LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 103 | Ciel variable et possibilité d'averses. Max.: 14. **(détail page 14)** | Montréal, samedi 4 mai 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBank
les pr. fessionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

LE DEVOIR CULTUREL



LA BIENNALE DE NEW YORK

Depuis cinquante ans, la biennale de New York est l'un des événements les plus courus du monde de l'art américain. Cette année, on y court encore (jusqu'au 2 juin), mais plusieurs en reviennent déboussolés. Maurice Tourigny a visité les salles du Whitney Museum, où les oeuvres des Kruger, Scharf, Mangold, Holzer interpellent le passant avec parfois de l'audace et parfois du clinquant. Chose certaine, le cru 1985 ne laisse pas indifférent. Est-ce le triomphe de la futilité ?
Page 19

JACQUES KEABLE SANS INFLUENCE

Depuis le temps qu'il animait *Tirez au clair*, à Radio-Canada, le journaliste Jacques Keable a vécu plusieurs des soubresauts de l'histoire de la presse au Québec. Il fut l'un des piliers de *Québec-Presse*, l'hebdomadaire d'opposition sous le premier régime Bourassa. Aujourd'hui il publie chez VLB un essai sur le phénomène de la concentration des entreprises de presse. Clément Trudel a rencontré l'auteur de *L'Information sous influence*.
Page 21



LEONARD COHEN

Le 10 mai, on pourra aller entendre Leonard Cohen (à gauche)à la Place des arts. Pour un seul récital ici en dix ans. L'un des Montréalais les plus connus à travers le monde, qui traîne sa bohème de l'île d'Hydra à Nashville en passant par le boulevard Saint-Laurent, dit ne pas vouloir chanter à Montréal parce qu'on ne peut faire l'amour devant des amis. À l'instar de Dylan, Cohen est l'une des voix de l'Amérique qui, depuis les années soixante, a chanté le désespoir et l'amour avec la douce inquiétude du poète. Paul Cauchon l'a rencontré au 23e étage d'un hôtel qui n'était pas le Chelsea.
Page 19

Reagan critiqué par ses partenaires

Mulroney tente une médiation entre la France et les USA à Bonn

BERNARD DESCÔTEAUX

BONN — Le président américain Ronald Reagan a eu une journée difficile au Sommet des Sept, où non seulement il a été incapable de vaincre les résistances de la France sur l'ouverture de négociations commerciales mais où, en plus, il a dû essuyer les critiques unanimes de ses partenaires sur l'embargo imposé au Nicaragua et se contenter d'un appui réservé à son projet de bouclier spatial.

Tel est le bilan de cette première journée de travail du Sommet des Sept qui pourrait néanmoins se terminer aujourd'hui par une entente sur la question de la négociation commerciale, grâce à une intervention du premier ministre Brian Mulroney qui, hier après-midi, proposait de concert avec son ministre des Finances un compromis.

Si une formule d'entente quelconque n'était pas trouvée au cours de la nuit et ce matin — et on y travaillait fort à partir du compromis Mulroney — cette rencontre des Sept se solderait par un échec pour le président américain qui accorde une très grande importance à l'ouverture de négociations visant à libéraliser le commerce international. Sans cela, il repartirait à Washington avec guère plus que le renouvellement de l'appui de ses partenaires aux négociations sur le désarmement et des accords plus secondaires comme la création d'un groupe de travail sur les drogues. Ces deux points ont fait l'objet d'accords hier.

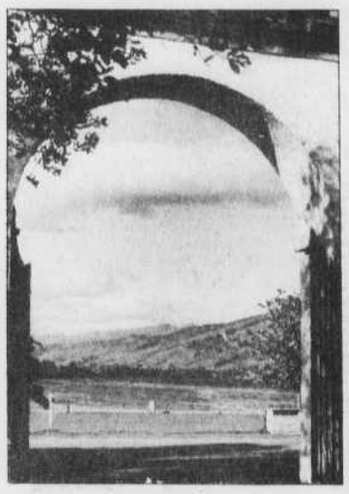
L'impasse sur la question du commerce apparaissait clairement hier à la fin de la scéance de travail de l'après-midi. Le porte-parole de la présidence française, M. Michel Vauzelle, indiquait que le président Mitterand avait explicitement dit à ses partenaires qu'il refuserait de signer le communiqué final de cet après-midi si on faisait référence à 1986 comme date pour l'ouverture de négociations commerciales multilatérales. Celles-ci auraient pour objet de libéraliser davantage le commerce international par la signature de nouveaux accords du GATT. Selon les indications recueillies hier, M. Mitterand a été très ferme.

La position américaine, appuyée en cela par le Japon et le Canada surtout, est simple: fixons immédiatememnt une date pour l'ouverture tôt en 1986 de négociations commerciales multilatérales, car si on ne fixe pas une date, rien ne se fera. Si on laisser traîner les choses, le monde entier, à commencer par les États-Unis, continuera d'évoluer vers sur le protectionisme, ce qui mettra en péril la reprise économique. En fixant une date, cela forcerait tout le monde à passer à l'action.

Comme tous les autres, la France est d'accord pour s'attaquer au problème du protectionisme, mais on accuse les Américains de vouloir mettre la charrue devant les boeufs en fixant une date supposémment magique. On note qu'il n'appartient pas aux seuls Sept de décider de l'ouverture des négociations, mais à tous les pays concernés, dont les pays du tiers-monde. On précise aussi qu'il faut établir l'ordre du jour de façon telle que tous y trouvent leur comp-

Voir page 10: Reagan

LE DEVOIR ...A LOISIR



PAR *MOTS* ET PAR VAUX

Cette arche s'ouvre sur Inveraray (comté d'Argyll) : **Monique Nuytemans** prend le temps de déguster le charme bucolique de l'Écosse (**page 33**). Oubliant que « si-c'est-la-Belgique-ça-doit-être-jeudi », **Mireille Simard** trouve liberté, fraternité et. . . sécurité dans un circuit organisé de dix jours par autobus en Europe (**page 29**). Les HUMEURS de **Nathalie Petrowski** sont d'ordre touristico-linguistique. Même à Marseille, on a repéré son « drôle d'accent ». À Paris, après quatre jours de douloureuse ar-ti-cu-la-tion, elle s'abandonne au regret de ne pouvoir parler *Parisian French* (**page 36**).

L'avenir reste incertain pour Frank Miller

OTTAWA (CP-LE DEVOIR) — Réalisant qu'il ne pourrait gouverner s'il n'assouplissait pas ses positions, le premier ministre ontarien, M. Frank Miller, songe maintenant à mettre en veilleuse ses politiques, à commencer par le financement des écoles secondaires catholiques.

Mais il reste en position d'attente, surveillant ce que les libéraux et les néo-démocrates feront, eux qui pourraient renverser le gouvernement s'ils le voulaient. L'avenir du nouveau gouvernement reste donc incertain.

Pour l'instant, M. Miller se fait souple, au lendemain d'un impitoyable jugement électoral: même si le Parti progressiste conservateur garde le pouvoir qu'il détient depuis 41 ans, il a perdu 20 comtés et ne dispose plus que de quatre sièges de plus que le Parti libéral. Le parti au pouvoir a arraché 52 sièges, le Parti libéral en a gagné 48, soit 20 de plus que le mois dernier. Le Nouveau parti démocratique (NPD) a dû se contenter d'un modeste gain de trois sièges, passant à 25 mais il détient la balance du pouvoir.

«Je ne crois pas que l'on dirige un gouvernement minoritaire de la même manière que si l'on disposait d'une majorité», a dit M. Miller, hier, en invitant les deux autres partis à convenir avec lui d'un «compromis» pour faire fonctioner le gouvernement.

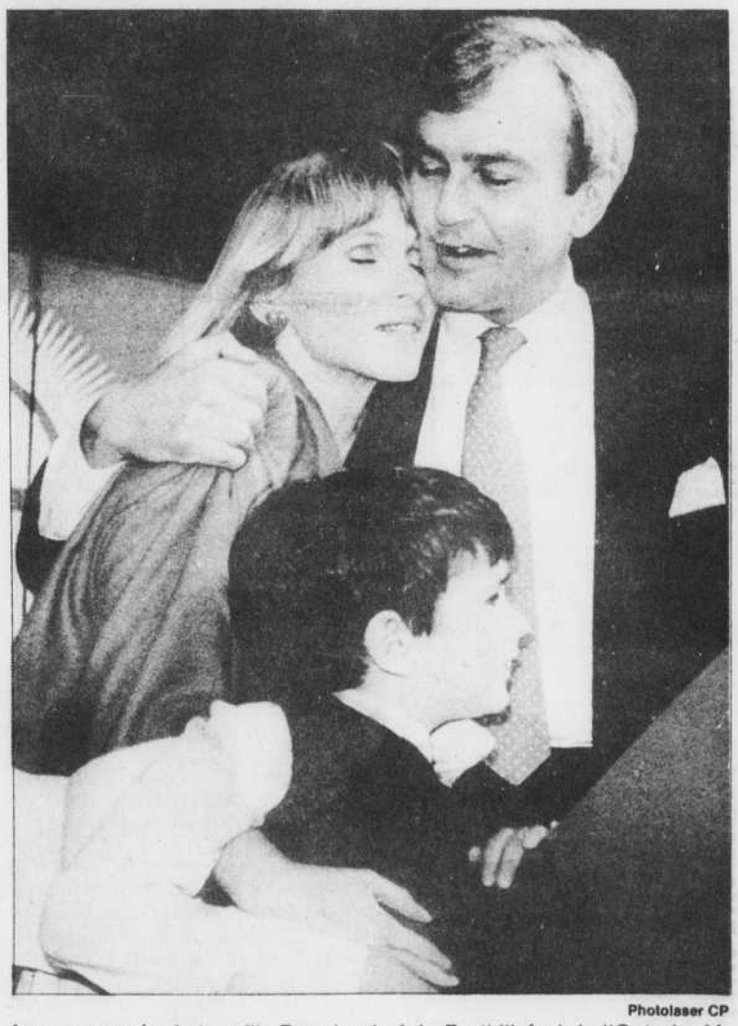
M. Miller n'a par ailleurs pas parlé de ses nouveaux rapports avec Ottawa mais sa faiblesse ne sera pas sans modifier la dynamique Ottawa-Toronto. Le prochain test sera la réaction ontarienne au budget fédéral.

Le chef libéral, M. David Peterson, s'est pour sa part laissé toutes les avenues ouvertes y compris celle d'une coalition avec le NPD pour prendre le pouvoir. Il a dit cependant qu'il ne prendrait pas lui-même l'initiative de discussions avec le chef néo-démocrate, M. Bob Rae. Il a dit aussi qu'il exigerait un gouvernement «progressiste et humanitaire».

M. Miller, lui, entend rester au poste et il est convaincu que les Ontariens ne veulent pas retourner aux urnes.

Membre du gouvernement tory depuis 14 ans mais premier ministre depuis seulement trois mois, M. Miller est identifié à l'aile droite et traditionnelle de son Parti. Il n'en a pas moins déchiffré le message du 2 mai: les 61% des 6 millions d'Ontariens qui ont voté, ont, en pour-

Voir page 10: L'avenir



Photolaser CP

Accompagnés de leur fils Ben, le chef du Parti libéral de l'Ontario, M. David Peterson, et son épouse Shelley s'embrassent comme après une grande victoire. Même confiné à l'opposition, le Parti libéral reste le grand gagnant du scrutin de jeudi.

Johnston : *Mulroney ne fait pas le poids, comparé à Trudeau*

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — A sa première participation à un Sommet économique, le premier ministre Brian Mulroney a vu sa performance dans l'arène politique internationale analysée et jaugée, mais l'opposition libérale aux Communes n'apprécie pas qu'elle soit jugée plus impressionnante que celle de son prédécesseur, M. Pierre Trudeau.

Au cours de la période de questions, hier, le député libéral de Saint-Henri-Westmount, M. Donald Johnston, a qualifié « de fiction absurde » les rapports qui laissent entendre que le premier ministre Mulroney jouit d'une plus grande crédibilité sur la scène internationale que Pierre Trudeau.



Donald Johnston : rien d'un Gretsky

« Je tiens à souligner, a lancé M. Johnston, que cette analyse ne tient pas. C'est comme comparer une collégien à un savant professeur ou, dans le monde du sport, un Johnston à un Gretsky. »

Selon l'ex-ministre du cabinet Trudeau, les gestes de M. Mulroney ont laissé bien des Canadiens dans le doute et l'embarras. Par exemple, M. Johnston a demandé au vice-premier ministre, M. Erik Nielsen, pourquoi son chef avait refusé de rencontrer le premier ministre du Japon, M. Yasuhiro Nagasone, pour discuter de questions économiques qui touchent sérieusement le Canada.

A cette attaque, M. Nielsen a répliqué que son chef se comportait admirablement bien au Sommet économique de Bonn, tout comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre des Finances, M. Michael Wilson.

« Au lieu d'adopter une attitude

Voir page 10: Johnston

Déboutée, la CSST doit verser l'indemnité

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Une veuve du Lac-Saint-Jean, Mme Raymond Fortin, a mené une guerre juridique de sept ans pour voir reconnu son droit à une indemnité de la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST).

La Commission des affaires sociales, devant qui le dossier de Mme Fortin a abouti en instance finale, vient de forcer la CSST à indemniser la veuve en reconnaissant que son mari était bel et bien décédé d'un accident de travail en novembre 1978.

La CSST, dans un premier temps, et le bureau de révision, dans un second temps, avaient tous refusé d'admettre que le mari de Mme Fortin était décédé d'un accident de travail et soutenait que son décès était naturel. La CSST refusait en conséquence d'indemniser la veuve.

Les tribulations de la veuve ne sont pas encore terminées toutefois puisqu'elle ne sait pas encore quel montant la CSST consentira à lui verser.

Selon l'avocat de Mme Fortin,

Voir page 10: La CSST

L'ancienne prison de Québec abritera 200 oeuvres de Riopelle

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — La Fondation Jean-Paul-Riopelle, qui abritera près de 200 oeuvres du peintre québécois et qui soutiendra la création d'oeuvres d'art contemporain, va s'installer dans l'ancienne prison de Québec, à deux pas du Musée, sur les plaines d'Abraham.

En présence de l'artiste de réputation internationale, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a annoncé hier le projet de restauration de l'ancienne prison — un bâtiment construit entre 1866 et 1871 — au coût de $7 millions. Le ministère des Affaires culturelles mettra ce bâtiment à la disposition de la Fondation Riopelle pendant 60 ans contre un loyer symbolique de $1 par année.

En contrepartie, la Fondation Riopelle exposera la collection de

Voir page 10: L'ancienne

DEUX PROPOSITIONS À L'ÉGARD DU TIERS-MONDE — *page 10*



Mort et vie de Mishima

traduit de l'anglais par Léo Dilé

HENRY SCOTT-STOKES

C'est à une véritable enquête que procède Scott-Stokes: il reconstitue la jeunesse de l'homme et la genèse de l'oeuvre, retrace le contexte où ont grandi les jeunes Japonais, suit pas à pas le parcours de ce personnage singulier et provoquant.

Les fantasmes intimes de Mishima — son sado-masochisme subtil, son homosexualité latente et assumée, son rêve de puissance et son sens de l'échec — lui ont donné des lecteurs fanatiques.

FRANCE-AMÉRIQUE

Une si belle arrière-saison

traduit de l'anglais par Jean Clem

URSULA ZILINSKY

L'histoire commence avec le siècle. Trois jeunes garçons vivent une amitié tissée de promesses, baignée d'émerveillement et que rien ne semble pouvoir jamais troubler. L'avenir est tout tracé pour Toby, l'aristocrate, le futur Lord Altondale, et son cousin germain, Félix, richissime héritier d'une dynastie industrielle allemande: grandes écoles, armée, voyages, pouvoir et influence, bref une série de brillants lendemains auxquels peut aussi prétendre l'impécunieux mais aimable David dont l'intelligence et la beauté lui ont ouvert les portes d'Oxford et du succès...

FRANCE-AMÉRIQUE



Le régime de négociation dans le secteur public

La coalition syndicale juge le projet de loi inacceptable

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le projet de loi 37 sur la réforme du régime de négociation dans le secteur public est « inacceptable » aux 386,000 syndiqués qu'il entend régir. « Inapplicable » aussi car il aura pour effet non pas d'atténuer les affrontements mais de les « aviver », ont prédit hier les porte-parole de la coalition pour le droit de négocier.

Cette coalition, créée précisément pour faire échec au changement de régime de négociation dans le secteur public, regroupe pour la première fois ensemble les quatre centrales québécoises et la quasi totalité des grands syndicats sectoriels indépendants du secteur public.

En constatant « le peu de progrès » des récents pourparlers entre Québec et la coalition, ses porte-parole ont prédit non seulement l'échec du nouveau système mais aussi de sérieuses difficultés électorales au parti gouvernemental à l'origine du projet de loi parrainé par M. Michel Clair, président du Conseil du Trésor et ministre délégué à l'Administration.

« Le gouvernement ne tardera pas à se rendre compte qu'il y a un prix politique à payer pour le mépris dont il fait preuve à l'égard de ses employés et des classes populaires du Québec », précise la déclaration de la coalition.

« Ce n'est pas non plus le fait d'interdire l'exercice du droit de grève qui va ramener la paix sociale car l'histoire récente nous apprend qu'au Québec, le nombre de jours de grève illégale est supérieur à celui des débrayages permis par le code du Travail », poursuit la déclaration commune.

Les syndicats du secteur public sont d'abord frappés par les limites apportées au droit de grève qui, dans le projet de loi Clair, est assimilé à une négation pure et simple par les employés de l'ÉTat. Le gouvernement remplace l'ancien droit de grève par une « machine à décrets » dans lequel la coalition perçoit un « choix social » d'un gouvernement « qui préfère céder aux doléances du patronat plutôt que d'écouter les revendications de la population. »

Il en résultera, certes, un système de négociations « décentralisées » mais dont l'efficacité sera compromise par sa mise en marche « unilatérale », prédit un des deux côtés de la table de négociation.

Le gouvernement, ajoutent ses syndicats, « s'épargne désormais l'odieux d'adopter lois spéciales par dessus lois spéciales » en conférant à un organisme indépendant des pouvoirs de redressement sur les services essentiels, un domaine où il imposerait des « quotas » minimaux de services qui seraient dans certains cas au-dessus des effectifs réguliers.

La coalition intersyndicale dénonce aussi le mécanisme qui permettra à Québec de « décréter les salaires deux ans sur trois », ce qui provoquera des affrontements supplémentaires au lieu d'en diminuer le nombre.

Les organismes syndicaux soutiennent que ce projet de loi réjouira les Chambres de commerce et le Conseil du patronat mais pas les jeunes, les sans-emplois, les assistés sociaux, les bénéficaires de services gouvernementaux « diminués », les futurs chômeurs actuellement à l'emploi du gouvernement et en particulier les femmes, qui constituent les deux-tiers du bassin de main-d'oeuvre visé par cette réforme.

Les centrales et les grands syndicats indépendants de l'État perçoivent globalement le projet de loi 37 comme une tentative « d'étouffer » et de « diviser » leurs troupes et leurs organisations. ais, disent-ils, le gouvernement réalisera qu'il aura exactement l'effet contraire tout comme sa simple évocation s'est soldée jusqu'ici par un regroupement sans précédent d'organisations jusque-là parfois incapables de se parler. Un mouvement que le gouvernement pourrait bien être en train de rendre « irréversible » au détriment de son futur rapport de force, conclut la déclaration de la coalition.



(Photo: Louise Lemieux)

La Coalition pour le droit de négocier dans le secteur public a réagi en moins de 24 heures au projet de loi 37 qui modifie en profondeur le régime de négociation entre l'Etat et ses employés. On reconnaît dans pour habituel le président de la FTQ, M. Louis Laberge, celui de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, M. Claude Gerbeau, président de la Fédération des professionnels des commissions scolaires du Québec, et Louis-André Cadieux, du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

Le PLQ prévoit un long débat

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le projet de loi 37 réformant le régime de négociation dans les secteurs public et parapublic «ne passera pas comme une lettre à la poste» devant l'Assemblée nationale, prévient le Whip de l'Opposition officielle, M. Michel Pagé.

«Le débat en deuxième lecture devrait être long. Nous demanderons des modifications au projet de loi. Si elles sont acceptées, nous verrons quelle sera alors notre attitude lors du vote. Mais je doute qu'elles soient acceptées par M. Clair», a déclaré hier M. Pagé, interrogé par LE DEVOIR.

La position complète de l'opposition officielle ne sera sans doute pas connue avant le début des travaux de la commission parlementaire le 15 mai. Cependant, M. Pagé a déclaré hier qu'il a des réserves sur le contenu du projet de loi. Il doute même que certains aspects puissent s'appliquer. À ses yeux, la réforme du régime de négociations s'impose mais le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale témoigne d'un «projet mal conçu».

Même si M. Pagé estime que, sur certains aspects, le président du Conseil du Trésor a plagié le programme du Parti libéral du Québec, il n'est pas d'accord sur deux points fondamentaux: le maintien du droit de grève lors des négociations sur la rémunération et le maintien du droit de grève dans le secteur des Affaires sociales.

Le député de Portneuf se déclare surpris du recul du gouvernement qui redonne le droit de grève sur la rémunération, et non plus seulement sur les questions normatives importantes, comme le prévoyait l'avant-projet de loi. «Les éléments contenus dans l'avant-projet de loi, en ce qui concerne la rémunération, nous permettaient d'espérer des relations de travail plus saines et nous voulions que le gouvernement en reste là», a précisé M. Pagé.

Le whip de l'Opposition officielle se déclare encore plus surpris d'entendre M. Clair plagier «au texte» le programme libéral sur la primauté du droit à des services sociaux, mais sans avoir le courage de supprimer complètement le droit de grève dans le secteur des Affaires sociales, comme le proposent les libéraux. Il trouve irréaliste de fixer le minimum des services essentiels à 55 ou 90% du personnel car «il faudra une armée d'inspecteurs et de vérificateurs en cas de conflit général».

Enfin, M. Pagé estime que l'idée de sanctions automatiques, lancée par M. Robert Bourassa et ridiculisée par certains membres du gouvernement, se retrouve dans le projet de loi, avec les sanctions émises par le Conseil des services essentiels.

L'épiscopat canadien dit un non catégorique aux assouplissements proposés à la loi du divorce

(LE DEVOIR) — La Conférence des évêques catholiques du Canada « rejette catégoriquement l'idée de ramener à un an la durée de la séparation » avant l'obtention d'un divorce comme vient de le proposer le gouvernement fédéral. Ce délai « ne donne pas le temps nécessaire aux couples de tenter la difficile tâche de réconciliation. Les couples doivent viser d'abord à la réconciliation même dans les cas d'adultère ».

La déclaration de la CECC est signée par son président lui-même, Mgr Johon Sherlock, évêque de London en Ontario. Elle survient au surlendemain de l'annonce par le ministre de la Justice, M. John Crosbie, de la décision du gouvernement d'amender la loi pour ramener de trois à un an la durée de la séparation nécessaire pour justifier un divorce non contesté. Le projet de loi prévoit que l'échec du mariage serait admis dans les cas d'adultère comme de cruauté mentale comme c'est la cas actuelleemnt.

« Les gouvernements ont à faire davantage que d'être les témoins passifs de l'évolution des réalités sociales, déclare Mgr Sherlock. Les lois doivent nous aider à prendre conscience de nos responsabilités sociales et à les assumer pleinement, promouvant ainsi les valeurs qui sont à la base de la société, c'est-à-dire le don de soi, la fidélité et la réconcilaiton ».

De l'avis de l'épiscopat canadien, « la simplification des procédures de divorce ne pourra pas tellement contribuer à éliminer les souffrances des conjoints qui vivent un échec. En effet, soutient Mgr Sherlock, l'accès plus facile au divorce ne fera qu'accroître la souffrance des personnes en les invitant à y recourir davantage plutôt que d'essayer d'améliorer leurs relations matrimoniales. Dans cette condition, le couple n'a pas le temps voulu pour tenter de régler les problèmes auxquels il fait face ou d'essayer de changer la situation ».

Les évêques se disent néanmoins d'accord « avec la nécesssité de trouver des moyens pour assurer que les ententes touchant le paiement des pensions alimentaires et la garde des enfants soient équitables et observées par les deux parties ».

Les évêques insistent en outre sur l'importance de « trouver des façons de prévenir l'échec des mariages et de promouvoir le bien-être des familles », comme les cours de préparation au mariage, le recours obligatoire à des conseillers matrimoniaux, avant d'entamer toute procédure judiciaire. « Nous avons besoin, conclut le président de la CÉCC, M Mgr Sherlock, de solutions à long terme aux problèmes causées par l'échec des mariages plutôt que des mesures à court terme.

Favorable à la réciprocité, Godin appuie la clause Canada

Interrogé hier sur la question linguistique, clause Canada ou clause Québec, M. Gérald Godin a indiqué qu'il favorisait la réciprocité et par la force des choses la clause Canada, puisque la Cour suprême en a décrété ainsi.

Tant et aussi longtemps que le Québec ne sera pas un pays souverain, il serait impossible d'appliquer la clause Québec, puisqu'en demeurant dans l'ensemble canadien, le Québec doit respecter les décisions de la Cour suprême.

Quand on lui a demandé ce qu'il souhaitait mettre dans les propositions constitutionnelles que le premier ministre Lévesque présentera à M. Brian Mulroney, M. Godin a répondu sèchement qu'il était trop tôt pour dire publiquement ce que contiendraient ces propositions.

Il a cependant indiqué que d'une manière générale, il favorise l'application du principe de la réciprocité, c'est-à-dire la reconnaissance de droits scolaires linguistiques pour les citoyens anglophones venant de provinces canadiennes qui auront reconnu des droits identiques à leur minorité francophone.

M. Godin a soutenu qu'il n'y a pas de divergences de vues au Conseil des ministres sur cette question, malgré les apparences. Selon lui, ce sont des personnes extérieures au gouvernement qui cherchent à susciter des divisions. Il a cependant reconnu que pour la première fois cette semaine, des éléments du parti ont publiquement exprimé des opinions qui peuvent être considérés comme une contestation du leadership de M. Lévesque.

Il a déclaré que cette situation ne saurait durer trop longtemps, mais il a refusé de donner plus de précisions.

Un premier procès pour piraterie de logociel

L'industrie canadienne de l'informatique aura lundi les yeux tournés vers Montréal où commencera le premier procès criminel à la suite d'une accusation de piraterie de logiciel.

Le président de la firme Lebel, Roy & Associés, M. Michel Locquet, répondra à l'accusation d'avoir distribué, en mars et avril 1984, des copies illicites d'un programme informatique, le *Magiciel*, conçu par le Groupe informatique Cormier & Associés, de Montréal.

La poursuite appuie son argumentation sur les articles du Code pénal relatifs à la propriété des marques de commerce. La peine maximale est de deux ans d'incarcération.

Lors de leur dénonciation, en janvier dernier, les détectives à l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec, MM. Marcel Labrie et Luc Dostie, n'ont pu en effet accuser Locquet et sa firme de piraterie car le code criminel ne prévoit rien dans ce cas. Les policiers peuvent aussi confondre les pirates avec la loi sur le droit d'auteur, adopté en 1924. La peine prévue à cette infraction est de $200.

CP Air reprend les négociations avec ses employés au sol

VANCOUVER (PC) — CP Air a accepté hier de reprendre les négociations avec ses travailleurs au sol, après que le syndicat les représentant ait indiqué qu'il levait son embargo sur le travail en temps supplémentaire.

Cette question semblait constituer un obstacle important dans les discussions, a souligné le syndicat.

La compagnie a aussitôt répondu qu'elle était prête à se présenter immédiatement à la table des négociations.

Par une curieuse ironie du sort, les travailleurs au sol de CP Air à Montréal, Vancouver, Edmonton, Calgary et Toronto ont travaillé gratuitement hier.

« Ils le font bénévolement et ne recevront pas de rémunération, avait déclaré M. Gerry Manning, porte-parole de la direction. De toute évidence ils veulent travailler et nous ne voulons pas les lock-outer. »

À Mirabel, le service aux passagers est assuré par les cadres de l'entreprise.

M. Manning avait précisé que tant que les 2,300 syndiqués n'auvaient pas approuvé les nouvelles règles de travail, ils seraient considérés en grève. Donc, sans rémunération.

Pour M. Manning, le refus des syndiqués de faire des heures supplémentaires équivalait à une grève.

De son côté, le syndicat avait demandé au Conseil canadien des relations de travail de déclarer illégales les nouvelles règles introduites par la partie patronale. Selon M. Ron Keras, porte-parole de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, les nouvelles règles étaient illégales parce qu'elles avaient été prises unilatéralement par la partie patronale en dehors du cadre des négociations collectives.

Grève terminée à Expro

VALLEYFIELD (PC) — La grève des 776 employés de la compagnie Expro, à Valleyfield, qui durait depuis le 15 mars dernier, est maintenant terminée.

Réunis en assemblée générale hier les syndiqués ont accepté dans une proportion de 67 % l'entente sur le contrat de travail de trois ans conclue la nuit précédente entre les parties patronale et syndicale.

Le retour au travail doit se faire progressivement au cours de la semaine prochaine.

Selon le syndicat, la nouvelle convention collective prévoit des augmentations de 27 % pour les trois prochaines années, avec pleine indexation.

Les travailleurs auraient aussi réalisé des gains au chapitre des assignations temporaires et des changements technologiques.

Le président du syndicat, Marc Laviolette, a qualifié l'entente de positive.

guérin l'éditeur qui édite

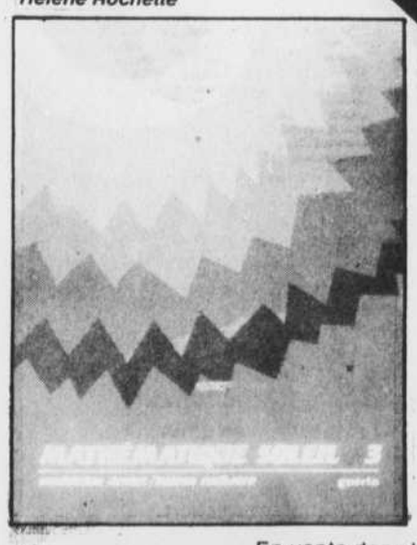
2e ÉDITION ENTIÈREMENT REVUE ET CORRIGÉE

Maintenant disponible

Mathématique Soleil III

Madeleine Drolet, Hélène Rochette

En vente dans toutes les librairies



guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél. (514)842-3481

Cette collection couvre les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y a un manuel pour l'élève, un guide du maître et deux cahiers d'activités.

Manuel de l'élève — **16,95$**

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

BOUQUINEZ À L'AISE À

AGENCE DU LIVRE

1246 rue St-Denis Montréal

Tél.: 844-6896

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

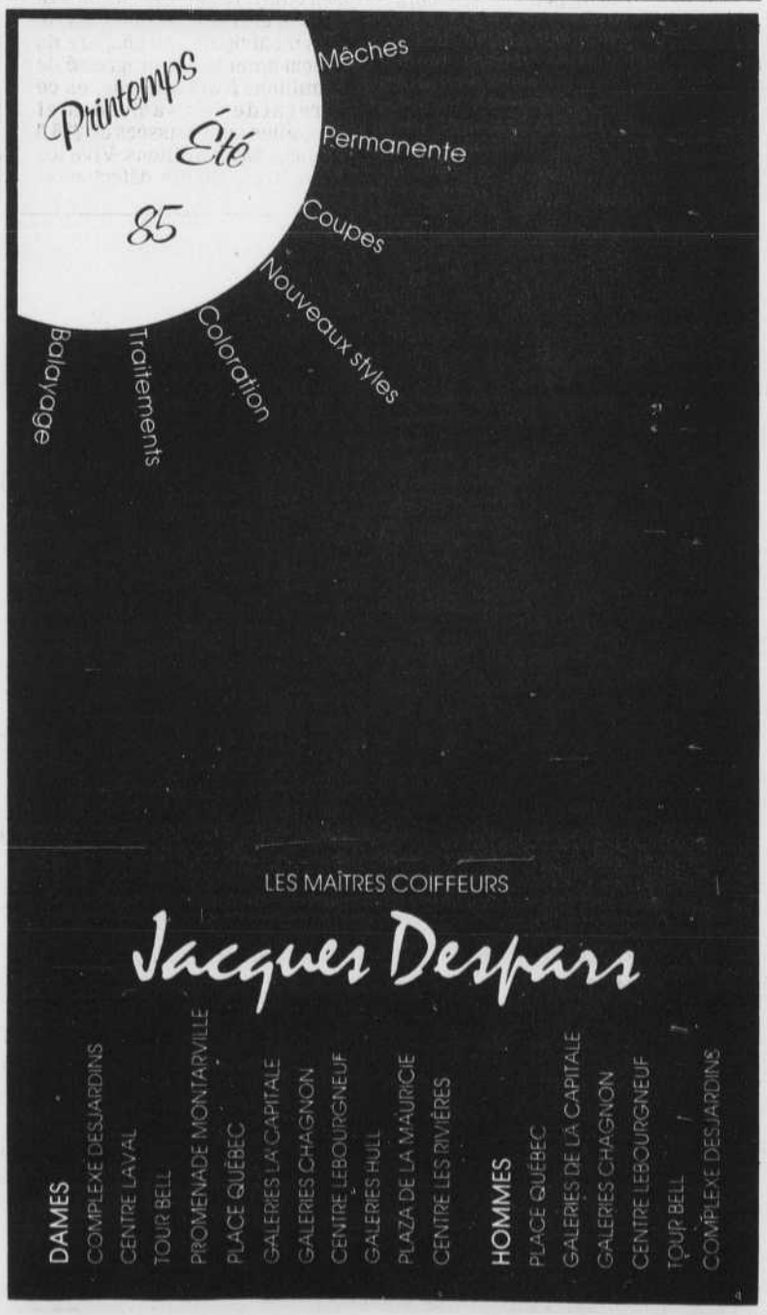
_____ Ville _____

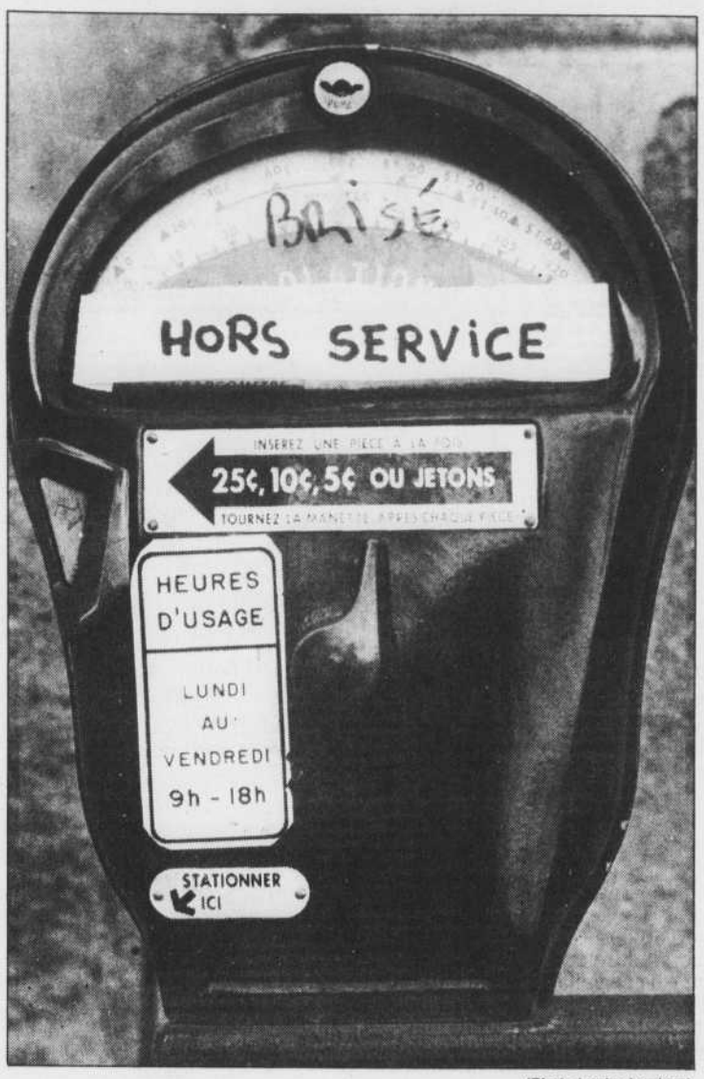
Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR





(Photo Louise Lemieux)

Les parcomètres défectueux

Que faire en cas de contravention? Patience, persévérance...

ANGÈLE DAGENAIS

La Ville de Montréal a disséminé plus de 12,600 parcomètres à travers la ville, surtout dans le centre-ville et en bordure des rues commerciales. Si vous stationnez votre voiture devant un parcomètre défectueux, c'est à vos risques et périls, comme le laissait entendre cette semaine le surintendant du contrôle du stationnement, M. Roger Bélliveau!

Vous recevrez probablement une contravention d'un «bonhomme vert» ou d'un policier de la CUM que vous pourrez toutefois contester, si vous en avez le temps et l'énergie.

Inutile donc de traîner une boîte à outils pour essayer de débloquer vous-même un parcomètre récalcitrant ou le kit du parfait débouillard (tablette de papier, crayon feutre, cordellettes et papier collant) pour laisser un billet doux comme quoi vous avez trouvé «ce» merveilleux parcomètre hors d'usage. Vous aurez une contravention de toute façon et aurez à démêler tout ça plus tard.

Que faut-il faire lorsque la contravention surgit sur votre essuie-glace? - Surtout ne pas se précipiter penaud à la banque pour le payer. Vous téléphonez au 872-2964 si c'est un billet de la Ville de Montréal, ou au 934-2135 si c'est un policier patrouilleur qui vous a laissé sa carte de visite. Dans les deux cas, cet appel suspend les procédures contre vous, et conséquemment, le délai de dix jours est reporté sine die.

La Ville de Montréal procédera à une vérification du parcomètre que vous qualifiez de défectueux. Si vous notez très exactement l'emplacement du parcomètre, son numéro et sa couleur, il vous sera plus facile par la suite de vous expliquer avec les instances concernées. Le Service de police vous demandera de retourner la contravention par la poste au 775 rue Gosford, avec une note explicative. N'oubliez pas de le photocopier ainsi que la note d'accompagnement avant de les expédier par le courrier, cela pourrait vous servir par la suite en cas de contestation.

Si tout va bien, vous n'entendrez plus jamais parler de votre contravention. Si, au contraire, l'enquête prouve que votre parcomètre n'était pas défectueux, même si vous étiez incapable de le faire fonctionner, vous recevrez un appel téléphonique exigeant le montant de la contravention assorti d'un nouveau délai pour le payer.

Si vous considérez toujours avoir été injustement traité, vous pourrez en débattre devant la Cour municipale en espérant passer un soir où les bonshommes verts ne feront pas de temps supplémentaire comme c'est arrivé récemment: vous gagnerez alors par défaut. Ou peut-être tomberez-vous sur un juge compréhensif.

Dans tous les cas, c'est long et fastidieux.

La Ville a enrichi son trésor de $8.5 millions avec ses parcomètres l'an dernier. Incluant les terrains de stationnement (la Ville en possède 121) et la perception des amendes et frais, il s'agit d'une opération rapportant plus de $52 millions à la Ville et qui ne lui en coûtent que $6.8 millions à administrer. De 1980 à 1984, les recettes municipales au chapitre du «stationnement» ont progressé de $5.4 millions à $13 millions; en ce qui regarde les «amendes et frais», elles sont passées de $26.3 millions à $39.3 millions. Vive les parcomètres, même défectueux!

Employés non-itinérants

Entente de principe au Canadien national

(PC) — Quatre syndicats représentant les 19,000 employés non-itinérants du Canadien National ont signé, vendredi, un accord de principe visant entre autres à protéger les employés qui ont huit ans de service dans la compagnie ferroviaire à l'égard des changements technologiques.

Cette entente d'une durée de deux ans — qui doit être ratifiée par les membres — inclut également une hausse salariale de 4% par année.

«Cette clause de sécurité d'emploi protège la majorité des membres des syndicats; dans certains cas, jusqu'à 75% d'entre eux», selon le négociateur James Hunter.

Les 19,000 employés non-itinérants du CN faisaient partie des 70,000 employés de compagnies ferroviaires qui sont sans convention collective depuis le 31 décembre 1984.

Selon M. Hunter, les quatre syndicats doivent également reprendre des pourparlers avec le Canadien Pacifique, où ils représentent 10,000 employés non-itinérants.

Les quatre syndicats d'employés non-itinérants sont: la Fraternité canadienne des cheminots employés des transports et autres ouvriers, la Fraternité des commis de chemins de fer et des lignes aériennes, le syndicat canadien des signaleurs et employés de communication et la Fraternité des préposés à l'entretien des voies.

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

L'émissaire de la CUM à l'île aux Vaches

Le tribunal refuse à un citoyen de Varennes un recours collectif

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Cour supérieure vient de refuser à un citoyen de Varennes la permission d'intenter un recours collectif contre la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en rapport avec le rejet sans traitement des eaux usées de son versant nord dans le fleuve Saint-Laurent.

Reconnaissant « sans conteste une pollution additionnelle à l'endroit de rejet, qui se poursuit sur une distance d'environ 10 kilomètres », le juge Louis Paradis en vient néanmoins à la conclusion qu'il ne peut permettre l'utilisation du recours collectif car, dit-il, il n'y a pas « apparence sérieuse de droit ».

La requête pour recours collectif contre la CUM a été présentée par M. Roméo Guertin, un ingénieur de 39 ans, domicilié à Varennes.

Rejoint hier au téléphone, Me Jean-Claude Beauchamp, le procureur de M. Guertin, a déclaré qu'il avait recommandé à son client et au Fonds d'aide en recours collectif d'en appeler de ce jugement qu'il qualifie de « mal fondé » à plusieurs points de vue. Me Beauchamp précise que l'interdiction de polluer inscrite dans la Loi de l'Environnement est « d'ordre public » et qu'à ce titre, elle doit être respectée par les différents niveaux de gouvernement à moins qu'une réglementation précise ne permette d'en « contrôler les modalités ».

Le magistrat, pour sa part, estime que l'expertise de la CUM est « plus précise » que celle de l'ingénieur Guertin et il lui accorde à ce titre une « plus grande crédibilité ». Le juge reconnaît le caractère impératif de la Loi de l'Environnement. Mais, dit-il en substance, le requérant ne fait pas la preuve dans sa requête qu'il y a eu « infraction » même si les experts des deux côtés ont reconnu l'importance de la pollution attribuable aux rejets de la CUM.

Dans cette affaire, la CUM prétend que Québec l'a autorisé en 1977, à mettre en marche ses installations d'épuration « au fur et à mesure » qu'elles auront été terminées. Cela équivaut, disent ses procureurs, à une permission d'effectuer des rejets non traités puisque les équipements d'interception transportent des polluants.

L'intercepteur géant du versant nord de l'île est terminé depuis un an. C'est pourquoi la CUM a décidé de le mettre en service même si son usine d'épuration ne sera prête qu'en 1987. Les eaux usées de l'île, qui aboutissaient jusqu'ici dans la rivière des Prairies, sont nettoyées de façon « primaire » à l'usine en passant à travers de grosses grilles. Les centaines de millions de litres d'eaux usées du versant nord sont ensuite rejetées en un seul point du fleuve, près de l'Île-aux-Vaches, ce qui pourrait avoir des conséquences durables sur le fleuve dans ce secteur.

Le Conseil consultatif de l'Environnement et un rapport du ministère de l'Environnement lui-même recommandaient au ministre, M. Adrien Ouellette, de refuser à la CUM la permission de vidanger ses rejets sans traitement au fleuve. M. Ouellette a finalement accédé au voeu de ses hauts-fonctionnaires et de ceux de la CUM en permettant d'abord un rejet « expérimental » puis, après bilan, il a informé la CUM qu'il n'intenterait aucune poursuite contre elle si elle procédait aux rejets prévus.

L'ingénieur Guertin, de son côté, soutient que le ministère de l'Environnement n'a jamais donné une permission de polluer à la CUM en l'autorisant dans le contrat de 1977 à mettre les équipements en marche « au fur et à mesure » qu'ils seront terminés. La mise en marche de ces équipements d'épuration, estime le requérant, est subordonnée comme toute activité municipale duement autorisée aux lois et règlements de la province, y compris à la Loi de l'Environnement qui interdit à quiconque de polluer, gouvernements compris quel qu'en soit le niveau.

L'hôpital psychiatrique Rivière-Des-Prairies

Le syndicat réclame une enquête complète sur tout le fonctionnement de l'hôpital

RENÉE ROWAN

« C'est le retour à des pratiques asilaires des années 1960 » affirme le Syndicat des employé(e)s de l'hôpital Rivière-Des-Prairies en réclamant une enquête publique en profondeur sur ce qui ce passe dans cet établissement.

« Il ne faut surtout pas que cette enquête porte sur des cas isolés d'abus de quelque sorte », a déclaré hier, en conférence de presse, le président du syndicat, M. Serge Morin.

Devant la dégradation des services, le manque d'encadrement, la réduction de personnel, autant de conséquences des coupures budgétaires et des choix cliniques faits par l'administration, la section locale 313 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), qui compte quelque 800 syndiqués, réclame une enquête sur l'ensemble des services offerts aux 800 bénéficiaires de cet établissement psychiatrique.

Le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, a chargé Me Richard Shadley, spécialiste en droit criminel de Montréal, de faire la lumière sur les faits troublants rapportés par son enquêteur extraordinaire, M. Guy-Michel Deslauriers, sur l'administration et le fonctionnement de l'hôpital psychiatrique Rivière-Des-Prairies.

Selon ce qui a été rapporté par les journaux, ces jours derniers, il existerait à l'hôpital Rivière-Des-Prairies un réseau de drogue et de prostitution. Il a été fait état du cas d'une fillette que l'on enferme dans une chambre et avec laquelle des employés et des patients ont des relations sexuelles moyennant $10 et d'une femme muette à qui on a fait des attouchements sexuels en échange de cigarettes. Des parents et des employés ont raconté que l'on mettait des cagoules à des enfants pour ne pas qu'ils puissent identifier les personnes qui les battaient.

Interrogé sur l'existance d'un réseau de drogue et de prostitution à l'intérieur de l'hôpital, M. Morin a déclaré qu'il n'était pas au courant. Cependant, a-t-il ajouté, « dans une institution comme la nôtre, où il y a un manque de personnel et d'encadrement, il n'est pas exclu qu'une telle situation puisse se produire, mais je n'en suis pas informé. »

M. Morin ne nie pas non plus qu'il y ait eu, au cours des dernières années, trois ou quatre cas isolés « d'histoires de moeurs » pour lesquelles il y a eu des congédiements. « Dans le cas présent, il appartient à l'enquêteur de faire la preuve. »

Quant à la question des cagoules sur la tête de bénéficiaires, M. Morin a fait une mise au point. Il ne s'agit pas de mauvais traitements comme tels, a-il précisé, mais d'une technique adversive utilisée par les bénéficiaires qui s'automutilent, technique qui a été mise au point par un psychologue et qui est reconnue. « Je ne suis pas là pour défendre cette technique ni pour en juger le bienfondé, a poursuivi M. Morin, mais pour replacer les choses dans leur contexte. »

A l'été 1984, le syndicat procédait à une enquête en demandant aux travailleurs et travailleuses de comparer la situation actuelle de la qualité des soins avec celle de 1980. Dans un document intitulé « Végéter ou se réadapter », le syndicat insiste sur la dégradation des soins et services à l'hôpital Rivière-Des-Prairies, la qualité de l'encadrement clinique et la nature même de cet encadrement en constants changements.

Les activités intérieures et extérieures (pique-nique, patinage, piscine, gymnase, promenades, camps d'été) sont de moins en moins possibles et dans certains cas inexistants. Actuellement, il y a deux éducateurs pour 12 ou 13 bénéficiaires alors qu'auparavant il y en avait trois, note M. Morin.

Les soins de base, comme les bains, sont devenus des activités en série, poursuit-il, genre « car wash », où l'on manque de temps et où l'intimité des bénéficiaires n'est pas respectée. Il est devenu quasi-impossible d'appliquer les plans de soins requis. Par exemple, on manque de temps pour apprendre aux bénéficiaires à manger.

Si le directeur de l'établissement, le Dr Jacques Mackay a qualifié devant des journalistes de « campagne de salissage » les faits rapportés par les journaux en ajoutant « quelqu'un veut ma peau », il en va autrement pour le ministre Guy Chevrette.

« Je ne fais que mon devoir de ministre, dans ce dossier, a-t-il déclaré à quelques journalistes, hier, alors qu'il participait au colloque international sur la prévention, à l'Université de Montréal. Le rapport de mon enquêteur a indiqué qu'il y avait suffisamment de faits incriminants pour que je ne prenne pas de chance. Tant mieux, s'il n'y a rien, tant pis pour ceux qui seront coupables s'il y a quelque chose. »

L'affaire du Parallèle

Chamberlan réplique

Nouveau drame dans l'affaire du Parallèle, petit cinéma à vocation culturelle de la rue Saint-Laurent, fondé il y a 18 ans et parti en guerre contre l'Institut québécois du Cinéma, lequel lui refuse depuis deux ans une subvention de fonctionnement, accordée pourtant sans difficulté auparavant.

Jeudi soir, à Radio-Canada, Claude Fournier, le président de l'IQC, avait d'abord taxé le directeur du Parallèle de «mauvais administrateur qui a creusé sa propre tombe en gérant mal les subventions passées». Exaspéré par toute la publicité qui entoure l'affaire du Parallèle, le président a reproché à Claude Chamberlan de n'avoir fait aucun bilan financier, et pire encore, de n'avoir inscrit aucune transaction banquaire.

Même la pétition de 350 noms recueillis dans le milieu culturel, et comprenant autant la signature de Charles Dutoit que celle des producteurs Harold Greenberg et Denis Héroux, sans compter les trois signataires du conseil d'administration de l'IQC, le laisse sceptique. «Je crois que les signataires ont été mal informés et je me demande si par exemple Charles Dutoit, une tête de pont de cette pétition, est déjà allé au Parallèle, si même il sait où ça se trouve» déclarait-il.

Claude Chamberlan est sidéré du fait qu'un président de l'IQC, puisse proférer de telles paroles et puisse surtout aller comme un seul homme, contre une pétition.

«Cela revient à dire que 350 personnes, y compris les membres de son conseil d'administration, n'ont aucun poids et surtout qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent, c'est aberrant.»

L'argument de sa mauvaise administration ne le surprend pas. Il l'a entendu mille fois. Il s'étonne qu'il ne ne gênent pas le Conseil des Arts qui vient de lui renouveller sa subvention de $30,000. «Je n'ai rien à me reprocher du côté administratif. Notre bilan sera prêt en mai, audité et vérifié. Quant au déficit accumulé depuis deux ans, c'est l'IQC qui en est responsable. Leur réorganisation interne puis leur volonté d'éliminer toutes les petites entreprises culturelles, a mis tout le monde sur le dos.»

Pour le directeur, l'affaire vient de prendre une nouvelle tournure et devient une bataille de principes.

Pensionnat des Sacrés-Coeurs
1575 chemin des Vingt, St-Bruno
• Institution privée déclarée d'intérêt public, dirigée par les religieuses des Sacrés-Coeurs.
• Pensionnat et externat pour garçons et filles de 6 à 12 ans.
• S'inscrire en téléphonant à
653-3681

NOUVEAUTÉS
Pierre Mardaga - Architecture


Isabelle Gournay
LE NOUVEAU TROCADÉRO
240 pages 47,90$


Pierre Pinon
PLACES ET MONUMENTS
192 pages 39,75$
Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

RENCONTRES FRANCO-QUÉBÉCOISES DE GESTALT ET D'ÉVEIL DE LA CONSCIENCE
Organisées par l'Institut de Gestalt de Grenoble,
du 13 au 20 juillet 85,
à Yenne, en Savoie (France)
GESTALT:
Gestalt et famille, 13 au 16 juillet, par J.-L. LACROIX (Montréal)
Supervisision en thérapie familiale, 18 au 20 juillet, par J.-L. LACROIX
Corps et Gestalt, 13 au 17 juillet, par J.M. DELACROIX (Grenoble) et Hélène LECOMTE (Montréal)
Gestalt et rebirth, 18 au 20 juillet, par Nicole PATERNOSTRE (Bruxelles)
Pré-formation en Gestalt, 16 au 20 juillet, par A. JACQUES (Montréal) et Agnès PIN-DELACROIX (Grenoble)
ÉNERGIE:
Magnétisme, son, transformation intérieure, 13 au 16 juillet, Marie-France O'LEARY (Aix-en-Provence)
Massage californien et intégration psychique et corporelle, 13-17 juillet, par Agnès PIN-DELACROIX
ÉSOTÉRISME:
Connaissance de soi par les symboles astrologiques, 17-20 juillet, par Claudine FLEURY-BARBET (Paris)
Introduction au tarot initiatique, 18-20 juillet, par J.-M. DELACROIX.
INFORMATION
— au Québec, André JACQUES, 3952 Drolet, Montréal, H2W 2L2, (514) 843-3452
— en France, INSTITUT DE GESTALT DE GRENOBLE, 37, rue René-Thomas, 38000 Grenoble
Jean-Marie Delacroix, directeur de l'Institut de Gestalt de Grenoble, sera à Montréal du 10 mai au 2 juillet. On pourra le joindre au (514) 483-5140.

UNIVERSITÉ CONCORDIA
Centre de l'éducation permanente
Cours intensif d'anglais
Été 85
Date:
Du 25 juin au 26 juillet 1985
(cinq semaines)
Coût:
500$
Les candidats devront subir un examen avant d'être acceptés
Programme de 10 semaines également offert.
Appelez dès maintenant au:
879-8436
ou écrivez
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve,

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Beyrouth coupée en deux

■ Les combats font rage sur l'ancienne ligne de démarcation entre les secteurs musulman et chrétien

BEYROUTH (AFP) — L'ancienne ligne de démarcation qui sépare Beyrouth en deux secteurs — est et ouest — s'est embrasée hier en fin d'après-midi et les combats ont fait quatre morts et 31 blessés, selon un bilan provisoire établi de sources policières.

Tous les points de passage reliant les deux parties de la capitale libanaise (l'est à majorité chrétienne et l'ouest à majorité musulmane) ont été fermés alors que plusieurs centaines d'habitants des quartiers proches de la ligne de front erraient dans les rues de Beyrouth-Ouest à la recherche d'un refuge.

De sources policières, on indique que les combats, concentrés dans le « secteur du Musée », se déroulent aux mortiers, roquettes antichar, mitrailleuses lourdes et canons de char.

Un obus est tombé dans la cour d'une école à Beyrouth-Est blessant trois fillettes dont une grièvement, alors que les bombardements qui ont débordé les lignes de front à l'ouest, ont provoqué plusieurs incendies dans le quartier populaire de Ras Nabeh. Tout au long de la journée, de part et d'autre de la ligne de démarcation, les combattants ont érigé des barricades de sable, ajoute-t-on de mêmes sources.

Ces combats ont entraîné la fermeture du dernier des six points de passage — celui du Musée, où se trouve le quartier général du corps des observateurs français du cessez-le-feu et qui était considéré comme le plus sûr — encore ouvert à la circulation entre les secteurs est et ouest de Beyrouth.

Un début de panique s'est emparé de la population des quartiers proches de la ligne de démarcation. M. Fouad Kanaan, responsable du Conseil des réfugiés libanais, a indiqué que près de 1,500 personnes avaient fui leurs maisons et qu'il s'était adressé au premier ministre, M. Rachid Karamé, pour qu'une solution soit trouvée rapidement à cette situation, ajoutant que le chef du gouvernement s'y était engagé.

Le passage du Musée avait d'abord été fermé après qu'une salve d'obus se fut abattue, à l'aube, sur l'hôpital Berbir, tout proche du passage, côté ouest de la ville.

Hier, les miliciens qui se font face de part et d'autre de la ligne de démarcation ont érigé de nouvelles barricades à l'aide de carcasses de voitures et de pierres.

Sur le plan politique, l'absence de tout dialogue entre les parties en conflit a entraîné la paralysie du gouvernement qui demeurait incapable de stopper l'escalade. Le conseil des ministres, convoqué jeudi par le premier ministre Karamé pour examiner la question des quelque 30,000 réfugiés chrétiens au Sud-Liban et la situation à Beyrouth et dans la région de Saïda, n'a pas pu se réunir. Il a reporté ses travaux sine die.

La paralysie du gouvernement s'est accompagnée, comme à l'accoutumée, d'une escalade verbale. Dans des déclarations rapportées hier par la presse, M. Nabih Berri, ministre d'État pour le Sud-Liban et chef du mouvement chiite Amal, a affirmé que les unités de l'armée libanaise dans les régions chrétiennes avaient été mises en état d'alerte. Il a estimé que cette mobilisation était dirigée contre Beyrouth-Ouest (majorité musulmane) et la montagne (druze), ajoutant que ces décisions avaient été prises en coordination entre les Forces libanaises (milices chrétiennes) et le président libanais, M. Amine Gemayel.

Dans les milieux chrétiens, on estimait que l'inaction du cabinet d'unité nationale nécessitait désormais une initiative extérieure. Aussi, a-t-on appris dans ces milieux, que le cardinal Antoine-Pierre Khoreiche, patriarche de la communauté maronite, devrait se rendre dans les prochaines 48 heures au Vatican où il devrait soumettre au pape un plan de règlement de la crise libanaise, comportant notamment un nouveau partage du pouvoir entre chrétiens et musulmans.

Le patriarche maronite pourrait proposer ensuite ce plan aux dirigeants syriens, a-t-on ajouté de même source.

L'affaire Aquino

Un soldat a abattu l'ex-sénateur

MANILLE (AFP) — Le premier témoin dans le procès des assassins présumés du sénateur Benigno Aquino à avoir affirmé qu'un soldat avait tiré sur le leader de l'opposition dès son apparition sur la passerelle de l'avion, ne subira pas de contre-interrogatoire en raison du caractère inébranlable de sa déposition, estimait-on hier à Manille.

Mme Rebecca Quijano, une femme d'affaires qui est arrivée à Manille à bord du même appareil que M. Aquino, a confirmé jeudi pendant deux heures devant le tribunal, avoir vu un soldat en uniforme pointer un pistolet sur le cou de M. Aquino en haut de la passerelle de l'avion, et entendu simultanément un coup de feu.

France : crise ouverte au quotidien *Le Matin*

PARIS (AFP) — La nomination d'un ancien porte-parole du gouvernement socialiste à un poste de direction du quotidien français *Le Matin* de Paris provoque une crise ouverte au sein de ce journal, dont près de la moitié des journalistes ont déjà démissionné.

Dix-huit nouveaux noms sont venus s'ajouter, jeudi, à une liste de 12 démissionnaires parmi lesquels la plupart des chefs de service et des responsables de la rédaction du *Matin* qui compte 80 personnes.

Tous dénoncent « l'absence de concertation » précédant la nomination comme directeur général adjoint de M. Max Gallo, actuellement député socialiste au Parlement européen de Strasbourg après avoir été porte-parole du gouvernement, et la « mainmise politique sur le journal » qui, depuis sa création en 1977, s'est toujours situé à gauche.

En signe de protestation, le quotidien n'était d'ailleurs pas paru le samedi précédent. Dans un texte publié lundi, les journalistes du *Matin* estiment que la venue de M. Gallo portera, en raison de ses anciennes fonctions officielles, « gravement atteinte à l'image d'indépendance et à la crédibilité du journal ».

Il a exprimé sa volonté de faire de ce quotidien, dont la diffusion (120,000 exemplaires) ne cesse de diminuer depuis trois ans, « un grand journal populaire » mais aussi un quotidien militant, dans la perspective des élections législatives de l'an prochain.


M. Max Gallo

Sans mettre en cause la personnalité de M. Gallo, lui-même ancien journaliste à l'hebdomadaire *L'Express* et écrivain, les démissionnaires estiment que les efforts faits depuis trois ans pour développer la crédibilité du journal seraient réduits à néant par son arrivée.

Face au refus du directeur, l'homme d'affaires de gauche Max Théret, qui a racheté *Le Matin* en février et « veut promouvoir un titre qui depuis ses origines a manifesté son indépendance et son enracinement à gauche », de revenir sur sa décision, les démissionnaires peuvent faire jouer la clause de cession qui leur ouvre le droit au départ et le versement d'indemnités.

Les relations se réchauffent entre Cuba et l'Amérique latine

LA HAVANE (Reuter) — La visite « historique » effectuée voici une dizaine de jours à La Havane par le président équatorien, M. Leon Febres Cordero, a mis en lumière ce que les diplomates qualifient de rapprochement progressif entre le gouvernement de M. Fidel Castro et les pays d'Amérique latine.

« Mon idéologie diffère totalement de la sienne, mais Castro est là et nous devons dialoguer avec lui », déclarait M. Febres Cordero avant sa visite officielle de deux jours, la première d'un dirigeant latino-américain conservateur à Cuba.

Ces propos sont en contraste absolu avec ceux de la quasi-totalité des dirigeants de la région en 25 ans de régime castriste. Tout au long des années 1960 et 1970, l'île a été tenue à distance comme un « paria », M. Castro en ayant fait le seul bastion communiste des Amériques, d'où partaient des appels à la révolution armée à travers le continent.

La mise en sourdine du prosélytisme révolutionnaire après la mort du guérillero Ernesto « Che » Guevara en 1967, de même que l'acceptation progressive à l'étranger de la position acquise par M. Castro, ont fini par amener les pays latino-américains à ne plus lui manifester d'hostilité directe.

Le Mexique et le Canada sont les seuls pays de l'hémisphère à avoir conservé des relations complètes avec Cuba tout au long du régime castriste.

La visite de M. Febres Cordero est le dernier en date, et sans doute le plus significatif, d'une série de développements répondant au souci de Cuba de faire reconnaître sa légitimité dans la région, déclarent les diplomates en poste à La Havane.

« On peut considérer cette visite comme le signe qu'aux yeux de la droite modérée d'Amérique latine, le Cuba de Castro doit pouvoir sortir du froid et intervenir dans les problèmes intéressant la région », estime un diplomate latino-américain.

« Son importance tient à ce qu'elle peut ouvrir la porte à d'autres visites de dirigeants latino-américains qui n'ont pas osé se rendre à La Havane jusqu'ici », ajoute-t-il.

Les diplomates relèvent un certain nombre de facteurs ayant pu favoriser les changements d'attitude à l'égard de Cuba, indépendamment du fait que M. Castro est au pouvoir depuis plus longtemps que la majorité des dirigeants de la région.

Cuba ne professe plus, du moins publiquement, l'idée que la révolution armée constitue le seul moyen d'en arriver à une plus grande justice sociale en Amérique latine, et La Havane s'est maintes fois déclarée prête à retirer tous ses conseillers du Nicaragua pour se conformer au plan de paix du groupe de Contadora.

(Cuba a d'ailleurs tenu son engagement de retirer 100 de ses conseillers militaires du Nicaragua, malgré le blocus commercial imposé à ce pays par les États-Unis, constatent les observateurs à La Havane. Les 100 conseillers cubains ont été reçus jeudi à l'aéroport de La Havane avec tous les honneurs par le numéro deux du régime castriste, le général Raul Castro, ministre de la Défense et en présence de représentants, en poste à Cuba, de trois pays du groupe de Contadora, Mexique, Venezuela et Panama.)

Le rétablissement de la démocratie à travers le continent, l'Uruguay et le Brésil en étant les plus récents exemples, encourage une attitude plus libérale envers un pays que beaucoup d'éléments de gauche tiennent encore pour un modèle régional.

Cuba, en outre, a joué un rôle très actif dans des affaires où intervenait la solidarité latino-américaine face à l'extérieur — notamment la guerre des Malouines, durant laquelle M. Castro n'a pas craint de soutenir l'Argentine, même si cette dernière était alors dirigée par un gouvernement militaire farouchement anticommuniste.

Le dirigeant cubain préconise aussi une approche unitaire du problème de l'endettement massif des pays de la région, question qui, selon les responsables de La Havane, détériore même les relations des régimes conservateurs avec les États-Unis.

« L'Amérique latine d'aujourdhui est profondément différente de celle d'il y a 20 ans, époque où les États-Unis étaient largement assimilés à un espoir d'avenir. Leurs interventions militaires, leur politique protectionniste, leurs exigences en matière de remboursement de dettes et leurs taux d'intérêt dévastateurs ont tout changé », déclarait récemment le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, M. Jose Ramon Viera.

« Cuba juge à présent le moment venu de riposter à son vieil ennemi, le pays qui a provoqué son isolement voici plus de 20 ans », commente un diplomate européen.

Les États-Unis sont l'un des rares pays de la région à maintenir un embargo commercial contre Cuba. Mais bien d'autres (Colombie, Venezuela, Pérou, Brésil, et la plupart des États d'Amérique centrale) n'ont pas d'ambassadeurs à La Havane.

Dans les milieux diplomatiques, on estime toutefois que le rétablissement de relations complètes n'est plus qu'une question de temps.

M. Castro passe pour être en bons termes avec le président colombien, M. Belisario Betancur, qui a dépêché ce mois-ci son ministre des Affaires étrangères à La Havane pour y exposer les dernières initiatives du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama).

Une délégation brésilienne s'est rendue l'an dernier à Cuba, et les diplomates indiquent qu'on déplore, dans les milieux d'affaires brésiliens, l'absence de contacts entre Brasilia et La Havane.

L'Argentine, qui a renoué avec Cuba il y a plus de dix ans, traite beaucoup d'affaires avec ce pays et lui a récemment ouvert une ligne de crédits à l'exportation de $600 millions US. L'Uruguay a annoncé ce mois-ci la reprise des relations commerciales après une interruption de près de 21 ans.

D'après les diplomates, seuls des régimes de droite comme ceux du Paraguay et du Chili, voire ceux d'Amérique centrale préoccupés par l'influence cubaine au Nicaragua, demeurent anticastristes comme il y a 23 ans, à l'époque où Cuba était exclue de l'Organisation des États américains (OÉA).


M. Febres Cordero


M. Fidel Castro

L'Amérique latine a acheté pour $70 milliards d'armes depuis 1980

SANTIAGO (AFP) — Les pays d'Amérique latine ont dépensé quelque $70 milliards US pour l'achat d'armements entre 1980 et 1984, selon des experts actuellement réunis à Santiago dans le cadre d'un séminaire de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), organisation dépendant des Nations unies.

Pour l'année 1980, les dépenses se sont élevées à $10.3 milliards, à $10.6 milliards pour 1981, à $15.5 milliards pour 1982, à $14.7 milliards pour 1983, et ce même montant pour 1984, a précisé un expert chilien.

En ce qui concerne l'Amérique centrale, cette région a acheté en 1984 $3 milliards en armes.

LE MONDE EN BREF

■ *Espagne : bombes*

MADRID (AFP) — Dix bombes, dont huit pour le seul Pays basque, ont explosé hier en Espagne sans faire de victime. La première des explosions, dans la nuit de jeudi à hier, s'est produite dans la gare de Beasain (province du Guipuzcoa). L'engin avait été dissimulé dans une voiture Renault chargée sur un wagon. L'action a été revendiquée par l'organisation indépendantiste ETA-militaire. Trois charges de 500 gr ont chacune fait explosion dans un dancing à Deba (Guipuzcoa). Deux autres engins explosaient à San Sebastian (capitale du Guipuzcoa) devant les bureaux Avis et Hertz. À peu près au même moment, une autre agence Avis était visée par un attentat à la bombe, cette fois à Vitoria (capitale d'Alava), ainsi que le magasin d'un concessionnaire Ford de la ville. Les enquêteurs n'excluent pas que ces quatre dernières actions, qui n'ont pas été revendiquées, soient une protestation contre la prochaine visite en Espagne du président Reagan. Une bombe de faible puissance a également explosé sur la plage de Postiguet. Une seconde devait exploser vers midi.

■ *La soeur de Khamenei se réfugie en Irak*

BAGDAD (AFP) — Mme Badri Husseini, soeur du président de la République iranienne, Ali Khamenei, a indiqué jeudi à Bagdad qu'elle avait quitté clandestinement l'Iran pour rejoindre en Irak son époux, cheikh Ali Tehrani, qui s'y est réfugié il y a près de deux ans. Mme Badri a précisé au cours d'une conférence de presse à Bagdad que son frère, le président Ali Khamenei, lui avait refusé à plusieurs reprises un passeport par crainte de la voir rejoindre son époux en Irak. Mme Badri a indiqué qu'elle avait quitté l'Iran, avec ses cinq enfants, par voie de terre, sans préciser la date à laquelle elle est arrivée à Bagdad.

■ *Pologne : expulsions*

VARSOVIE (AFP) — Deux diplomates américains de haut rang ont été frappés hier d'une mesure d'expulsion de Pologne, après avoir été interpellés au cours d'une manifestation de partisans de Solidarité le 1er mai à Nowa-Huta, le grand faubourg industriel de Cracovie, a-t-on indiqué à l'ambassade des États-Unis à Varsovie. Les deux diplomates, MM. William Harwood, premier secrétaire de l'ambassade, et David Hopper, consul à Cracovie, devront quitter la Pologne dans un délai d'une semaine, selon la décision d'expulsion communiquée au chargé d'affaires américain à Varsovie, M. John R. Davis.

■ *Pérou: attentat*

LIMA (AFP) — Le nouveau chef de la police judiciaire péruvienne, le général Mario Munoz Malaver, a confirmé jeudi que le président du Conseil national des élections, M. Domingo Garcia Rada, grièvement blessé mercredi dernier dans un attentat, avait été attaqué par un commando du Sentier lumineux. Deux des assaillants ont été arrêtés, a-t-il affirmé. M. Garcia Rada, aux yeux des autorités, semble être la première victime d'une nouvelle tactique adoptée par le Sentier lumineux : l'attaque sélective — et, pour la première fois, revendiquée par téléphone auprès d'une agence de presse internationale — de responsables politiques.



La magie de Toronto avec les ESCAPADES de VIA Rail.

Vous avez besoin de vous changer les idées? Les ESCAPADES VIA Rail sont les mini-vacances qu'il vous faut!

Toronto serait peut-être la solution magique grâce à une ESCAPADE VIA Rail. Le train c'est la façon la plus relaxante, la plus agréable de voyager. Vous découvrirez le plaisir de prendre la clé des champs facilement et ce, à un prix abordable. Chaque ESCAPADE comprend le voyage en train aller et retour, en voiture-coach, l'hôtel de première classe et, si vous le désirez, des billets pour assister à certains événements spéciaux ou une visite guidée de la ville. Dites-nous combien de temps vous désirez partir et nous nous occupons de tout!

Dans le train VIA, vous relaxerez dans un siège confortable, profiterez de l'espace prévu pour les jambes et apprécierez la vue panoramique qu'offrent les fenêtres. Vous voyagerez dans un monde de confort et de détente. Découvrez la magie du train, elle vous fera faire les plus beaux voyages!

Réservez dès aujourd'hui votre ESCAPADE VIA Rail en communiquant avec votre agent de voyages ou avec VIA Rail, 24 heures par jour, au **871-1331.**

Les ESCAPADES VIA Rail, des moments de rêve offerts toute l'année!

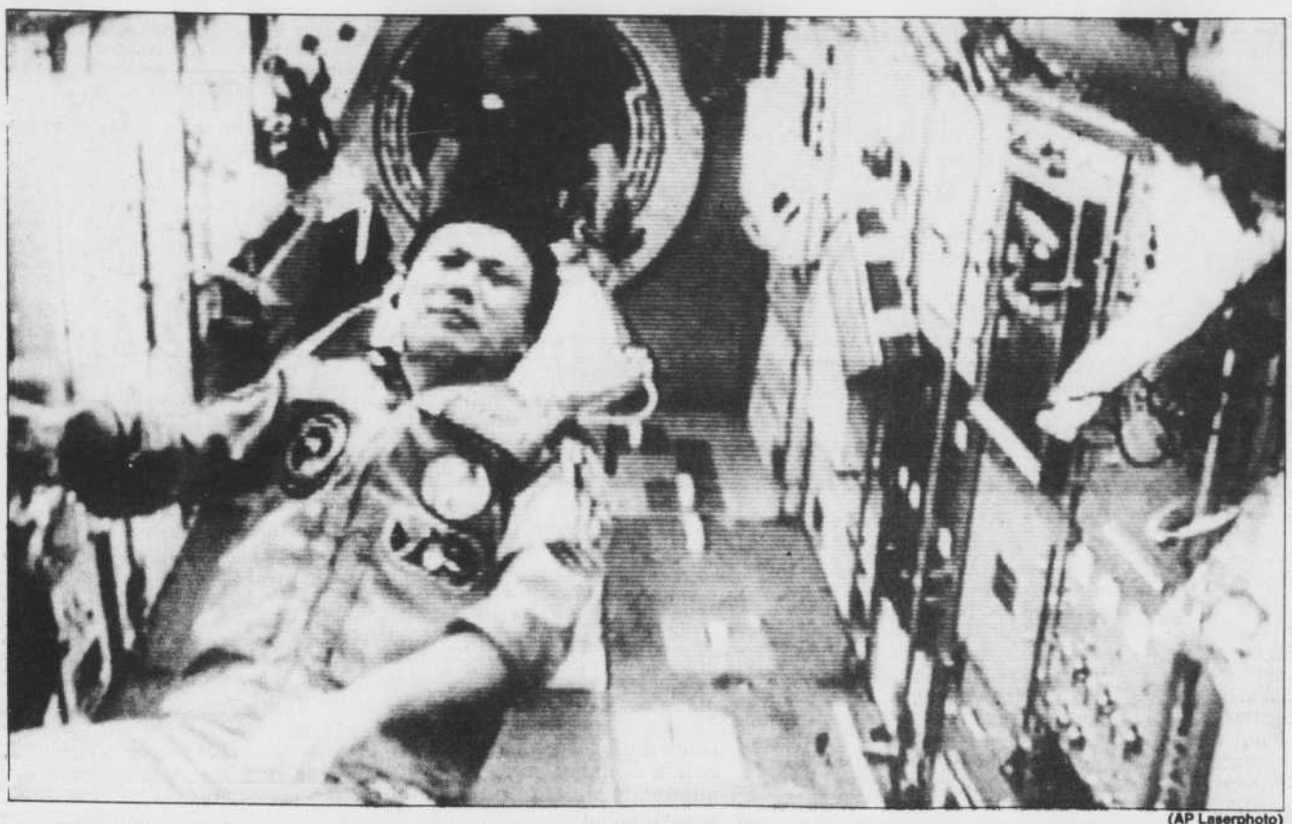
De Montréal à:	À partir de:
Toronto	110$
Ottawa	54$
Chutes du Niagara	112$

Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent variés selon l'hôtel, les activités choisies et la date de départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez faire grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

VIA

Venez vivre la magie des voyages en train.

Détenteur d'un permis du Québec



(AP Laserphoto)

Le professeur Taylor Wang, physicien, a pu tenter d'importantes expériences après deux jours d'un patient travail dans le Spacelab.

Le Pr Wang exulte, mais les rats s'avèrent de plus en plus gênants

HOUSTON (Texas) (AFP, Reuter) — Le professeur Taylor Wang, le physicien astronaute originaire de Shanghai, est au septième ciel: depuis neuf ans, il attendait de pouvoir tester dans l'apesanteur de l'espace un appareil dont il est le co-inventeur. Jeudi, enfin, il y est parvenu, après deux jours d'efforts et d'angoisse.

«Ça marche, ça marche», a-t-il hurlé à l'adresse du Centre de Contrôle de Houston, qui suit la progression de la navette spatiale Challenger depuis qu'il est embarqué en compagnie de six autres astronautes et d'une ménagerie composée de 2 singes et de 24 rats.

«Vous n'avez jamais vu un visage aussi débordant de joie» que celui de Wang quand il a enfin réussi réparer la panne de son gadget» (le Drop Dynamics Module), a commenté aussitôt un camarade du savant d'origine chinoise.

Le Dr Wang, que la NASA s'est empressée de féliciter, venait de réparer le système d'alimentation d'un appareil qui utilise des ondes sonores pour étudier les effets de l'apesanteur sur des gouttes de liquide. Les résultats de cette expérience pourraient conduire des applications dans la métallurgie et l'industrie chimique, et une meilleure compréhension de divers phénomènes atmosphériques, parmi lesquels la pluie.

Parmi les directeurs de vol chargés de contrôler la mission entamée par la navette Challenger, on lappelle simplement «le dépanneur».

Surnom adapté comme un gant à lastronaute-scientifique Taylor Wang, qui a travaillé de longues heures sauver ce que les experts considèrent comme l'une des expériences les plus importantes jamais tentées à bord de la navette.

Le laboratoire spatial, module scientifique en forme de baril, fixé dans la soute de Challenger, est le cadre de quinze expériences scientifiques préparées pour cette mission.

Le travail de réparation minutieux achevé tard dans la soirée de jeudi est l'une des rares opérations réussies au cours d'une mission accablée d'ennuis mécaniques qui n'ont épargné ni les télescopes ni les toilettes.

Wang, 44 ans, premier voyageur de l'espace d'origine chinoise, a consacré dix ans de sa vie à cette expérience - sur le mouvement des fluides en apesanteur - avant d'avoir l'occasion de la mettre en oeuvre sur orbite lundi dernier.

Physicien, Wang avait la conviction qu'il était possible de créer en apesanteur des substances ultra-pures en recourant aux ondes sonores plutôt qu'à des conteneurs solides. Sur terre, les conteneurs provoquent souvent des contaminations dans la production de produits chimiques et de métaux chauffés à blanc.

En cas de succès, pensait Wang, son expérience favoriserait l'avènement d'un monde futuriste rempli d'usines en orbite. Mais au deuxième jour de la mission, Wang mit en marche le dispositif électrique destiné à l'expérience, et rien ne se produisit.

«Contrôle de mission, nous avons un problème», fit-il savoir d'une voix ou ne perçait pas la moindre émotion. Suivirent deux jours et demi d'efforts quasi-continus pour déterminer la cause de la défaillance. Durant tout ce temps, Wang décomposa, recomposa et démonta encore les éléments de l'expérience.

Lorsque les téléspectateurs branchaient leur poste pour suivre la mission en direct, ils voyaient souvent une paire de jambes allant d'un compartiment à un autre. Wang était au travail.

Enfin, il cerna la cause du problème, un court-circuit sur un petit fil électrique. Après y avoir remédié, Wang parvint à entamer l'expérience, faisant la preuve qu'il est possible de se livrer à un travail de réparation complexe dans le réduit sans pesanteur du Spacelab.

Grâce au succès du Dr Wang, 12 des 15 expériences scientifiques qui devaient être entreprises dans ce Spacelab se déroulent maintenant de façon satisfaisante. Les trois expériences restantes ont été supprimées.

En revanche, les cages qui abritent la ménagerie volante du Spacelab ne donnent décidemment pas satisfaction. Leur mauvaise étanchéité, à l'origine de la nuée de particules de nourriture et d'excréments de rats qui avait envahi le Spacelab en début de semaine, a été constatée une fois, au grand dam du commandant de bord Robert Overmyer, qui a fini par se fâcher.

Malgré les réparations de fortune tentées mercredi, les «fuites» d'excréments continuent, et leur odeur pestilentielle a gagné maintenant le cockpit de Challenger. «Croyez-moi, ce n'est pas drôle», a dit Overmyer.

Les animaux bord du Challenger sont là précisément pour tester des cages qui, à l'évidence, devront être modifiées avant qu'une autre ménagerie puisse être envoyée dans l'espace. D'autant que, l'an prochain, la NASA envisage de doubler la mise en expédiant sur orbite quatre singes et 48 rats.

En attendant, trois des sept astronautes bord ont passé la journée de jeudi faire le ménage, vêtus comme des chirurgiens : masques, survêtements et gants de latex - pour se protéger du danger de contamination.

Leur retour sur terre est prévu pour lundi la base Edwards de l'armée de l'air américaine en Californie.

L'évacuation du camp de réfugiés d'Ibnet soulève une crise entre l'Éthiopie et les organisations humanitaires

PARIS (AFP) — L'exode, dans des conditions controversées, de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés de la faim du camp d'Ibnet dans la province de Gondar, au nord-est d'Addis-Abeba, a ouvert une crise sans précédent entre le régime éthiopien et les principales organisations humanitaires internationales.

Rompant avec sa discrétion habituelle, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a confirmé jeudi soir l'évacuation, à la fin de la semaine dernière, de près de 57,000 réfugiés du camp d'Ibnet, à l'exception de deux à trois milliers de vieillards et de malades pris en charge par les organisations étrangères travaillant sur place, « World Vision » (États-Unis) et « Concern » (Irlande).

L'ONU a qualifié pour sa part de « totalement inacceptables » les conditions de cette évacuation révélées le 1er mai par le quotidien américain *Washington Post*. Le coordonnateur des aides de l'ONU en Éthiopie, M. Kurt Jansson, s'est rendu sur place jeudi en compagnie notamment de responsables éthiopiens de la Commission de secours et de réhabilitation (RRC). Il devait rencontrer hier le chef d'État éthiopien M. Mengistu Hailé Mariam,

Selon le *Washington Post*, qui citait des sources humanitaires occidentales, les réfugiés de la faim ont été forcés de quitter le camp pour regagner leurs villages d'origine, alors que leur état de faiblesse risque de faire une hécatombe dans leurs rangs.

Ces révélations, qui s'accompagnaient de la description de la destruction par le feu des installations du camp, avaient immédiatement suscité les plus vives critiques de la part des autorités américaines qui avaient qualifié cet acte de « barbare, brutal et inexcusable ».

Le porte-parole du département d'État avait même indiqué que les États-Unis, le plus gros fournisseur d'aide d'urgence à l'Éthiopie, allaient saisir de cette affaire à la fois les Nations unies et l'ensemble des pays contribuant à la lutte contre la famine.

La France a exprimé hier sa préoccupation et s'inquiète auprès des autorités éthiopiennes du sort des 50,000 personnes recensées dans le camp d'Ibnet.

Les autorités éthiopiennes ont démenti avoir utilisé la force pour évacuer le camp mais elles ont confirmé le départ de plusieurs milliers de réfugiés d'Ibnet.

De leur côté, les organisations humanitaires internationales et non gouvernementales sont profondément affectées par cette affaire qui risque de compromettre l'énorme élan de solidarité internationale qu'a suscité depuis plus de six mois la situation tragique de millions d'Éthiopiens dans ce pays frappé par la sécheresse et déchiré par la guerre dans les régions les plus touchées du nord.

Les critiques n'avaient pas manqué jusqu'à présent, notamment en ce qui concerne la politique de transferts des populations du nord vers le sud, mais elle n'avaient pas encore atteint une telle ampleur.

Un porte-parole de l'ONU n'a pas contesté la nécessité de réduire la population des camps souvent pléthorique alors que les vivres n'arrivent pas à nourrir tout le monde et que les épidémies menacent. Il s'est toutefois élevé contre « la manière » dont les réfugiés ont été expulsés.

Il a aussi indiqué que les Nations unies avaient reçu des assurances éthiopiennes selon lesquelles cette affaire « n'est pas conforme » à la politique gouvernementale et a évoqué une décision prise au niveau local, un responsable éthiopien du camp ayant déjà été arrêté.

Les informations du *Washington Post* imputaient la décision d'évacuation à une initiative de membres du Parti éthiopien du travail (PTE, marxiste-léniniste) qui s'occupent tout particulièrement de la réinstallation des personnes déplacées avec l'aide logistique aérienne des Soviétiques.

À l'origine, l'ambitieux programme de transfert de populations devait toucher plusieurs millions de personnes mais, apprend-on de sources diplomatiques informées, celui-ci ne concernerait plus qu'un peu moins d'un million de personnes.

En l'occurrence, les Éthiopiens ont fait valoir qu'à Ibnet, ils n'ont pas cherché à déplacer des populations mais justement à les renvoyer chez elles.

Charivari à la Chambre des Communes

LONDRES (AP) — La Chambre des Communes a été le théâtre vendredi d'un charivari comme elle n'en avait pas connu depuis des années. Des députés, opposés à un projet de loi interdisant les recherches médicales sur des foetus humains, ont pris d'assaut la tribune et ont cassé le fauteil à dais du vice-président de la législature.

Quatre députés ont pris à partie le vice-président de la Chambre, M. Harold Walker, qui venait de suspendre le débat sur ce projet de loi très controversé.

Bravant protocole et tradition, traversant en courant la Chambre, les quatre députés ont encerclé le vice-président. L'un d'entre eux, M. Dafydd Wigley, membre du petit parti gallois Plaid Cymru a interpelé M. Walker, agitant son index sous son nez et hurlant "C'est une honte". Puis, abattant son bras sur le splendide fauteuil en forme de trône du vice-president, il en a cassé le bras.

M. Wigley, dont deux fils sont morts à la suite de malformations congénitales et qui est donc très impliqué dans le débat en cours, a introduit avec ses amis politiques une motion de non-confiance à l'égard de M. Walker, une procédure employée très rarement à la Chambre. Cette motion, qui souligne que M. Walker n'a pas octroyé tout le temps nécessaire au débat, devrait être votée la semaine prochaine.

Le calme revenu, les députés ont rejeté par 157 voix contre 82 un amendement qui aurait limité les pouvoirs des tribunaux vis-à-vis des médecins accusés d'avoir procédé à des expériences sur des embryons humains. Les opposants au texte ont préparé une longue liste d'amendements destinés à empêcher le projet d'être voté avant la fin de la session en été.

Le gouvernement n'est pas favorable au projet et il est probable qu'il fera tout pour le courcircuiter en jouant sur le temps notamment. Le «père» du projet de loi, le député ultra-conservateur Enoch Powell, du parti unioniste d'Ulster, admet que son texte a très peu de chance d'être adopté.

Encans EMPIRE
ENCANTEURS ET MARCHANDS D'ARTICLES RARES
5500 Paré, Montréal. H4P 2M1 737-6586 737-5343

VENTE AUX ENCHÈRES
Plusieurs successions, consignateurs et/ou notre propre compte

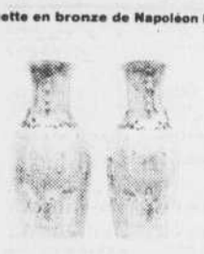
VISITE: Vendredi 3 mai, 10 h - 21 h
Samedi 4 mai, 10 h - 17 h
Dimanche 5 mai, 10 h - 17 h

ENCAN: Lundi 6 mai 7 h
Mardi 7 mai 7 h
Mercredi 8 mai 7 h
Jeudi 9 mai 7 h


Statuette en bronze de Napoléon I


Horloge et garniture XIX siècle


Commode d'après Reisner


Vases chinois Médaillon rose


Fauteuil style Louis XVI


Chiparus «Adieu» bronze et ivoire


Urnes en porcelaine Cobalte

Comprenant:

MEUBLES: Mobilier de salle à manger 11 mcx en bois de fruiter marquette, table de salle à manger Louis XV orné en bronze doré et 6 chaises, bureau bibliothèque style Chippendale, ensembles de chaises de salle à manger 8, 10 et 12 mcx., plusieurs commodes, coiffeuses, consoles, curios, etc. de style Louis XV et Louis XVI: bureaux-plats et bureau en acajou et en palissandre, meubles marquettés, en style de Boulle. Grande sélection de lustre et plafonniers.

ART ET BRONZES CANADIEN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN: M. A. FORTIN, H. GOODWIN, A. BARCLAY, A. JONES, E.H. RIGG, A. AUSTIN, A. PELLAN, S.M. COSGROVE, L. AYOTTE, A. NOEH, JEAN CHARLES CAZIN, C.S. HAGARTY, W. RUHMAN, A. ROUSSEAU, THOS GARSIDE, F. IACURTO. MARIE CLAIRE, W. SHOWELL, D.H. CHIPARUS, GERADGO, G. RIVIÈRE, P.J. MENE, MORIZE, RODIN.

HORLOGES ET MONTRES: Superbe horloge et garniture 3 mcx de DELAFONTAINE (Paris), en marbre et en bronze, pendules contoise style Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, horloges et garnitures en bronze, montre de poche en or.

ORIENTALIA: Mobilier de salle à manger ancien 7 mcx en bois de rosier ciselé au motif de dragon, consoles, tables, piédestals, etc. Meubles marquettés en nacre, armoires et paravents laqués et encrustés. Paire de vases en porcelaine Médaillon rose 36" de haut, vase d'Imari 42", grand choix de porcelaines, collection énorme de netsukes et ciselures en jade serpentine et en néphrite, superbe lampe ancienne en bronze et abat-jour ornée en émail champlevé.

Notre plus grande sélection de tapis d'orient anciens: KERMAN, ISFAHAN, KASHAN, SAROUK, TABRIZE, KASVIN KASAKH, HERIZE, MAHAL, HAMADAN, TAPIS DE TRIBU, ETC.

VERRE ARTISANAL / PORCELAINE: Vases de Gallé et de Daum Nancy, paire de vases en porcelaine cobalte garni en bronze doré 42" de hauteur, cristal européen, services à dîner de Royal Worcester, Tchechoslovaquie, etc.

COLLECTION DE CISELURES INUITES. Bijoux de succession, diamants, perles de culture, collier en jade, en quartz rose, en oeil de tigre, bijoux avec rubis, émeraudes, etc., montres, bracelets. OBJETS RUSSE EN ARGENT EMAILLÉ. COLLECTION D'ARGENT MASSIF ET ARGENTERIE.

CET ENCAN SERA NOTRE MEILLEUR ENCAN DE L'ANNÉE
PLUS DE 1200 ITEMS RARES ET TRÈS SPÉCIAL
NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE

Une prime de 10% sera payable sur le prix d'achat sur tous les articles achetés dans notre vente aux enchères.


Verre artisanal Gallé, Daum Nancy


Bronze d'après Rodin


A. Sherriff Scott - Huile sur toile


A. Austen - Huile sur panneau

Tapis pittoresque Kerman


Huile, A. Barclay, XIX siècle


Bronze d'après Bonheur

Thomas Garside, pastels

INDUSTRIES EMPIRE INC. 5500, RUE PARÉ (ouest de Décarie)
SALLE D'ENCAN 737-6586 737-5343

VENEZ ASSISTER AU PLUS IMPORTANT EXPOSITION-VENTE DU CANADA
MONEX
les 3, 4 et 5 mai 1985

Des marchands du monde entier seront sur place pour acheter, vendre et échanger
75 kiosques de pièces, timbres, billets, médailles, pièces de collection.
Les postes canadiennes seront au nombre des participants.

Des milliers et de milliers de pièces et timbres rares y seront exposés.

Venez acheter, vendre et échanger et traitez avec plusieurs des plus importants marchands d'Amérique du Nord.

Procurez-vous enfin cette pièces rare que vous cherchiez depuis si longtemps, elle peut être là qui vous attend.

VENEZ PARTICIPER À TROIS ENCANS EXCEPTIONNELS au cours desquels seront vendus des pièces rares du Canada et des États-Unis, des pièces d'or, des pièces d'argent, des pièces étrangères, des timbres et plus encore.

Venez voir l'une des pièces les plus rares et les plus coûteuses du monde.
LE DOLLAR D'ARGENT CANADIEN DE 1911
qui sera exposé durant Monex.

ESTIMATION GRATUITE
Venez voir ce que valent vos timbres et vos pièces.

Vous pouvez être en possession d'une fortune et n'en être pas conscient!

Endroit: 5500, rue Paré
Montréal, Québec 737-6586
Heures d'ouverture:
vendredi 3 mai de 10 à 21 h
samedi 4 mai de 10 à 17 h
dimanche 5 mai de 10 à 17 h

ADMISSION $2.00 — PRIX DE PRÉSENCE

WEEK-END

SAMEDI

Salon et vente de poupées de 10 h à 16 h à l'église presbytérienne Briardwood (boulevard Beaconsfield près du chemin Saint-Charles). Entrée libre. Poupées antiques et de reproduction, vêtements, souliers et approvisionnement de livres. 697-1609 ou 653-8170.

■

Afin de souligner le 75e anniversaire du Patro Le Prévost et l'année internationale de la Jeunesse, le conseil d'administration du Patro invite tous les amis et bienfaiteurs du Patro à une soirée-gala, ce samedi. 255-1066 ou 523-8666.

■

L'exposition saisonnière d'Ébénisterie-Québec a lieu de 14 h à 17 h au 28, boulevard Saint-Joseph à Mercier. 691-7968.

■

À l'occasion de la fête des Mères, les artisans de Longueuil vous invitent à leur salon qui a lieu ces 4 et 5 mai à la polyvalente Jacques-Rousseau, 444, rue de Gentilly est à Longueuil. 679-4386.

■

Afin de permettre aux parents de jeunes de 12 à 18 ans de l'île Bizard, Pierrefonds, Roxboro et Sainte-Geneviève de se rencontrer, le Club des parents d'adolescents organise une journée des parents qui aura lieu de 9 h 30 à 15 h, à la salle communautaire du CLSC de Pierrefonds (15708, boulevard Pierrefonds). 685-CLSC (2572).

■

La Société de biologie de Montréal présente le débat « Les médecines douces : beaucoup à prendre, beaucoup à laisser », à l'Université de Montréal, pavillon 3200 Jean-Brillant, salle K-0215, avec Claude Lafontaine. 277-9864.

■

Le Service des soins psychiatriques aux adolescents a organisé, dans le cadre de l'année internationale de la Jeunesse, un spectacle dans le but de recueuillir des fonds. Des troupes de danseurs et de chanteurs, de réputation nationale et internationale, provenant de nombreuses communautés ethniques, participeront à cet événement. Cette soirée aura lieu à 19 h, à l'auditorium du « Westmount High School » (4350, rue Sainte-Catherine ouest). 842-1231.

DIMANCHE

La grande marche vers Jérusalem a lieu ce dimanche. C'est une initiative des Services communautaires juifs de Montréal. 735-3541.

■

C'est ce dimanche qu'a lieu la course du Parc olympique. Les épreuves commenceront dès 9 h 30 avec le 15-km puis suivront à 11 h 15 le 10-km, à midi 30 le 5-km et à 13 h 15 le 1.6-km pour les enfants de 12 ans et moins. 527-1256.

■

Tous les dimanches, de 9 h à 17 h, beau temps, mauvais temps, à compter d'aujourd'hui, au ciné-parc de Bromont, sortie 78 de l'autoroute de l'Estrie, le marché aux puces est ouvert. 243-0112.

■

Le Comité-Logement de Rosemont, en collaboration avec le collectif d'animation urbaine « L'autre Montréal », vous propose de découvrir « l'autre visage de Montréal ». Le circuit, d'une durée approximative de quatre heures, s'effectue en autobus. Rendez-vous à 13 h. On peut s'inscrire en téléphonant au 727-6133.

■

Le Dr Roger Foisy, n.d., directeur du Centre d'épanouissement intégral, donnera sa conférence mensuelle intitulée : « Au-delà de la pensée positive », à 14 h à l'hôtel Reine-Élizabeth. 388-1402.

■

Journée de fraternité pour tous, ce dimanche de 9 h à 17 h, avec le père Gérard Turcotte et une équipe, à la chapelle de la Réparation (3650, rue de la Rousselière) à Pointe-aux-Trembles. Il y aura aussi bénédiction des voitures à 15 h. 642-5391.

■

Le Y des femmes organise un encan d'oeuvres de femmes artistes dont la réputation n'est plus à faire. Rendez-vous à 19 h avec le commissaire-priseur, M. François Beaulieu, au 1355, boulevard Dorchester ouest (angle Crescent). 871-9922.

■

Première journée de la grande neuvaine à Notre-Dame de Fatima, à 19 h 15 à l'église Saint-Albert-le-Grand, à l'angle des rues Mont-Royal et d'Orléans. Il y aura chapelet, chant, confession, messe et prédication avec le père François, trinitaire. On y priera pour « tous les souffrants de nos familles ». 259-6542.

■

La Maison des parents fête les mères de 13 h 30 à 16 h au 1659, rue Saint-Hubert. Il y aura des surprises, des gâteries, une garderie sur place et une invitée, Cécile Gédéon-Kandalast, qui parlera de la situation de la mère dans les pays du Moyen-Orient. 598-5455.

■

Un stage de massage *shiatsu* a lieu ce dimanche et le dimanche 12 mai de 10 h à 17 h au YMCA Hochelaga-Maisonneuve, 4567, rue Hochelaga. 255-4651.

■

De 14 h à 22 h, au cégep de Rosemont (6400, 6e avenue), se tiendra le congrès régional du mouvement Couple et famille sur le thème : « Ma famille, je lui donne vie. » 931-2801.

■

À 20 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester, dans le cadre des « Concerts pour le temps pascal », on pourra entendre les Petits Chanteurs du mont Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, avec la participation de l'organiste Hélène Panneton. 866-1661.

■

Jusqu'au 26 juillet prochain se tient l'exposition « Le vieux canal de Beauharnois (1842-1907) — sa vie illustrée », à l'hôtel de ville, rue Nicholson à Valleyfield.

■

La Société des concerts sympathiques présente un concert Bach-Haendel au Musée d'art de Saint-Laurent, à 14 h. 747-7367.

■

Randonnées en plein air vous invite à goûter aux plaisirs d'une randonnée en montagne en participant à sa sortie, ce dimanche au mont Chauve dans le parc du mont Orford. 521-6619.

■

L'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées de l'île Jésus rappelle que la déficience, c'est une perte, une malformation ou une anomalie d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique, physiologique ou anatomique. Si ces problèmes vous touchent, il faut communiquer avec l'association au 668-2354.

Le droit à un salaire égal

OTTAWA (PC) — La question n'est plus de savoir si les femmes obtiendront un salaire égal pour un travail égal mais plutôt de savoir quand elles l'obtiendront. Ce sont les propos qui ressortent d'une conférence qu'a donné jeudi le président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Gordon Fairweather.

Interrogé sur les coûts de cette mesure anti-discriminatoire — qui sont estimés en Ontario à près de $3 milliards — M. Fairweather a répondu par la question suivante: «Les critiques qui ont peur d'assumer ces coûts réagiraient-ils de la même façon s'il s'agissait de noirs ou de juifs?»

«Quand le principe de salaire égal pour un travail travail sera-t-il reconnu comme étant aussi normal que la sécurité au travail ou la loi relative au travail des enfants?», a ajouté le commissaire en chef.

Egalement invitée à la conférence, l'avocate Mary Cornish a déclaré que le non-respect de ce principe peut être contesté en vertu de trois articles de la Chartre canadienne des droits et libertés: l'article 15,qui interdit toute discrimination envers les individus, l'article 28, qui garantit l'égalité entre les hommes et les femmes, et l'article 7, qui garantit à tous et toutes le droit à la vie, la liberté et à la sécurité.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

OUTREMONT, t.v., radio, phono combinés, tapis tangerine assortie, lits jumeaux, cuisinière, tentures, argenterie. 274-3204. 06-05-85

Mobilier de chambre ART DECO en excellente condition, 1 000$. 728-0025. 06-05-85

OUTREMONT contenue d'ameublement de maison victorienne incluant piano à queue Heinztman, mobilier de salon victorien, curio, console-miroir, 2 lits 4 poteaux, lampes, miroir, objets d'époque. 5280 Durocher 277-5117 9h à 18h. 08-05-85

MOBILIER CHAMBRE, provincial français, cerisier massif, marque "Bates", 1 commode 9 tiroirs, 1 5 tiroirs, vitres protectrices, lit double, miroir 47 X 33 po. excellent état. Soir 669-0723. 06-05-85

■ Antiquités

TABLE RÉFECTOIRE 8 TIROIRS: piétement gainé avec entretoise en H. Le plateau: larges planches de pin jaune. 8 chaises modèle Arrow Back 18ème siècle. 473-7271. 06-05-85

ARMOIRE CANADIENNE, table 36 x 22, chaises, etc... 486-6585. 06-05-85

TRÈS JOLIE POUPÉE ANCIENNE, bébé de Marseille, 277-9124, 279-2543. 06-05-85

"COLLECTIONNEURS", unique buffet bas orné de plis de serviette, gongs periés, début 18ème siècle, d'un particulier, 14 900$. Écrire: Dossier 198, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc, H2Y 3S6 07-05-85

Achetons meubles, bijoux, lampes, cartes postales, objets décoratifs, etc. Allons à domicile. ALBERT ANTIQUITÉS, 3762 St-Laurent 845-6802. 23-05-85

■ App. à partager

CENTRE VILLE, 5½, femme mature, 360$/mois chacune tout compris, 281-1929 le soir. 06-05-85

Demande à partager appartement, secteur Outremont de préférence. — 737-0597 06-05-85

■ App./logements

OUTREMONT, coin McEACHRAN, 2 logements: très grand 6½ — très grand 5½, chauffés, frais peint, cuisinières, réfrigérateurs. Libres. 750-725. 272-5961. 13-05-85

PLATEAU MONT-ROYAL, 8½, sur 2 étages, cachet d'époque, rénové, ensoleillé, salle de lavage, 3 c.c., 2½ s.b., boiseries, mur briques, véranda, sous-sol, cour, 50 pas du métro, 1er juillet, 650$. Adultes et références 729-1215. 06-05-85

RUE LAVAL, spacieux 5½, rénové, aires ouvertes 1er juillet, métro Sherbrooke 625$, 632-4718. 06-05-85

Carré St-Louis, 3½ rénové, 400$. 5½ non rénové 450$. Répondeur laisser message: 849-0755. 06-05-84

OUTREMONT, Antonine Maillet, haut duplex, libre immédiatement, 3 c.c. garage, repeint à neuf, non chauffé, 750-$/mois 879-1847, soir 844-9218. 09-05-85

MÉTRO PLAMONDON, 3½ très grand, chauffé, tranquille, 1er juillet, 300-$/mois. 4640 Plamondon #10.

N.D.G., bas duplex, 5½, rénové, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, foyer, jardin, 600$/mois non chauffé. 482-3997. 21-05-85

OUTREMONT, haut triplex, entièrement rénové, 2 c.c., 2 s.b., chauffage électrique, semi équipé 800$, 273-3149. 04-05-85

PARIS, St-Germain des Prés, rue Dupré-aux-Clercs, studio meublé à louer, 1er juillet. — 737-9293.

PARIS, appartement 2 c.c., salon, salle à dîner, cuisine, meublé, sous-louer juillet 85. Laisser message avant 19h: 521-0538.

SNOWDON — WESTMOUNT. Rue Golbert, près métro, 2 x 5½, refait à neuf, s/s fini, foyer, boiseries, stationnement, 625$. — 526-1467. 06-05-85

PANET, près métro Beaudry, 6½, 2è étage, 525$ non chauffé, (chauffage électrique). — 521-3414. 06-05-85

C.D.N., haut duplex, 6½, chauffé, près du métro Snowdon, cheminé, solarium, 650$/mois. 341-7295. 06-05-85

DECELLES, près U. de M., 4½, désire personne(s) responsable(s) pouvant fournir de bonnes références. 385$, juillet. — 737-9053. 06-05-85

C.D.N. haut duplex chauffé, à 2 min. U. de M., 4 c.c. Après 18h: 342-3801. 09-05-85

■ App./logements

C.D.N. Bleuridge Cressent, 5½, 4½, près des hôpitaux, U de M, autobus. 845-4591.

RIDGEWOOD, grand 7½, très éclairé, repeint à neuf, 2 s.b., 2 balcons 731-6187. 13-05-85

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Fabre, 5½ non chauffé, 390$. 271-6715, Laisser message avant dimanche 17h. 06-05-85

PRÈS CARRÉ ST-LOUIS, 6 pièces, rénové, bien éclairé, garde-robes, armoires chêne massif, entrée laveuse-sécheuse. 580$ chauffage électrique non inclus. Informations 845-7896.

METRO SHERBROOKE, 3½, entre-sol, neuf, cuisinière, réfrigérateur. Idéal pour personne seule. Références, 843-4961. 06-05-85

ÎLE PLATON, "Le Versaille", 4½, 950-$/mois. 687-7232. 06-05-85

C.D.N. Isabella, grand 6½, chauffé, eau chaude, ensoleillé, métro, juin ou juillet. Adultes préférés 650$. Soir: 739-6945. 06-05-85

N.D.G., Haut duplex, 6½, salon double, chauffé, 2 balcons, équipé, propre, libre, 660$. 482-5025 après 4h. 13-05-85

NOUVEAU BORDEAU, 3½, haut-triplex, chauffage électrique, 250$/mois. 337-5403. 06-05-85

AHUNTSIC, endroit exceptionnel, 6½, chauffé, éclairé, parc et rivière. Idéal couple ou personne seule, tranquille, 1er juillet, 600$/mois. Écrire: Dossier 199, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, QC H2Y 3S6. 06-05-85

AVENUE LAVAL, coin Carré St-Louis, 2½ (255$) et 3½ (275$), chauffés, équipés, r.d.c. 844-5961. 06-05-85

C.D.N., résidentiel, superbe bas duplex 8½ grandes pièces, cuisine équipée, garage, chauffé. Semaine 9h - 15h: 277-2776 Soir - fins semaine: 18h - 21h: 341-3362.

COURT TERME, meublés, location superbes apps. ou maisons à Montréal et à PARIS, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 288-4194. 03-06-85

Grand 3½, sous-location, juillet - novembre. Côte Ste-Catherine près métro, 350$ chauffé. - 733-0340 10h à 17h. 13-05-85

LONGUEUIL (VIEUX), grand 7 pièces, 3 c.c. foyer, lave-vaisselle, double armoire cèdre, patio, garage, accès cour, près CTCUM, 800$ — 679-8200. 06-05-85

OUTREMONT, 5940 Hutchison, 7½, entièrement rénové, chauffé, boiseries, cave, cour. Juillet 750$. Rendez-vous 277-6440. 06-05-85

OUTREMONT, face parc, bas duplex, avec sous-sol, 10 pièces, non chauffé, 1-490$/mois. — 272-9211. 06-05-85.

SNOWDON, haut duplex, 6½ rénové, ensoleillé, 650$/mois. Références après 18h, tél.: 486-3830. 13-05-85

OUTREMONT, 7½, haut triplex, libre immédiatement, 900$. Après 15h, 271-5310. 07-05-85

OUTREMONT, rue Laurier, très grands luxueux 6½-7½, peut-être occupés 25% bureaux 900$. 1 000$. 274-2078. 25-05-85

PARC LAFONTAINE, 3½, chauffé, eau chaude, personne seule, paisible, références. Pas d'animaux. 325$: — 525-6125. 06-05-85

ST-DENIS, près métro Jarry, 8 pièces, chauffé, eau chaude, lave-vaisselle fourni, garage, 750$/mois. Idéal bureau professionnel. — 331-2014 soir seulement. 06-05-85

AHUNTSIC, Parc St-Sulpice, 3½, près métro, CEGEP et Centre Claude Robillard. 8833 St-Hubert. — 384-4546. 09-05-85

C.D.N. face parc Kent, haut duplex détaché, 4½ + dinette, chauffé, eau chaude, tranquille, commodité 520$ /mois. 731-1339 06-05-85

ST-LAMBERT, 6½ rue Boissy, haut duplex, chauffé, résidentiel, stationnement, 600$/mois. 671-4277 — 672-6434. 06-05-85.

N.D.G., haut duplex 7½, ensoleillé, chauffé, eau chaude, garage, 770$ /mois. Libre 1er juillet. — 481-2662. 06-05-85

OUTREMONT, près U. de M., haut duplex, 7½, 750$ non chauffé. Libre 1er juillet. — 737-0512. 06-05-85

Longueuil, près métro, 4½, entrée laveuse, sécheuse, rénové, très propre. Livre 1er juin 350$/mois. France: 670-8833 — 671-5639. 06-05-85

MÉTRO LANGELIER, 3½, 5½, chauffage électrique, entrée laveuse, sécheuse, balcons, tranquille. Après 16h: 255-5660. 06-05-85

■ App./Logements

ST-HUBERT/CHERRIER, maison de style, 8½, 2 s.b., 770$ — 4½ demi sous-sol, 325$. Chauffé, 1er juillet. — 866-0033. 6-5-85

Parc Lafontaine, 2½, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude. Libre juillet, 265$. — 522-6801. 06-05-85

■ Automobiles

RENAULT 30 TS, 1979, automatique, 65 000 km, 3 000$, climatisation, bon état, 634-6454. 6-5-85

CHRYSLER NEWPORT 1979, 8 cylindres, automatique, équipée, listée 3 800$ demande 2 500$, vente rapide — 474-6688. 06-05-85

BMW 2002, 1973, couleur verte, 84 000 milles, intérieur cuir, très propre. bonne condition, 2 300$. — 658-5010. 06-05-85

MERCEDES 240D, 1981, très bonne condition. Pour informations appeler le 484-4511. 06-05-85

AUDI 5000 DIESEL 1979, superbe état 6 000$ — 463-0011 bureau, 454-6823 résidence. 06-05-85

RENAULT 5 GLT sport 1984, décapotable, seulement 16 000km, état neuf, système son, entièrement équipé, prix à discuter ou reprise de bail. Jour 288-2417, soir 483-6925.

■ Bureaux à louer

AHUNTSIC
400, 600 ou 1,200 p.c.
Édifice moderne.
Boul. Henri Bourassa O.
Stationnement intérieur et extérieur.
Chauffage et climatisation centraux.
Ascenseurs.
Service de secrétariat et traitement de textes.
334-9130

7-5-85

■ Bureaux à louer

IMMEUBLE DE 3 ÉTAGES rez-de-chaussée, environ 1200 p.c. angle Sherbrooke-Papineau, 6 pièces, 2 s.b., rénové, spacieux, ensoleillé, idéal pour professionnels. 523-6897 de 9½h à 15h lundi au jeudi. J.N.O.

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$ à 500$/mois, 274-2078. 17-5-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 6000 p², climatisé, etc. Tout inclus 274-2078. 17-05-85

DEUX BUREAUX, 185$ — 200$. De préférence, organismes socio-culturels. C. Lafrenière, 45 Jarry et, 389-4233. 6-5-85

BOUCHERVILLE, bureau à louer, 1 mois gratuit — 655-1383. 6-5-85

■ Chalets à louer

MAGOG, chalet-condo, impeccable, 3 c.c., foyer, tout équipé. Mois, saison, années ou à vendre 671-4256. 6-5-85

BORD DE L'EAU, St-Zénon, grand 6½, rustique, foyer, panoramique, 250$ par semaine. — 655-2019. 6-5-85

BORDURE LAC CHAUD près l'Annonciation, chalet 2 logements, foyers, plage, canot, pédalo... Pour juillet, semaine 679-1809 f.d.s. 819-275-1359. 6-5-85

5 milles de St-Sauveur, bord lac, tranquille, tout équipé, 4 c.c., 1½ s.b., baies vitrées côté lac, grande galerie, patio, saison. 274-7484. 06-05-85

■ Chalets à vendre

LAC BROME, bâtisse hiver/été sur le lac, terrain 50 x 135, semi-meublé, 55 000. Jour: 1-(819) 398-6440. Soir - fin semaine: (514) 549-4412. 13-5-85

■ Chambres & Pension

EN FACE DU PARC LAFONTAINE, rue Papineau, chambre toutes commodités, 200$/mois, 527-4213. 6-5-85

■ Commerces à vendre

BAR SALLE DE SPECTACLES, plateau Mont-Royal, St-Denis, 190 places, permis d'alcool et restauration. 844-7419. 06-05-85

■ Condominiums à louer

SHERBROOKE, condo, édifice centenaire restauré, 5½, cheminée, mezzanine, murs de brique, vue sur rivière, piscine extérieure. Semaine Montréal: 331-7508 tout temps Sherbrooke (819) 565-8505. 6-5-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT, « LE ROYAL YORK », luxueux appartement, immeuble victorien, 1 590 p.c., 7½ rénové, boiseries, 2 c.c., très grand salon, foyer naturel, solarium, s. à m. fermée, 120 000$. Vente privée 277-6278, laisser message. 06-05-85

C.D.N. grand 4½ (1,000 p.c.) 59 000$. Visite libre samedi, dimanche 13h à 16h, semaine sur rendez-vous. 735-5992. 6-5-85

■ Occasions d'affaires

■ Occasions d'affaires

Vallée de St-Sauveur

Investisseurs recherchés pour achat de chalets à être loués à la semaine et fin de semaine. Abri fiscal. Gérance professionnel pour location. Possibilité d'utiliser le chalet pour fin personnel.

Brochures explicatives disponibles.

Habitations St-Moritz
514- 227-4813

06-05-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3
Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
71 250$ à 75 360$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496

6-5-85

APP. DESIGN. Faut voir. 5850-54 Place Decelles, rue paisible et paysagée, grand 3½ et 4½, toilette spacieuse, cuisine fonctionnelle, près de U. de Montréal, hôpitaux, centre d'achats, métro, service de concierge, clientèle choisie, prix 35 000$ à 59 500$. Visite libre sur semaine de 16:30 à 19 hre, sam., dim. de 13 à 16 hre, informations: M. L'Anglais 725-2700 ou 737-2388. 6-5-85

PIED À TERRE, dans bâtisse historique, beau pour réception, 1 600 p.c., puits de lumière, sécurité, piscine. 935-7179. 7-5-85

VIEUX-MONTRÉAL, condo de 6 mois sur 2 étages, puits de lumière, s.b. luxueuse, salle de toilette et lavage, appareils ménagers neufs, air climatisé, garage intérieur, rangement. Prix coûtant cause départ. 866-2397 soir - fin de semaine. Jour: 328-2143. 6-5-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, vente privée, grand 5½, très ensoleillé. 77 000$ + 18 000$ hypothèque. Visite libre samedi 4, de midi à 18h et dimanche 5, midi à 16h. 1540 ave Bernard. 277-8307. 6-5-85

OUTREMONT, Bernard-Stuart, très beau 5½, 1er étage, pas d'agent, 271-1965. 13-5-85

OUTREMONT, copropriété, dernier étage triplex, rénové 1675 p.c., foyer, boiserie, utilisation exclusive du toit. G. Cadieux 382-8000, 525-1667. Trust Général, courtier. 6-5-85

FACE PARC LAFONTAINE, Cherrier, métro, 6 pièces, 2e étage, boiseries, excellent état. 57 000$. 525-6125. 6-5-85

ÉDOUARD-MONTPETIT, angle McKenna, il ne reste qu'un 7½, à 310 p.c. pour juillet prochain, 55 000$. Carole Besner 277-9789. 13-5-85

SEMI DÉTACHÉ 6½, rénové, chauffé électricité, coin Laurier-Des Érables 45 000$. — 526-6592. 6-5-85

Centre ville, bon placement, excellent potentiel, 6½, spacieuse, rénovée, 75 000$. — 845-4625. 06-05-85

OUTREMONT, 1485 Bernard, 2ème étage, très beau 5½, 273-5267. 6-5-85

■ Cours

COURS DE MATHÉMATIQUES
Rattrapage, recyclage.
Préparation aux examens.
Niveaux secondaire et collégial.
Professeur qualifié.
Pédagogue d'expérience.
Préparation spéciale aux examens de secondaire V
276-9632

6-5-85

■ Cours

MISE EN FORME par l'ANTIGYMNASTIQUE, méthode Bertherat; cours dès 6 mai, 739-5964. 6-5-85

■ Curriculum vitae

CURRICULUM VITAE, professionnel par conseillers spécialisés. — 725-1942. 13-5-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

Fauteuil roulant, parfait état, 4 pneus Michelin, plusieurs autres commodités. Louise 17h à 22h: 334-4966. 06-05-85

L'ATELIER ANNE VAN DE WEGHE vous offre les plus beaux rideaux en filet qui soient, prix compétitif, entièrement brodés main, choix de motifs. 738-73478, 271-1186. 06-05-85

■ Fermes à vendre

HAM-NORD, ferme 80 âcres, bordée par rivières, garage, forge, grange, maison 9 pièces, 229 Rang des Chutes. 60 000$. Montréal 381-4927 — 382-4795. 06-05-85

■ Gardiennes

Jeune femme pour prendre soin de deux enfants (3 - 2 ans), 3 jrs/semaine. 486-5652 soir entre 7h - 8:30 h. 06-05-85

Gardienne d'enfants à domicile, semaine ou journée, 0 à 5 ans. — 277-5617. 06-05-87

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercia, J. Collins, courtier. 931-3184. 03-06-85

• Instruments de musique

PIANO À QUEUE Mehlin & Son, 1930, excellente condition. Caude départ. 845-1723. 06-05-85

■ Livres

LIVRES RARES 16e et 20e siècles, «canadiana», architecture, médecine, voyage, etc... 487-5870. 06-05-85

■ Logements demandés

Jeune couple 2 cadres, très sérieux, cherche logement meublé pour 5 semaines, du 16 juillet au 20 août, à Montréal ou banlieu immédiate. Soir: 1(819) 739-28-23. 06-05-85

PROFESSIONNEL, famille 3 adultes, cherche appartement ou maison à louer C.D.N. — Outremont (collège Brébeuf) à compter juillet ou août. Références disponibles 283-6832. 06-05-85

■ Maisons de campagne à louer

ESTRIE, superbe maison en pierre, pour l'été, tranquilité, ruisseau, 500-$/mois. (819) 846-2011 ou (514) 532-3771. 06-05-85

■ Maisons de campagne à vendre

ESTÉREL, bord de l'eau, 32 000 p.c., 10 pièces, 16 000$. 282-0468 — 1-228-4360. 06-05-85

LAC ORFORD, maison été, hivers, rénovée, meublée, 180 p. bord du lac, 69 000$. 514-297-2426. 06-05-85

ST-ZÉNON, maison rénovée, 53 acres de terre, grange, caveau, serre, grand jardin, rivière à truite dans un paysage superbe et endroit tranquille. 36 000$. 1-884-5594. 06-05-85

CANTONS DE L'EST, St-Joachim, 103 acres, terrain Vallonneux, ruisseau, maison 8 pièces, chauffé électricité, grange, garage 336-5690, 667-3475. 06-05-85

EAST HATLEY, ancienne rénovée, terrain magnifique, 3½ acres, jardin, vue superbe sur Mont Orford, bel atelier de travail nouvellement construit, endroit paisible et retiré 274-5081. 06-05-85

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 06-05-85

ST-BENOIT DU LAC, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysager, proximité de l'abbaye et de 5 centres de ski et du lac Memphrémagog. 59 000$. 819-472-6681, 819-843-0995. 06-05-85

L'ISLET, 12 arpents boisés, petite maison, rivière, verger, érablière. Abordable. — 845-1333 ou 287-9719. 6-5-85

■ Offres d'emplois

ATELIER DE PHOTOCOMPOSITION est à la recherche de correcteurs d'épreuves pour équipe de soir ayant de solides connaissances en langues et de bonnes notions de typographie. Salaire et bénéfices marginaux avantageux selon convention collective. 861-1480 demander Robert Perrault. 06-05-85

IMMOBILIER

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust COURTIER

OUTREMONT, cottage, 4 c.c., cuisine rénovée, 2 garages, Paule Jarry 738-1257, 731-6817.

CENTRE, maison de ville, prestigieuse, près du Ritz, rénovée, chauffage électrique, Lammy de Langavant 279-9164, 273-3463.

ST-HILAIRE: Propriété moderne et spacieuse — 15 pièces-hombreuses possibilités — très belle salle familiale. Grand terrain situé à flanc de montagne — près de tous les services. Pauline Belec, 467-3088, 467-1120

SAINT-LAMBERT: appartement condominium 2 chambres, impeccable, spacieux, garage intérieur pour moins de 75 000$. Ruth Zuliani 672-6450, 671-4363.

ST-LAMBERT: Bungalow 3 c.c., S. à manger, piscine ext. beau terrain, garage près du métro, autobus 110 000$. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929.

STE-MARTHE SUR LE LAC: Très grande maison const. 1974, idéal professionnel, 2 entrées séparées, piscine intérieur, 4 c. c. vue sur le lac 148 000$. Gérard Paquin, 871-8090, 671-7929.

VISITE LIBRE

BELOEIL: 271, rue Vincent Massey. Dimanche, le 5 mai 1985 14:00 à 16:00 heures. André J. Giard, 467-5962, 467-1120.

WESTMOUNT, maison de prestige rénovée, 13 pièces, 5 chambres, 3 cheminées, garage 2 voitures, entrée privée pour bureau ou suite pour invités. Exclusif. Jacqueline Brault 932-0566, 934-1818.

WESTMOUNT, élégant cottage détaché en pierres, vue dégagée sur parc, salon avec cheminée, salle à manger séparée, grande chambre principale avec salle de bain, garage 2 places. Exclusif. Jacqueline Brault. 932-0566, 934-1818.

06-05-85

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

ROYAL LEPAGE

OUTREMONT: 169 000$ à 298 000$. Choix de cottages, boiseries, garage, jardin. Près parc. D. Royer 277-1864, T. LaBossière 276-2176, 735-2681.

OUTREMONT: 190 000$. Cottage ancien de 3 étages, salon double, grande salle à manger. Foyer. Stella Mongeau, 342-2641, 342-9671.

OUTREMONT: 195 000$. Cottage 4 c.c., salle à manger séparée, bibliothèque, solarium chauffé. Michelle Roche 277-1250, 342-9671.

OUTREMONT: 235 000$. duplex 3/4 c.c., sous-sol. Idéal pour professionnel. Jardin magnifique. Michelle Roche, 277-1250, 342-9671.

OUTREMONT: Impressionnant cott. de 18 pièces, 6 ch. + 4. Peut accomoder groupe ou gr. fam. M. Coderre 735-2681, 731-4377.

ST-BRUNO: Split level, 4 chambres, salle familiale à l'étage, foyer, salle à manger, cabanon, paysager. M. Bigras, 653-1576.

ST-BRUNO: Cottage, 5 chambres à l'étage, foyer salon, grand terrain zoné agricole à l'arrière. M. Bigras, 653-1576.

6-5-85

■ Propriétés à vendre

St-Louis de Terrebonne ouest, calme verdure, confort, 47 900$, bungalow libre, 60 x 33, 4 chambres, Franklin, garage, bi-énergie, terrain paysager 15,000 p.c., appareils électrique. Comptant minime, possibilité de location avec option d'achat. — 727-4994. 06-05-85

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR

Pour renseignements,

communiquez avec

Louise Lacas

844-3361

J.N.O.

■ Propriétés à vendre

LANORAIE, maison rénovée, 1700 p.c. terrain 30 000 p.c. accès privé au fleuve 64 000$. 288-0763 après 18h. 1-887-2675 weekend. 06-05-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous, La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-05-85

■ Terrains à vendre

Appel d'offre, 110 acres boisés, CHERTSEY, mise à prix 19 420$. — 388-0982; 09-05-85

■ Ventes de garage

CÔTE ST-LUC, 6610 RUE NICE près Robinson, dimanche seulement, 10h. à 5h. Vetements, articles de maison. 06-05-85

■ Propriétés à vendre

TRUST GENERAL

"CONDO" près Place Dupuis, RDC, 5½, rénové, à voir! L. Valois: 733-6681.

"CONDO" 22 Sherbrooke est, splendide maison de ville, 6½ "rénové 81" luxueux! sauna. L. Valois: 733-6681

NDG, condo 4½, rénové avec bon goût, dernier étage, terrasse, 55 000$. Monique Proulx: 484-2744

OUTREMONT, choix de condos et de co-propriétés. L. Valois 733-6681

06-05-85

FABREVILLE
185,000$
Bord de l'eau, spacieux bungalow, foyer ouvert sur 2 pièces, garage double, terrain 20,950 p.c.
M.L.S. Madeleine Landry
CRT. 471-8722, 471-3597

06-05-85

■ Offres d'emplois

CONTRÔLEUR. Sous l'autorité du PDG le contrôleur assurera la gestion comptable des commerces de détails dans le secteur de l'alimentation. Ayant une douzaine d'employés sous sa responsabilité, le candidat doit démontrer un sens accru de l'organisation et du LEADERSHIP. Diplôme exigé C.A. — C.G.A. — R.I.A. ou expérience équivalente requise. Le salaire et fonction de compétence et l'expérience comprend une gamme complète d'avantages sociaux. Notre entreprise se situe à Montréal. Faire parvenir votre C.V. à: Service du recrutement, 4570 est, Jean Talon, # 102, St-Léonard, H1S 1K2. 06-05-85

LE LYCÉE CLAUDEL, établissement assurant la prparation des examens de France RECHERCHE, pour la prochaine années scolaire des enseignants(tes) si possible du Ministère Français de l'éducation pour les disciplines suivantes: Enseignement secondaire: Français — Mathématiques — Sciences — Physique — Histoire et géographie — Anglais — Musique — Sciences naturelles. Enseignement élémentaire: Instituteurs(trices) ainsi que du personnel d'encadrement de vie scolaire, surveillance et activités étudiantes, pour les deux niveaux. Date limite pour la réception des dossiers de candidatures: 13 MAI 1985. Le Lycée Claudel, 1635 Promenades Riverside, Ottawa, Ontario K1G 0e5. 06-05-85

Services aux clients. Recherche bibliographique. Bilingue. Écrire à Casier Postal 111, Succursale "B" Montréal, H3B 3J5. 06-05-85

■ Offres de services

DAME EXPÉRIMENTÉE ferait ménage à la journée, bonne références. Appeler 277-3511. 06-05-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, ?76-4909. J.N.O.

Ferait ménage: lavage murs, vitres, travaux généraux. 670-9774 après 15h30. 06-05-85

SOMMELIER-RESTAURATEUR spécialiste des vins, 30 années d'expérience, cherche position. Téléphoner soir: 748-6462. 06-05-85

FEMME ferait ménage dans maison privée. Références: 676-9960. 06-05-85

■ Offres de services

TRADUCTIONS vers l'anglais, révision de textes anglais. 527-6408. 06-05-85

MÉNAGE: lavage de murs, plafonds et vitres. Appelez: 526-8130. 06-05-85

AIDE MÉNAGÈRE fiable, demande travail, secteur Montréal ou environs. Appels sérieux seulement 353-6139. 06-05-85

TRAITEMENT DE TEXTES et graphiques: thèses, publications, documents, publicité, lettres personnalisées, C.V. etc... Anne Marie: 287-1082. 06-05-85

■ On demande

POUR AFFAIRE FAMILIALE MÉDICALE, concernant MARIE GEORGETTE LÉGER née à Montréal le 10 janvier 1939. Toutes personnes qui peuvent apporter des renseignements sont priées de communiquer avec Helen Ostrowski, C.P. 593, Brantford, Ontario, N3T 5N9. 06-05-85

Cherchons détails sur vie et départ de Mgr. Jos Charbonneau. C.P. 1762, Succ. Place d'Armes, H2Y 3L5. 06-05-85

■ Propriétés à louer

Bord du lac, doma

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-015814-843. Dossier P 416 MD. MONIQUE DION, p. demanderesse, -vs- TANATAN MARYLOU, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:30 heures au 4891 Vezina #41, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARYLOU TANATAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur de cassette Toshiba, 1 table tournante Toshiba, 1 amplificateur Toshiba, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-021438-843. Dossier P 419 MD. MONIQUE DION, p. demanderesse, -vs- BRIAND RICHARD, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 mai 1985 à 10:00 heures au 242 Bl. Des Prairies, Laval Des Rapides, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BRIAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique comprenant: 1 lecteur de cassette Fisher, 1 table tournante et amplificateur et récepteur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1067. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- COE YVES, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 2386, St-Charles, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES COE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Cadillac Eldorado, imm ACD 283 de couleur brun, 2 portes demi toit en vinyle noir. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/1136. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- DICKNER JOCELYN, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:30 heures au 5671 Brisset, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOCELYN DICKNER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Lemans imm BDC 544, 4 portes de couleur brun et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009278-848. Dossier P 74. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- DUPONT ANDRÉ, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 2675 Moquin, Brossard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ DUPONT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass, 1976, brune, imm BPD 078 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 24-04915. Dossier JPL. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- 124229 CANADA INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 1421 Bishop, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 124229 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 10 tables de bois carrées, 1 lot de rideaux beige, 20 chaises en cuirette brune, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044914-849. Dossier 7474/JL. JEAN LAGACÉ, p. demanderesse, -vs- BLOUIN LUCIE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 12:00 heures au 1827 Montée Monette, Vimont, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIE BLOUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur simili bois, 1 balayeuse Electrolux et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-003033-843. Dossier 24,568-2D/MD. LAITERIE CASAVANT INC., p. demanderesse, -vs- FRANÇOIS GAUTHIER, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 4060, 6E Rue, Chomeday, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à linge de marque Blackstron de couleur or et acc., 1 sécheuse Mc Clay de couleur or et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036186-844. Dossier 496 2. MONTRÉAL GÉNÉRATEURS INC., p. demanderesse, -vs- VERDUN EXCAVATION CANADA INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:30 heures au 5011 Irwin, Lasalle, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERDUN EXCAVATION CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine pour enlever les pneus sur les roues de marque Coats, 1 machine pour enlever les pneus de style manuelle, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041755-849. Dossier 3126810107. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- ASCENSEUR PROVINCIAL LTÉE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:30 heures au 7400 Verite, St-Laurent, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ASCENSEUR PROVINCIAL LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en forme de L, 1 table avec pattes pliantes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 430117671. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL. Le 16/05/85 à 10:00 heures, Au 60 de Bresoles, app. 403, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de cuisine, une bibliothèque, un divan velour, un fauteuil en cuir, un divan en cuir, un bureau vitre laiton, 1 TV couleur portative, un vidéo cassette, une lampe moderne, une peinture, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 429690096. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL. Le 16/05/85 à 10:00 heures, Au 60 de Bresoles, app. 403, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque, un divan velour, un fauteuil en cuir, un divan en cuir, un bureau vitre laiton, 1 TV portative, un vidéo cassette, une lampe moderne, une peinture, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 431233062. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL. Le 16/05/85 à 10:00 heures, Au 60 de Bresoles, app. 403, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de cuisine, une bibliothèque, un divan velour, un fauteuil en cuir, un divan en cuir, un bureau vitre laiton, 1 TV couleur portative, un vidéo cassette, une lampe moderne, une peinture, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434037052. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL. Le 16/05/85 à 10:00 heures, Au 60 de Bresoles, app. 403, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de cuisine, une bibliothèque, un divan velour, un fauteuil en cuir, un divan en cuir, un bureau vitre laiton, 1 TV portative, un vidéo cassette, une lampe moderne, une peinture, un vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008873-836. Dossier R NADEAU. P.R. BÉLANGER & ASSOCIÉS ET AL, p. demanderesse, -vs- PETRUCCI PIERRE ET AL, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 2336 Sherbrooke Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE PETRUCCI ET TRUST GENERAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau exécutif en mélamine couleur bois, 1 chaise président à roulettes en cuirette brune, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835462180. Dossier 028064. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- DANIEL CHARLEBOIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 5731 St-Michel, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL CHARLEBOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur de marque Nikko, 2 tables tournante Technics, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 131265805. Dossier 028206. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- WILLIAM DEMERCHANT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 3149, St-Antoine, Westmount, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM DEMERCHANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano bois vernis brun et acc., 1 téléviseur 26" et acc., 1 fauteuil de salon 2 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 430554014. Dossier 012155. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GÉRALD DESLAURIERS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:30 heures au 6001 Marseille, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD DESLAURIERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Fury 1975, brun 4 portes et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835394906. Dossier 028062. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- DANIEL CHARLEBOIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 5731 St-Michel, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL CHARLEBOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur de marque Nikko, 2 tables tournante Technics, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 436321701. Dossier 021347. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ANTOINE CASIMIR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 1840 Gray, St-Bruno, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTOINE CASIMIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Datsun Nissan 200 SX, 2 portes de couleur gris, 1 voiture Mercury Marquis 2 portes de couleur noir et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 434067841. Dossier 011773. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ANTOINE CASIMIR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 1840 Gray, St-Bruno, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTOINE CASIMIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Datsun Nissan 200 SX, 2 portes de couleur gris, 1 voiture Mercury Marquis 2 portes de couleur noir et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 817032064. Dossier 019941. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- JACQUES BENOIT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 9091, 9E Avenue #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BENOIT saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo meuble de marque Morse 8 track, 1 téléviseur noir et blanc portatif et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 438826765. Dossier 027742. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- CLAUDE ALLARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 11:00 heures au 1300, Guay, Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE ALLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am fm Pioneer et acc., 1 magnétoscope à cassette Pioneer, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 000-00-000000-000. VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- CANDIDO CARBONI & AL. Le 15/05/85 à 10:00 heures, au 3809, Sabrevois, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MARCHÉ BOYANO SUPER MARKET, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp ER-2532, 1 congélateur Savage & acc., 1 chambre froide et acc., équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 01/05/85.

QC, District de Montréal. No: 000-00-000000-000. VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- TRANSIT FASHIONS INC.. Le 14/05/85 à 10:00 heures, au 10791, Alfred, Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus les biens et effets de TRANSIT FASHIONS INC., consistant en: 1 machine à écrire Royal & acc., 1 photocopieuse Sharp SF-755 et acc., 1 classeur Commodore beige 4 tiroirs, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 01/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-013649-780. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC. -vs- BONG JOO KO. Le 16/05/85 à 10:00 heures, au 685, Victor Hugo, Brossard district de Montréal, seront vendus les biens et effets de BONG JOO KO, consistant en: 1 bibliothèque 2 morceaux, 1 set de salon 4 morceaux, 1 table à café, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 30/04/85.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-001188-85-5. LA CAPITALE CIE D'ASS. GÉNÉRALE -vs- MICHEL HÉBERT. Le 16/05/85 à 11:00 heures, Au 904, Monique, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault, 2 divans en tissu bleu, 1 T.V. couleur de marque Hitachi, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041676-84-7. HYDRO QUÉBEC -vs- ALEXANDRE GOLDWERD. Le 16/05/85 à 12:15 heures, Au 350 Prince Arthur ouest, suite 1103, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEXANDRE GOLDWERD, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Technics complet, 1 T.V. couleur Hitachi, 1 divan 2 sections, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034908-84-3. HYDRO QUÉBEC -vs- JACQUES PERREAULT. Le 16/05/85 à 11:00 heures, Au 657 Milot, St-Hubert district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES PERREAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque RCA, 1 laveuse-sécheuse de marque Whirlpool, 1 mobilier de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010572-841. Dossier P 75. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- COULOMBE DANIEL, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 mai 1985 à 10:00 heures au 2385 Bellerose #104, Longueuil, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL COULOMBE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Electrohome style meuble et acc., 1 télécouleur Granada 20" et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 835452402. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WALSH SHARON. Le 16/05/85 à 10:00 heures, Au 4030, Adam, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WALSH SHARON, saisis en cette cause, consistant en: une T.V. couleur Zenith, deux fauteuils en bois avec une chaise berçante, 3 étagères de bibliothèque en bois, un vaisselier en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 830164731. CAUSE(S) NO: . VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MARIO GAUTHIER, partie défenderesse. INTERVENTION: 8146. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MARIO GAUTHIER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Un véhicule Chevy Van, 1972, de couleur noire, imm. 6261.971 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 1er mai 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 115066534. CAUSE(S) NO: 422298483. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TRAN TRONG DUNG, partie défenderesse. INTERVENTION: 8174. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de TRAN TRONG DUNG, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Un véhicule de marque Dodge Van, couleur brun, immatriculée B5B 379 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le1er mai 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 136341402. CAUSE(S) NO: . VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MARGUERITE MONTPLAISIR, partie défenderesse. INTERVENTION: 8145. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MARGUERITE MONTPLAISIR, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Un véhicule de marque Arrow Camionnette, 1981, couleur turquoise immatriculée ALM 248 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le1er mai 1985.

Qc, District de Joliette. No: 705-02-0002120-829. C.D.N.T. -vs- LOUIS RHEAL TREMBLAY. Le 16/05/85 à 10:00 heures, au 543, Notre-Dame 104, Repentigny district de Joliette, seront vendus les biens et effets de LOUIS RHEAL TREMBLAY, consistant en: 1 bureau secrétaire brun, 6 tiroirs; 1 machine à écrire Smith Corono; 1 armoire à casiers multiples beige; équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 30/04/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-028252-802. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC. -vs- MICHEL HUOT. Le 14/05/85 à 14:00 heures, au 673, 15ième Rue, St-Antoine des Laurentides district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de MICHEL HUOT, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Scottsdale de couleur rose, plaqué Qué. F-555-461 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 30/04/85.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 430768984. Dossier 020472. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GERALD DESLAURIERS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10:30 heures au 6001 Marseille, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERALD DESLAURIERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Fury 1975, brun 4 portes et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835922636. Dossier 024203. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ZAKI AHMED SYED, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:00 heures au 1800 Bercy #312 D, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZAKI AHMED SYED, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Electron, 1 magnétoscopevidéo Panasonic VHS et acc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 131835023. Dossier 020063. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RENÉ BRASSEUR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 233 St-Augustin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ BRASSEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de salon 3 places velour rouge, 1 chaise de salon 1 place en rotin et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 435101015. Dossier 020065. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RENÉ BRASSEUR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 233 St-Augustin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ BRASSEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de salon 3 places velour rouge, 1 chaise de salon 1 place en rotin et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 434804016. Dossier 020064. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RENÉ BRASSEUR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11:00 heures au 233 St-Augustin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ BRASSEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de salon 3 places velour rouge, 1 chaise de salon 1 place en rotin et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 834994871. Dossier 024202. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ZAKI AHMED SYED, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:00 heures au 1800 Bercy #312 D, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZAKI AHMED SYED, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Electron, 1 magnétoscopevidéo Panasonic VHS et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830501195. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MALCOLM RICHARD. Le 16/05/85 à 11:30 heures au 2842 St-Joseph, Lachine seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MALCOLM RICHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 TV RCA avec support assorti, 1 système de son Lloyd's complet, 1 aspirateur Hoover, 1 TV Admiral, 1 ventilateur Monarch air, 1 laveuse Inglis, 1 AM-FM stéréo Prosonic avec écouteur, 1 perruche avec cage et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 818664405. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MONTESANO JIMMY. Le 16/05/85 à 14:00 heures au 188 rue Notre-Dame, Lachine seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONTESANO JIMMY saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Granada, 1 système de son Kenwood KR 1400, 1 vidéo cassette Granada avec acc., 1 table tournante avec acc., 1 bibliothèque 5 tablettes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008498-854. Dossier B-466-7226-1. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, p. requérante, — VS — LA CORPORATION GODIN LTÉE, AGENCE DE VÉHICULE PROF., p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 14 hres. Au: 4590, St-Denis, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA CORPORATION GODIIN LTÉE, AGENCE DE VÉHICULE PROFESSIONNEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Minolta avec bse sur roulettes et acc, 1 bureau bois et métal 5 tirroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 831344043. Dossier: 016359. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, — VS — DANIEL GALIPEAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 10 hres. Au: 8244, Sherbrooke Est #2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL GALIPEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Chevelle, 1975, beige, 2 portes 6 cylindres imm BFM 992, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 131262574. Dossier: 028205. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, — VS — WILLIAM DEMERCHANT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1985 à 11 hres. Au: 3149, St-Antoine, Westmount, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM DEMERCHANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano bois vernis brun et acc, 1 téléviseur 26" et acc, 1 fauteuil de salon 2 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 30 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 834994860. Dossier 024201. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ZAKI AHMED SYED, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1985 à 10:00 heures au 1800 Bercy #312 D, Montréal, dit district, seront vendus

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Jean-Louis Roy | *Rédactrice en chef:* Lise Bissonnette | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Christian Bellavance | *Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay | *Directeurs adjoints:* Denis Lord, Pierre Beaulieu | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

LES REMOUS ONTARIENS

LES ÉCRITS restent, hélas, et il faut bien ravaler sa superbe en même temps que ses propos éditoriaux (voir notre édition du 30 mars dernier) quand on a exercé sans permis la profession de prophète. Non, l'Ontario n'a pas été «sans surprise» en ce 2 mai que, en fort nombreuse compagnie, nous prédisions aussi sans problème pour la *big blue machine* conservatrice que M. Bill Davis avait si proprement léguée, avec le titre de premier ministre, à M. Frank Miller. La victoire du Parti conservateur ontarien, par quatre comtés seulement et à l'arraché, est une immense défaite pour une formation qui gouverne l'Ontario depuis 42 ans et qui peut craindre maintenant de perdre son pouvoir minoritaire d'ici quelques mois.

Les conservateurs ont déjà connu l'exercice minoritaire du pouvoir, sous la direction de Bill Davis, de 1975 à 1981. Mais les revers de jeudi sont beaucoup plus graves. Pour la première fois, l'opposition n'est pas scindée également entre le Nouveau parti démocratique et le Parti libéral, ce qui la neutralisait régulièrement. Le NPD est resté figé, et le PL ontarien a réussi un décollage qu'il n'espérait pas lui-même, pour talonner de si près les conservateurs que toute l'opération du 2 mai ressemble à une dernière étape, un transit nécessaire, vers le pouvoir. Déboussolé, sous la gouverne d'un Frank Miller dont le leadership a été l'un des grands problèmes de la campagne, le PC se retrouvera fort fragile devant l'Assemblée législative.

Comme dans tous les grands revirements électoraux, les raisons de la «défaite» conservatrice sont multiples, même si on est tenté d'en faire porter le poids au seul leader. M. Miller était relativement sympathique à son électorat en tout début de campagne, puisque les sondages lui donnaient 51% des voix. Son avance s'est détériorée d'elle-même rapidement, quand les stratèges auxquels il avait fait confiance ont péché par excès d'assurance: pas de véritable programme, pas de véritable confrontation avec ses adversaires, et une modification de son style personnel où l'électeur subodorait facilement la manipulation. Les pièges, imprévus dans ce plan trop simple, se sont multipliés, et ce parti, qui ne prend habituellement de décisions que mûries par de nombreux sondages, s'est retrouvé vulnérable. La colère anglicane autour du financement des écoles séparées, le déversement accidentel de PCB sur une autoroute ontarienne, la controverse autour de la promesse libérale de vente libre du vin et de la bière, les inquiétudes autour du contingentement canadien des importations d'automobiles japonaises, tout cela ne figurait pas au script de départ et les réponses conservatrices ont été évasives, hésitantes. Dans une répétition du scénario qui a mené John Turner à la défaite au niveau fédéral en septembre dernier, M. Miller s'est retrouvé prisonnier de la continuité qu'il avait assumée sans se donner le temps de gouverner, de présenter sa propre orientation politique. L'image a craqué, le vent a tourné et désormais, il tourne vite.

Mais le «changement», qui semble avoir littéralement électrifié la province la moins fantaisiste de la Confédération, est-il si profond qu'on le dit depuis jeudi? Il ne fait pas de doute que la dislocation de la machine bleue, la révélation de la possibilité d'exercer le pouvoir ontarien sous une autre couleur, le grand coup de balai qui s'annonce dans un système vieilli et arrogant comme ils le deviennent tous, ressemblent à une conversion. Mais il y a encore loin entre le renouvellement et le changement proprement dit. Ce n'est peut-être pas l'Ontario qui a bougé vraiment, mais bien les partis sur l'échiquier, et un éventuel pouvoir libéral ne devrait pas modifier sensiblement le style et le sens du gouvernement dans la province voisine.

En choisissant Frank Miller comme leader, le PC se situait assez à droite de son centre. Ces nuances sont souvent une question d'image plus que de politiques réelles, car le premier ministre ontarien a eu vite fait, en cours de campagne, de se rallier ponctuellement aux causes des personnes âgées, des régions éloignées, des locataires, des jeunes, sans sembler souffrir le martyre. Mais la conviction n'y était pas et son attachement authentique aux valeurs traditionnelles, moins politicien que celui de son prédécesseur, le situait idéologiquement plus loin de l'Ontario urbaine ou industrielle, où il a essuyé d'énormes pertes. Pour beaucoup de ses propres électeurs, le PC a soudain ressemblé à une sorte de Crédit social un peu passéiste, et le Parti libéral s'est avec intelligence précipité dans le créneau ouvert au centre. Un créneau d'autant plus intéressant que le NPD préférait faire avec zèle du surplace dans son propre couloir idéologique. Avec leur jeune leader, David Peterson, de la race des politiciens aimables et flexibles actuellement à la mode, les libéraux peuvent jouer aux vrais successeurs de Bill Davis, avec un peu plus d'élégance dans le pragmatisme. C'est cet espace qu'ils essaieront maintenant de consolider et d'élargir. S'ils réussissent, l'Ontario changera de couleur sans douleur, et dans la continuité. Il n'y a surtout pas de révolution dans l'air.

L'un des perdants de cette affaire, malgré les apparences de légers gains, est le NPD, qui se retrouve aujourd'hui dans les affres de la «balance du pouvoir», une responsabilité qu'il n'aime pas exercer et qui sera plus difficile que jamais, les deux autres partis étant à peu près d'égale force en chambre. De meilleurs leaders que M. Bob Rae y ont laissé des plumes, notamment entre 1975 et 1977, et si le NPD ne soutient pas à l'Assemblée les positions très tranchées qui ont été les siennes dans la campagne, il y perdra rapidement de la crédibilité. Il se pourrait, dans ces conditions, qu'il préfère précipiter la chute du gouvernement plutôt que de rester longtemps dans une situation intenable.

L'électorat de l'Ontario, en modifiant si largement son humeur, répète une leçon qu'a donnée l'ensemble du Canada l'été dernier. La fatalité des sondages préélectoraux ne conditionne pas le vote aussi facilement qu'on l'a déjà cru, et les «machines», si puissantes qu'elles paraissent parfois, ont toujours des pieds d'argile. Les lignes de parti ne tiennent plus comme autrefois, et elles tiendront de moins en moins. M. Mulroney n'a pas sauvé M. Miller, et M. Peterson, peut-on penser, ne sauvera pas M. Turner. La démocratie, au total, s'en porte mieux.

— LISE BISSONNETTE

La Trinité approche vite . . .

QUÉBEC

GILLES LESAGE

CEUX qui pensent que M. René Lévesque a mis fin à toute grogne et fermement repris les choses en main au sein de son conseil des ministres et de sa députation ont sûrement éprouvé une surprise désagréable, cette semaine. D'abord en prenant connaissance de ses propos étonnants en faveur de la clause Canada en matière de langue d'enseignement. Puis en entendant M. Pierre-Marc Johnson rectifier subtilement le tir, suivi de ministres qui ne se gênent pas pour dire qu'ils s'en tiennent, eux, à la clause Québec si chère au coeur des péquistes de toute obédience.

Bien sûr, le débat n'est pas terminé entre le premier ministre et ses collègues, et l'on ne connaîtra la position officielle du gouvernement que lorsque le premier ministre fera connaître à l'Assemblée nationale le dossier constitutionnel qu'il aura présenté au préalable à M. Brian Mulroney. Bien sûr, la clause Canada, dont M. Lévesque dit maintenant qu'elle lui est acceptable, n'est pas tout à fait la même que celle de la constitution canadienne; il l'assortit notamment à cette offre québécoise de réciprocité qui repose dans les tiroirs des autres gouvernements depuis août 1977. De plus, entre la clause Québec évoquée par M. Johnson et celle de la loi 101, il semble y avoir des nuances dont l'ondoyant ministre a le secret, tout en ayant l'air d'être limpide et lumineux.

Il n'en reste pas moins que la plus récente manoeuvre de M. Lévesque est étrange à plus d'un égard et ne démontre pas le plus grand respect, pour employer un aimable euphémisme, envers ses collègues et à l'égard de l'Assemblée. A-t-il voulu, comme au sujet des élections partielles qui pourraient être «noyées» dans des générales, se moquer de l'opposition libérale et dérouter la presse, en particulier LE DEVOIR ? Toujours est-il qu'au lieu de se contenter de démentir une manchette prétendûment fausse (« Lévesque entend exiger la clause Québec»), il se lance à la défense et à l'illustration de «sa» clause Canada. Prié de préciser sa pensée, il se réfugie derrière le fait que les discussions ne sont pas terminées, que M. Mulroney sera le premier à être mis au parfum et que, de toute manière, le ministre responsable du dossier devrait faire le point.

Ce que M. Johnson fit d'ailleurs le lendemain, avec élégance, si l'on considère que M. Lévesque l'avait littéralement jeté dans un guêpier. Un peu comme en décembre dernier, alors qu'il essuyait les unes après les autres les bavures de son chef, le ministre réussit à contredire M. Lévesque sans le dire, à nuancer ce qui doit l'être, à aller juste assez loin pour ne pas se mettre les pieds dans le même plat. Une fois de plus, le ministre s'est comporté en bon soldat, loyal et fidèle, respectueux de la hiérarchie et de l'institution parlementaire, alors que le chef, qui peut tout se permettre, n'a cure de l'une et de l'autre.

Le spectacle était à la fois désolant et fascinant. Désolant parce qu'on avait l'impression que, pour M. Lévesque, la loyauté va en sens unique, vers lui évidemment: selon l'observation de M. Gérard Bergeron, on ne fait pas de la politique avec M. Lévesque mais pour lui. Fascinant parce que, une fois de plus, la différence de style et de comportement apparaît au grand jour. Autant M. Lévesque continue de jouer d'instinct ou par oreille, se fiant à ses talents d'improvisateur, autant son jeune ministre s'appuie sur des dossiers bien préparés et fignolés, avec une rigueur qui n'est pas dénuée d'astuce, peut-être même de ruse.

Je ne crois pas qu'il y ait de désaccord fondamental entre MM. Lévesque et Johnson. Mais le premier, agacé par la popularité du second, ne lui fait pas de cadeau, comme s'il craignait une mutinerie. Pourtant, plutôt que de se battre pour déloger un chef qu'il vénère comme un second père, M. Johnson rentrerait paisiblement chez lui, attendant le changement de la garde. À la différence de M. Lévesque, le ministre n'est pas pressé: il n'a pas de grosse erreur à corriger de toute urgence avant de pouvoir tirer sa révérence, l'âme enfin en paix.

Déjà fort inconfortable, la situation de M. Johnson risque de devenir intenable si son point de vue — ou plutôt sa manière d'aborder les problèmes qui relèvent de sa compétence, au premier chef le dossier constitutionnel — est battu en brèche par M. Lévesque et ses collègues. Or, par le truchement de Radio-Canada, on a assisté jeudi soir au spectacle incroyable de ministres (notamment MM. Clément Richard et Guy Tardif) qui disent calmement s'en tenir, quant à eux, à la fameuse clause Québec. C'est aussi le cas de la whip en chef du gouvernement, Mme Huguette Lachapelle, et des ministres Jean-Guy Rodrigue et François Gendron, se réjouissant de ce que M. Johnson ait précisé les vues du gouvernement.

À moins que les mots ne veulent plus rien dire, cela ressemble à de la dissidence larvée, à une fronde en sourdine. En une autre occasion ou au sein de tout gouvernement qui ne serait pas en phase terminale, des épisodes comme ceux de cette semaine, à l'Assemblée et dans les parages, soulèveraient les plus vifs remous. Qu'il n'en soit rien en dit assez long sur l'état profond de délabrement et de confusion qui règne dans les officines ministérielles.

Il est vrai que le premier ministre a souvent évoqué la période qui va de Pâques à la Trinité — début avril au début juin, cette année — comme étant celle de l'amorce de ses discussions avec M. Mulroney. Mais, au train où vont les choses, on peut se demander si les vacances parlementaires pour l'été n'arriveront pas avant que l'Assemblée ait pu étudier, sous quelque forme que ce soit, le précieux document.

Sans compter que, dans une atmosphère pleine d'escarmouches électorales, le climat parlementaire n'est nullement propice à la recherche d'un quelconque consensus en une matière aussi névralgique et explosive.

La rébellion ne viendra pas des rangs ministériels. Mais si les membres et les militants avaient leur mot à dire, comme ils l'ont fait privément aux solliciteurs péquistes, M. Lévesque en tirerait peut-être, peu après la Trinité, la conclusion qui s'impose.

Comme dirait M. Claude Morin, on ne sait jamais . . .

LE BEAU CÔTÉ DES CHOSES

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

Ceux qui ont voulu lire le texte de notre collaborateur, M. Jean-Paul L'Allier, samedi dernier se seront vite rendu compte qu'une erreur mécanique de dernière minute a fait que deux pages ont été malencontreusement inversées, le rendant largement incompréhensible. Nous le reproduisons de nouveau aujourd'hui. Nous nous excusons auprès de nos lecteur.

LA MASSE des informations disponibles s'accroît à une vitesse géométrique et les recoupements que permet l'informatique augmentent jusqu'à l'infini les données, les informations et les connaissances nouvelles théoriquement accessibles.

Le temps que l'individu qui n'est plus aux études peut effectivement consacrer à l'acquisition des connaissances, au cours d'une vie normale, n'augmente cependant pas sensiblement. Sollicité de partout, il doit fragmenter son temps libre, aller au plus attirant ou au plus pressé, baigner dans le quotidien.

Les médias de toute nature font déjà pour nous un premier tri considérable. Il nous reste à nous promener, comme les abeilles sur les fleurs, d'une chaîne à l'autre, d'un programme ou d'une émission à l'autre et d'un journal à un magazine pour avoir l'impression sécurisante de savoir un peu ce qui se passe.

Cette accélération fulgurante dans l'évolution des informations et des technologies autant que dans les rythmes de vie ne s'applique évidemment pas uniformément à tous les secteurs de l'activité humaine pas plus que nous n'y sommes également soumis.

Les décalages deviennent dès lors plus évidents et, face à bon nombre d'innovations, des structures, des organismes ou plus simplement des façons de voir tout à fait valables hier paraissent aujourd'hui complètement dépassées et quelquefois même absurdes.

Des structures administratives et des concepts de gestion qui nous auraient portés pendant une ou deux générations dans la première moitié du siècle sont maintenant remis en question dès leur naissance, par d'autres apparemment mieux adaptés, plus souples et plus novateurs qu'eux face aux besoins présumés de l'avenir.

À moins de tomber dans le mouvement perpétuel et sans orientation précise, d'accepter de consacrer toutes ses énergies et toutes ses ressources à répondre aux appels du changement pour lui-même d'où qu'ils viennent et à quelque moment que ce soit, il faut donc « CHOISIR ».

Il faut savoir ce que l'on veut, ce que l'on défend, ce que l'on est prêt à faire ou à combattre. Il faut retrouver SES principes.

Par ailleurs, une société comme la nôtre est particulièrement sensible au comportement et aux évaluations spontanées de son opinion publique.

Elle peut l'être autant, en certaines circonstances, aux orientations qu'identifient, reconnaissent, acceptent ou contestent les élites ainsi qu'à leur leadership quant à l'évolution à court ou moyen terme des forces collectives, qu'elles émanent de l'entreprise privée ou qu'elles soient incarnées par l'État.

Il peut même arriver, comme au début de la révolution tranquille, que l'opinion publique et l'élite professionnelle et intellectuelle regardent dans la même direction, d'accord sur ce qui ne doit pas continuer et sur ce qui devrait changer.

Cela engendre alors naturellement un mouvement concerté au sein duquel il y a peu de place pour les nuances, les remises en question, les périodes de questionnement et les alternatives. Il faut foncer, tout est permis, c'est la réforme.

La population exprime ses attentes et ses besoins, les élites de tous les horizons proposent pour y répondre des moyens qui se traduisent invariablement en organisations, en structures et même en lois et en règlements.

Corriger le passé, pour ceux qui sont aux commandes, prend tout leur temps et toute leur énergie. Il n'en reste pas pour imaginer l'avenir.

Aujourd'hui, les besoins sont plus que jamais mouvants et multiples. Ils changent au gré des grands événements dans la perception populaire autant que dans l'expression des groupes organisés et des groupes de pression.

Structurés pour correspondre à des secteurs d'activités monolithiques comme l'éducation, les affaires sociales, les affaires municipales et urbaines, les ministères sont incapables, sans s'entre-déchirer dans une concurrence stérile, d'aborder d'une façon cohérente des problèmes qui sont de plus en plus multidimensionnels.

L'homme politique ne peut plus compter sur le parti et sur ses membres pour l'approvisionner d'une façon continue en idées novatrices. C'est ailleurs que les citoyens s'expriment, par thèmes, par sujets d'intérêt ou par objectifs de société ou de qualité de vie.

Critiquer les structures actuelles, remettre en cause la pertinence des grands organismes d'État, s'interroger sur l'insignifiance des résultats obenus par un effort par ailleurs gigantesque n'est pas de porter un jugement négatif sur la pertinence de ce qui s'est fait il y a 20, 15, 10 ou 5 ans.

C'est plutôt chercher à s'assurer, par tous les moyens possibles, que nous ne gardons du passé, même immédiat, que l'essentiel et le plus utile pour pouvoir effectivement faire mieux, comme d'autres avant nous et d'autres après nous, dans la société que nous voulons.

C'est aussi refuser la nostalgie du temps des grands commis, les chapelles et les droits acquis autant que les doctrines toujours infaillibles un temps et toujours infailliblement rejetées ensuite.

C'est là que nous en sommes maintenant et face à l'avenir, c'est le beau côté des choses. Un cycle se termine, un autre s'amorce.

L'Église catholique du Québec ne s'est pas remise elle-même en question au début des années 60. Il aura fallu le vent et les bourrasques des frustrations autant que des retards accumulés pour la secouer et finalement la ramener à l'essentiel de son rôle autant que de sa vocation au sein de la société.

On la perçoit plus belle, plus saine et mieux aimée aujourd'hui même si elle est moins spectaculaire, sans autorité apparente et qu'elle n'est plus génératrice des frayeurs que racontent les grands-parents à leurs petits-enfants incrédules.

Peu après, discrètement méprisée par les technocraties grimpantes des grands appareils d'État, l'entreprise privée est devenue dans les concepts sinon dans le vocabulaire des ministères, l'endroit où se retrouvaient presque en totalité sinon en exclusivité les principaux prédateurs de l'intérêt public, du bien commun et des ressources collectives.

Les pluies de lois et de règlements qui se sont abattues sur elle sous prétexte de protéger le citoyen et la société contre tous les maux, y compris contre eux-mêmes ont forcé la réflexion, l'analyse et dans certains cas l'engagement.

Les gens, les organisations et les structures qui ont excellé un temps et à des époques précises peuvent plus ou moins rapidement devenir des problèmes pour l'avenir même s'ils ont été des solutions dans le passé.

Là aussi, choisir n'est ni porter un jugement rétroactif négatif ni opter sans discernement pour l'innovation : c'est plutôt tenter de voir où sont les réponses les plus réalistes, les plus respectueuses de la démocratie et les plus porteuses d'avenir par rapport à l'ensemble des diagnostics que l'on pose partout et qui concluent au besoin de changement, d'évolution et même de réforme.

Le beau côté des choses, c'est précisément de reconnaître que si aujourd'hui les structures sclérosantes de l'État paternaliste éclatent, c'est qu'il y a à l'intérieur comme autour suffisamment de vie pour générer ces remises en question, reconstruire là où l'on ne peut plus se contenter de rénover, aller à l'essentiel.

S'il est vrai que le message atteint maintenant les sommets de la pyramide administrative, il faut s'en réjouir.

Il est certain cependant que malgré la nécessité d'améliorer le fonctionnement quotidien de l'État, notamment dans ses relations avec ses « clientèles », comme on dit maintenant dans le vocabulaire gouvernemental par mimétisme avec l'entreprise privée, ce n'est certainement pas d'en haut ni même principalement de l'intérieur que viendra la réforme.

L'illusion serait de le croire. On ne demande pas à des gens qui sont assis au sommet d'une pyramide de pelleter sous eux. Quand ils le font, ils ne peuvent par définition et en toute bonne foi que chercher à adapter, tout en le prolongeant, le système actuel. Ils se convainquent entre eux que c'est la méthode d'utilisation plutôt que l'outil lui-même qu'il faut améliorer ou changer. Ce sera toujours trop peu, trop tard et surtout trop cher.

Le beau côté des choses, c'est aussi que cette remise en question, de presque partout en même temps a un effet de dépolarisation qui permet aux individus d'exprimer des idées personnelles sans nécessairement se voir coller des étiquettes de gauche ou de droite, de rétrograde ou de progressiste.

Dans les années qui viennent, après l'Église et l'entreprise privée, ce sont les grands appareils d'État et ensuite les mégastructures syndicales qui seront secoués jusque dans leur fondement. La réforme atteindra la nature et même l'essence d'institutions que l'accélération du progrès a déjà rendu désuètes.



LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Évolution de la conscience linguistique des Franco-Québécois depuis la révolution tranquille

JEAN-DENIS GENDRON

M. Jean-Denis Gendron a présidé de 1968 à 1972 la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Il dirige à l'Université Laval le Centre de recherche international sur le bilinguisme. Il est membre de la Société Royale du Canada et de l'Académie des lettres et des sciences humaines. C'est devant les membres de la Société royale du Canada qu'il a prononcé l'allocution dont nous reproduisons ici le texte.

APRÈS la tourmente récente qui a conduit à une sorte de sécurité linguistique — à une halte dans le débat séculaire, pourrait-on dire — il apparaît opportun de prendre une vue d'ensemble du contexte où sont en voie de se refaçonner, et la conscience linguistique des Franco-Québécois, et le statut linguistique et sociologique de la langue française au Québec.

Quelles conceptions les francophones se font-ils maintenant de la chose linguistique ? « Maintenant », c'est-à-dire après la traversée de la Révolution tranquille, elle-même témoin de leur souci collectif de modernisation et creuset des transformations intellectuelles et sociales nécessaires pour atteindre cet objectif.

C'est à retracer et décrire à grands traits le développement de ces conceptions que je m'emploierai ici, désireux que je suis de donner forme à mes aperceptions et de vous communiquer ce qu'elles permettent d'entrevoir. Si mes vues rencontrent les vôtres, il en résultera alors un enrichissement commun, dans une prise de conscience partagée de l'image que les Franco-Québécois sont en voie de se donner de leur être linguistique.

La conscience linguistique des Franco-Québécois

Depuis près de deux cents ans, la conscience linguistique des Franco-Québécois a évolué sur deux plans : sur celui de la *qualité de la langue*, pourrait-on dire, et sur celui du *rôle sociologique et social* de la langue française dans la destinée de la communauté francophone du Québec.

Et cette évolution pourrait se caractériser sommairement de la façon suivante :

— touchant la qualité de la langue, les Franco-Québécois sont en voie de passer du *culpabilisme* inhibant des cent dernières années à un *autonomisme* constructeur de plus en plus affirmé; et d'un *dialectalisme*, en même temps honteux et satisfait, à une *conception organique* de la langue française usitée au Québec;

— s'agissant maintenant du rôle sociologique et social de la langue, ils sont en passe de sortir d'une forme *d'ethnocentrisme* pour concevoir que la langue française, au Québec, peut et doit devenir un facteur majeur d'intercommunication — et, partant, d'éventuelle cohésion — dans une société de plus en plus perçue comme ethniquement diverse.

Cette évolution de la conscience linguistique marque, chez les Franco-Québécois, un changement d'attitude considérable, une sorte de rupture avec le passé, une quasi-mutation : qu'est-il arrivé pour que se produise ce retournement ?

Trois choses à notre sens :

— le développement récent d'une *nouvelle classe moyenne* et d'une *nouvelle élite*; avec, comme conséquences :

— d'abord, une vigoureuse poussée linguistique et sociale pour occuper les premières places dans la société québécoise;

— ensuite, comme double résultat de cette affirmation collective : d'une part, la saisie de soi-même comme d'une communauté linguistique autonome, et de sa langue, comme d'un bien propre et un tout organique; d'autre part, le début d'une ouverture sur les autres, c'est-à-dire la prise de conscience du multi-ethnisme québécois et la nécessité, comme groupe majoritaire, d'établir des ponts, d'abord linguistiques, avec les diverses communautés ethniques habitant le Québec : c'est le développement d'un véritable esprit majoritaire, capable de compréhension dans la fermeté et de dialogue sans reproches acrimonieux.

Assurément, à cette transformation de la mentalité collective des Franco-Québécois, il existe des causes plus profondes et plus complexes. Mais, je laisse le soin aux praticiens des disciplines relevant des Sciences sociales d'en traiter plus à fond. Je renvoie en particulier à l'ouvrage solidement documenté et charpenté de notre collègue, Marc-Adélard Tremblay, *L'identité québécoise en péril*, où se trouve retracée l'évolution de l'identité collective des Franco-Québécois à travers les constantes et les transformations des éléments de cette identité. Pour ma part, je souhaite me contenter de la perception que j'ai eue et que j'ai, aujourd'hui, des causes, majeures à mes yeux, de l'évolution de notre conscience linguistique.

Le développement d'une nouvelle classe moyenne au Québec

Avec la Révolution tranquille est née et s'est développée, au Québec, une *nouvelle classe moyenne* et une *nouvelle élite*, issue elle-même de cette classe moyenne. Cela paraît être le fait majeur, central, le moteur, depuis un quart de siècle, de l'évolution de la conscience linguistique des Franco-Québécois.

Formée surtout de fonctionnaires, de professeurs, de cadres et d'employés des secteurs public et privé; d'esprit citadin plutôt que rural, plus instruite et plus articulée, désireuse d'élargir ses horizons et son terrain d'action, cette nouvelle classe, guidée par une élite ambitieuse et ouverte sur le monde, a pris rapidement conscience qu'il lui fallait adapter son instrument linguistique, le moderniser, en même temps qu'on devait donner à la langue française, au Québec, un statut social prédominant.

Je ne retracerai pas ici les luttes que cette classe de gens a menées pour donner à la langue française le statut politique qu'on sait. Ces luttes, encore présentes à beaucoup d'esprits, témoignent de la volonté collective de la nouvelle classe moyenne de prendre en main la chose linguistique pour la faire servir aux fins de modernisation et d'affirmation de soi-même qu'elle poursuivait.

C'est donc, à notre sens, ce groupe de personnes qui, guidé par son élite — à laquelle d'ailleurs il a fourni un appui quasi inconditionnel — a fait en quelques années, tant sur le plan qualitatif que politique, une révolution, impensable à beaucoup d'égards peu d'années auparavant.

Comme je l'ai déjà dit, les changements intervenus ont porté sur la conception de soi-même comme communauté linguistique; sur la conception qu'on est en train de se faire de la langue elle-même; et sur le rôle sociologique attribué à la langue comme facteur de cohésion communautaire et sociale.

Le développement d'une conception autonomiste de soi-même comme communauté linguistique

Ce n'est que récemment que les Franco-Québécois ont commencé à développer une *conception autonomiste* d'eux-mêmes comme communauté linguistique. Pour que cela se produise, il a d'abord fallu faire les changements linguistiques — la révolution, pourrait-on dire — tant prônés par les censeurs de la langue depuis le milieu du 19e siècle.

Retraçant le cheminement historique de la conscience linguistique des Québécois, il apparaît que celle-ci est passée de la non-conscience, sous le Régime français, à une conscience aiguë et quasi maladive d'elle-même à partir du milieu du 19e siècle. Les Québécois développent alors un vif sentiment de *culpabilité linguistique*.

Cette crise de « culpabilisme » a des causes bien évidentes : au moment où les Québécois accèdent à la conscience linguistique, c'est pour se rendre compte que leur langue se présente comme un *instrument vieilli*, qui marque un sérieux retard sur la langue de Paris, et que déparent, en plus, les *anglicismes* dont il est truffé. Ils développent, au moins dans l'élite, un vif sentiment d'aliénation vis-à-vis de la langue utilisée en France, sentiment qui débouche à partir de 1841 (Maguire) sur un vaste effort de rectification langagière, marqué, souvent, au sceau d'un purisme intransigeant.

On assiste, à partir de ce moment, à une longue entreprise de rectification du langage, dont l'objet secret ou avoué, est d'aligner le français d'ici sur la belle et pure langue française : il faut être alors aussi royaliste que le roi, ne se démarquer en rien de l'idéal linguistique véhiculé par la grande littérature française. Inconsciemment ou non, cependant, il s'agit à certains égards, en visant à nous rendre tout à fait semblables à « l'autre », d'une entreprise de *dépersonnalisation*. Nous y reviendrons.

Cette opération de rectification langagière apparaît à l'observateur d'aujourd'hui comme d'avance vouée à l'échec : elle n'avait en effet aucune assise sociale. Si tous les efforts puristes poursuivis pendant plus d'un siècle ont donné si peu de résultats pratiques, c'est que l'action conduite avait peu de prise sur la grande majorité des sujets parlants québécois : le modèle proposé n'existait tout simplement pas dans l'environnement social immédiat. Ce n'est qu'avec la pénétration du cinéma parlant français et la naissance de la radio et de la télévision que le modèle européen put commencer à devenir familier à la masse des Québécois. Et encore là, ce modèle linguistique est resté pendant quelques décennies purement passif pour la grande majorité des gens. À vrai dire, le modèle linguistique européen — qui devait permettre par imitation d'aligner le français québécois sur celui de la France — n'avait pas d'assise sociale assez large pour s'imposer.

Ce n'est qu'avec la Révolution tranquille et le développement d'une nouvelle classe moyenne et d'une nouvelle élite suffisamment nombreuse et prestigieuse, qu'on a enfin pu asseoir la réforme projetée depuis si longtemps sur une base sociale susceptible d'en assurer la réussite. C'est alors — et parce que cela était de l'intérêt de la nouvelle classe — que se sont produits, au cours des ving-cinq dernières années, les changements dans la prononciation et le vocabulaire qui ont enfin donné forme à un modèle soigné de parole; modèle en voie de s'imposer — de devenir prédominant — dans le discours public ou officiel, quand ce n'est pas, pour ce qui est de l'élite, dans le discours familier.



Jean-Denis Gendron

Cependant, à partir du moment où l'on tentait de faire sien, *massivement*, le modèle européen, on a vite senti les limites du procédé et on a été obligé d'adapter le modèle aux possibilités socio-linguistiques du milieu québécois : on a rencontré des résistances, des hésitations, des malaises qu'il faut maintenant prendre en compte. Il faut, bref, chercher un mode d'intégration de l'ancien et du nouveau, qui satisfasse le nouveau sentiment linguistique des Franco-Québécois.

La période récente se caractérise donc par un double mouvement socio-linguistique : l'un, d'adaptation à une nouvelle réalité sociale — la nouvelle classe moyenne — adaptation qui a engendré chez celle-ci un éloignement du vieux modèle linguistique québécois et un alignement relatif sur le modèle européen; l'autre, de résistance à se *dépersonnaliser* trop fortement, en abandonnant, corps et biens, son bagage linguistique propre.

Bref, maintenant qu'une bonne partie de la révolution linguistique est faite, qui a permis à l'élite québécoise de se placer à peu près sur le même pied que les autres francophones, on se tourne de plus en plus vers soi-même pour faire ses comptes linguistiques et voir comment on pourrait organiser l'usage québécois de façon rationnelle, c'est-à-dire en intégrant organiquement le vieux modèle dans le nouveau.

Ainsi est-on en train de sortir de cette longue période de culpabilisme linguistique pour accéder à une nouvelle saisie de soi-même comme d'une communauté originale dans l'ensemble de la francophonie, c'est-à-dire capable de référer à soi-même d'abord et d'organiser conséquemment ses usages linguistiques.

Le développement d'une conception nouvelle de la langue

Et les conséquences de ce nouvel autonomisme sur la conception qu'on se fait de la langue elle-même commencent à se manifester.

Jusqu'à la Révolution tranquille, on a — peut-on dire de façon un peu caricaturale — conçu la langue d'ici comme un être disjoint, écartelé en quelque sorte entre le référent européen, vu comme un modèle parfait, et l'image quasi honteuse que nous renvoyait un moignon de langage — le nôtre — criblé des verrues d'un vocabulaire désuet ou emprunté. La langue québécoise se promenait donc entre le ciel et le purgatoire, quand on ne la rejetait pas tout simplement dans les limbes.

Aujourd'hui, les choses ont changé. Avec le refus de la dépersonnalisation et la conscience de plus en plus prononcée de former une communauté originale, on s'oriente lentement vers le développement d'une conception organique de la langue d'ici.

Grâce, en effet, à l'établissement progressif d'un style soigné et prédominant d'écriture et surtout de parole, on est en voie de donner forme à un *référent québécois* du langage d'ici, lequel engendre par la force des choses une catégorisation sociale de la prononciation et du lexique; catégorisation qui, en l'occurrence, permettra d'intégrer les « québécismes » dans le continuum lexical québécois, au lieu de rejeter ceux-ci dans « l'enfer dialectal ou patoisant », comme on a eu tendance à le faire jusqu'ici. Il n'y a pas que deux catégories de mots, les « bons » et les « mauvais », mais plusieurs qui, comme dans tout usage organisé socialement, forment une hiérarchie où se situent, les uns par rapport aux autres, les éléments linguistiques globaux de la langue.

Pour ce qui regarde l'émission des sons de la parole, on peut dire qu'il y a eu, dans l'élite, uniformisation relative de la prononciation, par imitation du modèle européen standard, en même temps qu'il y avait persistance de certaines habitudes articulatoires traditionnelles. Ce qui fait du nouveau modèle québécois de prononciation un moyen terme, bien adapté aux possibilités sociolinguistiques du milieu. Au fur et à mesure que ce nouveau modèle s'impose — en particulier dans certaines situations de parole — il devient le *référent québécois* permettant de juger de la valeur sociale des prononciations québécoises. Est donc en train de s'établir, par rapport à ce modèle, jugé prédominant, une hiérarchisation sociale des prononciations, les unes étant classées « bien » les autres, plus ou moins vieillies, désuètes, rurales, populaires ou « jouales ». On n'emploie guère encore ces qualificatifs, mais on y viendra assurément d'ici quelques années.

Touchant le lexique, il se révèle plus difficile de pointer du doigt et de décrire le nouveau référent. Cependant, un certain nombre d'indices donnent à penser qu'il est en voie de s'établir au Québec, un usage public, ou encore officiel, du lexique. L'Office de la langue française, la radio-télévision — d'État surtout — l'école et d'autres facteurs, comme le rejet systématique des anglicismes dans le discours soigné, concourent à donner préséance à certains mots sur d'autres, dans certaines circonstances de parole. Tout cela conduit à hiérarchiser le lexique québécois selon la valeur sociale ou stylistique qu'on accorde aux mots. Les catégories ne sont peut-être pas encore les mêmes pour tous, non plus que la hiérarchisation sociolinguistique des termes, mais il n'en demeure pas moins que des situations de parole imposent de façon plus impérative et contraignante qu'auparavant un style de discours, un mode d'utilisation du lexique, ce qui suppose un jugement implicite sur la valeur sociale des mots.

Ainsi, c'est par rapport aux usages langagiers de la nouvelle classe moyenne et, surtout, de l'élite qui en est issue, qu'est à prendre forme le complexe lexical québécois. Ce qui avait toujours manqué à la langue québécoise — je veux dire, un usage interne prédominant, surtout parlé, servant de référent social aux usagers — est à naître sous nos yeux, procurant un moyen d'organiser la langue d'ici — c'est-à-dire les usages d'ici — en un tout cohérent, où les éléments linguistiques se jugeront, de l'intérieur, les uns par rapport aux autres, avant de l'être de l'extérieur.

L'évolution de leur conscience linguistique me semble avoir conduit les Québécois du culpabilisme dépersonnalisant, d'avant la Révolution tranquille, à une conception autonomiste d'eux-mêmes comme communauté linguistique, et de là, implicitement — et lentement — elle me paraît les mener vers une conception de la langue d'ici comme formant un tout organique, sociolinguistiquement hiérarchisé, donc, à une langue appréhendée en rapport avec ses propres référents, avant de l'être en rapport avec les référents extérieurs.

Il y a là une maturation en cours, susceptible d'engendrer un développement autonome de la langue franco-québécoise; développement qui se fera, assurément, en symbiose avec la langue générale, ou commune, ou encore standard, comme on dit aujourd'hui; mais développement, néanmoins original, en ce qu'il permettrait aux Québécois — si l'on va jusqu'au bout de cette logique — d'assumer enfin leur différence, sans fausse honte et sans « culpabilisme » infantile.

Le rôle sociologique et social de la langue française au Québec

L'autre face du cheminement de la conscience linguistique des Québécois a trait au rôle sociologique et social de la langue française, au Québec.

Rôle *sociologique*, en tant que facteur important de l'identité collective des Franco-Québécois; rôle *social*, en tant qu'instrument de communication, utilisé dans les différentes activités de la vie collective au sein de la société globale, c'est-à-dire incluant tous les acteurs sociaux — non francophones, comme francophones — vivant sur le territoire. L'un et l'autre rôle vont assurément de pair, car on ne voit pas qu'une langue s'épanouisse si elle ne se trouve confinée qu'à certains rôles, surtout subalternes; il en résulte souvent des conséquences pour la loyauté et l'affection envers la langue, donc pour son rôle sociologique d'identificateur individuel et collectif primordial.

Sous la poussée de la nouvelle classe moyenne et de son élite, le *rôle social* du français au Québec s'est élargi et la langue s'est vu conférer une position et un statut qu'elle n'avait pas auparavant; et la conséquence en est que le rôle sociologique de la langue en a été changé : d'intégrateur majeur des individus dans la communauté francophone — ce qu'elle reste assurément — la langue française est en passe de devenir le commun dénominateur premier des différentes communautés habitant le Québec, le pont entre la majorité et les minorités, un lien, un ciment éventuel de la mosaïque linguistique et culturelle qu'est l'agglomération de Montréal; et que pourrait devenir, à long terme, le territoire même du Québec, face à la baisse drastique de la natalité chez les francophones et à la nécessité de faire appel à de la main-d'oeuvre étrangère.

Le rôle social de la langue française au Québec

Au plan social, c'est-à-dire comme instrument collectif — et implicitement officiel — de communication, la langue française, historiquement, a vu se rétrécir son aire potentielle de prédominance, de l'immense territoire que constituait l'Empire français d'Amérique du Nord, au seul territoire du Québec; et encore a-t-elle dû partager ce modeste royaume avec la langue anglaise, aussi bien pendant la période pré-confédérative que post-confédérative.

Mais la Révolution tranquille, en faisant jour à la volonté et au besoin qu'avaient la nouvelle classe moyenne et son élite d'affirmer leur préséance sociale et professionnelle sur les groupes non francophones du Québec, a projeté la langue française au coeur d'un débat violent, où la langue servait en bonne partie de prétexte à un changement profond dans le leadership social québécois : imposer cette langue partout, dans toutes les activités sociales, revenait à vouloir substituer des francophones aux « autres partenaires » dans les hiérarchies administratives. C'est bien ainsi que l'ont compris les anglophones, et aussi beaucoup de francophones : les débats internes dans l'Administration publique québécoise, pour introduire le concept de « francophonisation » en regard de celui de « francisation », attestent, chez ces francophones, d'une égale et identique compréhension du problème.

Ainsi, la langue française est-elle devenue un tremplin social pour accéder à beaucoup de postes de commande, en particulier dans l'entreprise privée, industrielle, commerciale et financière, d'envergure nationale et internationale. Elle en a acquis un caractère *d'utilité* et de *nécessité*, ainsi que le *prestige social* qui lui faisaient jusqu'alors défaut.

Une langue, en effet, aujourd'hui plus qu'auparavant, a un besoin profond de prestige et *d'utilité* pour survivre dans la jungle des instruments naturels de communications : les individus vont spontanément vers ce qui est le plus fort, le plus prestigieux et le plus utile, diminuant parfois d'autant leur intérêt et leur loyauté pour des objets jugés, par comparaison, désuets, ou de moindre utilité, ou encore auréolés d'un moindre prestige.

Le fait, largement prédominant — majeur — de la situation du français au Québec était en effet son peu d'utilité pour les non francophones, en Amérique du Nord, et au Québec même, *pour gagner sa vie*. Toute prestigieuse que fût la langue elle-même — en soi — comme véhicule de la culture et de la civilisation françaises développées en Europe, cette langue, ici, en Amérique, apparaissait aux non francophones sans utilité pour cet acte social essentiel qu'est celui de gagner sa vie. D'où le peu de prestige de la langue d'ici, par ailleurs durement hypothéquée de l'épithète de parler patoisant, au mieux, provincial, et sans audience internationale.

La langue française, au Québec, se révélait ainsi utile, indispensable même à la grande majorité des francophones, mais pratiquement sans utilité pour les non francophones.

Ce qui surgissait, comme un diamant, du fatras des données, c'est le concept *d'utilité*. Une évidence, penserez-vous ! Pas tant que cela. Pour l'intellectuel, la langue est un instrument de pensée; pour l'humaniste, elle se présente comme le réceptacle et le véhicule des valeurs humaines; pour l'artiste, elle est un matériau à ciseler; mais qui s'est jamais préoccupé de savoir ce qu'est la langue pour le commun des mortels ? Surgissait donc, ainsi, toute nue, toute simple et terre-à-terre, la conception fondamentale que s'en fait le plus grand nombre, la masse des gens : un moyen de gagner sa vie.

Certes, elle n'est pas que cela pour le commun des gens : elle est aussi, par exemple, l'instrument qui donne accès à des biens culturels, par la lecture ou par l'audition de la radio et de la télévision. Et cet aspect des choses n'est pas négligeable dans la conception qu'on se fait communément et naturellement de la langue. Mais ce qui pèse, de beaucoup, le plus lourd dans la balance, c'est la connotation utilitaire accolée à la langue.

Devenait alors évident — et doit le rester — que la règle d'or pour assurer une place prépondérante à la langue française au Québec, c'était — et c'est — son utilité pour gagner sa vie. Autrment dit, la valeur utilitaire de la langue devait — et doit — être véhiculée pour assurer, au Québec, la *nécessité* du français comme instrument social généralisé ou universel de communication. Sans quoi, les non francophones — adultes ou adolescents — retourneront à leurs habitudes antérieures; et les francophones eux-mêmes, aujourd'hui toujours loyaux à leur langue et à leur groupe, pourraient être davantage qu'auparavant tentés de glisser secrètement vers d'autres allégeances linguistiques et culturelles.

Aujourd'hui que le cheminement des idées nous a conduits de l'humanisme — encore prédominant avant la Deuxième Guerre mondiale, grâce en bonne partie au rôle prestigieux que jouait alors la littérature, surtout française — à un technologisme triomphant, lequel valorise davantage le progrès matériel que l'homme lui-même, il faut voir et accepter que la langue a pris une autre dimension, soit celle d'un *instrument de communication utilitaire*. Sans réduire la langue à ce simple rôle, il ne faut pas nier cette valeur nouvelle — nouvelle bien sûr par l'importance qu'on lui accorde aujourd'hui — parce que, peut-on penser, cette valeur fait, de nos jours, fortement partie de la culture des jeunes, qui n'ont plus envers la langue, comme leurs aînés, une attitude aussi révérencielle.

La volonté de la nouvelle classe moyenne d'occuper, dans toutes les activités, la première place au Québec a conduit à imposer la langue française comme tremplin social, et, dans le même temps, à rendre cette langue utile et nécessaire aux non francophones pour gagner leur vie au Québec. Ainsi a-t-on trouvé le moyen d'établir, par le truchement de la langue, un pont indispensable — le premier qu'on se doit d'établir — entre les francophones et les non francophones, et de mettre en place le moyen minimal d'instituer un dialogue entre les différentes communautés qui habitent le Québec. En bref, ce qu'on a fait, c'est d'amener l'ensemble des Québécois à commencer à concevoir la langue française comme une *langue commune* à tous, au Québec.

Le rôle sociologique de la langue française aujourd'hui

Et cela, c'est nouveau. C'est révolutionnaire à beaucoup d'égards et ce n'est pas encore pleinement acquis.

C'est nouveau et révolutionnaire pour les non francophones. Et il n'est pas besoin d'épiloguer longuement sur cette évidence.

Mais aussi, et surtout, c'est nouveau et révolutionnaire pour les francophones. En demandant aux autres de partager ce bien qu'est la langue française, d'accepter d'en faire un bien commun, on en change *la valeur sociologique*. Elle n'est plus seulement alors un facteur primordial d'identité collective pour les seuls francophones, mais elle devient comme le facteur premier d'une nouvelle appartenance, qui engloberait l'ensemble des Québécois.

Être Québécois devrait signifier avec le temps, soit avoir le français comme langue première, soit pouvoir communiquer aisément en français avec les autres Québécois. Il s'agit d'un objectif dont les linéaments se dessinent sous nos yeux. Des résistances surgissent, des oppositions continuent de se manifester, mais la voie est tracée qui paraît conduire à une forme d'appartenance québécoise dont le lien premier, indispensable, sera la langue française.

C'est-à-dire la langue qui véhiculera avec le temps un complexe de valeurs où se mêleront celles qui sont chères aux francophones, mais aussi aux non francophones. Cela n'ira pas, pour aucune des communautés en présence — en commençant par la communauté francophone — sans difficultés, sans cahots, sans heurts, sans inquiétudes et autres interrogations.

Mais ce qu'il faut voir, c'est qu'en brisant, par la généralisation du français, le mur de solitude qui les entoure, les francophones ont commencé à s'ouvrir sur les « autres » qui habitent le Québec, tout comme ils ont permis aux « autres » d'établir un dialogue avec eux et de leur communiquer leurs vues sur l'avenir du Québec.

Tout ceci chemine lentement dans la conscience linguistique des Franco-Québécois. Ce n'est que lentement, en effet, que les conséquences des gestes posés se font jour, laissant entrevoir des orientations et des résultats, sinon quasi imprévisibles, en tout cas non nécessairement perçus au départ.

Ce cheminement conduit ves une maturité nouvelle, où les Franco-Québécois, assumant leur autonomie linguistique, donneront forme à la langue d'ici, langue dans laquelle se mêlera le vieux fonds avec le nouveau pour aboutir à une synthèse, maintenant perçue comme possible et désirable; et dans le même temps, travaillant à garder à la langue française le statut social qui doit être le sien, ils en feront l'instrument sociologique premier d'une nouvelle appartenance, qui sera longue à prendre forme, mais dont les linéaments commencent, d'ores et déjà, à se dessiner sous nos yeux.

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...

RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'ancienne

200 oeuvres données par le peintre: la plupart sont des oeuvres signées Riopelle mais quelques autres sont signées par certains de ses amis peintres. A l'exemple de la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, et de la Fondation Miro, à Barcelone, la Fondation Riopelle présentera d'autres expositions d'art contemportain et elle invitera des artistes québécois et étrangers à venir y travailler.

Près de 12,000 pieds carrés seront consacrés aux expositions tandis que 35,000 pieds carrés seront aménagés pour recevoir une librairie et diverses activités d'animation. La rénovation prendra plusieurs mois. Le bâtiment est actuellement d'apparence très délabrée.

Outre la rénovation elle-même, il reste encore deux obstacles à franchir avant que la Vieille Capitale n'abrite définitivement cette importante collection de Riopelle.

Il faut d'abord que la Fondation puisse prouver au gouvernement du Québec qu'elle peut assumer seule les coûts de fonctionnement du centre culturel, coûts estimés à près de $500,000 par année. Une première campagne de financement va démarrer incessamment pour obtenir environ $400,000 de divers mécènes privés. Dans quelques années, les activités du centre devraient s'autofinancer.

Il faut ensuite que le gouvernement français accepte de se priver des taxes à l'exportation qui, normalement, devraient frapper les oeuvres de Riopelle. En effet, l'atelier principal du peintre québécois est, depuis de longues années, installé sur le sol français. Des pourparlers ont été entrepris depuis quelques mois, avec la bénédiction du premier ministre français, M. Laurent Fabius. Une entente pourrait être annoncée à ce sujet lors du voyage officiel en France du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, du 23 au 25 mai.

Désaffecté depuis plus de vingt ans, l'édifice surplombant le St-Laurent aux côtés du Musée du Québec, prendra dans quelques mois sa nouvelle vocation sous l'égide de la fondation.

Lors d'une conférence de presse, hier, le peintre Jean-Paul Riopelle s'est réjoui que le ministre, M. Richard, et la Fondation, représentée par M. François Paradis, aient pu en venir à un accord. En boutade, le peintre s'est demandé si les barreaux de la prison seraient enlevés ou s'ils seraient peints en rose.

Le ministre des Affaires culturelles a assuré que les travaux respecteront le caractère historique du bâtiment. «La Fondation souhaite une rénovation légère», a précisé M. Richard. L'architecture de l'ancienne prison est très particulière: autour d'un atrium, les cellules sont regroupées sur quatre étages. Autrefois, elles «accueillaient» plus de 200 prisonniers.

La Fondation Riopelle a été créée en 1980 par des amis du peintre. Jean-Paul Riopelle avait lui-même été aidé par la Fondation Maeght à son arrivée en France après la dernière guerre. Présent hier, le directeur général de la Fondation Maeght, M. Jean-Louis Pratte, a déclaré que «cet important projet, qui permet à Jean-Paul Riopelle de revenir dans son pays qu'il n'a jamais quitté, témoigne de la chaîne d'amitiés nouée entre la France et le Québec».



Jean-Paul Riopelle: des barreaux roses?

Par ailleurs, le ministre des Affaires culturelles a annoncé que le Musée du Québec sera restauré cette année au coût de $3 millions: les travaux commenceront en juin. «J'espère aussi annoncer à très brève échéance un agrandissement du Musée du Québec», a ajouté M. Richard.

Le Musée du Québec avait accueilli en 1983 une grande exposition des oeuvres de Riopelle. Depuis ce temps, le peintre, qui cherchait alors au Québec le lieu idéal pour abriter ses oeuvres, souhaitait obtenir l'ancienne prison de Québec, toute proche. L'existence de deux musées voisins devrait augmenter le potentiel d'attraction culturelle et touristique de la Vieille Capitale. Aux yeux de M. Pratte, le centre culturel Riopelle aura dès sa création une vocation internationale.

◆ Reagan

te. Hier M. Mitterand proposait qu'un comité de hauts fonctionnaires soit créé pour étudier la question à l'intérieur de ces paramètres et qu'une date ne soit fixée qu'après la fin des travaux du comité.

Jusqu'ici le président Mitterand insistait beaucoup pour dire qu'il faudrait aussi s'attaquer en parallèle à l'instabilité que crée le système monétaire actuel. Il a semblé atténuer cette exigence hier, mettant l'accent sur les questions agricoles. Il a en effet la conviction que si on commence en 1986 la négociation, le premier dossier qui sera abordé sera celui des produits agricoles car ce serait le seul dossier où l'on serait prêt à procéder rapidement.

Le danger qu'il y voit est que les pays européens soient obligés de réduire leurs subventions aux produits agricoles. Cela les mettrait dans une position très difficile. L'agriculture européenne qui est très subventionnée deviendrait moins compétitive face à l'agriculture américaine. La CEE dont l'épine dorsale est sa politique agricole risquerait d'en souffrir. Les porte-parole français soulignaient avec insistance hier à quel point leur président défendait les intérêts des agriculteurs.

Le président Mitterand exige que la future négociation ne privilégie aucun sujet, que l'ordre du jour contienne un éventail de sujets assez larges pour que tous les participants aux négociations y trouvent leur compte, et enfin que lui donne la garantie que les principes de la politique agricole européenne ne soit pas remise en cause.

L'intervention médiatrice de M. Mulroney s'est faite principalement sur la question de l'ordre du jour. L'agriculture en ferait partie, mais on y ajouterait selon sa proposition une série d'autres points pour mieux équilibrer les choses. Parmi ceux-là, l'abolition des barrières non tarifaires, les services, les industries de ressources qui sont des points qui auraient été de toute façon discutés un jour ou l'autre.

Voyant l'impasse, M. Mulroney a fait des vérifications auprès notamment du chancelier Helnmut Kolh et du secrétaire américain Geeorge Shultz puis a discuté avec le président Mitterand. Hier soir, la délégation canadienne continuait à surveiller de près l'évolution du dossier.

Selon les Canadiens, la proposition Mulroney a été bien accueillie. Les Français n'écartaient pas la possibilité d'un accord puisqu'ils disaient que tous les compromis possibles sont sur la table. Les leaders se revoyaient hier soir et ils avaient convenu de discuter à nouveau en scéance de travail demain matin.

Dans cette négociation, les Français sont relativement isolés, ne pouvant compter à toutes fins utiles que sur l'appui des Italiens. Les Américains menacent pour leur part en cas d'échec de mener sur une base bilatérale des négociations commerciales avec le Canada et les pays du Pacifique. Un jour ou l'autre, les Européens seraient forcés de venir les rejoindre, pensant ainsi être gagnants de toute façon.

Les discussions économiques avaient commencé en fin d'avant-midi. Au cours d'un tour de table, chaque leader a fait état de ses problèmes et de ses priorités. La formule avait été suggérée par M. Mulroney il y a deux semaines. La délégation canadienne était particulièrement fière de souligner que le chancelier Kohl avait retenu cette suggestion qui aurait évité de créer un climat trop tendu.

Déclaration politique

Avant de s'engager dans les discussions économiques, les Sept ont émis une déclaration politique. Celle-ci avait pour but premier de souligner le 40e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale. À la demande du président américain, les Sept ont accepté d'y inclure une déclaration d'appui aux positions américaines sans les négociations en cours à Genève sur le désarmement.

La déclaration demande «instamment à l'Union soviétique d'adopter une attitude positive». Cela se veut une réponse aux Soviétiques qui prétendent que le manque de progrès est dû à l'intransigeance américaine. Un des obstacles serait le projet de recherche dit de l'Initiative de défense stratégique (IDS).

Les Sept ont longuement discuté de ce projet mercredi soir. Si chacun des leaders a appuyé le principe de la recherche au nom de la prudence, ils n'ont osé en parler dans la déclaration politique. Le prétexte est qu'on voulait faire porter l'essentiel de la déclaration sur le 40e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale.

En réalité, les alliés des États-Unis sont divisés sur l'invitation à y participer. Jusqu'ici seules l'Allemagne et l'Italie se sont montrées intéressées. Les autres sont à la recherche encore d'information sur les implications de ce projet. M. Reagan a dû rassurer notamment les Britanniques et les Français sur les conséquences de ce projet sur la stratégie de dissuasion nucléaire adoptée par ces deux pays qui sont équipés d'armes nucléaires. Pour le reste , on a convenu de laisser la discussion de ce projet au niveau bi-latéral pour l'instant.

Le Nicaragua

La question du Nicaragua a été abordée au niveau des ministres des Affaires étrangères qui se réunissaient séparément de leurs patrons. Selon les informations données par les Français, tous les ministres ont exprimé au secrétaire George Shultz leurs réticences à voir appliquer des sanctions économiques.

La France et le Canada ont été les plus sévères, ont reconnu les Américains. M. Joe Clark aurait indiqué que ces mesures mettaient en péril le plan de paix de Contadora alors que les Britanniques auraient noté que de telles sanctions ne serviraient qu'à pousser davantage le Nicaragua dans les bras des Soviétiques. M. Clark a aussi exprimé sa déception que le Canada n'ait pas été consulté. Il s'est aussi assuré que ces mesures n'auraient pas d'effet d'extraterritorialité et ne gèneraient pas les exportations canadiennes.

Les Américains ont refusé de reconnaître qu'ils avaient été isolés. Selon M. George Shultz, ces critiques ne sont que des divergences d'opinion. Sur le plan des principes, les Européens ne font pas confiance à des sanctions économiques.

Les chefs d'État et de gouvernement ont discuté longuement hier de la question des drogues. Alors que l'épouse du président Reagan est partie en croisade personnelle contre l'utilisation de la drogue par les jeunes, les Sept ont accepté de créer un groupe d'expert qui fera rapport l'an prochain.

La délégation canadienne était particulièrement fière de sa performance pour cette première journée et première expérience à un Sommet des Sept. M. Clark qui a représenté le Canada au Sommet de Tokyo en 1979 a souligné que le premier ministre Mulroney avait bien manoeuvré, se servant de ses qualités naturelles de médiateur. Selon l'américain George Schultz, M. Mulroney s'est bien inséré au groupe des Sept.

◆ L'avenir

centage, appuyé plus fortement les libéraux que les conservateurs: 38% de leurs appuis sont allés aux libéraux, 37% aux conservateurs et 24% pour les néo-démocrates (en 1981, les libéraux avaient obtenu 33,7%, les conservateurs 44,4% et les néo-démocrates 21,1%).

C'est pourquoi il admet aujourd'hui que la question du financement des écoles catholiques secondaires a été un facteur majeur dans le verdict que les électeurs ont porté à l'endroit de son Parti.

Durant la campagne électorale, les Ontariens n'ont jamais pu amener les chefs à débattre du financement complet des écoles secondaires catholiques, de la 9ième à la 13ième année, même si la mise en application devait débuter en septembre et même si aucune discussion n'avait eu lieu depuis que le prédécesseur de M. Miller, M. William Davis, avait annoncé son projet par un beau jour de juin dernier. Pour les conservateurs, il n'y avait qu'un seul enjeu dans cette campagne électorale et c'était le «leadership économique».

«Hier soir, les règles du jeu ont changé», a dit le premier ministre en expliquant qu'il n'y avait plus «d'échéance discernable» pour l'implantation de la réforme.

Seulement, M. Miller n'est pas pour autant au bout de ses peines, loin de là, ni sur la question scolaire ni sur l'exercice du pouvoir en général. Sur le premier point, si c'est M. Miller qui a reçu les coups, les deux autres partis ont largement contribué à ensevelir la controverse, pour la simple raison que MM Peterson et Rae sont aussi favorables au financement élargi (présentement le gouvernement finances les écoles élémentaires catholiques). Maintenant que l'élection est passée, il se peut que l'opposition conteste la mise au rancart du projet.

M. Miller entend convoquer la Législature très rapidement, possiblement le 21 mai, afin de respecter le délai de 55 jours entre le déclenchement de l'élection et la reprise des travaux parlementaires. Il devait à cet effet s'entretenir hier avec MM Peterson et Rae.

Ces derniers ont indiqué qu'ils agiraient de manière responsable, voulant dire par là qu'ils ne renverseraient pas le gouvernement à la première occasion.

Mais le grand vainqueur de la soirée du 2 mai, M. Peterson, a néanmoins été clair sur ses intentions de pousser à la Législature les dossiers plus sociaux, continuant dans la lignée centriste qui lui a valu son succès. Car le Parti libéral ontarien n'a pas toujours été très différent du Parti conservateur.

Le chef libéral, un avocat et un homme d'affaires de 41 ans, promet une opposition «vigoureuse», qui forcera le gouvernement à parler de chômage, d'éducation, de santé et de pollution.

L'aide au tiers-monde

Mitterand et Mulroney font des propositions à Bonn

BERNARD DESCÔTEAUX

BONN — Alors que le président Mitterand proposait hier aux participants au Sommet des Sept des mesures spéciales pour contrer la famine en Afrique, le premier ministre Brian Mulroney a soumis pour sa part un projet d'aide baptisé «troisième guichet» qu'il s'est engagé à défendre.

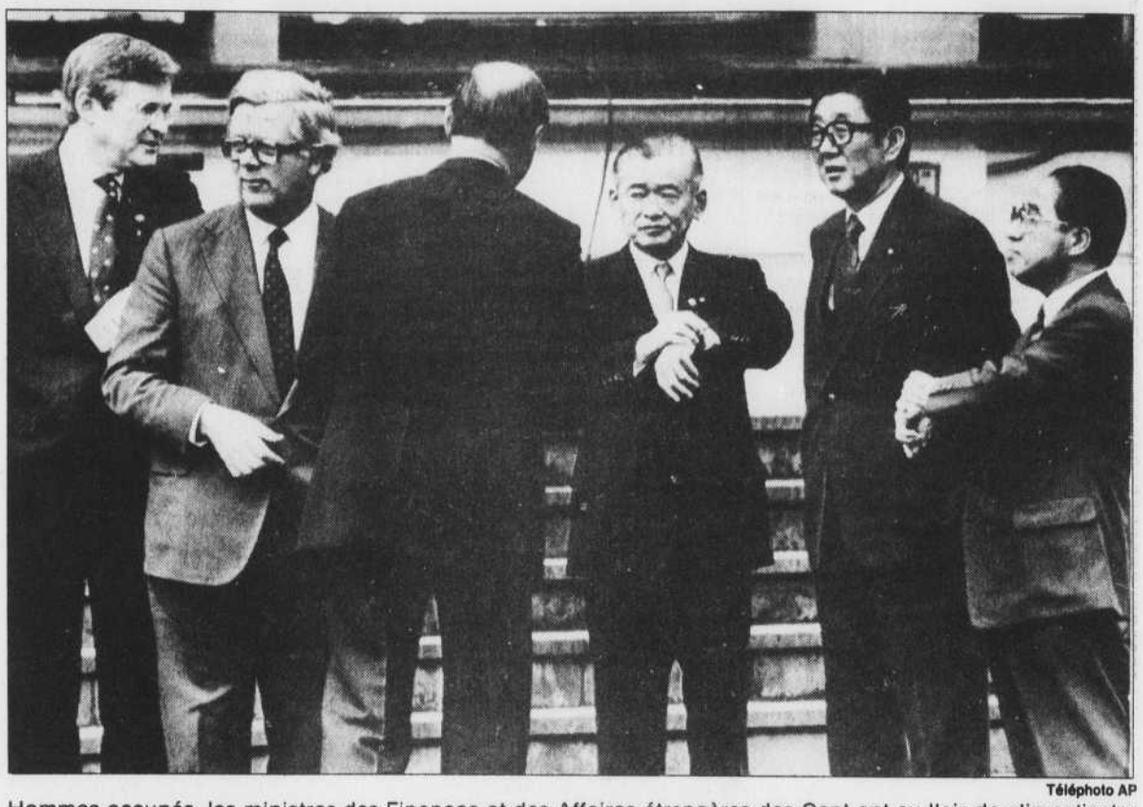
Ce projet vient concrétiser l'engagement pris par M. Mulroney de se faire le porte-parole des pays du tiers-monde au Sommet des Sept, engagement qu'il avait pris lors d'une conférence réunissant les pays des Antilles membres du Commonwealth.

Le projet de M. Mulroney n'est pas nouveau. Depuis quatre ans, il est discuté mais sans qu'on passe à l'action. Son intention est de prendre désormais la défense de ce projet qui vise à aider les pays qui sont exclus de certaines formes d'aide de la Banque mondiale parce que s'ils sont pauvres et endettés, ils ne le sont pas suffisamment.

Le projet soumis par M. Mulroney qui n'a pas recueilli l'unanimité des participants consisterait à un programme spécial de trois ans par lequel la Banque mondiale prêterait $1.5 milliard en partie à des conditions de faveur. Parce qu'ils ne sont pas assez endettés pour mettre en danger la structure financière mondiale, des pays comme la Jamaique, le Pérou, le Maroc n'ont pas droit à des conditions spéciales actuellement. M. Mulroney veut que les Sept pressent la Banque mondiale à considérer ce projet à sa réunion d'octobre à Séoul.

Le projet d'aide aux pays d'Afrique mis de l'avant par la France a été accueilli de façon très favorable. Il s'agit de renforcer le système de détection par satellites des conditions climatiques et l'état des récoltes pour prévoir à l'avance les dangers de famine. On créerait par ailleurs des uniés de transports rapides pour acheminer efficacement l'aide alimentaire. On aiderait la recherche sur la culture des céréales en zone aride ainsi que sur la désertification.

Sellon les porte-parole français, tous les participants au Sommet des Sept, notamment le premier ministre Mulroney, ont accueilli favorablement ces propositions dont le sort sera décidé aujourd'hui.



Téléphoto AP

Hommes occupés, les ministres des Finances et des Affaires étrangères des Sept ont eu l'air de s'impatienter quelque peu, hier, quand leurs patrons, les chefs de gouvernement réunis à Bonn, se sont attardés avant de paraître au rendez-vous pour les photo officielle. On voit ici de face, de gauche à droite, M. Michael Wilson (Canada), Sir Geoffrey Howe (Grande-Bretagne) et les ministres japonais des Finances, des Affaires étrangères et de l'Industrie, MM. Noboru Takeshita, Shintaro Abe et Keigiro Murata.

M. Peterson, la révélation de la campagne ontarienne, a effectué des percées dans tous les bastions conservateurs, dans les villes comme dans les milieux ruraux.

À Toronto, son parti a remporté neuf sièges sur 29, comparativement à deux lors de l'élection précédente. Les conservateurs sont passés de 18 à 10 et les néo-démocrates de 9 à 10, ce qui est décevant car ils n'ont accueilli que très peu des électeurs conservateurs infidèles, eux qui s'enorgueillissaient de comprendre les Torontois (un quart de la population ontarienne, près 9 millions).

La faiblesse des conservateurs a dégarni le conseil des ministres également. Huit ministres sont tombés. Parmi ceux-ci se retrouvent les ministres les plus à droite du cabinet Miller, dont deux, MM Morley Kells à l'Environnement et John Williams, solliciteur général, fraichement nommés par M. Miller il y a moins de trois mois.

M.Kells a dû composer avec l'inquiétude des électeurs à la suite de la fuite de PCB sur l'autoroute transcanadienne dans le Nord de la province. Il a eu un commentaire particulièrement malheureux, à savoir que le PCB ne constituait une menace que pour les rats qui pourraient en mâcher sur le bord de la route. Son adversaire libéral a donc fait campagne sur la protection de l'environnement, s'assurant la victoire dans un comté - Humber - qui avait élu M.Kells par une majorité de 10,780 voix en 1981.

Quant au solliciteur général, M. Williams, il s'était fait remarquer avant son entrée au cabinet pour son opposition farouche à l'avortement. Il ne s'était pas gêné pour critiquer la position trop souple de son propre gouvernement à l'endroit de M. Henry Morgentaler.

Les autres ministres défaits sont MM David Rotenberg, ministre sans portefeuille aux Affaires municipales, Alan Robinson, affecté aux ressources, Russell Ramsay, ministre du Travail, Gordon Walker, ministre de l'Industrie et supporteur de M. Miller au congrès au leadership de janvier, René Piché dans Cochrane Nord, responsable du transport dans le Nord.

Mais une défaite ministérielle est plus que tout autre significative, celle du ministre de l'Education, M.Keith Norton, qui n'aura pas survécu à la polémique entourant l'extension du financement des écoles catholiques secondaires.

Comme un mauvais rêve dont on ne parvient pas à s'éloigner, cette question sera demeurée jusqu'à la fin au centre de la campagne électorale. Mais même les propos incendiaires de l'Archevêque de l'Église anglicane canadienne, M. Lewis Garsnworthy, qui a comparé les méthodes du gouvernement conservateur en matière d'éducation à celles de Adolph Hitler, n'auront pas provoqué de vrai débat.

Les milieux franco-ontariens ne semblaient pas inquiets outre mesure des paroles du premier ministre car ils ont exprimé certaines réserves sur le financement du système secondaire catholique, craignant qu'un financement complet ne divise les francophones selon leurs croyances, même là où ils ne peuvent soutenir deux écoles. Ils en avaient contre la précipitation avec laquelle le projet devait être mis en oeuvre.

Hier matin, M. Miller a admis que la question scolaire était le principal facteur dans la chute de son gouvernement. Puis, interrogé à savoir si les électeurs avaient rejeté le Parti ou son chef il a répondu un peu des deux.

Les adversaires de M. Miller au congrès à la chefferie convoqué cet hiver à la suite du départ de M. Davis, MM Dennis Timbrell et Larry Grossman, ont été réélus.

◆ Johnston

critique, a souligné le vice-premier ministre, le député libéral devrait servir davantage les intérêts du Canada en encourageant le premier ministre et les deux autres membres du cabinet dans leur tâche très louable. »

Revenant à la charge, M. Johnston a accusé le premier ministre de se tenir volontairement hors de toute controverse en refusant de se prononcer sur les véritables problèmes durant ce voyage.

« Hier (jeudi), a-t-il ajouté, le ministre des Pêches et Océans a avoué dans cette Chambre qu'un chalutier ouest-allemand n'avait pas respecté les quotas canadiens, pourquoi alors le premier ministre Mulroney ne profite pas de ce voyage pour en discuter sérieusement avec ses hôtes? »

Le vice-premier ministre a rétorqué qu'il se demandait bien comment le député libéral pouvait connaître déjà les sujets de conversation entre le chef du gouvernement canadien et son homologue allemand.

« Je suis convaincu, a poursuivi M. Nielsen, qu'il discutera, en compagnie de MM. Clark et Wilson, de toutes les questions importantes qui touchent les intérêts canadiens. »

◆ La CSST

Me Marc Bellemare, l'imbroglio judiciaire qui vient de prendre fin illustre les délais inacceptables qui ont cours pour qu'une veuve sache si elle a droit à des indemnités.

Me Bellemare a également fait valoir qu'il est important de maintenir la Commission des affaires sociales comme organe final de décision en matière d'accidents de travail, pour annuler les décisions « douteuses » de la CSST.

Malheureusement, le projet de loi 42, actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, abolit la Commission des affaires sociales comme tribunal ultime d'appel et lui substitue un organisme qui, craignent certains, ne sera qu'une « succursale » de la CSST.

Pour refuser d'indemniser Mme Fortin, la CSST avait fait appel à deux de ses médecins « experts » qui étaient venus témoigner que M. Fortin était décédé de causes naturelles.

La Commission des affaires sociales n'a pas retenu leur témoignage, leur reprochant de n'avoir fondé leur jugement sur « aucune référence scientifique ».

M. Fortin s'était heurté la tête alors qu'il était concierge dans une entreprise et il était décédé un mois plus tard d'un anévrisme crânien consécutif au choc.

Pour sa part, le président du Mouvement d'aide aux accidentés du travail (MAATQ) Rosaire Guay, qui a défendu le dossier de Mme Fortin, affirme que le projet de loi 42 « bafoue les droits » des accidentés du travail.

Selon M. Guay, le projet de loi, loin d'améliorer la situation des accidentés du travail, va rendre possible une multiplication des cas aussi pathétiques que celui de Mme Fortin.

Le MAATQ entend poursuivre la lutte pour empêcher l'adoption du projet de loi, a affirmé M. Guay.

Le projet de loi vise notamment à donner à une victime d'accident du travail une indemnité forfaitaire alors que les victimes reçoivent actuellement une rente mensuelle.

Ottawa achète 184 missiles

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a informé vendredi le Congrès de son intention de vendre 184 missiles air-air au Canada, pour une somme d'environ $42 millions.

Ces missiles, de type Sparrow, sont destinés à équiper les appareils de l'armée de l'air canadienne.

Les partielles

Lévesque reste confiant

TROIS-RIVIERES (PC) — « Il y a trois mois j'aurais pas donné cher de notre peau. Mais en ce moment, nous avons des indications qui nous permettent d'espérer », a affirmé hier le premier ministre René Lévesque.

Le premier ministre était de passage à Trois-Rivières où il a inauguré la permanence du candidat de son parti dans cette circonscription en vue des partielles du 3 juin, M. Jacques Lessard.

M. Lévesque a également participé hier à la signature d'un protocole prévoyant la réalisation d'un programme d'assainissement des eaux qui nécessitera un investissement de $86.4 millions dans cette région.

Il s'est dit confiant de remporter deux, peut-être même trois circonscriptions lors des prochaines élections partielles, précisant que « Trois-Rivières est du nombre. »

« Les indications sont meilleures, a-t-il repris. Apparemment, c'est mieux pour nous en ce moment. Il finit toujours par arriver des choses qui brisent les traditions. Regardez les élections d'hier en Ontario ... »

M. Lévesque a invité les gens à ne pas trop se fier aux sondages. « On essaie de faire des moyennes avec les grands sondages. Mais ce n'est pas toujours vrai dans les comtés. On peut en gagner une partielle, » at-il dit.

Par ailleurs, même si le Parti québécois subissait un échec dans les quatre comtés, M. Lévesque affirme qu'il ne changera pas d'idée sur la date des élections générales au Québec, « à moins d'être mis en minorité à l'Assemblée nationale. »

Se gardant de révéler la date du prochain scrutin général au Québec, M. Lévesque a dit que les résultats des partielles n'influenceront pas sa décision quant à la date des élections générales.

4 mai

par la PC et l'AP

1982: des missiles Exocet, tirés par des avions argentins, incendient le contre-torpilleur britannique « Sheffield » dans l'Atlantique Sud: une trentaine de marins sont tués, d'après Londres.

1980: mort du maréchal Tito, numéro un yougoslave.

1975: des représentants de 50 pays se réunissent à Genève pour réexaminer l'accord de non-prolifération des armements nucleaires.

1973: l'Eglise anglicane du Canada permet aux femmes de devenir ministre.

1971: éboulement à Saint-Jean-Vianney: 32 morts.

1910: le Canada se dote d'une marine militaire.

1904: les Etats-Unis prennent possession de la zone du canal de Panama.

1662: première profession religieuse reçue par le premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr de Laval: Jeanne Poisson, de Trois-Rivières, devient religieuse hospitalière.

1626: le Hollandais Peter Munuit débarque dans l'île de Manhattan qu'il achète aux Indiens avec des bijoux de pacotille d'une valeur de $24.

Ils sont nés un 4 mai: le peintre anglais sir Thomas Lawrence (1769); l'actrice d'origine belge Audrey Hepburn (56 ans).

LE DEVOIR ECONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 4 mai 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

Gilles Gagnon et Paul Durivage

■ Ventes records pour GM et Chrysler

Le mois d'avril a été particulièrement favorable pour les sociétés General Motors et Chrysler qui affichent des niveaux de ventes records.

Les détaillants General Motors au Canada ont en effet établi un record de ventes sans précédent de voitures de tourisme et camions, au cours du mois d'avril. Le total des livraisons de véhicules s'est établi à 63,591 en avril dernier. Ceci éclipse le record de 60,423 unités établi en 1981. Il s'agit par ailleurs d'une hausse de 34.3 % sur l'année dernière.

Les ventes au détail de Chrysler du Canada Limitée ont tout de même atteint leur plus haut niveau des neuf dernières années au cours du mois d'avril dernier. Les ventes de camions faites au cours de ce mois ont par ailleurs battu tous les records mensuels enregistrés au cours des 59 années d'existence de la compagnie.

Les concessionnaires Chrysler à travers le Canada ont livré en effet 21,623 voitures de tourisme et 6,614 camions pour ce mois d'avril, ce qui représente une hausse de 27.9 % par rapport à la même période de l'année dernière.

■ Tout sur Dome Petroleum

Dome Petroleum Limited a dévoilé hier les derniers détails relativement à l'offre publique de $ 107 millions d'unités de son capital-actions présentement en cours.

Le prix de l'unité sera de $ 3.55 au Canada et en Europe, et de $ 2.59 US aux États-Unis. Chaque unité consiste en une action ordinaire et en un bon de souscription d'achat d'une demi-action ordinaire. Un bon de souscription entier permettra à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de $3.80 depuis la date de clôture de l'offre jusqu'au 15 décembre 1986.

Le produit de l'émission servira principalement à aider au provisionnement du programme de dépense en capital projeté de la compagnie en vue de la mise en valeur du pétrole brut et du gaz naturel ainsi que pour fins de fonds de roulement.

La société qui se relève d'importantes difficultés financières a par ailleurs annoncé qu'elle prévoyait essuyer une perte au premier trimestre de 1985. Celle-ci serait toutefois moindre que celle du premier trimestre de 1984, qui s'élevait à $ 39.6 millions.

■ Vente d'actions du Trust Général

Trust Général du Canada a convenu hier de vendre 247,000 actions ordinaires du Trust Général à Tassé & Associés Limitée. C'est à titre de mandataire que la société de fiducie détenait ces actions qui lui proviennent pour la plus grande partie (195,000) du groupe Pechelbronn de Paris.

Tassé & Associés a laissé entendre qu'elle invitera tous les membres de la Bourse de Montréal (des maisons de courtage pour la plupart) à participer à la distribution secondaire des actions dans le public. Les nouveaux actionnaires joindront le groupe actuel de 1,000 actionnaires du Trust Général. La société de fiducie dont le siège social est situé à Montréal a réalisé un profit par action de $ 0.68 au premier trimestre de 1985, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport à la même période l'an dernier.

■ Labatt acquiert Johanna Farms

La compagnie John Labatt Ltée a déclaré avoir conclu une entente visant l'acquisition de Johanna Farms Inc. du New Jersey, une entreprise qui commercialise des produits du lait, des jus de fruit et différentes sortes de yogourt. La compagnie américaine, qui prévoit réaliser un chiffre d'affaires de $ 310 millions US, compte 900 employés. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés.

■ Le bénéfice de Telesat augmente

La société Télésat Canada a réalisé un bénéfice net de $ 16.9 millions pour l'année 1984, soit une augmentation de $ 3.7 millions par rapport à 1983.

La société de télécommunications d'Ottawa, possède et exploite les satellites Anik (B, C2, C3 et D1) qui assurent des services de télécommunications (radiodiffusion et télévision notamment) sur l'ensemble du territoire canadien. Télésat possède également quelque 125 stations terriennes.

Télésat Canada s'est par ailleurs déclaré intéressée par l'achat de Téléglobe Canada, une société d'état que le gouvernement canadien cherche à privatiser. Le gouvernement canadien détient 50 % de Télésat et les Entreprises Bell Canada, 25 %.

■ Uniroyal déjoue Carl Icahn

La société Uniroyal Inc., a apparemment déjoué une tentative de prise de contrôle de la part du financier new-yorkais Carl Icahn.

La direction de la société, l'une des quatre grandes du caoutchouc aux États-Unis, a annoncé que, selon un décompte final des votes émis en assemblée annuelle, ses actionnaires ont ratifié par une faible majorité les mesures anti-OPA qu'elle avait soumises à leur approbation. Or, M. Icahn avait déclaré dernièrement qu'il abandonnerait sa tentative de prise de contrôle en cas de ratification de ces mesures.

Plus tôt cette année, M. Icahn avait tenté, également sans succès, de prendre le contrôle d'une importante société pétrolière, Phillips Petroleum Corp. Cette tentative lui rapporta néanmoins quelque $ 50 millions US.

■ Les profits de Playboy en baisse

Le 31 mars dernier, au terme des trois premiers trimestres de son exercice financier de 1985, Playboy Enterprises Inc. a réalisé des profits nets de $ 3,515,000 US comparativement à $ 4,420,000 US pour la période correspondante l'an dernier. Les revenus totalisent $ 144,888,000 US ($ 140,068,000 US l'an dernier). La compagnie éditrice et productrice de films vidéo attribue la baisse des profits à une diminution des ventes de la revue en kiosque et à une augmentation des coûts de production.

■ Importante vente de De Havilland

La société De Havilland Aircraft of Canada Ltd a vendu cinq appareils Dash-8 à LIAT Ltd, un transporteur aérien régional des Caraïbes. La transaction comprend aussi des pièces de rechange et des accessoires, a une valeur de $ 41.7 millions.

« Il s'agit de la plus grosse vente du nouveau bimoteur hors de l'Amérique du Nord continentale », a fait remarquer à l'AFP un porte-parole de Havilland, M. Colin Fisher.

La vente a été financée par la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

■ Thomson verse un dividende-action

Le conseil d'administration de Thomson Newspapers Ltd. a déclaré des dividendes-actions payables le 31 mai prochain. Les porteurs d'actions de catégorie A recevront deux actions de cette catégorie et les porteurs d'actions de catégorie B auront droit à deux actions de catégorie B.

La compagnie affirme que de tels dividendes correspondent à une division par trois des actions actuelles, qui aura pour effet de rendre les titres accessibles à un plus grand nombre d'investisseurs.

Le patronat souhaite la disparition des comités de francisation d'entreprises

CLAUDE TURCOTTE

Alors que plusieurs représentants patronaux souhaitent la disparition des comités de francisation dans les entreprises, le gouvernement du Québec a choisi la voie des travailleurs pour tenter de ranimer les comités, en octroyant un montant de $250,000 aux centrales syndicales, pour l'embauche d'animateurs et autres personnes-ressources.

M. Gérald Godin, ministre chargé de l'application de la loi 101 dans les entreprises, en a fait l'annonce hier midi devant le Centre de linguistique de l'entreprise (CLE), un organisme privé sans but lucratif fondé en 1972 pour aider les entreprises à traiter efficacement des questions d'ordre linguistique.

« Je souhaite ardemment que cette aide gouvernementale donne un regain de vitalité », a dit le ministre, en s'appuyant sur une déclaration du vice-président du CLE, M. Jacques Ouellet de Canadair, qui qualifiait ces comités d'entreprise de « rouage d'entraînement fondamental d'un programme de francisation. »

Toutefois, tout le monde ne pense pas de cette façon, à commencer par le président du conseil d'administration du CLE, M. James Mills, qui est aussi le directeur de tout le programme de francisation d'Alcan au Québec. « Le temps d'une remise en question est venu et je tends à partager le scepticisme de certains », a-t-il d'abord soutenu.

À ses yeux, les comités de francisation « existent plus qu'ils n'agissent ». Il constate « un manque d'intérêt manifeste à l'intérieur des comités ». Il ne voit pas l'utilité de tenir trois réunions d'un comité de francisation par année, comme le stipule la loi 57, qui a amendé la loi 101, laquelle n'exigeait qu'une réunion annuelle. Il affirme qu'en une réunion de vingt minutes le comité a vidé son ordre du jour. Il explique par ailleurs qu'à la compagnie Alcan la francisation est une réalité de tous les jours, que tout se fait en français au Québec, sauf lorsqu'il s'agit de communications à l'extérieur du Québec où l'anglais est généralement utilisé.

M. Mills pense que le rôle premier des comités de francisation est accompli. Il dit craindre l'installation d'une « réglementation à vide et l'avènement progressif « d'un enfer bureaucratique ».

D'autres représentants patronaux ont parlé dans le même sens au cours de ce colloque annuel du CLE. M. Pierre Préfontaine, secrétaire du Groupe CSL (Canada Steamship) fut l'un d'entre eux. « Que va-t-on faire avec ces comités, maintenant que nos programmes sont en fonction », a-t-il demandé. Il a indiqué que devant la difficulté de bien faire fonctionner les comités, ce sont les dirigeants de l'entreprise qui ont pris l'initiative de définir le contenu des programmes. Il a mentionné aussi que « la direction n'est pas naturellement portée à se tourner vers des comités ».

En revanche, tous les travailleurs et représentants de travailleurs présents ont dit se considérer comme les meilleurs agents de changement

Voir page 12: Francisation

La succession d'Antoine Turmel à la tête de Provigo

Le choix de Pierre Lortie n'a pas été unanime

ANDRÉ BOUTHILLIER

La réunion des administrateurs de Provigo tenue le 23 avril pour choisir le successeur de M. Antoine Turmel au poste de président du conseil et chef de la direction du géant de l'alimentation a donné lieu à une bataille féroce entre les partisans de M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, et ceux favorables à M. Pierre Lessard, le président et directeur général de Provigo.

L'issue de l'affrontement a même provoqué la sortie fracassante (il a claqué la porte, dit-on) de M. Lessard, aujourd'hui en vacances pour réfléchir à son avenir chez Provigo. En outre, deux administrateurs favorables à sa candidature ont menacé de démissionner. Mais ils ont finalement décidé de demeurer à leur poste malgré le choix de M. Lortie.

C'est ce qui ressort d'entrevues faites auprès d'individus mêlés de près à cet événement peu commun dans les milieux financiers. Aucune des personnes interrogées n'a cependant accepté d'être identifiée.

Selon les informations obtenues, les membres du conseil d'administration sont demeurés divisés à parts égales durant de longues heures avant de s'arrêter sur le choix du président actuel de la Bourse de Montréal par une très mince majorité.

Le conseil de Provigo compte 15 administrateurs. Sur ce nombre, sept sont des employés et des cadres du géant québécois de l'alimentation au détail. Ceux-ci ont appuyé avec fermeté et passion la candidature de M. Lessard au poste de président du conseil et chef de la direction. Leur argument était de poids: M. Lessard est le pdg de Provigo depuis déjà quelques années et connaît bien l'entreprise.

En face d'eux, on retrouvait les représentants de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de Sobeys Store, qui détiennent respectivement environ 26.2 % et 15.9 % des actions de Provigo. La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA), qui possède environ 4.5 % des actions, se serait aussi jointe à eux. Pour ce groupe d'actionnaires, deux raisons interreliées ont motivé leur préférence pour M. Lortie:

- il faut donner un second souffle à Provigo, qui « a raté la formule des supermarchés à très grande surface (Super Carnaval)», ont soutenu des administrateurs;
- Provigo n'est plus seulement une compagnie d'alimentation. Elle s'est diversifiée dans les articles de sport, les produits pharmaceutiques, l'immobilier et la distribution d'essence. On la retrouve entre autres propriétaire de Sports Experts-Arlington Sport, de la Compagnie National Drug ltée, de Les Placements immobiliers Denault et des stations d'essence des Provi-Soir.

Or, ont affirmé ces administrateurs, Pierre Lortie s'est avéré un excellent stratège à la tête de la Bourse de Montréal et, selon eux, lui seul peut donner une cohérence à cette politique de diversification.

Que réserve l'assemblée générale des actionnaires de Provigo qui doit avoir lieu à Montréal le 27 mai? Comme le passé est garant de l'avenir dans ce genre d'assemblées, nul doute que la décision du conseil sera entérinée. Mais il faudra voir si la direction de Provigo acceptera de commenter les événements du 23 avril d'ici là. « Provigo a érigé un mur devant elle; c'est le mutisme le plus complet. Il n'y a pas moyen d'en savoir davantage », de dire M. David Schulman, chef analyste pour le courtier Geoffrion, Leclerc Inc.

La décision de M. Lessard sera aussi importante. De retour de vacances, acceptera-t-il de travailler avec le nouveau président du conseil et chef de la direction? De plus, Antoine Turmel, 67 ans, qui aurait appuyé la candidature de M. Lessard, acceptera-t-il d'assister à l'assemblée générale?

En attendant de connaître les réponses, ceux et celles qui suivent de près le marché des valeurs mobilières n'osent pas imputer à cette mystérieuse histoire la baisse de $1.25 du cours de l'action de Provigo ($19⅝ à $18⅜), survenue depuis le jour de cette réunion, le 23 avril. D'autres raisons peuvent en effet expliquer cette diminution de 5.6 % en une semaine, comme la baisse du marché.

L'industrie viticole au Québec (1)

Le marché québécois du vin croît encore

ROLAND DAVID et DANIEL LEMIEUX

Un vent de pessimisme a soufflé sur l'industrie vinicole aux États-Unis. Depuis deux ans, une guerre des prix saigne les bénéfices des principaux viticulteurs californiens sans stimuler pour autant la consommation. Pire encore, une rumeur persistante a voulu que Gallo, le leader américain sur ce marché, ait subi des pertes avant impôts en 1983.

Les producteurs québécois ne vivent pas les mêmes angoisses. Au cours des cinq dernières années, le volume des ventes de vin est passé de 55.4 millions de litres en 1979-80 à 63.3 millions en 1983-84, soit une augmentation moyenne de 3 % par année.

Mais ces différences entre les marchés américains et québécois ne seraient-elles pas tout simplement dues au décalage naturel qui existe entre les États-Unis et le Canada ?

M. Jean-Guy Lord, président et directeur général de la Société des alcools du Québec (SAQ), est peu inquiet face à une saturation éventuelle du marché des vins. Tout au contraire, il se montre farouchement optimiste pour l'ensemble de l'industrie nord-américaine.

« Les Québécois, les Canadiens et les Américains subissent beaucoup l'influence des pays européens » de souligner M. Lord. Et les chiffres sont éloquents : la consommation américaine des vins s'établit annuellement à 12 litres par individu comparativement à 80-95 litres pour des pays comme la France, l'Italie et l'Espagne. Le marché nord-américain présente donc toujours de bonnes opportunités, selon lui.

Le marché québécois

Le marché des boissons alcooliques (vins, cidres, bières et spiritueux) au Québec dans son ensemble est stagnant en volume depuis cinq ans. C'est dire que la progression des vins se fait au détriment d'autres secteurs.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, la croissance des ventes de vins ne s'est pas faite au seul détriment des bières. Tel que l'on constate au tableau 1, les ventes de spiritueux, et plus encore celles des cidres ont nettement diminuées en volume au cours des dernières années. Et ces régressions devraient se maintenir à l'avenir, selon certains experts.

L'industrie québécoise produit surtout des vins de table à prix populaires. Selon M. Laurent Vivès, président-directeur général des Entreprises Verdi Inc. et aussi président de la Société des producteurs de vins (SOPROVIN), il s'agit là du marché à développer. Au Québec, selon lui, 80 % à 85 % des gens n'ont jamais bu de vin. Aux États-Unis, cette proportion atteindrait même 95 %.

« L'important pour l'industrie québécoise est bien plus de surmonter les blocages et convertir ces gens en consommateurs plutôt que d'essayer de vendre des vins de qualité supérieure aux autres 15 % », de spécifier M. Vivès.

Les vins québécois sont souvent considérés par les consommateurs comme étant de qualité inférieure aux vins importés. « Cette perception est fausse », croit M. Lord. « De toute façon, précise-t-il, les vins québécois n'existent pas en tant que tel : les raisins, les jus, les moults et les vins de coupage qui composent les vins québécois sont tous importés. » C'est pourquoi l'on a choisi l'appellation « vin élaboré au Québec » pour désigner les produits québécois. Les viticulteurs québécois souffrent d'une mauvaise image de marque. Toutefois, pour M. Cléo Boudreault, directeur des ventes chez Les Vins Andrès de Saint-Hyacinthe, l'image des vins québécois évolue positivement depuis quelques années, et est encore en pleine progression.

Mais l'industrie des vins, tout comme l'ensemble du secteur des boissons alcoolisées, est fortement influencée par la législation. L'immobilisme qui a longtemps caractérisé la législation des produits viticoles a cédé la place à une dérèglementation partielle qui a insufflé un net regain de dynamisme à l'industrie ces dernières années.

En 1978, des amendements législatifs autorisant la vente des vins et cidres dans les épiceries et dépanneurs ont fait progresser les ventes de 22 % en volume, et de 30.8 % en valeur et ce en une seule année. Aujourd'hui, une bouteille de vin sur trois et près de 90 % de l'ensemble de la production québécoise est vendue par ce réseau de distribution. Selon M. Boudreault, l'épicerie a fait découvrir le vin à beaucoup de Québécois.

Et ce n'était qu'un premier pas. Plus près de nous, nous en sommes à ressentir les effets de la loi 29 adoptée en 1983. Cette loi permet maintenant aux fabricants d'importer des vins en vrac, de les embouteiller et de les vendre au Québec. C'est ce qui explique en partie le foisonnement des marques de vins que l'on retrouve actuellement dans les épiceries et dépanneurs.

Cette dernière modification à la loi va permettre, selon M. Christian Jacques, conseiller senior chez Price Waterhouse et anciennement du Service de la commercialisation à la SAQ, de mieux utiliser les équipements de production des viticulteurs québécois. Actuellement, de confier M. Jacques, on ne produit que deux millions de bouteilles par année alors que la capacité totale, au Québec, est de 11 millions.

Il n'en demeure pas moins qu'en dépit de ces facteurs législatifs, le marketing acquiert de plus en plus d'importance sur ce marché. « Le consommateur est comme une anguille, il est difficile à saisir. En conséquence le marketing à une importance colossale », de conclure M. Laurent Vivès.

Demain: les vins québécois et leur mise en marché.

Evolution des ventes au détail des boissons alcooliques au Québec
(en millions de litres)

Industrie	1981-82	1980-81	1979-80	1978-79	1977-78
Vin:					
Volume total	61,3	59,1	55,4	54,4	44,8
Variation %	3,7	6,7	1,8	21,4	13,1
Cidre:					
Volume total	1,3	1,6	2,5	3,1	3,6
Variation %	(18,7)	(36,0)	(19,4)	(14,0)	(14,0)
Spiritueux:					
Volume total	30,4	31,6	28,1	34,0	34,1
Variation %	(3,8)	12,5	(17,4)	(0,3)	(3,0)
Bière:					
Volume total	583,0	591,0	590,2	588,5	594,4
Variation %	(1,4)	0,1	0,3	(1,0)	(1,2)
Total:	**676,0**	**683,3**	**676,2**	**680,0**	**676,9**
Variation %	**(1,1)**	**1,0**	**(0,6)**	**0,4**	**—**

Source : Profil de l'industrie et du commerce des boissons alcooliques au Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, mai 1983.

Voyez Sentez Goûtez

La différence Provigo.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

« Rent-a-Wreck » se lance dans la location de voitures neuves

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

Poursuivant sur la lancée de la progression rapide qu'elle a connu depuis sa fondation, la compagnie Rent-a-Wreck a inauguré cette semaine un nouveau service de location de voitures neuves à bas prix dans quelques 100 de ses centres en opération au Canada. Cette diversification des activités de la compagnie témoigne de la santé de l'entreprise qui est présente sur deux continents.

L'achat de 1,000 voitures de marque Ford au coût de $10 millions permettra au service nommé « Practical » de poursuivre dans le veine qui a fait le succès de Rent-a-wreck : un service a prix défiant littérallement toute concurrence. Pour louer une voiture de même catégorie chez un compétiteur, il en coûte environ 30% de plus.

C'est la première fois au Canada qu'une compagnie de location de voitures peut profiter d'un réseau de point de service déjà établi au moment de sa création. « C'est pour cette raison que nous pouvons maintenir nos bas prix » a affirmé M.Ed Alfke, le jeune président-propriétaire de Rent-a wreck, qui ne craint pas la concurrence très vive qui sévit dans le domaine « parce que nous ne visons pas du tout la même clientèle que les autres compagnies de location ».

« Nous avons toujours recherché la clientèle locale, domestique, celle qui paye elle-même ses frais de location, les gens de classe moyenne, les familles, ceux qui doivent se préoccuper de frais de location parce qu'ils ne leur sont pas remboursés par leur employeur » précise-t-il. C'est pour cette raison que les grands de la location ne se sont pas montrés préoccupés à date par les activités de Rent-a-wreck.

L'entreprise de location de voitures usagées dont le chiffre d'affaires est passé de moins de $100,000 à plus de $40 millions en 9 ans, « n'avait pas le choix » que de se lancer dans le marché des voitures neuves soutient M.Alfke. « Nous avons trop de clients pour le nombre de voitures usagées que nous possédons et le marché ne nous permet pas de grossir notre flotte puisque les voitures disponibles ne rencontrent pas nos critères ».

Le président agé de 35 ans relate avec malice les tergiversations nécessaires à la transaction que sa compagnie a finalement effectué avec Ford. « A cause de notre raison sociale (Rent-a-wreck) les compagnies d'automobile se sont montrées pour le moins prudentes lorsque nous les avons approchées pour acheter 1000 voitures. Elles ne nous prennaient pas au sérieux. Seule Ford s'est montrée intéressée dès la première approche » ajoute-t-il.

Pour cet achat, Rent-a-wreck voulait un produit fabriqué au Canada, jouissant d'un réseau de service établi à travers le pays et de qualité. De plus, la compagnie voulait pouvoir choisir elle-même les marques retenues, contrairement à l'usage courant dans ce genre de transaction. De plus, il fallait que la compagnie automobile accepte que son image soit associée au nom de l'entreprise de location, ce qui aurait entraîné certaines hésitations.

C'est à la suite de problèmes de location de voiture qu'il a rencontré lors de vacances à Hawai que l'idée de créer un service de location de voitures usagées a germé dans l'esprit de M.Alfke. Aux prises avec des ennuis mécaniques avec une voiture neuve en location, il remarqua plusieurs vieux modèles garés dans une station de service avoisinante. Il offrit alors $5 par jour pour louer une de ces voitures.



Le président de Rent-A-Wreck, M. Ed Alfke, a décidé d'ajouter une gamme de voitures neuves aux « minounes » qui ont fait le succès de son entreprise.

De retour à Prince George en Colombie Britannique il s'est procuré 5 voitures et a mis sur pied sa compagnie. Un an plus tard, un résident de Kamloops s'est présenté pour s'enquérir du prix d'une franchise à la grande surprise d'Ed Alfke. C'était là le début d'une aventure qui devait le mener sur deux continents, à la tête d'une entreprise prospère.

Outre ses 129 franchises canadiennes, Rent-a-wreck en a ouvert 9 aux Etats Unis où M.Alfke prévoit en opérer 1000 d'ici dix ans. De plus, la compagnie est présente en Angleterre avec ses 7 franchises et vient de signer une entente avec la France où l'on escompte accorder plusieurs franchises incessamment. Quant aux projets futurs, il ne saurait dire avec précision quel pays sera visé, mais ses préférences vont à l'Australie et l'Allemagne. « Nous exporterons toute l'expertise canadienne en management que le monde pourra absorber » déclare M.Alfke avec un sourire en coin lorsqu'interrogé sur les possibilités réelles d'expansion de sa compagnie.

Ottawa reporte à l'an prochain l'étude du rapport Hall sur le transport des grains de l'Ouest

OTTAWA (PC) — Les recommandations du rapport Hall sur les subventions au transport de céréales de l'Ouest seront sur la table lors de la revue globale des accords du Pas-du-Nid-de-Corbeau l'an prochain.

C'est ce qu'a indiqué hier aux Communes le ministre des Transports, M. Don Mazankowski, semblant du même coup répousser à la prochaine année toute décision fédérale dans ce domaine.

Cette semaine aux Communes, Ottawa publiait le rapport du juge manitobain Gordon Hall, qui recommande de faire passer des chemins de fer aux producteurs de céréales quelque $658 millions de subventions annuelles.

Ces fonds fédéraux sont accordés en retour des hausses importantes de tarifs de transport de céréales, décrétées il y a deux ans par Ottawa.

Jeudi, par communiqué à Montréal, l'Union des producteurs agricoles et la Coopérative fédérée faisaient connaître leur opposition formelle aux recommandations du juge Hall, affirmant qu'elles procureraient aux cultivateurs de l'Ouest un avantage portant préjudice à leurs concurrents du Québec.

Hier, le ministre Mazankowski a réaffirmé que le gouvernement voulait que le rapport Hall « fasse l'objet de débats et d'une étude complète ».

« Une revue (des tarifs) est obligatoire pour l'année-récolte 1985-1986. Bien sûr la question étudiée par le rapport Hall et ses recomandations seront inclues dans le cours de cette revue », a dit le ministre.

Relancé par le président du caucus libéral du Québec, M. Raymond Garneau, qui voulait préciser que cet engagement écartait tout risque pour les agriculteurs québécois avant 1987-1988, M. Mazankowski s'est borné a rappeler les lignes directrices du rapport.

« Il fallait trouver une méthode de paiement qui serait la plus efficace pour le développement agricole du Canada et qui ne serait pas disproportionnée ou injuste pour l'agriculture de l'Ouest par rapport à celle des autres régions », a dit le ministre.

◆ Francisation

dans leur milieu. M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a précisé que les syndiqués sont les mieux placés pour faire avancer la francisation dans les entreprises.

À ceux parmi les patrons qui pensent que les comités ont accompli leur mission, des syndiqués, comme M. Michel Côté du comité de francisation de Bell Canada, répondent que « le plus important reste à faire, soit changer les mentalités ». M. Bernard Valiquette de Gaz Métro soutient qu'il faut « s'assurer que le français continuera de se maintenir et ne retombera pas dans les vieilles habitudes ».

Il y a eu également M. Hervé Tremblay de CIP à La Tuque, qui veut un renforcement de la loi 101. Il affirme que CIP dans ses usines de La Tuque, comme dans celles de Gatineau et de Trois-Rivières, résiste encore à la francisation. Il soutient même qu'à Gatineau « certains cadres anglophones font du harcèlement ». M. Tremblay reproche aussi à l'Office de la langue française de « ne pas avoir assez soutenu le travail syndical et de n'avoir être venue rencontrer les travailleurs ».

Dans son allocution prononcéeavant le débat ci-haut mentionné, le ministre Godin affirmait que « le rôle de l'Office de la langue française devrait s'orienter de plus en plus dans la voie des supports techniques à apporter pour permettre une véritable prise en charge par tous les responsables concernés, plutôt que dans la ligne des contrôles bureaucratiques qui trop souvent risquent de stériliser l'action à mener ». Il souhaite donc que les travailleurs puissent ainsi devenir des « consciences vivantes de la francisation des entreprises ».

D'autres participants au colloque ont fait valoir qu'il y aurait sûrement un nouveau mandat à définir pour ces comités. Certains ont proposé que l'on mette l'accent sur la qualité du français dans les entreprises, où son usage est largement répandu. M. Côté de Gaz Métro a rappelé qu'on est encore à l'abc dans le langage de l'informatique et des logiciels et qu'il y aurait sans doute des efforts à faire en ce sens.

Résumant les travaux de la journée, le directeur général du CLE, M. Michel Guillotte, qui était étudiant à Paris en 1968 à l'époque de la contestation, s'est rappelé un slogan que les étudiants écrivaient sur les murs : « Il ne faut pas s'endormir à l'ombre des comités ».

M. Guillotte a poursuivi en expliquant qu'il y va de la francisation des entreprises comme des individus, c'est-à-dire de grandes différences d'un cas à l'autre. Parmi les tendances les plus générales, il a constaté que les gens des milieux de travail se sentent tenus à l'écart du processus de la francisation par les patrons et aimeraient qu'on les invite à participer davantage.

Comme tous les autres participants, M. Guillotte voit un lien direct entre le progrès de la francisation dans une entreprise et la volonté de l'autorité hiérarchique de s'y engager.

Après huit années d'application de la charte de la langue française, on peut faire le bilan suivant : 39 % des firmes de plus de 100 employés ont déjà obtenu leur certificat permanent de francisation, proportion qui atteint 57 % chez les compagnies de 50 à 99 employés. Au dire même de l'Office de la langue française, ces chiffres devraient s'accroître sensiblement au cours de la prochaine année, pour atteindre un taux moyen de 70 %.

Barreau de Montréal


Guy Gilbert, c.r.

Me Guy Gilbert, c.r., a été élu par acclamation bâtonnier de Montréal pour l'exercice 1985-86 lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Barreau de Montréal tenue le 1er mai 1985.

Diplômé en droit de l'Université de Montréal en 1955, Me Gilbert fut admis au Barreau du Québec cette même année et il exerce sa profession depuis ce moment à Montréal. Fellow de l'American College of Trial Lawyers, Me Gilbert est à l'heure actuelle l'un des associés de l'étude Guy & Gilbert.

Le nouveau bâtonnier s'est toujours occupé très activement du barreau et a participé aux travaux de nombreux comités du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal.

Outre Me Gilbert, le Conseil du Barreau de Montréal se compose cette année des membres suivants: Mes Gabriel Lapointe, c.r., premier conseiller, Julian Kotler, c.r., trésorier, Isabelle Parizeau, secrétaire, J. Arclen Blakely, c.r., Philip Shaposnick, Daniel Tingley, Claude Champagne, Jean-Claude Hébert, Guy Lafrance, André Lacombe, Monique Fradette et Monica Maynard.


J'ai le goût de l'air pur

Association Pulmonaire du Québec
LE TIMBRE DE NOËL

Le Conseil d'Administration des Industries Redpath limitée a déclaré le dividende suivant:

Actions Ordinaires
Dividende no 228

Un dividende trimestriel de 12½ cents par action sur les actions ordinaires en circulation, sera versé le 3 juin, 1985 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux le 10 mai 1985.

Par ordre du Conseil d'Administration

J.E. Wood
Secrétaire

Toronto, Ontario
le 30 avril 1985

AMCA INTERNATIONALE LIMITÉE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que:

(1) un dividende de $0.5525 en monnaie canadienne par action sur les actions privilégiées, série 1, de cette compagnie, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1985, payable le 28 juin, 1985 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 juin 1985; et

(2) un dividende de $0.5938 en monnaie canadienne par action sur les actions privilégiées, série 2, de cette compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1985, payable le 28 juin, 1985 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 juin 1985.

Par ordre du conseil

J.A. Davis
Secrétaire

Demande de conversion et de fusion

Prenez avis que La Prévoyance Compagnie d'Assurances, compagnie légalement constituée ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, et Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale, compagnie légalement constituée ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, ont respectivement fait approuver une convention en vue de se convertir en compagnie d'assurance régie par la *Loi sur les assurances* et de fusionner sous la raison sociale «**LAURENTIENNE GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.**», lors d'assemblées générales de leurs actionnaires tenues respectivement le 1er mai 1985.

Le secrétaire,
Jean Bard

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES
LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE GÉNÉRALE

Musée des beaux-arts de Montréal

INVITATION

Les architectes canadiens sont invités à soumettre une offre de services professionnels au Musée des beaux-arts de Montréal pour la réalisation d'importants travaux d'agrandissement (15 000 m²) et de transformation de ses immeubles de la rue Sherbrooke à Montréal.

Les professionnels peuvent obtenir les documents nécessaires à la préparation de leur candidature en communiquant avec:

Le Secrétaire du Comité de sélection
Claude Provencher, architecte
Musée des beaux-arts de Montréal
3400, Avenue du Musée
Montréal (Québec) H3C 1K3
Tél. (514) 844-3938

Les propositions devront parvenir au même endroit mentionné ci-haut pour **le 31 mai 1985 à 17:00 heures.**

Le Musée des beaux-arts n'est tenu d'accepter aucune des propositions reçues.



Nordair Plus:

hôtel ou transport terrestre gratuit.

Maintenant, les forfaits Nordair Plus de Nordair vous donnent le choix: billet aller-retour...

PLUS

l'hébergement gratuit de classe standard pour 1 nuit à un hôtel de Montréal, Ottawa, Toronto, Québec, Hamilton, Kitchener, Thunder Bay, Sault-Ste-Marie, Winnipeg ou Windsor*

OU

2 allers simples gratuits en limousine ou mini-bus ou encore une voiture de location gratuite pendant 24 heures

PLUS

un cocktail gratuit en vol.

Tout ceci est compris dans le nouveau Nordair Plus de Nordair... pour le même prix qu'un aller-retour à tarif économique!

Pour plus de détails, téléphonez à votre agent de voyages ou à Nordair: (514) 636-7670 ou (514) 486-3875. Découvrez ce qu'est la pleine valeur. Ou encore rendez-vous à notre nouveau comptoir du centre-ville au 631, Dorchester (coin Université).

DRI 4522

NORDAIR PLUS
pleine valeur à coup sûr

*Nuits supplémentaires offertes au tarif réduit alloué aux compagnies.
Les billets de Nordair doivent être présentés lors de l'enregistrement à l'hôtel.
Pour être assuré d'obtenir une chambre, veuillez faire une réservation.

CHIBOUGAMAU • DOLBEAU • DRYDEN • FORT CHIMO • FORT LAUDERDALE • FROBISHER BAY • HALL BEACH
HAMILTON • LA GRANDE • MONTRÉAL • NANISIVIK • OTTAWA • PITTSBURGH • POSTE-DE-LA-BALEINE
RESOLUTE BAY • SAULT-STE-MARIE • THUNDER BAY • TORONTO • VAL D'OR • WINDSOR • WINNIPEG

LE SHANGRILA HOTEL DE LUXE
LE PAVILLON HOTEL DE LUXE
Delta Hotels
Holiday Inn
TILDEN
Constellation Hotel
Valhalla Inn

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Libre-échange avec les USA: Kelleher espère débuter les négociations à l'automne

QUÉBEC (PC) — Le ministre fédéral du Commerce extérieur James Kelleher a mis fin vendredi à une tournée de consultation commencée en mars et qui l'a amené dans 15 grandes villes canadiennes.

La tournée avait pour but de permettre au ministre d'entendre les commentaires touchant deux documents portant sur le commerce extérieur et publiés en janvier par le gouvernement, a expliqué M. Kelleher, au cours d'une conférence de presse.

Un résumé des commentaires entendus sera rédigé d'ici le 10 mai. M. Kelleher le présentera aux ministres provinciaux du Commerce, qui se réuniront à Vancouver à la fin de mai, et demandera leurs commentaires.

M. Kelleher espère pouvoir présenter des recommandations préliminaires au cabinet, dès le mois de juin.



Photo Jacques Grenier

M. James Kelleher

D'après les directives alors émises par le cabinet, le travail se poursuivra durant tout l'été afin que le cabinet puisse être saisi, dès le début de l'automne, des recommandations finales sur la position que devrait adopter le Canada dans ses négociations avec les pays étrangers.

« J'espère pouvoir commencer à l'automne les négociations avec les États-Unis. »

Sans nécessairement avoir terminé ces discussions, M. Kelleher espère qu'elles seront avancées quand arriveront les élections du Congrès américain en novembre 1986. M. Kelleher croit que si les discussions ne sont pas avancées à ce moment, elles seront mises de côté durant 1987, alors que se préparent les élections présidentielles et ne pourront être reprises avant les élections en novembre 1988.

Dès cette fin de semaine, M. Mulroney demandera à Bonn une ronde de négociations multilatérales du GATT.

« Si c'est possible, nous aimerions que la prochaine ronde commence en 1986. C'est là notre position officielle, » a dit M. Kelleher, en rappelant que la dernière ronde du GATT, à Tokyo, avait duré sept ans.

« Nous croyons que cette ronde-ci sera plus difficile parce que nous discuterons de sujets tels que commerce et services, propriétés intellectuelles, garanties gouvernementales, » a déclaré le ministre.

Même si le GATT demeure la pierre d'angle de notre politique commerciale, nous croyons qu'en même temps nous pouvons poursuivre des discussions bilatérales avec les États-Unis.

Deux grands thèmes sont revenus constamment au cours de la tournée, a dit le ministre.

Le premier est que le Canada a marqué le pas et qu'il doit maintenant reprendre le terrain perdu.

Le second est que le pays tout entier semble vivement intéressé a faire un effort particulier pour améliorer et renforcer notre accès aux marchés extérieurs en général et surtout au marché américain.

M. Kelleher a révélé avoir été pardessus tout frappé par la compétence des gens qui ont fait connaître leur point de vue sur le commerce extérieur au cours de la tournée.

Conflit de travail

Domtex ferme 3 usines

(PC) — Dominion Textile Inc., accusant son personnel de faire du sabotage a fermé trois de ses six installations au Québec, où les syndiqués doivent se prononcer sur la grève dimanche.

Les ouvriers des usines de Saint-Jean et de Beauharnois ont été renvoyés chez eux, jeudi.

La troisième fermeture a eu lieu vendredi à Valleyfield. Les salariés s'étaient présentés au travail avec des téléviseurs pour regarder le match de hockey Canada-Tchécoslovaquie, qui commençait à 7 h 30 du matin.

« Nous leur avons dit que s'ils ne voulaient pas travailler ils devaient rentrer chez eux », a expliqué le porte-parole de Dominion Textile Michel Dufour, qui assimile l'incident à un débrayage.

Le porte-parole syndical Yvon Jacques, parle de lockouts. La compagnie, elle, nie que les 1,200 ouvriers concernés aient été mis dehors.

M. Jacques, négociateur des 2,700 salariés affiliés à la CSD aux six usines, se défend bien que des actes de vandalisme aient été commis.

« L'employeur a décidé de fermer les installations afin de prévenir des dommages », affirme M. Jacques qui précise: « Il n'y a pas eu de dommages. »

Le syndicat, ajoute-t-il, recommandera de rejeter les offres salariales de la compagnie, bien qu'en principe il y ait eu accord sur les offres extra-salariales.

Le syndicat voudrait un mandat de grève, mais préférera la médiation à la rupture. La phase de conciliation a pris fin mardi.

Les deux parties ont convenu de ne pas révéler les offres salariales avant le vote de dimanche. M. Dufour soutient que les salaires offerts sont les plus élevés de toute l'industrie textile au Canada.

De son côté, M. Jacques prétend que l'offre est inférieure aux taux qui ont été accordés dernièrement aux ouvriers de Dominion Textile en Ontario.

« La situation est différente, explique M. Dufour. Au Québec, nous ne pouvons pas fonctionner le week-end. Le syndicat ne le veut pas. »

Au dire de M. Jacques, la compagnie voudrait installer des quarts de travail le week-end au Québec, mais le syndicat préférerait s'en tenir à la formule actuelle de travail limité durant le week-end sur une base d'heures supplémentaires.

Selon M. Dufour, le président de la compagnie Thomas Bell a adressé une lettre personnelle à tous les employés qui voteront dimanche, leur rappelant que 25 à 30 fabriques textiles ont fermé leurs portes au Canada depuis 1979 et que l'entreprise, à cause des importations moins chères, est à peine rentable.

« Notre offre est définitive, souligne M. Dufour. Nous parlons sérieusement et s'ils ne comprennent pas ça, c'est malheureux. »

Cascades a officiellement pris possession de la plus importante cartonnerie de France

LA ROCHETTE, France (AFP) — Le groupe papetier Cascades a repris officiellement le 1er mai la plus importante cartonnerie française à La Rochette (Savoie), au terme de négociations unanimement qualifiées d'exemplaires.

Le groupe La Rochette-Cenpa avait décidé en avril 84 de fermer sa cartonnerie de La Rochette pour cause de non-rentabilité, puis il céda l'entreprise à un de ses dirigeants, Pierre Franck, qui abandonna le navire à l'automne. Mise en règlement judiciaire, l'entreprise ne cessera jamais son activité, sous la direction d'un ancien directeur, et obtiendra en novembre dernier le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites.

L'absence de candidats sérieux en Europe a conduit l'administrateur judiciaire à se tourner vers le Canada, où le groupe Cascades produit notamment le même carton plein bois que La Rochette. Il n'a fallu que trois mois pour signer l'accord de reprise par la société Cascades-La Rochette (au capital de 25 millions de ff — $3.5 millions), accord qui était aussi celui de la dernière chance. Les créanciers sont les grands perdants (60 millions de ff — $8.5 millions), Cascades ayant obtenu des pouvoirs publics une cession à forfait pour un franc sous réserve du maintien de 402 emplois (contre 428). Le montage financier est de 100 millions de ff — $14.2 millions — (25 m. ff Cascades — $3.5 millions —, 75 m. ff pouvoirs publics et banques — $10.5 millions)..

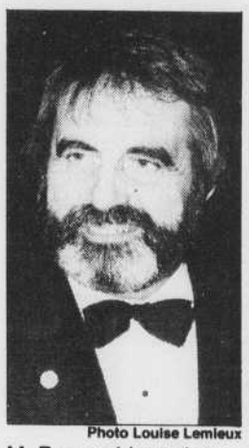


Photo Louise Lemieux

M. Bernard Lemaire

Conversion

La recette de Bernard Lemaire, réputé pour ses reprises d'usines en difficultés, est simple. Le déficit (40 millions ff en 83 — $5.7 millions) sera réduit en remplaçant les chaudières au fuel par d'autres, utilisant les déchets de bois des scieries savoyardes ou l'électricité tandis que la matière première sera le plus souvent possible du papier recyclé. Ces deux changements seront complétés par de nouvelles méthodes de commercialisation et quelques adaptations techniques. Bernard Lemaire espère ainsi que la production, d'abord tournée vers le marché français, va se développer pour passer de 75,000 tonnes-an actuellement à 110,000 dans quelques années.

Le comité d'entreprise de la cartonnerie, très satisfait de l'accord, a salué la reprise en invitant son nouveau patron à un repas du 1er Mai. Selon les délégués syndicaux, il existait une volonté française et européenne de casser la machine et de liquider La Rochette.

Le groupe Cascades, dirigé par les trois frères Lemaire, est basé à Kinsey-Falls et possède 12 usines au Canada et aux USA, qui font du papier, du carton d'emballage et des isolants. La treizième, La Rochette, première implantation européenne, va faire passer son effectif à 2,200 personnes. Le chiffre d'affaires 1984 a été de 1.4 milliard de ff — $200 millions —, le prévisionnel pour 1985 étant de 2.1 milliards de ff — $300 millions —, soit près de dix fois le chiffre de 1982. Le bénéfice net de Cascades, cotée en bourse depuis 82 et qui pratique l'intéressement de son personnel, a été de 84 millions de ff — $12.5 millions — en 1984.

AU JOUR LE JOUR

■ *Une taxe antisociale*

Le Mouvement Desjardins s'est joint au courant d'opposition à la taxe sur les assurances. Dans une lettre au ministre des Finances, M. Raymond Blais, le président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins insiste sur l'aspect « antisocial » de cette mesure.M. Blais souligne que cette taxe affecte tous les citoyens de façon directe, en augmentant leurs primes d'assurances-vie, maladie, dommage, et aussi de façon indirecte, par les coûts additionnels qui leur seront refilés lors de l'acquisition de biens ou services.

« Nous croyons, écrit-il, que le gouvernement devrait plutôt inciter les gens à assumer eux-mêmes leurs responsabilités par l'achat de produits d'assurance afin d'éviter d'avoir à recourir à l'Etat pour supporter leurs déboires financiers ». M. Blais ajoute qu'il ne peut comprendre que le gouvernement permet des abris fiscaux pour encourager la prévoyance dans certains domaines alors qu'il taxe les primes d'assurance qui garantissent une protection dans l'immédiat.

Par ailleurs, l'Opposition à l'Assemblée nationale a dénoncéune fois de plus hier l'imposition de cette taxe sur les primes d'assurances. Dans le cadre de l'interpellation du vendredi, le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, a déploré que le gouvernement ait décidé d'imposer la taxe de vente de 9 % sur les primes d'assurance, « sans consulation et dans l'improvisation la plus totale ».

« Nous nous dirigeons tout droit, a-t-il dit, vers un régime d'imposition de style européen, dominé par la taxe à la consommation. Nous serons les seuls en Amérique du Nord à avoir le pas ».Le ministre des Finances lui a répondu que Terre-Neuve taxe les primes d'assurances générales depuis 1968 et que cette taxe a même été augmentée à 12 % en 1982.De son côté, la députée indépendante des Iles-de-la-Madeleine, Denise Leblanc-Bantey, a soutenu que l'imposition d'une telle taxe n'est pas le genre de mesure qu'on doit attendre d'un gouvernement social-démocrate, puis qu'il s'agit d'une taxe régressive qui frappe directement tout le monde de la même façon.

■ *Pas d'annonce sur Pétromont*

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, Sinclair Stevens, a apporté un démenti total à une information du quotidien La Presse voulant que le gouvernement fédéral songe à subventionner la compagnie Pétromont. Le ministre Stevens affirme que le quotidien montréalais a mal interprété ses propos et qu'il n'y a rien de fondé dans cette histoire. La Presse rapportait jeudi que le gouvernement fédéral se sent responsable des difficultés de Pétromont et songe à lui venir en aide si le gouvernement du Québec, à titre de propriétaire de l'entreprise, accepte de faire la plus grande part. Monsieur Stevens a indiqué que le gouvernement étudie tout le problème de l'industrie pétrochimique en général, pas seulement le cas de Petromont, et qu'il n'est aucunement question de subventions. Le ministre a qualifié de tout aussi erroné le rapprochement fait entre les difficultés de Pétromont et l'accord énergétique de l'ouest.

■ *Usine de café à Valleyfield*

Une usine à décaféiner le café sera construite à Valleyfield. Il s'agit d'un investissement de $6 millions, en incluant des subventions des gouvernements du Québec et du Canada au montant de $2.5 millions. Du côté privé, l'investisement a été rendu possible par des intérêts canadiens et mexicains.



Association Pulomnaire du Québec

NOMINATION



M. NEIL BISHOP

M. Ralph Steedman, Vice-Président de Lawson & Jones Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Neil Bishop au poste de Directeur Général au sein des Formules d'Affaires Lawson du Québec et de l'Ontario. La division des Formules d'Affaires a des usines et des bureaux à travers le Canada et fait partie des Compagnies du Groupe Lawson, un des chefs de file dans le domaine des Arts Graphiques en Amérique du Nord.

QUÉBEC 85
3 JUIN

ÉLECTIONS PARTIELLES
Bertrand/Bourget/L'Assomption/Trois-Rivières

avis aux employeurs

LE CONGÉ DU CANDIDAT*, DE L'AGENT OFFICIEL ET DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Un employeur doit, sur demande écrite, accorder un congé sans rémunération à tout employé qui est candidat, qui a l'intention de le devenir ou qui agit comme agent officiel. Ce congé peut être total ou partiel.

La période de congé de l'employé débute au jour demandé par l'employé. L'employeur ne peut, en raison de ce congé, congédier, mettre à pied, suspendre, rétrograder ou déplacer l'employé, ni lui accorder des conditions de travail moins avantageuses que celles auxquelles il a droit, notamment en retranchant de la période de vacances la durée du congé, ni porter atteinte à aucun des avantages reliés à son emploi.

Ce congé n'interrompt pas le service continu de l'employé. L'employé peut mettre fin à ce congé en tout temps.

Un employeur doit également accorder aux mêmes conditions, à un employé qui est membre du personnel électoral et qui lui en fait la demande, un congé sans rémunération pour lui permettre d'exercer ses fonctions.

Lors du litige, tout employé qui n'est pas régi par une convention collective, peut faire valoir ses droits auprès d'un commissaire du travail.

Si l'employé est régi par une convention collective, il a le droit de soumettre un grief à l'arbitrage.

* Dans cet avis, le générique masculin est utilisé sans discrimination.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

CARTES D'AFFAIRES

Samson Bélair
Comptables agréés

Montréal Bureau 2100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Clinique Psychosomatique Cherrier
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANCOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SINATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
837 EST, CHERRIER MONTREAL H2L-1H6
TEL. 521-8282
THÉRAPIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 7 et 34

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-041161832. CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIERRE LACOMBE, partie défenderesse. Le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 5027 Marquette, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de PIERRE LACOMBE saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 table arborite, 1 chaise, 1 lampe, 2 fauteuils, 1 TV RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, (514) 581-0183 de l'étude Lord & Borris, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-013120-840. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- DENISE LECLERC, défenderesse. Le 16 mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1392 rue St-Thomas en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son 4 mcx, 1 téléviseur de marque Motorola modèle Quazar et autre bien saisi. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 1er mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-010427-848. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- YVES CHAMARD, défenderesse. Le 14 mai 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 3877 rue Auclair en la cité de Carignan et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique Olympia, 1 calculatrice Sharp modèle EL-1615 et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 1er mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 85-04. VILLE DE SAINTE MARTHE SUR LE LAC, demanderesse -vs- GILLES ALEXANDRE A/S ATELIER ARTISANAL DE BOSSAGE ENRG., défenderesse. Le 15 mai 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 154, 30e avenue en la cité de Ste-Marthe sur le Lac et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge modèle B200 1974 de couleur tan et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN DARVEAU, huissier 288-6263. Montréal, ce 1er mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-027233-834. CLAUDE MEUNIER, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demanderesse -vs- GAGNÉ CLAUDE, défendeur. Le 16 mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2110 rue Lapierre en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire SCM 2200 et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARIO ROY, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-005873-840. Le percepteur des amendes en sa qualité de saisissant, demanderesse -vs- PHILLIP ROSS, défenderesse. Le 15 mai 1985 à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au No 5750 rue Bordeaux, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif 12 pces Electrohome sans n/s, 1 amplificateur à guitare de marque Garnen de couleur noir sans n/s et acces, 1 chorus pédale pour guitare de marque Ampeg couleur noir et accs, 1 distortion pédale pour guitare de marque Ampeg couleur noir et accs, et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002561-855. GUS CANADA INC. DIV. WOODHOUSE, demanderesse -vs- JEANNINE KELLEY & PAUL ANDRÉ KELLEY, défenderesse. Le 15 mai 1985 à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au No 88, 108ième avenue en la cité de Lafontaine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif 12 pces Phillips sans n/s app. et acc.; 1 set de salon comprenant 1 sofa 3 places, 1 fauteuil; 1 table de coin et 1 table à café, le tout en bois; 1 horloge murale style Grand-Père modèle Tempus de marque Jil sans n/s app et accs., et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001390-849. CAROLE FISET, demanderesse -vs- 1) MICHEL BRODEAU, 2) MME FRANCINE GAUTHIER, défenderesse. Le 15 mai 1985 à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 29 Ch. des Aigles en la cité de Ste-Anne des Lacs, district de St-Jérôme, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 égalisateur de fréquence Sears sans n/s app. et accs., 1 récepteur AM FM Sears # 4r-6001 sans n/s app. et accs., 1 tape deck Sears # DK 5000 sans n/s app. et accs., 1 amplificateur Sears # AM 4001 sans n/s app. et accs., et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-000867-847. VALERIANI SUINTINO, demanderesse -vs- 2ème intimé seulement; SEALY CANADA LTÉE, défenderesse. Le 16 mai 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8023 rue Jarry est, en la cité de Ville D'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse 2 places en tissu gris; 1 bureau en bois; 3 tiroirs finit en arborite blanc; 1 photocopieur Xerox # 3103, n/s X446-752 avec cabinet en métal et accs; 1 machine à écrire IBM n/s 15734 et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALEC. No: 429857960. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELLA. Le 16/05/85 à 10:00 heures au 60, De Bresoles app 403, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de, VRIJSTEIN JOHHANNA J BULGARELL saisis en cette cause, consistant en: Un mobilier de cuisine, une bibliothèque, un divan velour, un fauteuil en cuir, un divan en cuir, un bureau vitre laiton, un TV couleur portatif, un vidéo cassette, une lampe moderne, une peinture, une vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012183-849. SERVICES D'ACOUSTIQUE PATCH LTÉE, demanderesse -vs- DENIS DESLAURIERS ET AL, défendeurs. Le 16 mai 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires et domicile des défendeurs au No 4555 rue Langelier en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Xerox & acc., 1 réfrigérateur Danby, 1 lot d'équipement de bureau assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001293-845. MME JACQUELINE LAURIN, demanderesse -vs- M/ CLAUDE TREMBLAY, défenderesse. Le 16 mai 1985 à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6541 rue Jarry est, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatic General Electrique, blanche sans n/s app. et accs.; 1 laveuse automatique Inglis Royal 5 cycles, blanche sans n/s; 1 laveuse automatique Maytag verte sans n/s app.e t accs.; 1 laveuse automatique RCA or, super 80, sans n/s app. et accs. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001209-841. MAURICE GOULET, demanderesse -vs- YVON PAQUETTE, défenderesse. Le 16 mai 1985 à 14:30 heures au domicile de la défenderesse au No 6905 rue Sherbrooke est, #4, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une collection de disques 33 tours divers d'environ 700- à 900 unités. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-056232-825. GUS CANADA INC. DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- RAYMOND CHAMPAGNE, et DIANE BÉLANGER CHAMPAGNE, défenderesse. Le 17 mai 1985 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Thimothée en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 carabine de modèle 303 n/s 75C4038 et acc. (étui etc); 1 arc Browning de Luxe Nomad 9225 et acc.; 1 ensemble Phillips CTC 8R et acc.; 1 moteur pour bateau hors bord (endommagé) et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier 395-8593. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007383-859. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demandeur -vs- DECOR RIVE-NORD INC., défendeur. Le 16 mai 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1159 rue Liebert #1, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 2 mai 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003026-847. VILLE DE SAINTE-ADÈLE, demanderesse -vs- RESTAURANT LA PATATE STE-ADÈLE INC., défenderesse. Le 15 mai 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1012 boul. Ste-Adèle en la cité de Ste-Adèle, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, ce 30 avril 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003107-845. VILLE DE SAINTE-ADÈLE, demanderesse -vs- RICHARD PILON, défendeur. Le 15 mai 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5 rue des Bosquets, en la cité de Ste Anne Des Lacs, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, ce 30 avril 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-002609-841. INDUSTRIES GLENN JAY INC., demanderesse -vs- DAME CLAIRE HAMEL "BOUTIQUE MODÉRÉE C.P. ENR.", défenderesse. Le 17 mai 1985 à 11:00 heures au No 555 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Vêtements pour dame "sport", machine à coudre, calculatrice. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, ce 30 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-000046-855. M. JEAN YVES LECAROFF, demandeur -vs- MME FRANCINE LEMON, défenderesse. Le 14 mai 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1002 rue Rolland en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnavox couleur 19", 1 lave-vaisselle Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier. Longueuil, ce 30 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-015093-844. MONIQUE DION, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demanderesse -vs- THÉRÈSE LAFLAME, défenderesse. Le 16 mai 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 117 rue Argyle Dr., en la cité de Kirkland et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano et banc et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002927-858. AMEURASIA TRADING INC., demanderesse -vs- 129368 CANADA INC. (BENTLEY'S BAR RESTAURANT), défenderesse. Le 16 mai 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1461 rue Crescent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Commercial Jackson & comptoir, 1 caisse enregistreuse TEC, 1 machine à glace Scotsman, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-019090-846. CLAUDE MEUNIER, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Régie des Entreprises de Construction), demanderesse -vs- DEZIEL RODRIGUE, défendeur. Le 16 mai 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 1177 rue St-Thomas en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046002-841. O.E. INC., demanderesse -vs- MICRO-ORDINATEUR RAM-ROM INC., défenderesse. Le 16 mai 1985 à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1551 rue Ste-Catherine est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon AC25, 1 t.v. camera & écran Sony, 1 ordinateur Multitech et clavier etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-020965-849. B.C.I.C. -vs- GEORGES SAVARD. Le 14-05-85 à 10:30 heures au 1040, 55E Avenue (De Bordeau), Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GEORGES SAVARD, savoir: un véhicule automobile 4x4 Lada, un véhicule automobile Mercury Comet, un camion Pick-up G.M.C. avec boîte. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-022917-848. B.C.I.C. -vs- JEAN-CLAUDE DUMAIS. Le 15-05-85 à 10:00 heures au 1925 Chemin St-François, à Dorval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN-CLAUDE DUMAIS, savoir: un véhicule automobile de marque Ford Escort L 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-039368-845. B.C.I.C. -vs- DANIEL CASAVANT. Le 15-05-85 à 10:00 heures au 1925 Chemin St-François, Dorval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DANIEL CASAVANT, savoir: une moto Suzuki Katana GS 750 MC. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-042400-841. ORIGENE BEAUDRY -vs- GIOVANNI DE ROSA. Le 14-05-85 à 11:00 heures au 304 Place Du Coteau, Bois Des Filions, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GIOVANNI DE ROSA, savoir: un véhicule automobile de marque Ford Lincoln. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-007995-832. PASQUALE DEL BALSO -vs- LOUISE BIBEAU. Le 14-05-85 à 10:00 heures au 415 Concorde, app. 1, Laval, (L.D.R.), district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LOUISE BIBEAU, savoir: un lave-vaisselle de marque R.C.A., une sécheuse de couleur blanche R.C.A., un véhicule automobile de marque Ford Escort 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-007098-843. PIERRE CIMONE -vs- ALAIN SABEAU. Le 16-05-85 à 10:00 heures au 9213A, De Segur, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ALAIN SABEAU, savoir: une t.v. 20" Electron, un système de son, une laveuse Inglis, une sécheuse Inglis... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-006696-845. JOSÉ DELUY -vs- PATRICK VOLNY. Le 15-05-85 à 13:30 heures au 4898 Robert, app. 2, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PATRICK VOLNY, savoir: un système de son, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-005894-847. LEO FLANAGAN -vs- ADRIAN ARTS METAL FABRICATING INC. Le 14-05-85 à 13:30 heures au 6595, St-Urbain, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ADRIAN ARTS METAL FABRICATING INC., savoir: un dactylo Adler 1000, une filière Commodore, 3 bureaux, meubles et équipements de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-010669-846. AMÉNAGEMENT DIENI INC. -vs- JEFFREY POST. Le 16-05-85 à 10:00 heures au 1000 Marlboro, app. 404, Ville Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEFFREY POST, savoir: un système de son, une t.v. couleur Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-010664-847. WILFRID EDMOND -vs- LILIANNE CHARBONNEAU. Le 16-05-85 à 10:30 heures au 940 Crémazie, ouest, app. 12, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LILIANNE CHARBONNEAU ALIAS BETTY NADEAU, savoir: une t.v. couleur console Zenith systems 3; un set de salon 5 morceaux, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-059372-834. O.E. INC., demanderesse -vs- CONSTRUCTIONS BOCAN LTÉE, défenderesse. Le 17 mai 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 640 rue Dunlop en la cité d'Outremont et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon NP125 et base et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006321-850. F.W. MYERS & CO. INC., demanderesse -vs- ALLIANCE CUSTOM BROCKERS INC., défenderesse. Le 17 mai 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 300 rue St-Sacrement en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la déenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse QCS et base & acc., 2 machines à écrire Adler, 2 calculatrices Canon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-010076-844. JEANNE DESNOYERS, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demanderesse -vs- ALAIN McDALST, défendeur. Le 17 mai 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2290 rue Bourgoin en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 autmobile Oldsmobile 98 Regency imm. 251-S-850 série: 3X69K7E120118 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-016655-849. MONIQUE DION, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demanderesse -vs- MARC-ANDRÉ GOHIER, défendeur. Le 17 mai 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 128 rue Fairview en la cité de Dollard-des-Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Trademan 300, imm. F584-821 série: #B31-BE2U706998 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-04-002365-824. DAME MARIA DA CONSEICA COUTINHO, demanderesse -vs- JOAO ROSARIO DUARTE, défendeur. Le 17 mai 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 6341 rue St-Michel en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Omni 1981 2 portes imm. 640-H-997 série: 1B3BL14BX13D304953 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 4 mai 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-001737-841. MME MADELEINE TESSIER, demanderesse -vs- M. LUC DESAUTELS, défendeur. Le 14 mai 1985 à 14:30 heures au domicile du défendeur au No 220 rue St-Jean en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau blanc 5 tiroirs, 1 filière verticale 4 tiroirs, 1 étagère 2 portes verticale beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier. Longueuil, ce 26 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-001737-841. MME MADELEINE TESSIER, demanderesse -vs- SEB CANADA INC., défenderesse. Le 14 mai 1985 à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 9418 Côte de Liesse en la cité de Lachine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo I.B.M. noir, 1 bureau 2 tiroirs et crédence avec 1 tiroir, 1 filière Econex 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier. Longueuil, ce 26 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-002206-846. M. ARMAND HACHEY, demandeur -vs- P.G.M. DELAGE AUTOMOBILE INC., défenderesse. Le 14 mai 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 950 rue Ste-Foy en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Zephyr 1978 6 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier. Longueuil, ce 26 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-002208-842. M. GILBERT TIMM, demandeur -vs- M. GUY PRENOVOST, défendeur. Le 14 mai 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 25 rue Grant en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault blanc 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier. Longueuil, ce 26 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-002123-843. MES CLOUTIER & ASS, demandeurs -vs- M. YVON BROUILLETTE, défendeur. Le 14 mai 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1774 rue Daniel en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Conn 2 claviers et accessoires, 1 téléviseur (Performance télévision) couleur 12", 1 lave-vaisselle Général Electric, 1 laveuse Kenwood jaune, 1 sécheuse Kenwood jaune. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier. Longueuil, ce 26 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-32-002309-848. MME LUCILLE ROBINSON, demanderesse -vs- ROBERT GERMAIN, défendeur. Le 14 mai 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1665 rue Versailles, app. 5, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Candle couleur 19", 1 meuble en bois vernis 3 portes de 3'x4'x1', 1 divan trois places avec deux fauteuils de salon, 1 machine à coudre New Williams. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier. Longueuil, ce 26 avril 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-041162-830. CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIERRE LACOMBE, partie défenderesse. Le 15 mai 1985 à 10:00 heures au 5027 Marquette, Montréal, district de Montréal seront vendus pas autorité de justice les biens et effets de PIERRE LACOMBE saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 table arborite, 1 chaise, 1 lampe, 2 fauteuils, 1 T.V. RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, (514) 581-0183 de l'étude Lord & Borris, huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 45-00589. VILLE DE LAVAL -vs- AUTOMOBILE CLAUDE DUPERE LTÉE. Le 16-05-85 à 11:00 heures au 2430 boul. Labelle, Chomedey, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUTOMOBILE CLAUDE DUPERE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, 1 paymaster, articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 88831. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- CHRIS GEORGILAKIS. Le 16-05-85 à 10:00 heures au 6142 ave. Albanie, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRIS GEORGILAKIS, saisis en cette cause, consistant en: vidéo cassette VHS Mitsubishi, tv 24" couleur Sylvania, Jerrold 400. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433080476. VILLE MONTRÉAL -vs- LAUZON ROBERT. Le 16-05-85 à 12:30 heures au 4068 Rivard, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAUZON ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur RCA, un divan en tissus de couleur varié. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433804184. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LA VOIE GAETAN. Le 15-05-85 à 10:30 heures au 1466 Holmes, #4, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA VOIE GAETAN, saisis en cette cause, consistant en: Chevelle Malibu 2 portes "77". Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434627336. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LA VOIE GAETAN. Le 15-05-85 à 10:30 heures au 1466, Holmes, #4, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA VOIE GAETAN, saisis en cette cause, consistant en: Chevelle Malibu 2 portes "77". Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438118774. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MACKENZIE DAVID. Le 17-05-85 à 10:00 heures au 7 Skye Crescent, Dollard des Ormeaux, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MACKENZIE DAVID, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Firebird rouge no série 2T87Z6N537606 portant la plaque no BHD512 pour l'année 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de mai 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-003151-836. JACQUES LAMOUREUX -vs- MARIO MARSILIO. Le 16-05-85 à 11:00 heures au 6570 rue Clark, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MARIO MARSILIO, savoir: une lessiveuse de marque Admiral, uen sécheuse de marque Admiral, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-007093-844. LUC SANSOUCY -vs- BERNARD DRAPEAU. Le 15-05-85 à 13:00 heures au 9733, Charton, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de BERNARD DRAPEAU, savoir: une mini-laveuse Hitachi, une mini-sécheuse Hitachi, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-003592-831. JEANNE DESNOYERS -vs- THEODORE PAPATHEODOROU. Le 15-05-85 à 10:00 heures au 5576 Park, app. 1, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de THEODORE PAPATHEODOROU, savoir: un véhicule automobile de marque Ford Ltd... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 02/05/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 540-32-001461-845. PAUL BERTRAND représenté par NOEL GOBEIL GREFFIER, demandeur -vs- FER ORNEMENTAL METRO INC., défendeur. Le 14 mai 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2275 Boul. Industriel en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque G.M.C. couleur bleu, 1 bureau aluminium 5 tiroirs, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 2 mai 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-002263-858. DRUMMOND FORMULES D'AFFAIR

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Dernière séance animée

MONTREAL (PC) — Les cours ont terminé la semaine sur une note irrégulière, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a inscrit un gain de 0.07 point, à 129.05 au terme d'une séance animée.

Le volume des échanges a gonflé à 1,967,800 actions au lieu de 1,328,954 la veille.

Le compartiment des industrielles a gagné 0.48 à 128.50, les bancaires 0.27 à 125.13 et les minières 0.08 à 122.88, tandis que les forestières cédaient 1.92 à 137.74, les pétrolières 1.10 à 140.52 et les industrielles 0.05 à 108.79.

Le titre industriel Falcon Ltd, inchangé à $20 1-4 s'est traité à 114,605 exemplaires.

Par ailleurs, Northern Telecom a gagné 1 1-2 à $48, Royal Trustco A 3-8 à $20 5-8, Bell Canada Enterprises 1-4 à $39 3-4, Donohue 1-4 à $17 1-4 et Rio Algom 1-4 à $24 3-4.

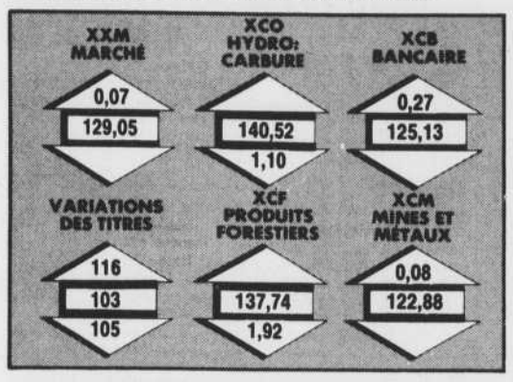
CP Ltd a perdu 1 à $56 3-8, Long Lac Minerals 3-4 à $33, Agnico Eagle 5-8 à $16 5-8 et Bank of Montreal 1-8 à $26 1-2.

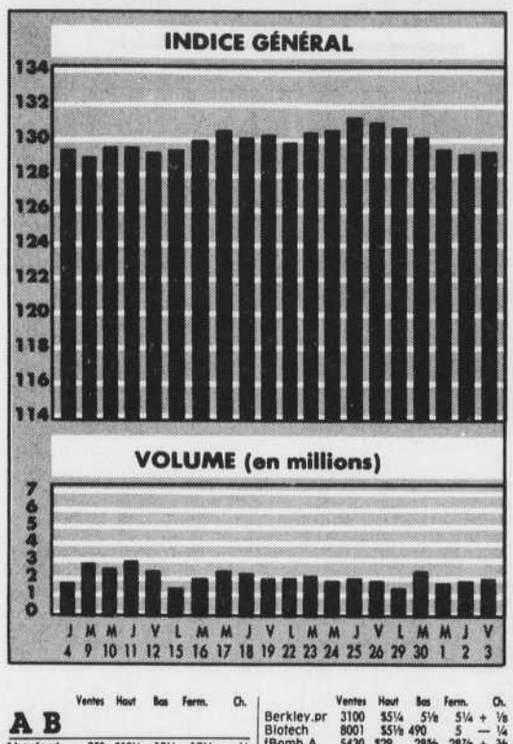
Alcan est stable à $33, Denison Mines PA à $24, Gulf Canada à $20 et Imasco à $26 1-2.

On dénombre 116 titres gagnants, 105 perdants et 103 inchangés.

Dans les juniors: Rouyn Resources gagne 14 cents à 89 cents et Talisman Mines 7.5 cents à 45.5 cents, mais Barexor Inc. baisse de quatre cents à 46 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	250	$10½	10½	10½	— ¼
Agnico E	6100	$17	16⅝	16⅝	— ⅜
Alguebelle	500	490	490	490	
Alta energ	940	$21¾	21¾	21¾	
Alcan Alu	57667	$33¼	32⅞	33	
Alcan Wt	4000	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Algoma St	z25	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Aligra	400	$8½	8½	8½	+ ⅛
Alum 2.312	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Alum 2.00	2100	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Alum.fIC	500	$24½	24½	24½	— ⅜
AMCA Int	4600	$14⅜	14¼	14½	— ¼
Argcen.H.I	265	$20½	20½	20½	
Asamera	300	$11½	11½	11½	+ ¼
BCE	43690	$39⅞	39⅜	39¾	+ ¼
BCE 1.80p	500	$26⅞	26⅞	26⅞	— ¼
BCE 2.70p	1690	$40¼	39¾	40¼	+ ½
B C Forst	600	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
BGRpMt.A	900	$7⅜	7⅜	7⅜	
BC Phone	1750	$21⅞	21¾	21⅞	+ ¼
BP Can	2000	$35½	35½	35½	
Bank NS	45100	$13	12¾	12¾	
Baue Cont	390	$10⅜	10⅜	10⅜	
Bq Mercn	800	$10⅞	10⅞	10⅞	
Baue Mtl	56965	$26¾	26¾	26½	— ⅛
BMO 2.85	1000	$34	33⅞	34	
BMO $2.50	500	$30½	29⅞	29⅞	— ⅛
BMO Sr3	200	$25	25	25	+ ⅛
BMO Wts	15100	305	305	305	
Bq Eparg	615	$19¾	19⅝	19¾	
BqEp 2.62	500	$27¼	27	27	— ½
Baue Nat	36812	$18¾	18⅜	18½	+ ⅛
BqNat 2.94	2850	$37⅜	37	37⅜	+ ⅜
Bq Nat s4	1500	$29	29	29	
BqNat.wtO	150	$66	66	66	
Bq Royale	10474	$28¾	28½	28⅝	— ⅛
Bq Ry Wt	100	385	385	385	
BqRy 1.45	1500	$17	16⅞	17	+ ⅛
BqRy 1.88	500	$21⅛	21⅛	21⅛	— ¼
BqRy 2.75	2860	$31¼	31⅛	31¼	+ ⅛
Barrick R.	6000	133	130	133	—1
Baton B	300	$18	18	18	+ ⅜
Baxter Tc	3000	21	21	21	+ 1
Berkley.pr	3100	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Biotech	8001	$5½	490	5	— ¼
fBomb A	5430	$29	28⅝	28⅞	+ ⅜
fBomb B	2425	$28	27¾	27¾	
Bow Val	6000	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ¼
Bralorne	1400	480	470	480	+ 20
Brascade	652	$39⅝	39½	39½	— ⅛
Brascan A	19050	$29⅞	29½	29⅜	— ⅜
Brinco	635	190	185	190	
C D					
CAE Ind	5100	$16⅞	16¾	16¾	
CDC Life	1400	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
CB Pak	1900	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
CB Pak.wt	350	360	360	360	—5
CIL	100	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛
C T G Inc	800	360	350	360	+ 10
Cbl.Vdo A	200	$9	9	9	+ ⅜
Cad Frvw	2000	$14⅞	14¾	14¾	
Cad Fw a	3300	$8⅞	8¾	8¾	
Ca.f.wt	2050	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
Camp R	2000	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Cmpbel.Sp	600	$19⅜	19¼	19¼	+ ¼
fCampeau	110	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
fCDC	1022	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅜
CDC Pr B	1690	$119¼	116	117¾	+ 3½
CDC 1980	4875	$18½	17⅞	18	+ ⅛
C South R	z6	$495	495	495	+ 70
C Imp Bk	14702	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅜
CIBq 2.05	400	$26	25⅞	26	+ ⅛
CIBQ 3.562	1200	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅛
CIBC w	3000	350	330	350	+ 30
CIBC w.a	100	380	380	380	+ 10
CP Ltee	77888	$57¼	55⅞	56⅜	—1
fC Tire A	13813	$9	8⅞	9	+ ⅛
C Utilit A	4425	$17	17	17	— ¼
C Utili Pfd	200	$28⅜	28⅜	28⅜	
C Utili prL	200	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ¼
C.Util SrH	100	$22⅞	22⅞	22⅞	
C Utili Srl	700	$25⅝	25⅝	25⅝	— ¼
C Utili wtb	1000	335	335	335	+ 10
fCmnac.A	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	
Carena	200	$32⅛	32	32	—2
Carl Ok	1675	$15½	15½	15½	

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low	Settle bd.ft.; US$—1,000bd.ft. High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000						
243.00	198.80 MY	205.00	205.00	207.20	+ .20	4
248.40	209.50 JY			212.00	—.50	0
239.30	219.10 SP			218.90	+ 1.80	0
	NV			220.30		0

Estimate Sales:.....1.....
Total open interest: ....4 .....

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (9.90)	10.00
Fix Inc	9.80
Dividend	9.76
Resces Can	10.35
AGF Group	
Amer Gth	18.35
Cdn Gas Egy	7.27
Cdn Sec Gth	6.80
Cdn Trusteed	4.40
Corp Inv	10.83
Corp Inv Stk	6.30
Gth Eqty	u.12
HiTech	8.37
Japan	8.86
nMMF 11.03	10.00
Option Eqty	4.45
Special	10.59
Pfd Income	9.90
nAssoc Inv.	5.88
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	12.82
Income Fd	10.98
Intern'tl	16.35
Mny Fd (9.85)	1.00
Pfd. Rsces	11.66
Taurus	4.91
Calvin Bullock Gr.	
CIF	7.15
American	5.48
Dividend	10.15
Growth	2.00
Income	8.21
Central Group	
yCompound	12.98
Dividend	13.40
yFund 4000	6.31
yInt'l Gwth	8.18
yNat Res Gth	5.83
yNorthn Egy	5.01
yRev Gwth	3.78
yUniversl	6.52
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.90
yDolph Mtge	5.18
Cundill Group	
ySecurity	12.05
Value	10.99
Dynamic Group	
ynDy Am Cdn	9.56
ynDy Am US	6.96
ynDy Cdn Fd	16.72
ynDy Grd Gld	4.14
ynDy Income	5.68
ynProspector	.91
ynSavgs 8.86	10.00
Eaton Bay Group	
Cmmnwlth	9.29
Dividend	6.61
Growth	11.74
Income	3.87
Intern'tl	13.23
MMF (9.21)	10.00
yMortgage	10.27
Viking	12.68
E-P Mny 10.42	1.00
FutureFundShares	
nCashFund	5.08
nFoodFund	5.04
nGoldenFund	5.34
nLifeFund	4.99
nSilverFund	5.02
nTechnoFund	5.02
nValueFund	5.09
Guaranty Trust Gr.	
ynInv Eqty	19.30
ynInv Income	4.28
ynMortgage	10.73
Guardian Group	
Canadn	6.05
CumputTrend	10.03
Enterprise	1.48
Gwth Fund	21.83
North Amer	6.51
STNny (9.24)	10.09
World Eqty	6.37
Imperial Group	
yMortgage	9.96
Realty Gth	10.00
Investors Group	
yBond	4.05
yDividend	8.45
yGrowth	8.39
yIndexed Stk	5.14
yIntern'tl	13.23
yJapan	20.71
yMortgage	5.00
yMutual	7.40
yProv Stk	10.25
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	16.82
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.15
ynJH Amer	6.10
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 10.81	1.00
nGovt 9.78	1.00
MER Group	
Equity	12.56
Growth	11.72
MMF (9.63)	10.00
ynMKW Lotus	11.23
Montreal Trust Gr.	
ynEqty	25.52
yninconme	7.45
ynintern'tl	20.29
ynMortgage	10.16
Morgan Trust	
Growth	11.27
Income	11.39
Worldwide	13.34
Mutual Group	
nMMF (8.77)	1.00
Diversifd 25	10.59
Diversifd 40	10.70
Diversifd 55	10.60
Equifund	10.67
Noram Conv	10.34
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressv	35.75
ynDiversifd	36.54
yFixed 9.2	10.00
ynMortgage	26.54
Principal Group	
yBond	2.82
yCdn Mutual	4.84
yCollective	15.74
yEquity	5.78
yGrowth	6.85
yVenture	8.19
yWorld Inc.	6.59
Prudential Group	
Growth	9.01
Income	5.10
Put Hlth Sci.	10.86
Royfund Group	
nRoyfund	14.89
nRoyfd Bond	4.85
Sterling Group	
Equity	6.17
Mortgage	4.95
Templeton Group	
Temp Gth	13.93
Temp Cdn	4.57
Trimark Group	
Trimark	9.47
Trimark Cdn	8.67
ynWaltaine	42.61
NON-MEMBERS	
ynAltamira Fd	6.32
Beaubran Group	
yHypo	10.29
yInc	7.06
yOblig	9.35
ynCan-Anaes	9.57
yCapital Gth	8.70
ynCapstone	5.43
Co-Op Trust Gr.	
ynCT Mut	18.64
ynGwth	10.62
ynIncome	8.75
CSA Group	
yGoldfund	4.28
yGoldtrust	5.04
Desjardins Group	
yActions	17.57
yHypo	4.35
yIntern'tl	15.76
yOblig	4.40
Dixon, Kros Group	
yD K Trust	12.01
yD K Int'l	15.58
yHeritage	3.35
yDomequity	11.23

May 3 Quotes

nFst Cdn Mtg	11.16
yFiscon Fd	7.48
Harvard	14.80
Industrial Group	
CS Mgt 9.75	10.00
Indust Amer	5.98
Indust Div	8.41
Indust Eq	14.72
Indust Gth	10.40
Induet Income	8.70
Indust Pens	4.44
Mack Eqty	1.97
Mack Mtg Inc	1.07
Maritime Eqty	4.32
Marlborough	10.86
ynMD Growth	9.89
nNatrusca	28.92
NW Group	
Canadian	7.48
Equity	12.93
yNW Trust Eq	16.28
Pacific Group	
Growth	7.45
Ret Bal.	5.64
US Growth	4.37
PHN Group	
yBond	8.55
yCanadian	15.08
yDiv Income	12.49
yFund	26.59
yPooled	40.77
yRRSP	34.91
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	10.43
nXanadu Fd	9.03
Pret et Revenue	
yAmerican	20.54
yCanadian	9.80
yFonds H	5.09
yRetraite	15.48
Sagit Group	
yCam. Gwth	7.40
yInt'l Eqy	3.06
yInt'l Income	4.79
yTrans A	6.36
yTrans B	79.95
yTrans C	13.42
ySyncrovest	6.54
Tradex	6.65
Trust General Gr.	
ynActions	20.02
ynOblig Hypo	8.47
ynHypo	10.28
ynValAmer	10.07
United Group	
Accumitv	8.64
Accumitv R.	9.70
American	5.05
Cont. Mtge	5.22
Security	4.15

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	My	10	$6⅜	$7		3
Agnic E	My	10	p		10	
Agnic E	My	12½	415	440		90
Agnic E	My	12½	p		15	90
Agnic E	My	15	175	200		38
Agnic E	My	15	p		25	4
Agnic E	My	17½		25	25	47
Agnic E	My	17½	p	70	95	
Agnic E	Ag	10		$6¾	$7⅛	6
Agnic E	Ag	10	p		25	22
Agnic E	Ag	12½	455	480		84
Agnic E	Ag	12½	p	5	30	70
Agnic E	Ag	15	260	285		182
Agnic E	Ag	15	p	60	85	60
Agnic E	Ag	17½	120	145		28
Agnic E	Ag	17½	p	170	185	10
Agnic E	Nv	12½	465	490		2
Agnic E	Nv	12½	p	25	50	
Agnic E	Nv	15	315	340		22
Agnic E	Nv	15	p	85	110	75 9
Agnic E	Nv	17½	190	215	205	79
Agnic E	Nv	17½	p	200	215	10
Alcan	My	32½	65	85	85	353
Alcan	My	32½	p	35	50	30 351
Alcan	My	37½	1	6	5	1848
Alcan	My	40	p	$7	$7⅜	$6¾ 30
Alcan	My	42½		4	1	1304
Alcan	My	42½	p	$9½	$9⅞	$7⅛ 7
Alcan	Ag	37½	60	70	70	1245
Alcan	Ag	42½	p	$9½	$9⅞	$8¾ 14
Alcan	Nv	32½	310	325	355	51
Alcan	Nv	32½	p	160	170	160 128
Alcan	Nv	35	p	300	315	240 85
Alcan	Nv	37½	p	490	$5¼	450 11
Alcan	Nv	40		75	100	100 214
Alcan	Nv	40	p	$7⅛	$7½	$6¾ 40
Alcan	Nv	42½		40	65	60 41
Alcan	Nv	42½	p	$9⅜	$10	
Alt Enr	Jn	17½	435	460	435	3
Alt Enr	Jn	17½	p		15	
Alt Enr	Jn	20	180	200	175	882
Alt Enr	Jn	20	p	20	45	75 75
Alt Enr	Jn	22½	30	50	30	299
Alt Enr	Jn	22½	p	90	115	300
Alt Enr	Jn	25		5	25	15 49
Alt Enr	Jn	25	p	325	350	
Alt Enr	Sp	17½	460	485	465	3
Alt Enr	Sp	17½	p	5	30	
Alt Enr	Sp	20	245	270	240	270
Alt Enr	Sp	20	p	45	65	40 31
Alt Enr	Sp	22½	p	115	140	
Alt Enr	Dc	17½	$5	$5⅛		
Alt Enr	Dc	17½	p	20	50	
Alt Enr	Dc	20	300	325	285	8
Alt Enr	Dc	20	p	65	90	145 3
Alt Enr	Dc	22½	155	180	150	40
Asama	Ja	10	255	280	250	25
Asama	Ja	10	p	45	60	40 10
Asama	Ja	12½	p	165	185	
Asama	Jy	7½	400	420	415	97
Asama	Jy	7½	p	1	15	
Asama	Jy	9	250	270	300	85
Asama	Jy	9	p	5	20	40 30
Asama	Jy	10	p	10	20	15 520
Asama	Jy	12½	p	125	135	125 35
Asama	Oc	9		295	320	310 88
Asama	Oc	9	p	15	30	30 25
Asama	Oc	10	p	35	50	35 220
BC Tel	Ja	20	220	245	210	2
BC Tel	Ja	20	p	20	45	
BC Tel	Ja	22½		75	100	
BC Tel	Ja	22½	p	115	140	
BC Tel	Ja	25		35	60	
BC Tel	Ja	25	p	345	370	
BC Tel	Jy	17½	440	465		
BC Tel	Jy	17½	p		5	
BC Tel	Jy	20	195	220	262	7
BC Tel	Jy	20	p	5	10	30 18
BC Tel	Jy	22½	25	50	50	752
BC Tel	Jy	22½	p	65	90	100 196
BC Tel	Jy	25			15	
BC Tel	Jy	25	p	310	335	
BC Tel	Oc	20		205	230	
BC Tel	Oc	20	p	5	30	
BC Tel	Oc	22½		50	75	50 90
BC Tel	Oc	22½	p	95	120	
BC Tel	Oc	25		15	40	20 104
BC Tel	Oc	25	p	325	350	
BCE	My	30		$9⅜	$10⅛	$9½ 10
BCE	My	30	p		4	10 7
BCE	My	32½	p	1	4	15 884
BCE	My	35		475	$5	450 1610
BCE	My	35	p		4	1 1428
BCE	My	42½		1	15	
BCE	My	42½	p	275	300	
BCE	Ag	32½		$7⅛	$7⅜	$7⅜ 230
BCE	Ag	32½	p	1	10	50 50
BCE	Ag	35		490	$5⅛	$5¼ 1648
BCE	Ag	35	p	5	15	10 361
BCE	Ag	37½		280	295	310 787
BCE	Ag	37½	p	40	60	55 271
BCE	Ag	42½		40	50	40 7
BCE	Ag	42½	p	305	330	
BCE	Nv	35		$5½	$5½	$5¼ 39
BCE	Nv	35	p	25	50	45 41
BCE	Nv	37½		355	380	320 379
BCE	Nv	37½	p	60	75	70 63
BCE	Nv	40		190	200	175 661
BCE	Nv	40	p	165	185	200 41
BCE	Nv	42½	p	330	350	
Bk B C	My	5		20	45	125 8
Bk B C	My	5	p		15	
Bk B C	My	6			15	25 50
Bk B C	My	6	p	60	85	
Bk B C	My	7½			5	40 50
Bk B C	My	7½	p	210	235	
Bk B C	My	10			5	
Bk B C	My	10	p	460	485	
Bk B C	Ag	5		45	65	60 138
Bk B C	Ag	5	p	10	30	15 140
Bk B C	Ag	6		5	20	
Bk B C	Ag	6	p	85	110	65 10
Bk B C	Ag	7½			10	5 60
Bk B C	Ag	7½	p	235	260	
Bk B C	Ag	10			10	5 60
Bk B C	Ag	10	p	485	$5½	
Bk B C	Nv	5		65	75	70 103
Bk B C	Nv	5	p	25	40	40 38
Bk B C	Nv	6		30	45	35 464
Bk B C	Nv	7		10	20	15 235
Bk B C	Nv	7	p	210	235	175 10
Bk Mtl	My	22½	p	390	415	5
Bk Mtl	My	22½			10	223
Bk Mtl	My	25		145	170	170 703
Bk Mtl	My	27½		6	15	10 2468
Bk Mtl	My	30		1	3	848
Bk Mtl	Ag	22½		400	425	114
Bk Mtl	Ag	22½	p	5	25	20
Bk Mtl	Ag	25		200	225	304
Bk Mtl	Ag	25	p	25	45	828
Bk Mtl	Ag	27½		55	60	55 3785
Bk Mtl	Ag	30		10	20	761
Bk Mtl	Nv	25		240	265	245 960
Bk Mtl	Nv	25	p	45	70	45 384
Bk Mtl	Nv	27½	p	155	180	33
Bk NS	Jn	10		280	305	300 3
Bk NS	Jn	10	p		10	15 10
Bk NS	Jn	12½	p	15	35	50 110
Bk NS	Jn	15		5	15	10 1805
Bk NS	Jn	15	p	200	225	220 5
Bk NS	Sp	10		290	315	310 24
Bk NS	Sp	10	p	5	20	
Bk NS	Sp	12½		85	105	95 479
Bk NS	Sp	12½	p	30	50	45 37
Bk NS	Sp	15		25	30	30 472
Bk NS	Sp	15	p	210	235	250 23
Bk NS	Dc	10		300	325	
Bk NS	Dc	10	p	10	30	
Bk NS	Dc	12½		110	125	135 541
Bk NS	Dc	12½	p	40	65	60 31
Bk NS	Dc	15			45	
Bk NS	Dc	15	p	220	245	
Bow Val	Ja	15		425	450	
Bow Val	Ja	15	p	15	40	
Bow Val	Ja	17½		250	275	
Bow Val	Ja	17½	p	75	100	
Bow Val	Ja	20		120	135	125 15
Bow Val	Ja	20	p	220	245	
Bow Val	Jy	15		350	375	365 123
Bow Val	Jy	15	p	1	15	20 33
Bow Val	Jy	17½		145	165	150 1812
Bow Val	Jy	17½	p	30	50	30 138
Bow Val	Jy	20	p	175	200	300 19
Bow Val	Jy	22½	p	405	430	385
Bow Val	Oc	15		385	410	425 14
Bow Val	Oc	15	p	5	20	25 22
Bow Val	Oc	17½		200	220	200 362
Bow Val	Oc	17½	p	65	80	105 43
Bow Val	Oc	20	p	200	225	200 5
Brscn A	Ja	30		225	250	
Brscn A	Ja	32½		125	150	150 10
Brscn A	Ja	32½	p	310	335	
Brscn A	Ja	35		60	85	14
Brscn A	Ja	35	p	$5⅜	$5¾	
Brscn A	Jy	27½		260	285	310 25
Brscn A	Jy	27½	p	20	45	12
Brscn A	Jy	30		95	120	135 40
Brscn A	Jy	32½		20	40	426
Brscn A	Jy	35		1	25	164
Brscn A	Jy	35	p	$5⅜	$5¾	12
Brscn A	Jy	37½			20	35
Brscn A	Jy	37½	p	$7⅞	$8¼	
Brscn A	Oc	30	p	140	165	5
Brscn A	Oc	32½		70	95	100 89
Brscn A	Oc	32½	p	305	330	8
Brscn A	Oc	35		20	45	63
Brscn A	Oc	37½		10	35	26
Brscn A	Oc	37½	p	$7⅞	$8¼	2
C D						
C Im B	Jn	25		$6½	$6⅞	$6½ 12
C Im B	Jn	25	p	1	5	15
C Im B	Jn	27½		410	435	375 157
C Im B	Jn	27½	p	1	10	35 115
C Im B	Jn	32½	p	105	130	125 30
C Im B	Sp	27½		440	465	385 100
C Im B	Sp	27½	p	10	35	40 10
C Im B	Sp	30	p	40	65	60 188
C Im B	Sp	32½	p	150	175	210 21
C Im B	Dc	27½		465	490	330 33
C Im B	Dc	27½	p	25	50	
C Im B	Dc	30	p	75	100	165 94
C Im B	Dc	32½		105	125	115 156
C Im B	Dc	32½	p	190	215	205 2
C Marc	My	17½		300	325	90
C Marc	My	17½	p	5	30	67
C Marc	My	20		55	75	283
C Marc	My	20	p	20		165
C Marc	My	22½		1	10	605
C Marc	My	22½	p	210	220	160
C Marc	My	25			5	301
C Marc	My	25	p	420	445	
C Marc	My	27½			5	286
C Marc	My	27½	p	$6⅜	$7⅛	
C Marc	Ag	17½		350	375	23
C Marc	Ag	17½	p	30	55	20
C Marc	Ag	20		155	170	80
C Marc	Ag	22½		50	65	290
C Marc	Ag	22½	p	240	265	25
C Marc	Ag	25		20	30	30
C Marc	Ag	25	p	440	465	
C Marc	Nv	20		225	250	15
C Marc	Nv	20	p	115	140	92
C Marc	Nv	22½		115	140	25
C Marc	Nv	22½	p	265	290	5
C Ocidl	My	22½		$8½	$9	
C Ocidl	My	22½	p	1	15	
C Ocidl	My	25		$6⅛	$6⅜	$5 20
C Ocidl	My	25	p	1	25	10 5
C Ocidl	My	27½		375	425	200 13
C Ocidl	My	27½	p	15	40	
C Ocidl	My	30		150	175	225 243
C Ocidl	My	30	p	45	70	80 20
C Ocidl	My	32½		20	45	75 43
C Ocidl	My	32½	p	170	195	
C Ocidl	Ag	22½		$9⅛	$9⅜	
C Ocidl	Ag	22½	p	5	30	55 30
C Ocidl	Ag	25		$7	$7½	300 3
C Ocidl	Ag	25	p	15	40	20 3
C Ocidl	Ag	27½		465	$5½	200 5
C Ocidl	Ag	27½	p	25	50	140 5
C Ocidl	Ag	30		285	325	220 10
C Ocidl	Ag	30	p	110	135	

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Ocidl	Ag	32½	150	175	190	126
C Ocidl	Ag	32½	p	200	225	
C Ocidl	Nv	25		$7⅜	$8½	
C Ocidl	Nv	25	p	30	55	
C Ocidl	Nv	27½		$5⅜	$6½	
C Ocidl	Nv	27½	p	50	75	
C Ocid

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Progression des cours

TORONTO (PC) — Les cours ont progressé au sein d'une bonne activité, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la séance en hausse de 2.03 points, à 2618.55.

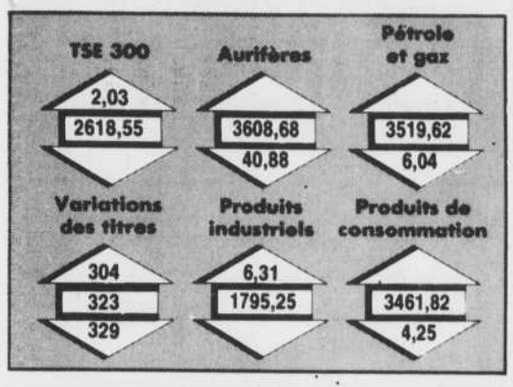
Quelque 11 millions d'actions ont changé de main.

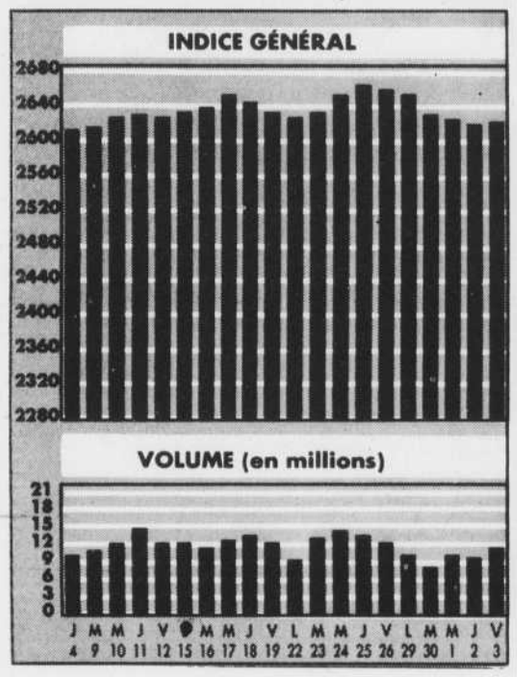
Dans les industrielles, Sears Canada Inc. a gagné 3-8 à $8r, Bank of B.C. 1-4 à $5 3-8, Maclean Hunter 3-8 à $12 3-8, Canadian Imperial Bank 1-2 à $13 3-4 et Redpath Industries 1-8 à $10 3-4. Nova Alberta A a perdu 1-4 à $5 3-4, Canadian Pacific Ltd 1 1-8 à $56 1-4, Dome Petroleum 5 cents à $3.25 et Bank of Montreal 1-4 à $26 1-2.

Dans les mines, Teck Corp B a gagné 1-8 à $13 1-4 et Denison A 1-8 à $13 7-8. Lac Minerals a cédé 1 à $33 et Conwest Explorations B 1-4 à $8 7-8.

Dans les pétroles, Bonanza Resources a gagné 5 cents à $4.40 et Omega Hydrocarbons 1-8 à $9 3-4. Oakwood Petroleum abandonne 1-2 à $9 et Penn West Petroleum 17 cents à $1.89.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AHL X f	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
AHL Y	500	$7	7	7	.
AMCA Int	8550	$14½	14¼	14⅜	
AMCA p	500	$24½	24¼	24½	+ ¼
AMCA 2 p	6200	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅜
Abatera o	8000	64	58	64	— 5
Aberford	3300	$10¾	10⅜	10¾	
Aberford w	4100	195	192	192	— 3
Abti Prce	8679	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Acklands	800	$16⅜	16	16	— ½
Agassiz	10620	245	238	238	—12
Agnico E	6875	$17	16⅜	16⅜	— ½
Agra Ind A	270	$7½	7½	7½	
Agra B f	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Alt Energy	12955	$21⅞	21¾	21⅞	
Alt Enr A	5100	$30	30	30	
Al Enr 1125	200	$36¾	36¾	36¾	
Alta Nat	200	$15	15	15	+ ¼
Alcan	15764	$33¼	32⅞	33	
Alcan w	15175	$5¾	5½	5½	
Algo Cent	200	$21	21	21	
Algoma St	723	$22¼	22⅛	22⅛	+ ⅛
AStel p	600	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
Algma St B	1410	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Altex o	2900	118	118	118	
Alum A	2200	$26	25⅞	25⅞	
Alum 1st p	200	$25¾	25¾	25¾	
Alum c p	1300	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Am Eagle o	3600	190	185	190	
Am Leduc	500	30	30	30	+ 1
Ang dGld o	1400	110	110	110	
Argcen	2531	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Asamera	12900	$11⅜	11⅜	11⅜	
Atco I f	1600	$9	9	9	
Atco 11½	1750	$31¼	30⅞	30⅞	— ⅜
Atco w	1300	150	145	150	+ 5
Atl C Cop	1000	180	171	180	+ 9
Atlas Yk o	16000	28	26	26	— 1
Aur Res o	1000	127	120	127	
Avindo o	2000	95	94	94	+ 2
BC Rail p	3600	$26¾	26⅜	26⅜	
BC Sugar A	2902	$21¾	21½	21½	— ⅛
BC Sugar w	250	260	260	260	
BGR A	2300	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
BGR w	12300	95	91	91	— 4
BP Canada	9270	$35½	35⅜	35⅜	— ⅜
Bachelor	800	340	340	340	—10
Bk Alberta	600	$7⅞	7⅞	7⅞	
Bk B C	143078	$5¾	5¼	5¾	+ ¼
Bk BC 228	100	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Bk BC 222	300	$24	24	24	
Bank Mtl	95591	$26¾	26⅜	26½	— ¼
Bk Mtl 285	3390	$34⅛	33⅞	34⅛	+ ¼
Bk Mtl 250	3350	$30⅛	29¾	29⅞	— ¼
Bk Mtl 3p	5250	$25	25	25	
Bk Mtl w	38550	310	305	305	—10
Bank N S	38509	$13	12¾	12¾	
Bk N S 1p	1200	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Bankeno o	2423	355	355	355	—10
Bankeno w	2731	65	65	65	— 5
Barrick o	37900	133	130	131	— 2
Barick w	1500	48	48	48	— 2
Baton A f	2100	$17	16⅜	16⅜	
Baton B	2600	$17⅜	17¼	17⅜	
Baxter	26000	22	20	21	
BCE	70206	$39⅞	39⅜	39¾	+ ⅜
BCE 2.25 p	250	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ¼
BCE 1.80 p	800	$26⅞	26⅝	26⅝	— ¼
BCE 1.96 p	300	$47⅛	47⅛	47⅛	— ⅜
BCE 2.05 p	150	$39¾	39¾	39¾	+ ½
BCE 2.70 p	7100	$40¾	39⅞	40¾	+ ⅜
Bentall I p	30600	26	25¾	25¾	
Biotech	2800	$5⅛	5	5	— ⅛
Bl Hawk o	1250	11	11	11	— 3
Black Phot	5350	$22	21⅞	22	+ ⅛
Bikdom o	500	255	255	255	+ 5
Bluesky	13275	430	425	430	+ 5
Bombdr A	242	$28⅞	28⅞	28⅞	
Bombdr B f	100	$28	28	28	+ ⅜
Bonanza R	37074	440	425	440	+ 5
Bonza R w	2812	50	48	48	— 4
Bonar	500	$14½	14⅜	14½	
Bonar w	250	465	465	465	
Bow Valy	65087	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ¼
Bow Vly 205	2370	$27	26⅞	27	+ ⅛
Bow Vly R	800	$7¾	7½	7½	— ⅛
Bralorne	4300	470	470	470	+ 5
Bralor 8.75	300	$19⅝	19⅝	19⅝	
Bralorn w	4200	93	93	93	— 2
Bramalea	12289	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Brmlea B p	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Brscade p	2131	$39⅜	39½	39½	— ⅛
Brscn A	289314	$29⅞	29	29⅜	
Brscn 8½	200	$26¼	26¼	26¼	
Brscn 1981	3200	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ¼
Brkwater o	4200	36⅞	6¾	6¾	
Brenda M	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Brinco	2100	190	185	190	+ 5
Brisa o f	1870	$5⅛	5⅛	5⅛	
BCFP	20156	$9⅜	9	9	— ½
BC Res	44905	244	240	240	— 1
BC Res p	2600	$29¼	29	29	
BC Phone	6852	$22	21⅝	22	+ ¼
BCPh 4⅜ p	125	$45½	45½	45½	— ½
BCPh 4½ p	z15	$47	47	47	
BCPh 4¾ p	105	$50½	50½	50½	
BCPh 5¾ p	150	$61¼	61¼	61¼	+ 1¼
BCP 7.04 p	250	$19⅜	19	19⅜	
BCP 11.24 p	3200	$29⅛	29⅛	29⅛	
Broulan	333	109	109	109	— 1
Brunswk	900	$15¾	15½	15½	— ½
Budd Can	4100	$23¾	23½	23½	+ ¼
C D					
CAE	4500	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
CB Pak	21100	$15⅛	15	15⅛	
CB Pak w	650	365	360	365	+ 5
CCL A	600	$28	27¼	28	+ ½
CCL B f	14705	$26	25¾	25¾	— ½
CDC Life	36600	$21½	21¼	21½	+ ⅛
CIL	208	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛
CIL pr	100	$44¼	44½	44⅝	+ 4⅛
CME Res o	5000	42	42	42	— 2
CSA A f	1400	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Cableshar	10850	265	260	265	
Cabre	6000	285	275	275	
Cad Frv	3000	$14⅞	14¾	14¾	
Cad Frv A	3900	$8⅞	8¼	8⅞	+ ⅛
Cad Frv w	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Calvert o	2200	32	32	32	— ⅛
Cambrida	8000	$18	18	18	— ⅛
Cmbridg w	650	350	350	350	
Camel O G	10279	46	45	45	— 3
Camndx o	9700	71	70	70	— 2
Camp RL	7750	$27⅜	27	27	— ½
Camp Res	2160	$5½	5¼	5¼	
Cam Res A	106	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Camp Soup	300	$19⅛	19⅛	19⅛	
Campeau f	15600	$25	24¾	24⅞	+ ⅛
Cmpeau w	2600	495	490	495	— 5
CCem ex p	1855	$10¾	10⅛	10⅛	
CCem 2 p	1450	$13¾	13¾	13¾	
CDC f	63677	$11⅞	11¼	11⅝	+ ½
CDC pr B	9043	$11⅝	11⅜	11⅞	+ ¾
CDC 1980	84237	$18⅛	17⅞	18	+ ¼
CDC 1983	7300	$26⅝	26⅛	26⅜	+ ⅛
C Nor West	2100	$22⅞	22¾	22¾	+ ⅛
CanP Ent	35400	$28⅛	27⅞	28	
C Packrs	900	$28½	28½	28½	
CPerm C p	1360	$24½	24⅜	24⅜	
CS Pete f	1750	455	450	450	—10
Can Trust	12563	$38½	37½	37½	— ⅜
C Trust 11	1300	$23¾	23½	23½	— ⅛
CTrust w A	3400	$50	49	49	— 1
C Tung	11329	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
CComrcl p	500	450	450	450	—10
CCMan X f	400	$24½	24½	24½	+ ⅛
CForms A f	2200	415	410	415	+ 10
C Formst B	4650	420	410	410	— 5
CGE	200	$64	62	62	— 4
CG Invest	600	$41	41	41	
C Im B	135246	$31¾	31	31¾	+ ½
CIBC 250 p	500	$26⅜	26½	26⅜	+ ⅛
CIBC 2.05 p	9800	$26½	25¾	26½	+ ⅜
CIBC 35625	7100	$28⅞	28⅜	28⅞	+ ¼
CIBC 3 p	300	$101	101	101	+ ¼
CIBC w	9150	350	320	350	+ 30
CIBC w A	7500	385	360	385	+ 25
Cdn Jorex	5310	410	360	380	—20
C Lncort o	1000	11	11	11	— 2
C Manoir	500	13	13	13	
C Marconi	2000	$20⅝	20½	20½	— ⅛
CNat R	1500	32	27	32	+ 4
C Nat 8.50	300	150	150	150	
C Occidental	18720	$31⅜	31	31¼	
CP Ltd	437862	$57⅛	55¾	56¼	—1⅛
CPR 8pf	7300	$26⅝	26⅜	26⅜	— ⅛
Cons Gas	10400	$22¾	22⅜	22¾	+ ¼
Con Gas B	210	$59	59	59	
C Gas 13½	300	$31⅛	31⅛	31⅛	
C Gas 9¼	720	$26⅜	26¼	26¼	— ⅜
Con Glass	9300	$16½	16	16	— ½
CTL Bank	1100	$10¼	10⅜	10⅜	+ ⅛
Conwst B f	61000	$8⅞	8⅞	8⅞	— ¼
Co enerco A	2700	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Corby	602	$33⅜	33¾	33¾	+ ½
Cor Mark f	1400	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Core Mrk w	2000	182	182	182	+ 5
Corp Food	250	$15	15	15	
C Falcon C	600	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Corrida o	z250	21	21	21	
Coseka R	5425	390	385	385	
Coseka 7 p	1500	$6⅞	6⅝	6⅞	
Costaln Ltd	850	$9⅛	9⅛	9⅛	— ¼
Courvan o	2000	39	39	39	
Craigmt	1400	126	125	126	+ 1
Crain RL f	1725	$18¼	18	18¼	
Crestbrk	400	$8	8	8	
Cr Life Ap	57200	$26	25¾	25¾	— ⅛
Crownx	3230	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
Crownx A	112700	$19	18¾	19	+ ⅛
Crnx w	11500	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅜
Cuvier o	1000	16	16	16	— 2
Czar Res	59700	193	188	190	
Daimys	110	$8	8	8	— ¼
Daimy C f	z82	$7⅛	7⅛	7⅛	
Daon Dev	16248	430	415	420	— 5
Daon A	200	390	390	390	—10
Daon 8¾ p	900	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Datatech o	1000	65	65	65	+ 10
Davidson o	3150	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Delour o	1500	27	27	27	
Delhi Pac o	9000	16½	15½	16½	— ½
Denison A p	27900	$14⅛	13⅜	13⅞	+ ⅛
Denison B f	39804	$13¼	13	13	
Denison p	4855	$24½	24⅜	24⅜	+ ⅛
Denison B p	12930	$23⅛	23	23	
Denison w	26200	207	203	205	
Develcon	6800	$8½	7⅝	8⅛	+ ⅜
Dexleigh o	21270	295	285	295	+ 5
Dexligh w	9260	130	123	125	— 3
Dicknsn A f	5085	$6½	6	6½	
Dicknsn B	2400	$6½	5⅞	6½	+ ⅛
Digitech	2800	40	40	40	— 3
Dofasco	35393	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅛
Dfs 4¾	z5	$54¾	54¾	54¾	
Dfs 235	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Dfs 260	26355	$33⅜	33⅛	33¼	+ ⅛
Dofasco wt	140	$30½	30½	30½	
Doman A	2176	237	230	237	+ 7
Doman B f	608	175	171	175	+ 10
Dome Cda	61120	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Dome Mine	6600	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Dome M w	13500	225	218	218	— 7
D Pete	172200	330	325	325	— 5
DPete A p	5700	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛
DPete B p	142	$15¾	15¾	15¾	
D Explor o	15500	38	35	37	+ 2
D Textile	2860	$11½	11⅛	11½	+ ⅜
Domtar	1785	$35⅜	35½	35⅜	— ⅛
Domtar pr	z30	$12¾	12¾	12¾	
Domtar 225	4000	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Donohue	300	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Dor Val o	4156	124	122	122	— 2
Dorset o	33000	55	52	54	+ 3
Dover pr	1100	$7	7	7	+ ¼
Drm P	127000	36	33	35	
Dunraine o	500	32	32	32	— 3
Du Pont A	10800	$16⅜	16¼	16¼	+ ¼
Durham f	75348	285	263	265	—22
Durham w	15355	125	110	112	— 9
Dylex Ltd	275	$46½	46	46	+ ½
Dylex A	831	$39½	39	39½	— 1
Dynamar	1500	100	100	100	— 5
Dynamr w	10750	19	15	15	— 2
Dynex A	18000	35	30	35	+ 7
E F					
E-L Fin	23500	$36½	36½	36½	— ½
Eaglet o	4300	200	200	200	— 5
Est Bakrie	100	$27½	27½	27½	+ ¾
Echo Bay	11480	$15½	15⅜	15⅜	
Echo 1986 w	1900	$6¼	6¼	6¼	
Echo 1987 w	700	$5½	5½	5½	
Echo 1988 w	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Echo 1989 w	4900	$6⅜	6⅜	6⅜	
Ego Res o	700	23	23	23	— 3
Elcthom X	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Elcthm Y f	1600	$7	6¾	6¾	
Emco	6015	$17	17	17	
Empire A f	3200	$17	17⅛	17	+ 1
Empire Ip	100	$23½	23½	23½	
Equity Svr	3200	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Equity p	2300	$21½	21¼	21¼	— ¼
Erickson	4500	420	410	420	+ 10
Evergren o	6000	40	35	40	+ 5
FCA Intl	5820	$21	20¾	21	+ ½
Fibrdg	34200	$20½	20¼	20¼	
Ficnbrdg w	2600	$42½	42	42	
Fathm Ocn	1200	265	260	260	
Fed Ind A	2100	$21½	21¼	21½	+ ¼
Fed Ind II	3700	$31	30⅝	30¾	— ⅜
Fidelty Tr p	1000	22	22	22	+ 2
Fidlnam p	300	$27	27	27	+ ¼
Fin Trucq	500	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Fin Trsco w	1800	60	60	60	+ 2
Finning A	100	$11	11	11	— ½
Finning B f	100	$10	10	10	— ¼
Firan	3000	107	104	105	— 2
F Calgry p	100	$8	8	8	
F City Fin	2400	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
F Cty Tr C	z25	$7⅜	7⅜	7⅜	
F Cty Tr D	600	$8⅝	8⅝	8⅝	
F Marthon	1500	360	360	360	— 5
F Mar	2000	225	225	225	
Flanagan o	5500	110	104	105	— 2
Fleet Aero	2450	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Franco o	90300	155	132	132	— 3
Futurtek o	10500	56	55	55	
G H					
GB Auto	2900	$7¼	6¾	7¼	— ½
Galctic o	24100	$9⅜	9	9¼	+ ½
Galtaco	2000	$11½	11½	11½	
Galveston	3200	100	95	100	+ 10
Gandalf	77125	$8⅛	8	8⅛	
Gane	23000	50	47	50	+ 3
Gaz Metr	3600	$10⅛	10	10	— ⅛
Gaz 15 p	525	$29½	29½	29½	
Geac Comp	1976	$12	11¾	11¾	— ¼
Gendis A	2950	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
GMC	1153	$93⅜	93⅜	93⅜	+ 1⅜
Genstar L	16128	$28⅜	28	28	— ¼
Gnstar 2.35	2100	$32	31⅝	31⅞	+ ⅜
Genstr D p	4200	$27¼	27	27	— ⅛
Genstr E p	5300	$25⅜	25⅛	25⅜	— ⅛
Geocrude	17693	292	291	291	
Gibraltar	4900	$9¼	9	9¼	
Glamis o	5800	$8⅝	8½	8⅝	
Glenayre	1500	$6½	6	6	
Goldale A f	15300	215	200	200	
Goldcorp f	8606	$7⅜	7½	7½	
Goldcrp w	36950	123	115	118	— 2
Gld Kn	4550	480	475	475	— 5
Gldn Rul o	2000	91	91	91	+ 1
G Sceptr o	2400	$7¼	7⅛	7¼	
Gldn Ter w	5000	8	5	5	— 3
Goldast o	z30	155	155	155	
Goliath G o	1750	$8	7¾	8	+ ¼
Gratt G	200	$38	38	38	
Gratton A f	200	$35	35	35	
Granduc	4000	50	50	50	
Granges o	118300	370	355	370	+ 10
GL Forest	500	$22¼	22	22¼	+ ¼
Gt Pacific	300	$31	30½	31	+ ½
GW Steel A	100	210	210	210	+ 5
Grenwich o	7650	125	122	122	—13
Greyhnd	320	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Growth I	2850	$11⅜	11⅛	11⅜	
Growth p	2700	$26	26	26	
Growth w	1450	230	220	225	+ 5
Guar Tr p	200	$17½	17½	17½	
Guar Trc p	100	$22⅜	22⅜	22⅜	
Guard Cap	z10	$19½	19½	19½	
Gardn MS f	6600	$8	7⅞	8	+ ⅛
Gard MS w	5050	117	115	117	— 2
Gard PA f	1900	$7⅞	7¾	7⅞	
Gardn P w	3800	62	60	60	— 2
Gulf C	104509	$20½	19⅞	20	— ¼
Gulfstrm o	4465	66	65	65	+ 2
HCI A f	13000	47	47	47	
HCi Hldg B	500	47	47	47	
Haley	1900	$11½	11⅛	11⅛	
H Group A	1400	$7½	7½	7½	
Hmrsn C p	300	$25¾	25¾	25¾	
Hardee	500	115	115	115	+ 10
Hard Crp C	300	120	120	120	
Harris A f	8300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Hawker	2900	$19¼	19	19	— ¼
Hayes D	864	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Hayes r o	500	28	28	28	— 1
Hees Intl	1400	$23¼	23	23¼	
Hees Intl w	7942	$7½	7	7	— ½
Helix	300	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Helix w	3150	325	305	305	—25
Highwod o	300	315	315	315	
Hollinger	100	$39½	39½	39½	— ½
Howdn DH	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
HBay Mn s	3466	$7⅜	7½	7½	
HBay Mn w	2300	28	28	28	— 2
H Bay Co	45429	$16½	16	16	— ¼
HBC A p	8594	$16½	16½	16½	+ ⅛
HBC B p	36500	$27¾	26¾	27½	+ 1
Husky Oil	43625	$11¾	11⅜	11½	— ⅛
Husky 13 p	6100	$46¼	45½	46	— 3
Hydra Ex o	5008	47	47	47	— 3
I J					
ITL Ind	1000	210	210	210	+ 5
ITT Can p	2400	$25⅞	25¾	25⅞	
IU Intl	100	$21¼	21¼	21¼	
Icor o	11800	104	100	100	
Imasco	73085	$27	26½	26½	
Imp Metl o	4500	110	110	110	+ 2
Imp Oil A	42107	$52⅞	52¼	52⅜	+ ⅛
Inco o	5800	360	355	360	+ 5
Inco	77112	$18⅝	18¼	18⅝	+ ½
Inco 10	4110	$28¼	28	28⅛	— ⅛
Inco wt	39200	299	280	299	+ 9
Indal	2400	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Inglis	8900	$15	14¾	15	
Inland Gas	6200	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ¼
Inland G p	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Innopac	3550	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
Inter-City	10375	$12½	12¼	12½	+ ⅛
IBM	407	$173	173	173	+ ½
Intl Thom	22450	$8½	8⅜	8½	
Intpr Pipe	9912	$37½	37	37⅜	+ ⅜
Invntrnic o	1000	115	115	115	
Inverness	3500	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Inverns 875	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Ipsco	13200	$15¾	15½	15¾	
Iron Bay T	8800	110	95	95	— 5
Irwin Toy	315	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅛
Island Tel	141	$25	25	25	
Ivaco A f	2300	$20½	20¼	20¼	— ⅜
Ivaco C p	200	$47	47	47	
Ivaco D p	900	$25¾	25¾	25¾	
Ivaco E p	2250	$28¾	28½	28⅝	+ ¼
Ivaco F p	200	$28⅜	28⅞	28⅞	— ⅛
Ivaco G p	300	$31⅝	31⅜	31⅜	
Ivaco H p	18550	$32¾	32½	32¼	+ ¼
Ivaco w	8040	$7¾	7½	7⅝	— ¼
JDS A p	4700	$25¾	25⅜	25⅜	+ ⅛
Jannock	9850	$13¾	12⅞	13¾	+ ⅜
Jannock 8	1385	$12¾	12½	12¾	
Janock wt 2	6800	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Joutel o	2000	26	26	26	
K L					
Kam Katia	3250	123	119	120	— 3
Keg Rest	533	360	360	360	
Keg A f	919	280	265	265	— 5
Kelly DA f	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	
Kelsey H	2000	$35¼	35½	35½	— ⅜
Kerr Add	619	$15	15	15	
L A Varah	1000	380	380	380	
LAV w	2700	100	100	100	
LK Res A	200	175	175	175	+ 10
Labatt	3500	$23⅞	23⅝	23⅝	
Lac Mnrls	13950	$33¾	33	33	— 1
Lacana	12200	$12⅞	12⅝	12¾	
Laforge	5066	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Laidlaw A	19100	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Laidlw B f	91600	$12½	12⅜	12⅜	
Laidlaw 8	100	$9¼	9¼	9¼	
L Shore	1261	$51½	51	51	— ¼
Lariat OG	42100	106	100	100	— 8
Laurasia o	z100	27	27	27	
Lava Cap o	4000	175	170	175	
Leigh Inst	8000	310	305	305	—10
Liberian	1000	140	140	140	
Linear T	z176	$14	14	14	
LL Lac	1921	$40	39½	40	— 1
Loblaw Co	38700	$18	18	18	
Lob 370 p	275	$41½	41¼	41½	+ ½
Lochel A i	115300	76	72	72	— 5
Lochiel B	4000	78	75	75	— 2
Logistec	200	$7	6¾	6¾	— ¼
Lumonics	1050	$19⅜	19⅛	19⅛	— ¼
Lytton M o	10200	124	112	124	+ 13
M N					
MDS H A	100	$17½	17½	17½	— ¼
MDS B f	2350	$15¾	15½	15½	— ¼
MICC	21500	235	235	235	
Vid-one	2300	278	271	278	+ 7
Mcknz	500	$12½	12½	12½	
MHnt X	137225	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Mcln HY f	12900	$11¾	11⅛	11⅜	+ ¼

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Séance irrégulière

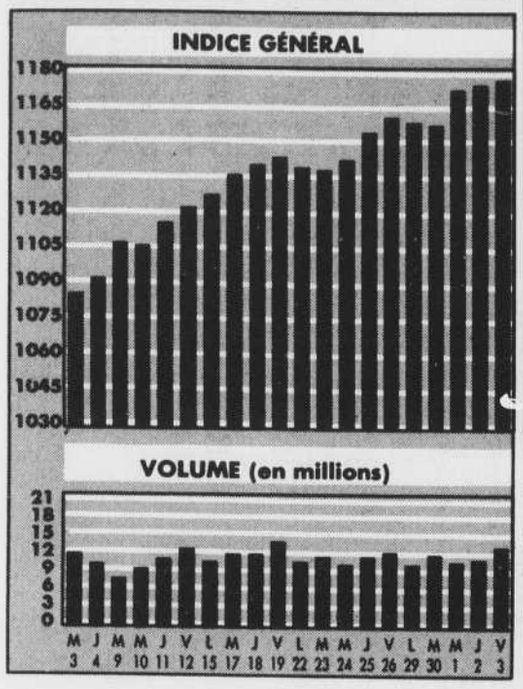
VANCOUVER (PC) — Séance irrégulière hier à la Bourse de Vancouver, où 13,604,536 actions ont été brassées.

On a compté finalement 240 titres en hausse, 253 en baisse et 421 stables.

L'indice global du marché affichait 1175.99, un gain de 1.48 point par rapport à la clôture de jeudi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1,48	2,7	240
1176,00	13,6	421
		253



	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abs rs	20300	190	180	189	—1
Aaron	5000	12	12	12	
Abaton	3700	110	100	110	
Aboil	16000	44	41	41	—1
Acgph	460900	125	100	121	+22
Acgp w	557560	17	6	17	+11
Achats	5000	40	38	40	
Achron	4000	38	38	38	
Achils	4333	37	35	35	
Acorn	3000	27	24	24	—3
Acquiln	3500	50	50	50	
Acqest	3000	75	75	75	
Adapt tc	11550	116	114	115	+5
Adnarn	110800	70	55	63	+12
Advanc	5000	12	12	12	
Aegis rs	14000	50	48	48	—2
Aerolift	1500	55	55	55	
Aiax	3500	82	82	82	+1
Alaska	500	67	67	67	+2
Alban ex	1560	40	40	40	
Alcina	2700	69	69	69	
Alice lk	3000	34	34	34	
All star	2000	24	24	24	+3
Alotta	8000	90	90	90	
Alpha	11000	65	60	60	—3
Altar	2000	20	20	20	+2
Am mn	4000	12	12	12	—2
Amark x	500	35	35	35	
Amazn	2000	55	53	53	—3
Ambrq	2000	38	36	36	
Ambr w	9000	4	3	4	
Amble	21833	45	40	42	—2
Ambi w	20000	6	6	6	—1
Amca	1000	85	85	85	
Amr aq	6000	40	33	40	
Am mcr	20900	11	10	11	+1
Amer a	28600	240	240	240	—10
Amr tel	100	480	480	480	—20
Amertx	3000	22	21	21	
Amhwk	10000	18	16	16	
Amir	2500	75	75	75	
Amstar	28500	52	46	46	—5
Anchor	174100	80	70	70	—8
Andarx	10500	35	33	33	+1
Anglo	1500	48	48	48	
Angus rs	5330	25	23	25	
An arbr	52228	75	57	66	+12
Ansco	5000	34	34	34	—1
Apex	7500	26	26	26	
Applied	200	185	185	185	
Aqarus	2000	15	15	15	+2
Arbor	1000	40	40	40	+4
Artc Red	5500	33	32	32	—1
Argo dev	5000	45	40	43	+4
Arcana	17750	55	50	50	—2
Aries	3300	360	345	360	+10
Arivac	5900	385	370	375	
Arizona	3000	285	285	285	
Arklal	20000	70	65	70	+1
Armno	15800	155	150	155	+5
Arnhm	3400	360	350	350	—10
Arthrn	32000	28	23	28	+5
Ashbrt	15000	8	6	6	
Ashcrft	6000	10	10	10	—1
Asitka	24500	88	82	88	+5
Au res	31650	106	97	103	+3
Augsts	5500	17	13	13	—4
Austra	5000	32	32	32	+4
Avinch	1000	48	48	48	
Avain	24500	37	34	37	+2
Avance	8000	34	33	33	+1
Avino	500	230	230	230	+5
Award	550	21	21	21	
Awsom	1500	30	30	30	
Ayerok	19000	6	5	5	
Azora	20000	17	15	15	
Azure	3500	25	25	25	
BC res	10885	243	240	240	—1
BC Tel	756	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Backer	500	92	92	92	
Baha rs	8500	46	45	45	
Bahma	4000	75	75	75	
Banbry	1000	41	41	41	
Banco	9000	185	185	185	+5
Bnk BC	15732	$53⅜	51¼	51¼	
Bankit	13000	23	23	23	
Bnqwst	4000	55	54	55	
Bar	1000	65	65	65	
Bardne	10000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Baroq	164399	109	94	95	+4
Barq w	110500	34	28	28	+1
Barcda	68000	90	73	73	—9
Bart res	13400	240	220	238	+18
Bath N	1000	63	63	63	
Battle	3000	36	36	36	
Bdc ind	2500	38	38	38	
Beaver	15000	82	78	78	—4
Bedrck	6000	42	35	42	+2
Belair	5000	23	22	23	+1
Belmnt	6000	118	115	118	
Bimori	13200	210	203	203	—12
Berg	14000	55	45	46	—4
Berkly	22000	150	145	145	
Berl res	11000	27	26	26	—1
Brm	7500	61	60	61	+1
Brm w	6500	20	18	20	
Best rs	4500	40	38	40	—2
Better	4500	20	20	20	
Big ben	36800	203	165	200	+33
Bishop	1000	83	80	83	
Blk Dmd	27500	43	40	40	
Blc shp	5200	120	120	120	
Blac sw	1000	45	45	45	
Blk thdr	4000	41	40	41	
Blu dmd	7000	10	10	10	
Blugrss	3500	14	14	14	
Bonus	1000	70	70	70	
Bouldr	30500	27	25	27	+2
Bradsu	2000	24	24	24	—1
Brama	6000	50	48	48	—2
Bras d or	1500	120	120	120	—10
Brkwtr	500	$6⅝	6⅝	6⅝	
Bricon	3000	84	84	84	—1
Brigde	22500	30	27	27	—3
Britcol	12000	13	12	12	
Brit pac	8000	65	60	63	—2
Bro res	2100	13	13	13	
Bronco	1000	3	3	3	
Brower	7000	50	49	50	+4
Br slbk a	1000	70	70	70	
Bullet	1000	43	43	43	
Bullet r	17000	15	10	14	
Bunyro	2000	60	60	60	+1
Bur gld	2000	15	14	14	—2
Butlr	38000	82	79	81	+1
C D					
C T Exp	14500	29	28	29	
Cara w a	800	24	24	24	
Caara	10000	75	70	70	
Calif slv	900	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Callex	6200	340	330	340	+10
Cam nt	2900	125	120	123	—2
Can am	2875	27	27	27	
Caneco	19000	15	15	15	
Cnreo	9000	70	63	63	—6
Cnuc	56000	147	130	144	+24
Cape rs	15000	25	24	25	+4
Capilno	26500	71	67	71	+1
Caprk	5500	23	21	21	—2
Cap cns	10000	10	6	6	
Carlcr	4000	15	13	13	—2
Carlsn	500	28	28	28	+3
Carnes	500	35	35	35	
Crpntr	6500	32	32	32	
Carera	1500	31	31	31	
Casa gr	1000	16	16	16	
Cascda	500	38	38	38	+5
Casia	23250	53	50	52	+2
Catlow	58400	60	53	53	+3
Caulfld	136000	50	44	45	
Cdn arc	1500	49	49	49	—1
Cdn cntl	4000	15	15	15	
Cdn ferit	13000	54	53	53	+1
Cdn pw	3500	62	60	62	+2
Cdn untd	12400	145	129	140	+5
Ceasar	66000	90	80	90	+12
Celico R	14000	65	60	65	+6
Celtic	1000	30	30	30	
Chalic	2000	100	95	100	
Chanel	1000	40	40	40	
Chapel	15000	115	115	115	+8
Chrimg	19500	50	46	50	
Chatwd	48000	38	35	37	+2
Chavin	2000	12	12	12	
Chcm	13000	20	20	20	—1
Chevy	1500	37	35	35	
Chimra	20800	170	165	165	+2
Chopp	29076	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Chrmx	10000	20	20	20	
Chrchil	5000	20	20	20	
Chutin	13500	45	42	43	+2

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6910
Afrique franco	Franc CFA	0.002830
Allemagne-Ouest	Mark	0.4315
Antilles Angl.	Dollar	0.5113
Argentine	Peso	0.003356
Australie	Dollar	0.9128
Autriche	Schilling	0.06145
Bahamas	Dollar	1.3812
Belgique	Franc	0.02144
Bermudes	Dollar	1.3778
Brésil	N.Cruzeiro	.000287
Chili	Escudo	.009248
Colombie	Peso	.01053
Danemark	Couronne	0.1200
Espagne	Peseta	0.007710
États-Unis	Dollar	1.3778
Finlande	Mark	0.2083
France	Franc	0.1415
Grèce	Drachme	0.009844
Haiti	Gourde	0.2756
Hollande	Florin	0.3818
Hong Kong	Dollar	0.1770
Inde	Roupie	0.1094
Israël	Sheqels	0.001443
Italie	Lire	0.000678
Jamaïque	Dollar	0.2528
Japon	Yen	0.005441
Liban	Livre	0.08104
Maroc	Dirham	0.1413
Mexique	Peso	0.005693
Nicaragua	Cordoba	0.1378
Norvège	Couronne	0.1507
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6269
Pakistan	Roupie	0.08744
Pérou	Sol	0.000155
Philippines	Peso	0.07459
Portugal	Escudo	0.007655
Royaume-Uni	Sterling	1.6678
Suède	Couronne	0.1503
Suisse	Franc	0.5137
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1914
Turquie	Livre	0.002776
URSS	Rouble	1.5906
Venezuela	Bolivar	0.1076
Tunisie	Dinar	1.6325

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Goldwn	13400	66	63	63	—11
Goliath	1200	$8	8	8	
Good hp	1200	200	200	200	
Grnada	1000	22	22	22	—4
Granby	9000	22	18	20	—6
Grancp	5000	26	24	26	
G canyn	5000	25	25	25	
Grnd fr	3000	140	135	140	+15
Grnde tk	4000	62	62	62	+2
Grndv	2000	290	290	290	—15
Granvll	35500	195	190	192	—1
Gravis	1500	20	20	20	
Grnstn	3500	44	44	44	—6
Grtn	1500	70	60	70	+10
Grtn w	70000	3	2	3	
Grndst	250	15	15	15	+2
Gt bear	1250	7	7	7	
G centrl	2000	23	23	23	
G N Pete	10000	16	16	16	
Grt Pac	2000	55	55	55	
G w pete	3600	21	20	20	
Gulf intl	5000	28	28	28	
Gulf ttn	5900	255	250	255	+5
Hallmk	3500	64	62	62	—2
Hambr	4500	30	30	30	—2
Hardy	13000	31	30	30	
Hargor	1000	23	23	23	+1
Harlin	7000	103	100	100	
Harwin	22500	50	45	49	—3
Hautlin	5000	23	23	23	+1
Hector	4600	130	130	130	
Heilx	1300	265	265	265	
Heix w	500	120	120	120	—20
Hemgl	11500	55	50	50	—5
Hmspr	900	120	115	120	+15
Hemlo	1000	27	27	27	
Herdis	5000	79	75	79	+1
Heritge	5000	50	45	50	+4
Hi tech	1000	90	90	90	
Hi cor	2500	33	33	33	
High lvl	3500	95	85	85	
Hi rsrv	4000	90	87	87	—4
High rv	3000	60	60	60	
Himr	2100	31	31	31	
Hillside	2500	21	20	20	—1
Hilton	600	170	170	170	
Horton	19000	70	65	70	+14
Hudson	76700	21	20	20	—1
I J					
Ican	3000	120	110	120	+10
Ice Stn	1500	20	20	20	
Ida	7000	45	35	35	—18
Impla r	71000	4	4	4	
Impala	19500	36	33	36	
Imprial	17100	115	105	105	—5
Inca	2500	360	355	355	—5
Indepd	2000	43	43	43	
Indescr	2000	43	43	43	—2
Indian			7100	170	1682
Indian	7100	170	165	165	
Indn rv	18000	80	77	80	+5
Indigo					82
Indian	7100	170	165	165	
Indn rv	18000	80	77	80	+5
Indigo	3000	95	93	93	
Ingotrsl	6100	145	138	138	— ⅜
Ingot rs	6100	145	138	138	—10
Irecov	15080	180	1	3000	95
Ingot rs	6100	145	138	138	—10
Irecov	15080	180	1	3000	95
Ingot rs	6100	145	138	138	—10
Irecov	15080	180	165	165	
Inlet rs	873213	62	50	52	—2
Intrglob	34800	145	135	145	+5 lo
I ocean	9000	80	80	80	
Intactn	625	30	30	30	+5
Int dta	37800	160	155	160	+5
Intrike	22000	161	156	159	—6
Istrt res	700	55	55	55	—5
Intl blv	3833	40	40	40	
I chroke	2000	34	34	34	
Intl crna	2000	$8½	8¼	8½	
I dmascs	8800	63	60	63	
Intl dm	5000	50	49	49	
Intl flyr	4625	50	45	50	
I lonarc	6500	10	10	10	
49 49					
Intl flyr	4625	50	45	50	
I lonarc	6500	10	10	10	
Intl knr	2500	52	50	50	
Intimag	5000	36	3intiknrl		2500
Intl meg	5200	42	40	42	
Intl Pete	2000	175	175	175	
Intl phm	3000	150	147	147	—3
Intl phs	6000	72	70	70	—5
Int phnx	6000	18	17	18	+2
Intl pris	4666	60	60	60	
I rhodes	24000	33	30	30	—2
Intl ryln	26500	40	40	40	
Ishasta	4000	22	20	20	
I Stndrd	2050	142	135	135	—5
Intl tillx	1500	465	465	465	+5
Intl trb	6900	111	108	110	
Intl vrfc	18450	525	495	500	— 37
I wstwrd	9500	35	35	35	—1
Int wldc	5000	25	20	20	—5
Iona ind	20000	86	85	85	
Is cnyn	6667	25	21	21	
Isl mn	3500	63	55	55	
Jack cr	220	$5	5	5	
Jackfsh	8000	40	33	33	
Jacksn	22072	173	166	171	+6
Jacob	1000	8	8	8	
Jantr a	8000	36	32	35	
Javelin	709	260	260	260	
Jetta rs	500	65	65	65	
June	2500	35	30	35	
K L					
Kw res	22500	50	40	50	+15
Kaba	10400	88	80	85	
Kala exp	10400	32	32	32	
Kangld	9125	55	50	50	—5
Kelly	500	26	26	26	+1
Kengat	1000	41	41	41	
Kenedy	2000	33	33	33	
Kerisdl	1300	120	117	117	—8
Kerry	38320	115	101	101	—5
Kilemb	18200	108	100	108	+5
Killick	1500	23	23	23	+1
Kinai	500	13	13	13	
King	4540	140	130	140	+10
Kin kln	2300	90	90	90	
Knie	8000	46	45	46	+3
Kobald	147900	195	153	153	—2
Kumix	2000	12	12	12	—3
La Teko	3340	189	185	185	+5
Lana	500	100	100	100	
Lancst	3500	175	175	175	
Lansco	3000	43	42	42	
Lathwi	2000	12	12	12	
Le grp	3000	15	15	15	
Lear oil	4500	65	56	56	—10
Lev	1000	240	240	240	—3
Levngd	5000	95	90	95	+5
Levon	25980	460	430	430	—20
Levon w	11000	145	120	120	—15
Librt bl	9500	65	61	65	+5
Libral	1000	45	45	45	+5
Lighths	1000	65	65	65	—5
Lightn	5000	40	40	40	
Lincoln	2500	150	150	150	
Ltl bear	8500	35	34	35	
Lockwd	7000	65	63	63	—10
Lode rs	9000	80	75	78	
Lodi mt	60500	49	46	46	—3
Logan	5000	85	75	75	—15
Londn	2000	60	60	60	
Lone str	8334	10	8	8	
Longbt	25000	30	27	29	+2
Lngrch	5000	35	35	35	
Lornex	200	$36	36	36	
Lost lk	2400	265	260	260	—5
Loyalst	27000	67	60	62	+4
Lcky st	24000	40	34	39	+4
M N					
Mac am	2100	53	53	53	
Mcmln e	10000	48	45	45	
Magnta	3000	30	29	30	
Magic 3	20000	38	38	38	
Magna	550	350	350	350	+10
Magnm	1000	60	60	60	
Magns	2000	145	140	140	—10
Mhgny	28800	170	160	167	—3
Mirt	9000	55	50	50	
Miartic	600	$13	12¾	12¾	
Mmth	2000	15	15	15	+1
Mnchst	1000	30	30	30	
Mandr	13400	205	195	198	—7
Mndus	34200	110	103	110	+3
Manito	7000	35	33	35	
Mansn	2500	68	68	68	+1
Maple lf	12500	31	27	31	+6
Maple	13500	55	50	52	+2
Marl	3450	115	110	110	—5
Marco	500	90	90	90	
Marih w	1000	6	6	6	
Mrieta	4250	32	30	32	—1
Markfx	25000	25	25	25	+5
Mary el	30000	55	55	55	+10
Masive	12000	$5½	5¼	5½	+ ¼
Mastr	15000	72	70	72	+1
Mastr w	4000	29	28	29	—1
Mvrick	1000	50	50	50	
Maymc	7000	275	270	275	+5
Mconel	500	17	17	17	
Mcnein	19000	75	72	75	+4
Mecca	2000	8	7	7	—3
Media a	8000	53	50	53	+3
Menika	28700	68	62	62	—7
Meridr	9026	43	40	40	
Meriti	12500	90	89	89	+4
Metoil	53850	54	46	49	—5
Metoi w	229000	3	2	2	—2
Michl rs	2000	25	25	25	+2
Michm	1000	56	56	56	
Micron	300	225	225	225	
Mid cda	2000	26	26	26	
Midlgt	1000	22	22	22	—1
Midlnd	22000	86	82	82	—4
Migent	7920	320	315	320	+5
Mindy	1500	200	200	200	
Minrx	16400	235	230	235	+5
Mneta	7000	35	32	35	
Mirmr	10000	33	33	33	+2
Mischf	4000	120	120	120	
Mistral	3000	20	20	20	
Module	11000	46	44	44	+4
Monait	2500	55	52	52	—3
Mono	4000	26	26	26	—1
MVCHRISJ	¼—	⅛⅛⅛	⅜⅞?		⅜½⅛⅜
Montbl	6000	29	29	29	
Mosprt	3000	200	175	175	—25
Mosato	2600	50	48	48	—2
Moss	5000	22	22	22	
Mountn	8000	50	48	48	—3
Mt civry	3000	60	60	60	
Mt em	3000	30	30	30	
Mem w	14000	5	5	5	
Multint	3000	28	28	28	
Mndee	13000	67	58	66	+1
Murgld	11000	44	42	43	+1
Mustng	500	100	100	100	
Musto E	15100	455	445	445	—5
Mys mt	500	45	45	45	—2
Nakusp	1700	40	40	40	
Nalcus	7000	41	37	40	+5
Nalos	20500	50	42	45	+5
Nanotc	4000	90	90	90	
NCA Mrl	2000	280	275	275	—5
Ncn ex	3000	35	35	35	
Neptn	4000	26	26	26	
Neti tec	52800	$6½	6¼	6½	
Nevcal	1000	20	20	20	—1
New beg	9700	91	91	91	
N Cinch	10500	11	10	10	
New frn	43500	115	103	115	+10
N gldc	2500	42	42	42	
New pen	3000	90	90	90	+10
N Privtr	4500	55	49	55	
New rid	179000	59	44	55	+9
N strtgic	6000	85	85	85	
Nwbry	6000	75	70	75	+5
Newcn	6000	61	60	61	—4
Newcst	6500	12	12	12	
Newfld	17100	180	165	175	
Nexus	5300	$6	5½	5¾	— ⅜
Nicking	15500	55	52	52	
N hawk	3300	210	200	210	+5
Nobl pk	4000	30	29	30	+2
Nor con	50500	80	70	72	—6
Norco	500	15	15	15	
Normn	9500	90	85	90	
Norsat	5100	455	450	450	—10
Nortek	5400	35	35	35	+2
Na powr	3000	28	28	28	
Nth Sth	11500	68	65	68	+1
Nthair	2250	225	225	225	
Nrg res	123000	42	36	38	+3
N eagle	7000	13	12	12	—1
Nat res	1000	130	130	130	
Nu pac	8100	65	62	65	—5
Nu start	8000	35	34	34	—1
Nunsco	4900	170	160	170	+10
Nuspr w	22750	9	8	9	+1
Nuspar	16000	39	37	38	
O P					
Op res	15250	35	33	35	+2
Odessa	17500	30	25	30	+5
Ohio	3000	30	30	30	—5
Omni	5000	95	91	91	—9
Orbex	1000	115	115	115	—5
Ormont	500	35	35	35	
Orotek	3000	18	18	18	+3
Outind	1000	60	60	60	
Pachna	500	205	205	205	
Pac rdg	1000	16	16	16	
Packrd	8000	25	25	25	
Pimyra	4000	116	116	116	
Pan am	2400	214	210	210	—5
Panora	3500	36	36	36	+1
Prmn	28600	445	420	430	+5
Prmn w	13500	200	200	200	+4
Parlar	4550	55	55	55	
Psdna	12300	470	450	470	+20
Pcr ind	1000	12	12	12	
Pecos	31100	160	155	160	+5
Penisla	9500	80	80	80	—5
Penros	94000	50	41	45	+1
Permin	7850	44	43	44	
Perron	24448	90	85	87	+2
Petrgld	5000	47	47	47	
Petrom	6600	126	125	125	—5
Pezcr w	5094	475	465	465	—20
Philip	10000	17	17	17	—1
Pico	500	11	11	11	
Pilgrm	10400	30	30	30	
Pine Bel	3400	27	27	27	
Pinto	11200	455	450	450	—10
Pinr ml	4000	130	130	130	—10
Pipestn	16300	172	155	156	—14
Pirat gl	56500	115	103	115	+13
Plains	6000	75	65	75	+10
Player	30000	27	27	27	—1
Pm ind	1000	29	29	29	—1
Pola res	3500	20	20	20	
Pndros	6500	85	80	85	+5
Poney	17855	21	20	21	+1
Prtavid	18000	100	93	93	—7
Pntntl	3000	30	30	30	
Potter B	300	195	195	195	
Pwrgm	4500	40	40	40	
Prescrt	500	230	230	230	
Presid	2000	40	40	40	—3
Primnt	59000	80	75	75	
Primrs	7500	69	65	65	—5
Princt	2200	370	360	370	
Prolifc	3000	6	6	6	
Propsy	500	22	22	22	—3
Pulsar	6000	10	10	10	—2
Q R					
Quartz	3500	45	42	42	—3
Qurtz w	2000	7	7	7	
Que lest	5000	31	31	31	
Qued	22500	26	25	25	—1
Quest	3600	73	70	73	+3
Quinto	1000	51	51	51	
R c l rs	8000	22	22	22	
Rabbit	4000	16	15	15	
Racer	22500	44	40	40	—10
Rainier	5000	6	6	6	
Raleigh	3000	42	42	42	—1
Ramcr	3000	55	50	50	
Ramm	8900	60	59	59	
Ramp	1000	45	45	45	+5
Ramrd	2500	25	20	25	
Rapid	3000	45	45	45	
Reba rs	5800	120	110	110	—15
Reg res	6500	76	72	72	—4
Regni	100	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Regisl	1000	11	11	11	
Reguls	110700	167	160	165	+5
Renwk	2000	75	75	75	+3
Repodr	2200	35	35	35	
Rex silv	6500	100	95	95	—5
Rhyolit	1000	55	55	55	—1
Rich hil	12000	26	25	26	
Rich rs	2

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Louise Lacas à 844-3361

LE DEVOIR

211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Voir aussi en page 17

L'UNITÉ SANITAIRE DE PORCUPINE

EST À LA RECHERCHE

D'UN(E) ORTHOPHONISTE

POUR

SON BUREAU DE TIMMINS (ONTARIO)

Qualifications:
— Préférence accordée aux détenteurs (trices) de maîtrise en orthophonie.
— Doit satisfaire les critères d'admissibilité de l'Association canadienne et ontarienne de la parole et de l'audition (Canadian and Ontario Speech and Language Association).
— Bilingue: (français et anglais) considérée

Les personnes intéressées doivent envoyer leur demande à la personne suivante:

Dr. A. Hukowich
Agent Médical
Sac postal 2012
169, rue Pine sud
Timmins, Ontario
P4N 8B7

Téléphone: (705) 267-1181

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

CHEF D'UNITÉ DES SOINS INFIRMIERS

2ÈME CONCOURS

SERVICE: Psychiatrie

STATUT: Temps complet permanent

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Planifier, organiser, coordonner et évaluer les activités de soins à la clientèle psychiatrique en regard des soins à dispenser aux bénéficiaires, de l'enseignement au personnel ainsi qu'aux stagiaires en soins infirmiers.

EXIGENCES: Être membre en règle de l'OIIQ.
Scolarité: - Baccalauréat dans une discipline pertinente à la spécialité.
Expérience: — Trois années d'expérience en psychiatrie. — Une année d'expérience en gestion.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes en vigueur pour le personnel cadre du réseau des affaires sociales, classe d'évalutaion salariale 11.

TOUTE LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 28 MAI 1985, 16H00 À:

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Direction des ressources humaines
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy (QC)
G1V 4G2

Concours: ***Chef d'unité des soins infirmiers***

DIRECTEUR/TRICE DE L'ÉDUCATION

(offre d'emploi numéro C-85-23)

La Commission requiert les services d'un/e Directeur/trice de l'Éducation.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du Président de la Commission des droits de la personne, concevoir, élaborer et appliquer des programmes et des instruments d'éducation destinés à faire comprendre et accepter l'objet et les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne.

Coordonner les activités de sa direction en planifiant, organisant, dirigeant et contrôlant les ressources humaines et budgétaires allouées.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en Science de l'Éducation ou toute autre discipline appropriée et avoir un minimum de 8 ans d'expérience professionnelle ou d'encadrement incluant 2 ans d'expérience reliée au secteur d'activités et 3 ans d'expérience d'encadrement.

TRAITEMENT:
Cadre supérieur, classe IV: De 43 252$ à 52 658$

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 22 mai 1985 à:

La Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne du Québec
360 ouest, rue St-Jacques,
8e étage,
Montréal, (Québec)
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi.

La Commission des droits de la personne du Québec

Une importante société d'exploitation immobilière est à la recherche d'un

DIRECTEUR - GESTION DES IMMEUBLES.

ATTRIBUTIONS
La personne sélectionnée se verra confier la gestion d'un complexe immobilier de première importance situé au centre-ville de Montréal. Elle dirigera un groupe important d'employés et assumera entièrement les responsabilités de produire les services requis par les locataires, de la gestion de l'entretien physique du complexe et des budgets d'exploitation.

EXIGENCES
— Formation universitaire en sciences de l'administration, en génie ou l'équivalent;
— Formation en gestion immobilière par un organisme reconnu (Corporation professionnelle des administrateurs agréés, I.R.E.M., B.O.M.;A.).
— Cinq années d'expérience pertinente dans la gestion d'édifices à bureaux de grande taille;
— Connaissance de la construction et des sciences physiques qui y sont reliées;
— Connaissance des relations de travail;
— Esprit d'initiative, de créativité, de synthèse et d'analyse;
— Représentativité, facilité d'expression en français et en anglais.

Les conditions d'emploi et les avantages sociaux sont compétitifs.

Les candidats intéresssés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Dossier 1249
LE DEVOIR
C.P. 6033
Succ: Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

ASSOCIATION SECTORIELLE FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET DE MACHINES

CONSEILLER À LA PRÉVENTION

(Concours no 6)

Tâches:
Sous l'autorité du directeur général, le conseiler à la prévention assiste, conseille, forme et informe les employeurs et les travailleurs du secteur en matière de prévention en santé et sécurité du travail. Il peut être appelé à concevoir des programmes, à orgniser des cours et à élaborer des guides de prévention. Il s'occupe également de recherche et de documentation.

Qualifications:
Expérience pertinente en milieu de travail avec ou sans diplôme universitaire en génie, hygiène industrielle, en sciences sociales ou en sciences de la santé. Aptitudes à l'animation de groupes. Aptitudes spéciales à la conception et à la rédaction de documents pertinents aux tâches précitées. Disposer d'une automobile pour son emploi.

Traitement: Jusqu'à 675,00$/semaine.

Avantages sociaux: Assurance collective, Régime de retraite, etc.

AGENT DE LIAISON

(Concours no 7)

Tâches:
Sous l'autorité d'un conseiller, l'agent de liaison assiste celui-ci dans l'exécution des tâches précitées.

Qualifications:
Expérience pertinente en milieu de travail avec ou sans déplôme universitaire ou collégial. Aptitudes à la communication et à l'animation de groupes. Disposer d'une automobile pour son emploi.

Traitement: Jusqu'à 548,00$/semaine.

Avantages sociaux: Assurance collective, Régime de retraite, etc.

Les intéressés doivent transmetttre aux plus tôt leur curriculum vitae à **«l'Adjointe administrative, Ass. Sectorielle Fabrication d'équipement de transport et de machines, 6020 rue Jean-Talon est, Bureau 430, St-Léonard (Québec) H1S 3B1»**

VICE-PRÉSIDENT AFFAIRES LÉGALES

Ce poste est nouvellement créé au sein d'un groupe intégré et d'envergure internationale dans le secteur des institutions financières. Membre de l'équipe de la haute direction, le futur titulaire se verra confier des dossiers importants et variés ayant trait à des acquisitions, à la législation fort importante dans ce secteur en décloisonnement et au secrétariat.

Membre du Barreau depuis une dizaine d'années, votre formation est idéalement complétée d'une maîtrise en administration. Votre bilinguisme est sans reproche et vous vous démarquez par votre haut niveau de dynamisme et d'énergie, votre discernement, votre sens aiguisé pour les affaires et votre méthodologie.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance, vous référant au numéro de mandat #543.

philippe Brassard
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC

Place du Canada
Suite 1040
Montréal, Québec
H3B 2N2
(514) 875-0567

Rédacteur en chef

Un périodique bien établi dans le domaine du marketing et de la gestion est à la recherche d'un **rédacteur en chef.**

Ce poste intéressera les spécialistes en communications qui se passionnent pour le monde des affaires et dont l'imagination et le sens de l'organisation demandent un défi soutenu. Le titulaire de ce poste dirigera l'équipe déjà en place et assumera la responsabilité du contenu du périodique ainsi que de la coordination complète de l'effort d'équipe nécessaire à sa réalisation.

Le titulaire sera choisi en fonction de sa très grande maîtrise de la langue française, de ses connaissances pertinentes au secteur d'activités et de son leadership.

Une rémunération intéressante est offerte. Les candidatures seront traitées avec confidentialité.

Prière de soumettre copie de votre curriculum vitae à J.M.B. Beaupré. Dossier #6585.

Price Waterhouse et Associés
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

1200, avenue McGill College
Montréal, Québec H3B 2G4

Membre de l'association canadienne des conseillers en administration

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

RECHERCHE

3 MÉDECINS À TEMPS PLEIN

dont 2 pour son point de service Nord (St-Michel-des-Saints) et 1 pour son point de service Sud (St-Gabriel-de-Brandon).

Les fonctions:
Dispenser les services de consultation et de soins au C.L.S.C. ou au domicile des usagers et au Centre d'Accueil pour le Nord.

Participer à l'élaboration et à l'exécution de certains pro grammes d'éducation et de prévention à caractère socio-médical.

Le milieu:
Le C.L.S.C. Brandon est situé en milieu rural, agro-forestier et touristique. De 20 à 60 milles le séparent d'un centre urbain et le réseau routier est bien développé. Il dessert 17,000 habitants répartis en 14 municipalités. Le secteur Nord compte 3,000 personnes et le Sud-Ouest 11,000.

Qualifications:
Médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins du Québec.

Avoir de l'intérêt pour la pratique médicale préventive.
Avoir de l'intérêt pour le travail multidisciplinaire.

Traitement:
Selon les normes du M.A.S. et de la F.M.O.Q.

Pour plus d'informations, communiquez avec le directeur général du C.L.S.C. Brandon à (514) 835-4705.

S.V.P., faire parvenir votre demande avant le 27 mai 1985, 17:00.

À: C.L.S.C. Brandon
a/s Directeur général
30, rue St-Gabriel — C.P. 870
St-Gabriel-de-Brandon, Qué.
J0K 2N0

ENAP

CHERCHEUR EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (poste régulier ou contractuel)

Sous la responsabilité du directeur du Centre d'études politiques et administratives du Québec, exerce des fonctions d'étude et de recherche des organisations publiques, en analyse de politiques et processus gouvernementaux.

Le candidat recherché se caractérise par sa maîtrise des méthodes d'analyse. Il possède une expérience professionnelle de quatre ans dans le domaine de la recherche en administration publique, en gestion ou en analyse de politiques. Il possède au moins un diplôme de 2e cycle et préférablement un doctorat en administration, en science politique, en économique ou en sociologie. Le traitement est à déterminer selon les échelles en vigueur à l'Université du Québec. Le lieu de travail est à Québec.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur dossier personnel sous pli confidentiel avant le 31 mai 1985, au:

Service du personnel
École nationale d'administration publique
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy
G1V 3J9

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

"Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents".

Au regroupement théâtre et danse

POSTES DE PROFESSEURS

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

Titre des postes:
1. Un poste de professeur substitut demi-temps en interprétation-création (section danse);
2. Un poste de professeur substitut demi-temps en champ didactique (section danse);
3. Un poste de professeur invité en théâtre;
4. Un poste de professeur régulier temps complet en théâtre (jeu).

Fonctions et cadre de travail:
1. Dispenser des activités d'enseignement concernant le cours du profil interprétation-création. Exemple:
   un cours de technique Graham ou Luman, composition I et II, spectacle chorégraphique, interprétation.
   Participer à des comités départementaux et assumer des activités de recherche et de création.
2. Dispenser des activités d'enseignement relatives aux cours spécialisés du champ didactique, participer à des comités départementaux, poursuivre activement la recherche entreprise par le groupe de recherche en didactique de la section danse.
3. Assumer des activités d'enseignement et de recherche en art dramatique particulièrement dans un ou plusieurs des domaines suivants:
   — formation de l'acteur;
   — improvisation;
   — interprétation;
   — voix et mise en scène
4. Assumer des activités d'enseignement aux premier et deuxième cycles, effectuer de la recherche-création. Contribuer aux services à la collectivité.

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1985.

Exigences:
Une maîtrise dans le domaine ou dans un domaine connexe, huit (8) années d'expérience professionnelle pertinente et une compétence éprouvée et reconnue par le milieu, dans le domaine ou dans un domaine connexe. Connaissance adéquate de la langue française.

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé ***avant le 15 mai 1985 à:***

M. Albert Desbiens, directeur
Regroupement théâtre et danse
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 4 mai 1985

Car le soleil est noir, en Corse

JEAN ROYER

MARIE SUSINI me regarde du fond des yeux. Son silence vient de loin. Puis ses mots, qui ont traversé sa Corse natale, portent le paysage intérieur de la civilisation méditerranéenne. J'ai devant moi une grande dame de la littérature qui a appris la toute-puissance du destin, l'absolu de l'amour et le sentiment tragique de la vie.

Ce sont là les trois grands thèmes de ses romans, publiés dans la collection « Points » : *La Fiera*, *Un pas d'homme*, *C'était cela notre amour*, entre autres titres. Sur la Corse, elle a publié un album magnifique avec les photographies de son ami Chris Marker; elle a aussi fait un film qu'on verra peut-être sur nos écrans de télévision.

Marie Susini nous visite, invitée de la Rencontre des écrivains à Montréal et du Salon du livre de Québec. Membre de l'Académie européenne des sciences humaines ainsi que des jurys des prix Femina et Paris-Québec, elle a fait des études supérieures en philosophie, en lettres et en art. Amie d'Albert Camus et d'Henri Michaux, dont elle garde un précieux souvenir, Marie Susini est aussi membre active d'Amnistie internationale.

Au cours de notre trop brève mais intense rencontre, elle m'a parlé de son « enfance poétique », de la Corse millénaire (d'avant le tourisme), de l'écriture comme nostalgie et de l'amour comme absolu. Que dire de plus d'elle ? Je vous donne tout simplement l'essentiel des propos que m'a confiés celle qui a écrit un jour : « Aimer, c'est être à l'écoute. »

« Ma culture profonde, dit Marie Susini, c'est celle de l'enfance, c'est-à-dire à la fois celle des valeurs qu'on m'a apprises en famille et celle qui vient du paysage. Car il y a une culture qui peut venir des paysages, des visages et des gestes des gens. Tout ce qu'un enfant perçoit dans son enfance forge son âme. Et comme on vit sur ces valeurs-là jusqu'à la fin de ses jours, ce sont les valeurs les plus fortes.

« Quand on est écrivain, tout part de l'enfance. Tout livre est arraché à l'enfance. C'est là où on a ses racines et ses émotions les plus fortes. Après, on s'arrange avec la vie, on compose.

« Les valeurs de mon enfance corse, ce sont celles d'une tradition insulaire et de la civilisation grecque : l'intransigeance, l'impossibilité de trahir, la fidélité à sa parole. Toutes choses qui n'existent pas beaucoup dans le milieu où je vis à Paris. Ce ne sont pas des valeurs courantes.

« L'insularité est un révélateur très puissant. C'est comme la condition de fille. Ou bien vous êtes écrasé complètement ou bien vous vous en sortez plus fort. Car le paysage est tellement grandiose qu'il vous écrase ou vous porte à une exaltation poétique, religieuse ou esthétique qui est telle que vous n'êtes jamais en paix.

« Il faut pouvoir prendre le silence. Il y a des gens qui ont peur du silence et d'autres qui ne le connaissent pas : ils ont toujours besoin d'un fond de musique, ils ne parlent pas, ils bavardent.

« Il existe une correspondance entre le paysage et le caractère des gens, et même la voix et la physionomie. En Corse, on voit des visages étroits, ravinés comme la terre. Avec le regard brûlant mais assez distant. Je crois qu'il y a une influence très nette, quel que soit l'endroit, entre le paysage et l'individu. Les voix méditerranéennes sont aussi caractéristiques : elles ont un accent à la fois plein de soleil et d'une violence contenue.

« J'ai la profonde conviction que notre destin est marqué d'avance. C'est la fatalité grecque. Ce qui ne m'a pas empêchée de faire des études. Le savoir m'aide dans les salons à avoir une conversation. Mais l'important ce n'est pas le savoir. Il se trouve qu'une vieille femme de mon village peut me dire quelque chose qui me remue tellement profondément que même le jour de ma mort je m'en souviendrai. Cette chose-là n'est pas du niveau de la sagesse des nations. C'est quelqu'un qui parle avec sa sensibilité ou une intelligence qui échappe au savoir. Elle m'a dit des choses qui m'ont déterminée presque ou qui m'ont fait prendre un autre chemin. C'est ça que je trouve terriblement important dans une culture. En Corse, le savoir nous a été apporté par les Français et la culture porte des valeurs millénaires.

« Devant le paysage méditerranéen, on a plus qu'ailleurs le sentiment de l'éternité en même temps que celui de la fragilité de la vie. C'est ce qui fait le tragique de ce pays. En plus du tragique qui est donné par le soleil. Car le soleil est noir, en Corse.

Suite à la page 28

SUSINI



Whitney

Le triomphe de la futilité

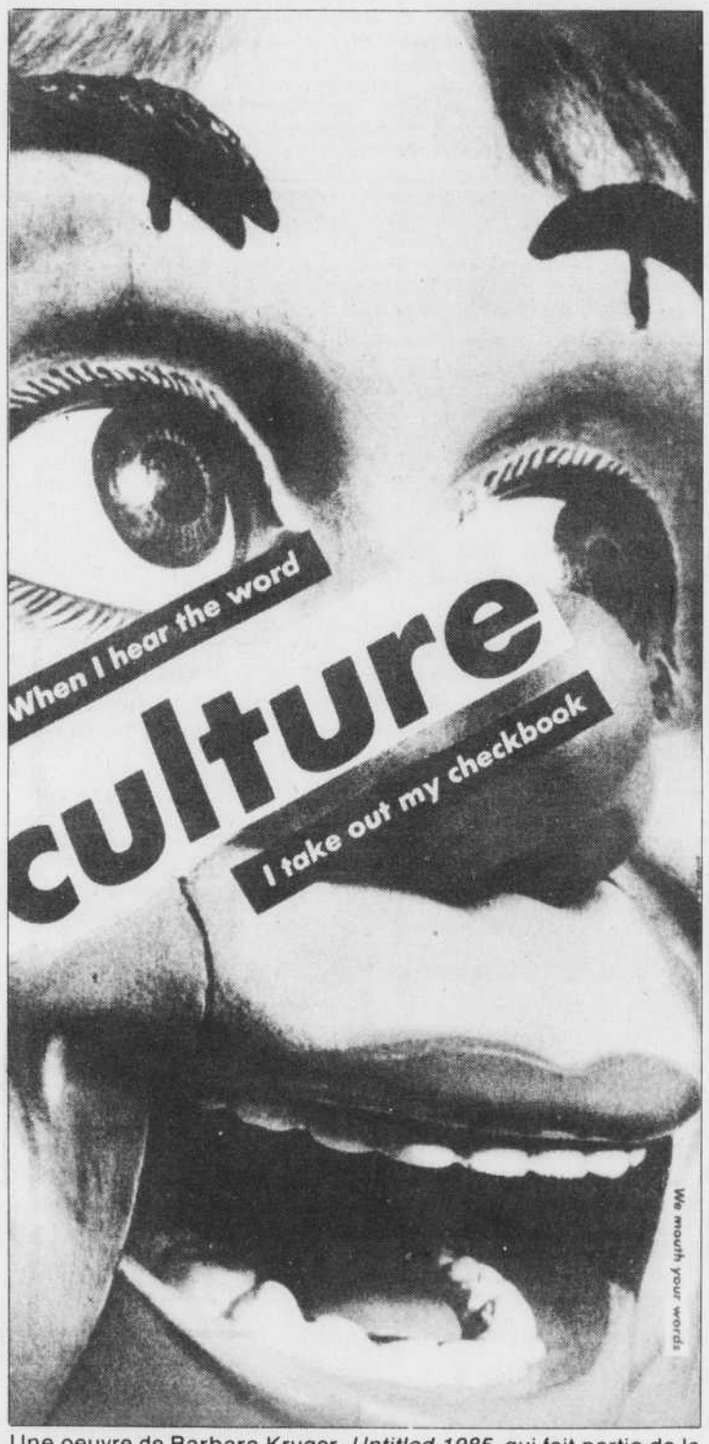
MAURICE TOURIGNY

NEW YORK — Depuis environ cinquante ans, la biennale de New York est un des événements les plus courus du monde de l'art américain. L'artiste dont une toile, une sculpture, une vidéo, un film ou une installation quelconque est retenu pour le salon joint aussitôt les rangs des créateurs « importants » des États-Unis.

Cette année, les 146 oeuvres, choisies en collégialité par les conservateurs du musée Whitney et en occupant quatre étages jusqu'au 2 juin, en déconcertent certains, amusent les uns et laissent les autres tout à fait indifférents. L'exposition pourrait porter comme sous-titre : « Biennale de la bébelle » tant le clinquant et la superficialité y sont de mise. On espérait découvrir de nouveaux artistes, des oeuvres originales, peut-être même un élan inédit : on n'a trouvé qu'un assemblage de noms connus, des tableaux souvent vus dans lesquels se perd un nombre trop restreint d'ouvrages puissants.

Diverses tendances déjà annoncées et identifiées au cours des dernières années émergent de l'ensemble. Il devient plus intéressant pour le spectateur de considérer les oeuvres en groupe plutôt qu'individuellement, tant leur portée est limitée et leur contenu de peu de conséquence.

On a consacré une galerie à ces peintres et sculpteurs qui poursuivent le minimalisme des années 1960-70. Il ne faut pas pour autant en déduire un regain de ce mouvement; les représentants de l'école ont pour noms Robert Mangold, John Duff, Donald Judd, etc., et tous sans



Une oeuvre de Barbara Kruger, *Untitled 1985*, qui fait partie de la Biennale de New York au Whitney Museum.

exception nous ont livré dans le passé des travaux plus riches que les pièces récentes exposées ici.

Ceux qui déploraient la dépolitisation de l'art se réjouiront de la présence de Barbara Kruger et de Jenny Holzer. La première, dans un mélange d'humour et de cynisme, pose sur des photos noir et blanc un écran à facettes qui modifie le cliché initial et subvertit le sens d'une phrase imprimée sur la photo. Son *When I Hear the Word Culture* . . . jumelé à la marionnette Charlie McCarthy, capte l'attention des visiteurs qui restent un moment devant les cinq montages en se déplaçant légèrement pour voir le dédoublement de l'image et saisir le propos de Kruger.

Il faut aussi s'arrêter aux machines à message électronique de Jenny Holzer sur lesquels défilent, à des rythmes variables mais sans interruption, des séquences de mots, réflexions tantôt philosophiques, tantôt ironiques sur notre monde et nos institutions. À la limite de la littérature, le texte en mouvement est ponctué de hoquets de lumière, de clignotements et d'interjections visuelles. Qui osera demander ce qu'est ce gadget dans un musée.

Si quelques artistes essaient de faire réfléchir le public, la majorité emploie ses efforts à le distraire, l'amuser. Comme dans le cinéma de notre ère reaganesque, la fantaisie règne sur la biennale. Martiens, étranges petites bêtes et personnages bouffons peuplent les toiles des jeunes peintres.

Au quatrième étage, le visiteur est accueilli par une rangée de figurines de plâtre au sexe proéminent ou offert. Le sculpteur Tom Otter-

Suite à la page 28



Photo Jacques GRENIER

COHEN

PAUL CAUCHON

AU 23e étage de l'hôtel, on peut veiller sur la multitude comme la grande croix du mont Royal. Accoté à la fenêtre, cigarette à la main, Leonard Cohen laisse son regard errer sur les rues sales et les arbres décharnés. « Le printemps va faire du bien », murmure-t-il.

Entre New York, Nashville et l'île grecque de Hydra, Leonard Cohen revient toujours à Montréal, cette ville qui le fascine encore, qui incarne plus que tout autre son sentiment d'appartenance. Il n'a pas fait d'apparitions publiques depuis dix ans : « Je ne voulais pas chanter à Montréal parce que c'est trop proche : on ne peut pas faire l'amour devant ses amis. »

Mais Cohen chantera à la Place des arts le 10 mai prochain, un événement exceptionnel. En plus d'écrire des paroles sur la musique de Lewis Furey pour le film *Night Magic*, Cohen lance ces jours-ci son huitième disque : *Various Positions*, le premier depuis six ans. Il vient également de publier *Book of Mercy*, un recueil de psaumes, « parce que, dit-il, il y a des moments où on ne peut pas trouver une autre façon de s'exprimer : il faut prier ».

La jeune génération connaît-elle bien cette oeuvre considérable ? Leonard Cohen, natif d'une bonne famille de Westmount, a mené, depuis la parution de son premier livre de poèmes en 1956 à l'âge de 22 ans, une carrière où l'écriture et la scène s'entremêlent sans qu'il veuille privilégier l'une plus que l'autre. Des romans comme *The Favourite Game* et *Beautiful Losers* sont devenus des classiques qui brillent encore de toutes leurs images tendres, drôles, sombres et violentes. La première édition de *Selected Poems*, parue en 1968 à New York, se vendait à 200,000 exemplaires en trois mois, phénomène plutôt rare pour un livre de poésie. Ses premiers disques ont été salués de par le monde comme des oeuvres majeures qui apportaient une profondeur et une richesse d'expression exceptionnelles dans la musique populaire contemporaine, à l'instar de Dylan.

Les médias, avides d'étiquettes, ont toujours eu une certaine difficulté à le situer : tantôt annexé à la culture *rock*, tantôt considéré comme un chanteur *folk*, sa poésie faisant l'objet de savantes analyses littéraires, Cohen lui-même commente peu sa propre oeuvre et poursuit en solitaire ce qu'il a à faire, préférant laisser le public juger.

Au cours de l'entretien, il répétera très souvent qu'il ne sait pas vraiment comment répondre aux questions. On le dit très secret : c'est exact, mais il est également très présent et attentif, pesant bien ses mots, fixant l'interlocuteur avec intensité, d'un regard sensible où alternent lueur sereine et ombre de tristesse.

« J'étais plus souvent porté à jouer en Europe ces dernières années, où j'ai un large public, où il semble y avoir une tradition pour ma musique et pour les chanteurs-diseurs. En Amérique, le "marché" est déterminant : je ne suis pas vraiment dans le *mainstream*, il faut se battre contre le système américain. Mais je me sens bien à Montréal, j'appartiens à cette ville, ce sont là des choses qu'on ressent sans avoir à les verbaliser. C'est une question d'amour. Je demeure près du boulevard Saint-Laurent : l'ambiance n'a pas changé, c'est ouvert et cosmopolite et en même temps on y sent bien la famille. J'y suis confortable. »

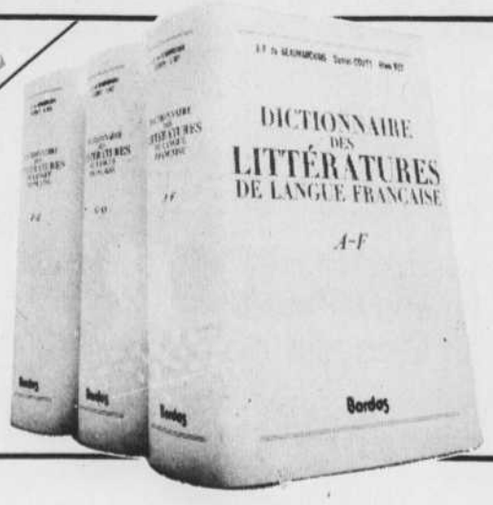
On a souvent eu une certaine difficulté à « intégrer » Cohen à la culture québécoise. Celui-ci affirme le ressentir ainsi, « probablement parce que je viens de la minorité anglaise, ajoute-t-il. Mais j'ai été marqué par tout le côté religieux de Montréal : ce sont des symboles qui sont partout. C'est là notre force. Ces symboles demeurent vivants : on ne peut les éviter. Il y a ici un esprit religieux véritable, qu'on ne peut changer en une génération. Même au gouvernement il y a un côté jésuite . . . Le caractère oppressif de l'Église a changé, mais on demeure un peuple religieux ».

Je lui demande s'il est croyant. « Plus ou moins, répond-il. Au fond, je me sens près d'une tradition, de quelque chose qui existe dans l'atmosphère. En Europe, il y a tout le

Suite à la page 28

La notion d'une durée qui transcende la vie...

NOUVEAUTÉ



DICTIONNAIRE DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE.

sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey.

- Toute la littérature de langue française des origines à nos jours.
- 2200 articles, dont 90 dossiers consacrés aux auteurs majeurs.
- 3 volumes — 2896 pages — format 18x26.
- Index de 17 000 oeuvres.

en vente chez votre libraire

Bordas

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

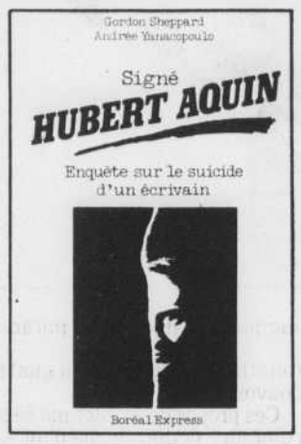
POLITIQUE

C.B. Macpherson, **Principes et limites de la démocratie libérale**. Boréal-Express/La Découverte, 155 pages. Selon ce professeur de sciences po de l'Univerité de Toronto, la démocratie libérale serait partagée entre deux tendances contradictoires : « l'une liée aux lois du marché et permettant aux plus forts d'exploiter les plus faibles, l'autre liée à un idéal égalitaire . . . ». C'est la première tendance qui l'emporterait le plus souvent. Pas besoin d'être grand clerc . . .

Arkadi Chevtchenko, **Rupture avec Moscou**, Roseau, 463 pages. Avril 1978 : émoi dans le monde diplomatique mondial; un ex-conseiller du ministre des Affaires étrangères soviétiques, Andrei Gromyko, « pur et dur » défenseur de la politique soviétique et secrétaire général adjoint à l'ONU, demande l'asile politique aux États-Unis ! Il raconte ici le cheminement douloureux de sa « conversion », pourquoi il a finalement rompu avec le régime soviétique. Sur fond d'histoire des rapports USA-URSS.

LITTÉRATURE

Gordon Sheppard et Andrée Yanacopoulo, **Signé Hubert Aquin**, Boréal-Express, 353 pages. Le 15 mars 1977, Hubert Aquin s'enlevait la vie dans les jardins du collège Villa-Maria de Montréal. Andrée Yanacopoulo (sa dernière femme) raconte au cinéaste Gordon Sheppard les dernières années de celui qui fut l'un des écrivains majeurs du Québec : ses démêlés avec Roger Lemelin, son dernier voyage en Europe, son obsession du suicide . . . ainsi que les circonstances immédiates de sa mort.



Victor Bockris, **Avec William Burroughs**, Denoël, 311 pages. Un fervent du célèbre écrivain américain l'a suivi pendant six ans (de 1974 à 1980), de Berlin à Los Angeles, de New York à Londres . . . croisant au passage quelques figures connues, amies ou relations du grand homme : Alan Ginsberg, Mick Jagger, Christopher Isherwood, Tennessee Williams . . . s'employant à recueillir les paroles du maître : sur l'écriture, les femmes, les hommes, le sexe, la drogue, la politique . . .

ROMAN

Christine de Rivoyre, **Reine-Mère**, Grasset, 334 pages. Une histoire typique de notre temps, de ce qui se passe souvent au coeur de nos grandes villes : celle d'une vieille dame qui se fait agresser un « bon » jour dans la rue par des voyous. « Sous les pavés la jungle . . . Mais c'est aussi l'histoire des petits bonheurs de la vie bourgeoise, ordonnée et sage, fragile toutefois et menacée par les dangers de la ville moderne. Tout cela raconté « avec cette plume légère et fleurie (que l'auteur) tient de sa grande soeur Colette », nous dit Jean-François Josselin.

POLÉMIQUE

André Glucksmann, **La Bêtise**, Grasset, 274 pages. La nouvelle bête noire du « nouveau philosophe », autrefois pourfendeur des « maîtres-penseurs », dénonciateur du totalitarisme soviétique (*La Cuisinière et le mangeur d'hommes*). Elle serait « la chose du monde la mieux partagée », elle fleurirait partout, notamment du côté du pouvoir, socialiste aussi bien ! Elle serait rien de moins que « le moteur de l'histoire », le « principe fondateur des idéologies et donc des catastrophes », écrit Catherine David (du *Nouvel Obs*) qui, tout en saluant le brio de l'auteur, n'en a pas moins été très agacée par le pamphlet. Mais qui donc nous préservera de la bêtise ? Les intellectuels, parbleu ! Mais pas tous ! seulement ceux qui savent déceler la bêtise qui se trouve en eux ! Dans ce cas, on n'est pas à la veille de se marcher sur les pieds !

LE FEUILLETON

Histoire d'une enfant d'Irlande

LISETTE MORIN

★ Robert Mallet, **Ellynn**, roman, Gallimard, 397 pages.

IL EST peu courant que la voix d'un romancier ne soit pas d'abord, quand on lit son livre, celle qui sourd naturellement de sa prose, de son style, qui soit un « son » littéraire, certes, mais inaudible à l'oreille. Or, avec Robert Mallet, et pour des milliers d'auditeurs français de notre âge — et sans doute quelques dizaines de Québécois en séjour en France, aux années cinquante —, c'est la « voix humaine » de Robert Mallet, dans ses entretiens avec Paul Léautaud, qui nous fut d'abord familière . . .

Cette voix qui questionnait, qui interrompait patiemment et quelquefois interpellait, est inséparable, dans notre souvenir, du rire de Léautaud : un rire sardonique, un gloussement extraordinaire qui a fait de ces *Entretiens avec . . .* un moment impérissable de la vie littéraire française de cette époque. Publiées par la suite (chez Gallimard), ces conversations radiophoniques connurent sans doute un bon tirage mais l'imprimé ne pouvait rivaliser avec la vivacité, traduire toute la méchanceté roborative de l'atrabilaire incorrigible que fut, toute sa vie, dans son antre du Mercure de France comme au micro de Radio-France, l'auteur du *Petit Ami*.

Par la suite, Robert Mallet nous permit cet autre contact indispensable avec des écrivains illustres que furent les *Correspondances Claudel-Gide, Suarès-Claudel, Valéry-Gide et Jammes-Gide*. D'où la conséquence malheureuse pour lui d'une certaine indifférence, ou d'une méconnaissance de l'oeuvre originale : celle du poète et du romancier Robert Mallet. L'occasion était donc bonne de refaire connaissance avec un excellent écrivain en lisant *Ellynn*, publié tout récemment, et toujours chez Gallimard, un fort roman de près de 400 pages qui pourrait être, s'il n'était bien davantage, l'hommage obligé à l'Irlande que tant d'écrivains français ont voulu rendre à la patrie de Yeats, Shaw, O'Casey, Wilde, Beckett, etc.

L'évasion dans la verte Érin, permanente ou presque pour l'académicien Michel Déon (*Le Taxi mauve*, *Le Jeune Homme vert* et autres succès romanesques), sporadique mais récurrente pour plusieurs autres, ne saurait tout expliquer . . . Et certes pas la profonde imprégnation dans ce pays de légendes et de sauvages beautés, qui a dû préluder, pour Robert Mallet, à la rédaction de *Ellynn*. Ni cette descente au plus profond de lui-même d'un homme de cinquante ans, réfugié dans une péninsule irlandaise quasi déserte mais qu'il a choisie avec l'oeil du connaisseur. Puisque Aubrey est un peintre londonien connu, et que la maison de Mount Auburn, qualifiée de « maison au balcon », avait tout ce qu'il faut, sur son promontoire, pour l'enchanter.

Un autre « enchantement », une sorte d'envoûtement attendait cet esthète, individualiste, qui a laissé en Angleterre Édith, sa compagne depuis dix ans, dont la compréhension paraît sans limite. Dans ce coin perdu de la rugueuse compagne de Kilcrohane, à bonne distance de la ville et de l'aéroport de Cork, Ellynn est là, petite fille de Martha, le veuve danoise d'un pêcheur disparu en mer . . . En lui offrant, une nuit, un refuge contre l'incompréhension maternelle, Aubrey ne se doutait pas qu'elle lui serait, après quelques semaines, aussi chère, aussi indispensable que l'enfant qu'il n'a jamais voulue.

Car l'héroïne du roman de Robert Mallet, c'est bien cette petite fille de sept ans, blonde et farouche, exclusive dans son attachement pour celui qu'elle s'approprie, comme le père qu'elle n'a jamais connu, parti si loin de l'Irlande, si loin de la femme qu'il a abandonnée, de celle qui se souvient, en regardant sa fille, du mal qu'il leur a fait à toutes deux . . .

Voilà pour l'anecdote, bien sèche, de ce roman. Qui ne révèle rien de l'atmosphère, du climat de pénétrante tendresse qui s'en dégage, d'une histoire admirablement contée par un romancier épris de paysages et soucieux de créer une palette de couleurs digne des peintres impressionnistes.

Dès son arrivée à Mount Auburn, Aubrey « ouvre toute grande la fenêtre et sur le lit, face au large. Les lueurs, toutes les huit secondes — il a compté — pénètrent dans la pièce, y provoquent une sensation de chaleur lorsqu'elles effleurent le mur peint en rose. Il n'oubliera jamais les clins d'yeux du phare dans le visage de la nuit et le message fraternel sur les parois du hasard . . . ».

Quant il repart « comme on s'évade, comme on s'enfuit », c'est encore le paysage qui retient une dernière fois le regard d'Aubrey : « Les premiers rayons du soleil raniment des bruyères blanches fanées, les braises vives mettent du rose aux joues d'une poupée morte ». Les bruyères blanches et la poupée morte sont d'ailleurs les deux clés de ce beau roman. Elles sont les repères de l'aventure, de « l'interlude » irlandais de l'homme, venu d'ailleurs, et de la petite fille qui lui deviendra si nécessaire que tout l'édifice bien ordonné de sa vie d'artiste et de quinquagénaire égoïste s'écroulera . . .

Il est exceptionnel, dans les lettres d'aujourd'hui, qu'un personnage de petite fille, déjà très femme par sa capacité d'aimer avec intransigeance et de souffrir avec violence, s'impose avec une telle force au lecteur. Robert Mallet a fait d'Ellynn une grande héroïne romanesque. C'est elle, finalement, qui transfigure une histoire, comme il s'en écrit des centaines, de tentative d'évasion hors du quotidien.

Mais s'il est incomparablement habile à traduire la vie végétale et animale, au coeur de « la petite Irlande » qu'il s'est choisie, et « qu'il aime assez, dit Aubrey, pour désirer y mourir »; si tout le village, la montagne avec le berger Baron, ses voisins Pat et Liliane, les Murphy, à l'épicerie générale, la maison du lac avec Martha et les autres enfants, si tout cet environnement devient familier au lecteur, il est un épisode moins convaincant, dans *Ellynn* : c'est celui de l'apprentissage scolaire, quand, désireux de s'occuper vraiment de la petite fille, Aubrey devient . . . rousseauiste. Il y a sans doute toujours un Jean-Jacques qui sommeille dans le coeur de l'homme qui prétend choisir sa liberté. Or, en faisant l'éducation de sa petite protégée, Aubrey récrit l'Émile, ou plutôt sa version « Émilie » et contemporaine.

Seule réserve d'un livre par ailleurs envoûtant et qui reflète, avec un rare bonheur, le mystère de la terre d'Irlande, sa beauté faite d'ombres et de lumières mêlées mais surtout, mais d'abord qui raconte l'histoire d'une belle enfant d'Irlande.

ACHETONS
LIVRES - DISQUES
Nous faisons la cueillette
pour les quantités importantes
L'IDEFIX*
6381 rue St-Hubert
Tél.: 495-4575
Métro Beaublen

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

Le Salon du livre de Québec — Des éditeurs de littérature remettent en cause le concept du Salon du livre de Québec. Ils ont vécu difficilement cet événement culturel « populaire » dont le succès s'est fait plutôt désirer, la semaine dernière. Peu fréquenté, durant cette période des éliminatoires du hockey, le Salon a vu défiler plus de promeneurs que d'acheteurs de *best-sellers*.

D'ailleurs, vous trouvez de tout à ce Salon : livres et gadgets, objets de littérature, de divertissement ou de propagande religieuse et touristique. Beaucoup de marchandise de toutes sortes, quelques colloques sur des sujets à la mode mais peu d'animation réelle ont complété le programme du Salon. La scène centrale du Palais des congrès de Québec était occupée par des rencontres avec des auteurs qui vendaient leur salade, de l'astrologie à l'écriture de cuisine.

Ce portrait du Salon n'est pas une caricature. Son insuccès remet en cause sa conception. On a voulu faire de l'événement une foire populaire. On a oublié en chemin le public de littérature. On a voulu faire du Salon une « vraie librairie ». On a oublié que les librairies de grande surface, elles, sont déjà bien fréquentées dans la région de Québec, le bassin de lecteurs le plus concentré.

À la lumière de ce ratage du Salon de Québec, les organisateurs des divers salons du livre devraient peut-être se poser certaines questions. Par exemple : si les éditeurs littéraires présents dans les salons du livre faisaient un effort pour offrir à prix réduit leur vrai fonds qu'on ne trouve pas en librairie ? Si les organisateurs de salons distinguaient le gadget du livre de littérature ou de divertissement et avaient le courage de refuser ce qui n'est que propagande ou accessoirement de l'imprimé ? Si le Salon du livre devenait un lieu où l'écrivain n'est pas une plume-à-signature-derrière-une-pile-de-livres-à vendre mais plutôt quelqu'un/e que le public pourrait rencontrer, tout simplement, pour parler de littérature. Le commerce des idées pourrait alors devenir rentable. Enfin, le ministère des Affaires culturelles doit-il continuer de subventionner de tels événements s'ils ne servent qu'à consolider le *marketing* des vendeurs de gadgets et de *best-sellers* ?

★ ★ ★

Ultimatum — Le festival de poésie urbaine de Montréal se poursuit depuis mardi aux Foufounes électriques (97, rue Sainte-Catherine est) ainsi qu'à la galerie Articule (4060, boulevard Saint-Laurent). En fin de semaine, on y présente des colloques à la galerie Articule de 12 h à 18 h 30 et des performances et lectures de poètes aux Foufounes électriques de 19 h à minuit. On pourra voir et entendre des poètes québécois, canadiens-anglais et américains dont Claude Beausoleil, Michaël Delisle, Jean-Paul Daoust, Pauline Harvey, Josée Yvon, Denis Vanier, Janou Saint-Denis, Pierre-André Arcand, André Tcetera, Paul Chamberland, Antonio d'Alfonso, Eddon Garnet, Karl Jirgens, Sylvère Lotringer, John Giorno et Herbert Huncke.

CARREFOUR
Une revue de réflexion interdisciplinaire

Cette revue s'adresse à ceux et celles qui s'intéressent aux diverses formes littéraires, à la nouvelle éthique, aux élections, à la psychanalyse, et encore.

La revue CARREFOUR est une forme d'animation culturelle dont l'enracinement est local et universel. Elle nous permet de suivre les questions brûlantes de l'actualité et de la culture.

Voici quelques grands titres du présent numéro:

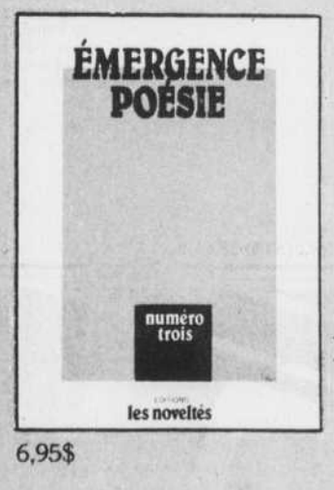
- **Au carrefour des savoirs**, Edgar Morin
- **L'utopie, ou la Cité sans rêves ni raison**, J.J. Wunenburger
- **Universitas reformata semper reformanda**, Georges Tissot

L'abonnement

L'abonnnement annuel est de 10 $ (deux numéros par année). On fait parvenir sa demande à:

REVUE CARREFOUR
Éducation permanente
Université d'Ottawa
5, rue Osgoode
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4263

les novelTés
POÉSIE



REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
fondée en 1947
par Lionel Groulx
Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique français (1970)

Volume 38, no 4 — Printemps 1985

SOMMAIRE

Jean-Marie Fecteau: *Régulation sociale et répression de la déviance au Bas-Canada au tournant du 19e siècle (1791-1815)* 499
Manon Brunet: *Faire l'histoire de la littérature française du XIXe siècle québécois* 523
Serge Jaumain: *Paris devant l'opinion canadienne-française: les récits de voyages entre 1820 et 1914* 549
Jean-Pierre Wallot: *À la recherche de la nation: Maurice Séguin (1918-1984)* 569
Comptes rendus 591
Bibliographie 613
Chronique d'archives 641
Index du volume 38 649
Politique de la RHAF 656

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL.....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....
pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro.....
Abonnement régulier 30,00$
Abonnement étudiant (avec pièce justificative) 14,00$
Abonnement de soutien 50,00$
tout abonnement comprend la cotisation annuelle de membre de l'IHAF

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué. H2V 3R6
Tél.: 271-4759

ÉDITIONS
LES NOVELTÉS
présentent
Mireille Desjarlais
Guy Désilets
Michel Francis Lagacé
Louise Bérubé Nguyen
Louis Carmel
6,95$
DISTRIBUTION: PROLOGUE
Tél.: 332-5860
Ext.: 1-800-361-5751

ÉMERGENCE POÉSIE 4
Les poètes intéressés à faire publier une dizaine de leurs poèmes dans un recueil à paraître en août 1985 doivent faire parvenir au plus tôt:
- quelques notes biographiques
- leur manuscrit
- adresse et numéro de téléphone

ÉDITIONS
LES NOVELTÉS
2540 Dézéry #3
Montréal
H1W 2S5

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature



Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez
Jacqueline Avril
844-3361

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

JACQUES KEABLE

☐ *Placide dérangeur d'une presse sous influence*

CLÉMENT TRUDEL

« UN FICHU beau métier. » Ces quatre mots concluent un essai que Jacques Keable vient de consacrer, chez VLB, à la pratique du journalisme au Québec : *L'Information sous influence — comment s'en sortir.*

Un beau métier qui a besoin d'être revitalisé, selon Keable, parce qu'un gros obstacle se dresse sur sa route : la concentration, phénomène qui croît et dont on parle de moins en moins, malgré les mises en garde contenues dans les rapports Davey et Kent (« Les conglomérats industriels produisent de mauvais journaux; c'est une règle d'application générale »). Le courant de concentration intense lui semble expliquer que les journalistes « aient laissé tomber » et que tant d'entre eux soient devenus « amorphes ou complices » devant des « adversaires » de la taille des Desmarais (Power Corporation), Francoeur (UniMédia) et Péladeau (Quebecor).

À vos marques donc ! Et que les plus hardis viennent croiser le fer avec ce placide « dérangeur » !

Que des « *businessmen* prospères » se retrouvent éditeurs de 97 % du million d'exemplaires de quotidiens qu'achètent les Québécois, qu'y a-t-il à redire ? Keable trouve là un « phénomène gênant », d'autant que la presse monopoliste est « incapable de se pencher sur le mal qui la ronge » et que, d'après lui, LE DEVOIR (3 % du tirage des quotidiens) échappe à ce courant « par la peau des dents », ayant confié son impression et sa distribution à deux filiales de Quebecor.

Pour faire choc, Keable imagine une limousine accueillant le trio des barons de la presse, le quatuor des ducs de la radio-télé (Radio-Canada, TVA, Télémédia et Radio-Mutuel) et, sur un strapontin, le directeur du DEVOIR (chapitre V) ! Et en route vers l'unanimisme car, pour lui, les éditorialistes apparaissent interchangeables et les commentaires des *Affaires* ou de *Finance* peuvent trouver place dans les colonnes de tous les quotidiens, « y compris, malheureusement, LE DEVOIR ». Limousine ? Un éclair dans ma mémoire. Je revois Keable, il y a deux lustres et plus, sur la scène du Palais Montcalm, chantant l'une de ses compositions : « Au Paradis, c'pas comme ici, les Cadillac c'est pas permis . . . » Mais il y eut, en plus sérieux et fouillé, les dossiers de *Tirez au clair* ou cet article de magazine où Keable reconstituait les astuces utilisées par ITT pour se faire concéder une partie de la Côte-Nord, avec, comme *go-between* face au gouvernement québécois, nul autre que le père de la Révolution tranquille, Jean Lesage !

Nous sommes en 1985 et le manuscrit de *L'Information sous influence* a mûri depuis trois ans, à L'Échouerie (Gaspésie). Ces 225 pages, parfois caricaturales, admet l'auteur, sont une sorte de plaidoyer en faveur d'une palette plus riche de publications au Québec. Keable rappelle que maints sondages ont donné un noyau de 20 % de Québécois appuyant l'idée d'indépendance : « Dans quels médias cette réalité a-t-elle été présente ? »

Le livre apporte des suggestions pour « corriger » la situation. Il s'agirait de trouver un mécanisme (un fonds spécial ?) permettant de répartir le pourcentage de réclame (publicité) selon le pourcentage du public lecteur qu'attire chacun des titres. Et ce, afin de créer la possibilité de « mettre au monde des journaux qui autrement ne verraient pas le jour et ne se maintiendraient pas ». Keable explique que la publicité est en quelque sorte une « taxe privée » qui devrait faire l'objet d'une péréquation . . . pour que d'autres journaux « puissent afficher des positions qui ne sont pas nécessairement celles des annonceurs et qui, pourtant, rejoignent les intérêts d'une partie de la population ». Un tel mécanisme, s'il avait existé, aurait permis de doubler le revenu du DEVOIR en 1983 ! Bien sûr, Jacques Keable rêve mais, en contrepoids, il s'offre à dresser un bilan sans complaisance de l'expérience de *Québec-Presse* à laquelle il prit part du début à la fin.

Ce qu'il faut davantage obtenir, c'est, selon Keable, que l'on cesse de se gargariser de grands mots. « Au nom de la liberté de la presse, c'est la liberté de commerce que défendent les proprios » et l'émergence d'une « autre presse » s'impose, en prenant la précaution d'interdire à l'État d'avoir prise sur le contenu de la presse écrite. (Ce but rejoint en gros les efforts de l'ICÉA pour promouvoir la création d'un hebdomadaire « populaire ».) Une bonne part des munitions de Keable passe d'ailleurs à pourfendre les acrobaties auxquelles donne lieu la notion d'objectivité, une « aberration logique », une « utopie » dont il faut vérifier si elle tient debout.

À la limite, si l'on admet l'objectivité, aucun problème ne se poserait advenant la propriété unique (publique ou privée) de tous les médias. On saurait plus clairement où l'on va, dit Keable, si les propriétaires des médias reconnaissaient qu'ils optent « pour l'économie libre, pour le système capitaliste, pour la démocratie libérale et pour le fédéralisme au Canada ». « Il faudrait cependant mettre de côté la notion d'objectivité car ce serait dire implicitement qu'il y a de grands courants de la population québécoise qui ne se retrouvent absolument pas dans les grands médias. » La déclaration de principes de *La Presse*, brève et accessible à tous, apparaît utile en ce sens à Keable qui trouve trop floue et tortueuse la « politique d'information » de Radio-Canada.

Autre cible de l'auteur : le concept d'information-reflet (de la société), très souvent jumelé à celui de l'information « objective ». Quelle sécurité factice accorder aux journalistes que de leur dire qu'ils présentent un reflet de la société ambiante ! Un mémoire de maîtrise de Louise Lachapelle (Université de Montréal, 1977) sur le choix de nouvelles à Radio-Canada permet pourtant de vérifier que 90 % des matériaux qui pourraient constituer les actualités prennent le chemin de la poubelle (chapitre I) . . . Et d'énumérer les groupes qui ne parviennent à faire parler d'eux que si ça « *swigne* ». Les médias « façonnent » l'information plus qu'ils ne reflètent l'événement, croit Keable, invoquant cette fois le livre d'Eliseo Veron (*Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*, éd. de Minuit, Paris, 1981).

Dans un essai paru il y a déjà 10 ans chez Denoël, le rédacteur en chef de l'agence France-Presse, Marc Paillet, affirmait qu'au Canada et aux États-Unis, « les médias donnent la parole à tous » ! Il émettait toutefois le judicieux commentaire qui suit : « Sans approfondissement incessant, effectif et inventif de la liberté des médias, sans l'exercice libre et équilibré de la fonction critique, il est vain de parler de société progressiste et démocratique, quelle qu'elle soit » (*in* « Le journalisme, fonctions et langage du quatrième pouvoir »).

Ces propos de Paillet me semblent rejoindre la démarche d'un Keable qui, tout en écrivant que « la concentration ne fera pas de cadeau », poursuit sa quête pour une presse « nouvelle, indépendante, dynamique et critique » et ose, en pleine ère de « déréglementation », lancer l'idée d'un débat de fond sur les empires de presse. De deux choses l'une, me dit Keable : ou la concentration se fera de plus en plus poussée, ou une réaction vigoureuse se produira, impliquant bien plus que les journalistes, et gagnera « les gens qui se rendront de plus en plus compte que leurs droits sont menacés par ces empires ».

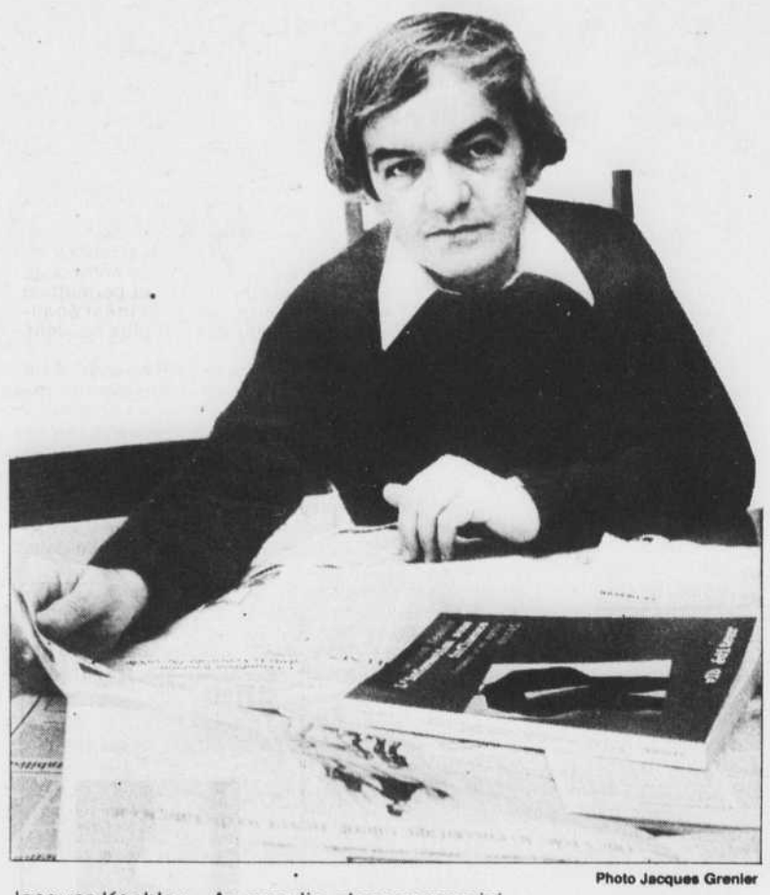


Photo Jacques Grenier

Jacques Keable : « Au paradis, c'pas comme ici . . . »

Signé Hubert Aquin ou Gordon Sheppard ?

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Gordon Sheppard et Andrée Yanacopoulo, **Signé Hubert Aquin, enquête sur le suicide d'un écrivain**, Boréal-Express, 353 pages.

LA MORT d'Aquin frappa violemment la communauté littéraire québécoise, ses amis et ses lecteurs, parce que cet homme avait porté sur ses épaules une bonne part de notre grandeur et de notre misère collectives. Un livre aujourd'hui : *Signé Hubert Aquin nous apprend qu'il eut aussi, et peut-être surtout, une vie privée, où les déboires eurent le dessus sur les joies. Or joies et déboires sont souvent subjectifs, et force est de constater qu'Aquin avait un penchant pour le malheur : comme certains personnages de Dostoïevski, il trouvait de la joie à courir à sa propre perte et voulut faire de son suicide une oeuvre* au moins aussi marquante que ses romans.

Il y pense souvent, il en parle beaucoup à sa femme, Andrée Yanacopoulo, et dans ses récits aussi. Il veut mourir et il ne le veut pas; pendant des années, il tergiverse. Il essaie une fois, manque son coup. Et puis il se décide; il prendra tous les moyens pour ne pas revenir. Il avertit sa femme, écrit quelques lettres à ses amis, puis s'en va dans l'allée de l'école Villa-Maria, où il se tire une balle dans la bouche. Le projectile lui arrache la moitié de la tête; des débris de son cerveau éclaboussent l'auto, les arbres. Une jeune pensionnaire de l'école, quelques jours plus tard, retrouvera son oeil de verre. Voulez-vous d'autres détails, tous les faits, les plus scabreux inclus ? Ils sont dans le livre.

Sa mort est à la fois discrète (son fils de neuf ans ne se doute de rien) et spectaculaire (pensée un peu comme s'il avait voulu qu'elle fît la une d'*Allo Police*). Il n'en pouvait plus de ses démêlés avec lui-même. Dans le livre, le cinéaste Gordon Sheppard, qui fut l'un de ses amis, enquête sur ses mobiles. L'affaire n'est pas simple : son premier mariage raté et les deux enfants perdus, cela paraît la cause la plus importante, mais il y a aussi des causes immédiates (les échecs professionnels, son congédiement des éditions La Presse, les espoirs vains que lui font miroiter *Le Jour*, le gouvernement péquiste) et des causes lointaines, plus profondes (sa relation avec sa mère, avec la Femme, son identité trouée . . .).

Le livre est essentiellement un long entretien de Sheppard avec Yanacopoulo : le premier cherche à rétablir les faits, tous les faits, historiques et psychologiques; la seconde ne nous cache rien (de ce qu'elle sait), sa pudeur n'intervenant que lorsque le détective (mais que cherche-t-il là ?) lui demande de décrire le sexe d'Aquin . . . On plonge (comme des voyeurs) dans la vie intime d'un couple que beaucoup jugeront fort peu orthodoxe; mais à y regarder à la loupe, quel mariage est moins monstrueux ? Dans ces profondeurs, la réalité rejoint la fiction et nous voici dans une sorte de roman : plus rien n'est sûr. Qui est l'auteur ? Qui joue quel rôle ?

Sheppard mène l'instruction, questionne, doute, formule des hypothèses, propose des interprétations. *Signé Hubert Aquin* est en réalité signé Gordon Sheppard et André Yanacopoulo. Outre leur dialogue, il y a des citations d'Aquin et des lettres inédites, des lettres à des amis et des lettres de ses « ennemis », des paroles rapportées, des notes griffonnées ici et là. Parfois, le montage se contente de

Suite à la page 28

LOGIDISQUE
à l'école
COMMISSIONS SCOLAIRES, CÉGEPS ET ENSEIGNANTS
LOGIDISQUE vous offre un service rapide et courtois qui répondra à tous vos besoins en logiciels pour l'éducation et la bureautique.
Notre représentant, M. Michel Gagné attend votre appel.
Montréal: (514) 842-9551
Partout au Québec: 1-800-361-7633
LOGIDISQUE INC., 455, rue St-Jean, suite 100 Montréal, QC H2Y 2R5

NOUVEAUTÉS / RELIGION



Les femmes dans la Bible
Monique Dumais
96 p. *6,95$
Dans le débat actuel sur la place des femmes dans l'Église et dans la société, Monique Dumais nous invite à jeter un regard neuf sur des expériences souvent négligées: celles des femmes dans la Bible. Les femmes qui y sont présentées n'ont rien de la soumission ou de l'effacement. Elles se tiennent debout et nous disent, à leur manière, le projet de Dieu pour l'humanité.



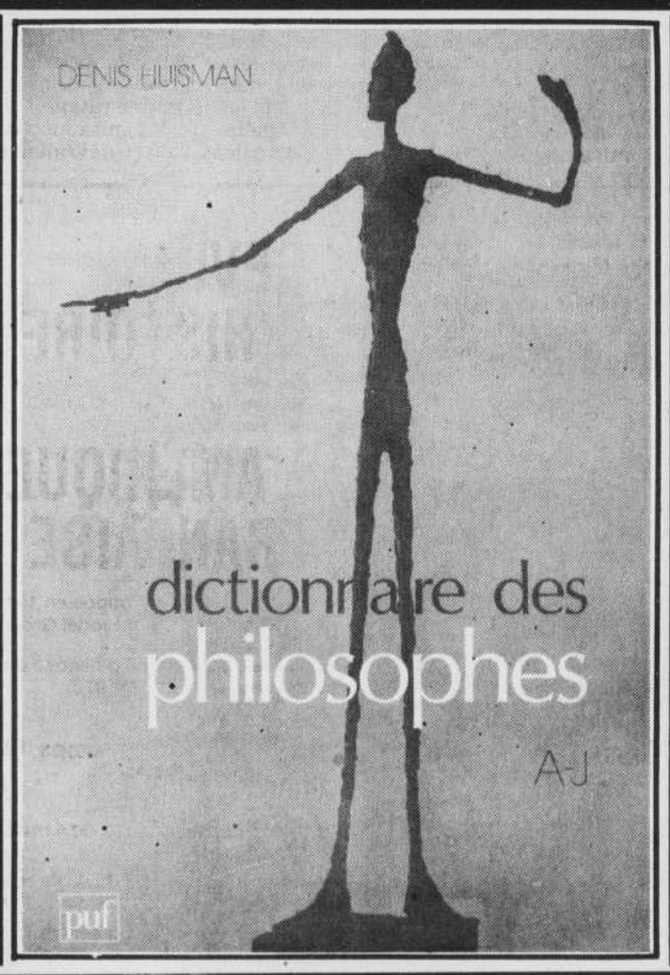
Fleurs de prière
Texte de **Denise Lamarche**
* Photos de **Mia et Klaus**
104 p. *9,95$
Fleurs de prière s'adresse à ceux et celles qui ne sont ni des enfants ni des adultes; à ceux et celles qui vivent la difficile et pourtant prometteuse adolescence; à ceux et celles qui, à l'occasion de leur confirmation, de la célébration de leur foi ou à tout autre occasion, ont compris l'importance de la prière dans la vie des disciples de Jésus...



Une réponse à ta question
Guy Joyal
152 p. *9,95$
Dans cet ouvrage, l'abbé Guy Joyal nous présente une réflexion sérieuse et longuement pesée sur le thème éternel de l'amour, qui est au fond le thème crucial qui intéresse l'homme de tous les temps.

En vente chez votre libraire habituel
ÉDITIONS PAULINES 3965, boul. Henri-Bourassa est Montréal, Qué., H1H 1L1 Tél.: (514) 322-7341

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



LE DICTIONNAIRE DES PHILOSOPHES

Une oeuvre monumentale créée par près de 400 rédacteurs.
Un répertoire alphabétique des plus grands philosophes présentant des développements d'ordre biographique, philosophique, bibliographique
Un superbe coffret de 2 volumes totalisant 2768 pages.
Le dictionnaire de l'essentiel et de l'universel.
Collection «Grands dictionnaires»
2 volumes d'un total de 2768 pages, format 17 x 25 cm, reliés pleine toile sous jaquette illustrée, présentés ensemble, sous coffret:
Prix régulier: 240 $
Distributeur exclusif:
Les Editions Françaises inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514 ● 871-0111

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

LIVRES et DISQUES
LE SUPERMARCHÉ DE LA BANDE DESSINÉE ET DES SOLDES D'ÉDITEURS JUSQU'À 80% DE RABAIS
OUVERT 7 JOURS — 7 SOIRS JUSQU'À 22 h 00
MARCHÉ du LIVRE et du DISQUE
455 est de Maisonneuve — coin BERRI — Palais du Commerce

Paul-André Bibeau
La Tour foudroyée



152 p.
11,95$
parti pris
Ces nouvelles appartiennent à la littérature fantastique. Elles nous dévoilent la face cachée du quotidien. En pleine ville de Montréal, nous vivons des événements fantastiques: envoûtement érotique, meurtre rituel, exorcisme.
900, rue Ontario est, Montréal, H2L 1P4

Vient de paraître
LE TEMPS D'UNE VIE
De la crise des années 30 à celle d'aujourd'hui. Un récit simple et profond. La parole d'une femme qui témoigne de sa vie.
Originaire de St-Siméon de Bonaventure, Émie B. Bourdages est un jeune auteur de 72 ans, elle est lauréate du prix Angélina Berthiaume-Du-Tremblay décerné au gagnant du prix littéraire du Troisième Âge.
En vente partout 12,95$



LE DEVOIR CULTUREL

LES NOUVELLES AVENTURES DE TINTIN

Le secret d'Hergé et le trésor de Casterman

PAUL CAUCHON

LA CASTAFIORE se trouve toujours aussi belle dans son miroir, le capitaine Haddock déverse encore ses mille milliards de sabords d'injures envers tous les Séraphin Lampion de la terre. Cinquante-six ans après la naissance de Tintin et deux ans après la mort d'Hergé, l'univers du petit reporter au chien blanc ne cesse de s'étendre dans toutes les directions.

Les « études hergéennes » (comme on dit maintenant) abondent : derrière la rigoureuse simplicité de l'oeuvre se camoufle un univers d'une grande richesse, que ce soit du point de vue graphique, du langage, des rapports à la société, des fondements spirituels — et même des références psychanalytiques : dans un ouvrage passionnant paru il y a deux ans chez Seghers, *Les Métamorphoses de Tintin*, JeanMarie Apostolidès analysait, entre autres, les nombreuses séquences de rêve dessinées par Hergé pour y découvrir une hantise du sang chez Tintin, une peur de la castration...

On découvre de nouveaux rapports entre les albums : un chercheur a consacré, l'année dernière, un gros livre au seul *Bijoux de la Castafiore* pour en faire l'analyse sémiologique. Et cette pléthore de discours scientifiques ne nuit en rien à la fascination de Tintin chez les jeunes lecteurs : les enfants actuels délaissent sans problème les jeux vidéo, l'ordinateur et les films de science-fiction pour s'émerveiller à la découverte d'une civilisation inca en Amérique du Sud ou d'un voyage vers la Lune dans une fusée très *design* à carreaux rouge et blanc (ces mêmes enfants qui ont chez eux des maquettes du module lunaire et de la navette Discovery).

Aux Studios Hergé, on reçoit encore aujourd'hui de tous les coins du monde des objets fabriqués par des enfants toujours séduits : de petits yétis, des maquettes, des boîtes de « cigares du pharaon ». Bob de Moor me raconte cela l'air tout attendri : cet homme de 59 ans, la silhouette juvénile, le sourire charmeur sous sa moustache grisonnante, porte sur les épaules une lourde responsabilité : directeur artistique des Studios Hergé, on le considère comme son fils spirituel.

Bob de Moor est entré dans l'équipe d'Hergé en 1950. Hergé avait alors écrit et dessiné seul plus de la moitié de son oeuvre. Les éditions Casterman voulaient maintenant publier en couleurs les albums déjà parus en noir et blanc. Il fallait refaire les mises en pages, les demandes de publicité commençaient à affluer, le journal *Tintin* venait d'être lancé — ce qui demandait un grand travail d'illustration (les personnages d'Hergé apparaissaient partout dans le journal). Hergé a donc constitué un studio, où sont passés un Jacques Martin et un Roger Leloup, qui ont fait de brillantes carrières par la suite. Bob de Moor a commencé à travailler sur les décors d'*Objectif Lune*, touchant à tout, devenant le principal collaborateur d'Hergé, tout en continuant en parallèle une petite production autonome, dont les aventures de Cori, un moussaillon du XVIe siècle embarqué sur des vaisseaux hollandais.

Pour Bob de Moor, « Hergé a été le premier dessinateur à se documenter sérieusement. Il était très curieux, exigeant. Dans ses oeuvres, les objets semblent très réels et ce sont aussi des caricatures : il y a une interprétation de la réalité où on balance toujours entre l'humour et l'aventure. Hergé adorait aussi jouer avec le langage : les noms des ports situés dans des pays arabes, par exemple, sont souvent des mots quotidiens en patois flamand. L'art d'Hergé conserve l'essentiel, dépouillé de tout artifice. L'histoire vise la clarté et la compréhension, et on la comprend dans n'importe quel pays. »

Les Studios Hergé emploient aujourd'hui six personnes. Bob de Moor utilise les personnages pour des contrats de publicité, pour des organismes (une affiche pour Greenpeace l'an dernier). Il préside une association de dessinateurs belges qui travaille à mettre sur pied, dans un bâtiment art déco du début du siècle classé monument historique à Bruxelles, un Centre de la bd belge où sera intégré un musée permanent à la gloire de Tintin.

Mais le grand point d'interrogation, c'est la dernière aventure de Tintin. À sa mort, Hergé travaillait en effet à un 24e album : *Tintin et l'Alph'art*, une histoire de faux tableaux volés dans le milieu de l'art moderne. Un album dont tous les amateurs rêvent : après avoir vu ses objets imaginaires devenir des pièces de collection promenées à travers le monde dans les musées, Hergé allait aborder directement les thèmes de la création, de l'art, de l'illusion, de l'imposture... Résultat : 30 pages de découpage provisoire, quelques pages dessinées au crayon. C'est là que ça se complique. Hergé n'a laissé aucun testament, aucune information claire sur sa succession. Il a déjà déclaré en entrevue que Tintin ne continuerait pas sans lui. Il a aussi déclaré plus tard à Bob de Moor que le studio devait continuer, être créatif, et qu'il était son successeur.

Légalement, la succession d'Hergé est entre les mains de sa veuve, qui administre le studio. La situation commence à s'envenimer, Bob de Moor n'en fait pas un mystère : « J'ai une énorme responsabilité sur les épaules. On ne doit pas faire n'importe quoi avec Tintin. L'avenir du studio est incertain, on ne me consulte pas sur l'administration. On oublie mes sentiments. Je ne peux plus me taire : il faut discuter franchement de l'avenir de Tintin, et tous les gens de la profession sont d'accord avec moi. Pour ma part, je serais prêt à terminer la dernière histoire d'Hergé. Sa femme refuse : c'est à elle de décider, je ne le lui reproche pas, mais il faut établir des règles claires pour garantir l'avenir du personnage. » Et Bob de Moor ne considère pas impossible que Tintin puisse évoluer avec d'autres dessinateurs. La bataille de succession risque d'être âpre.

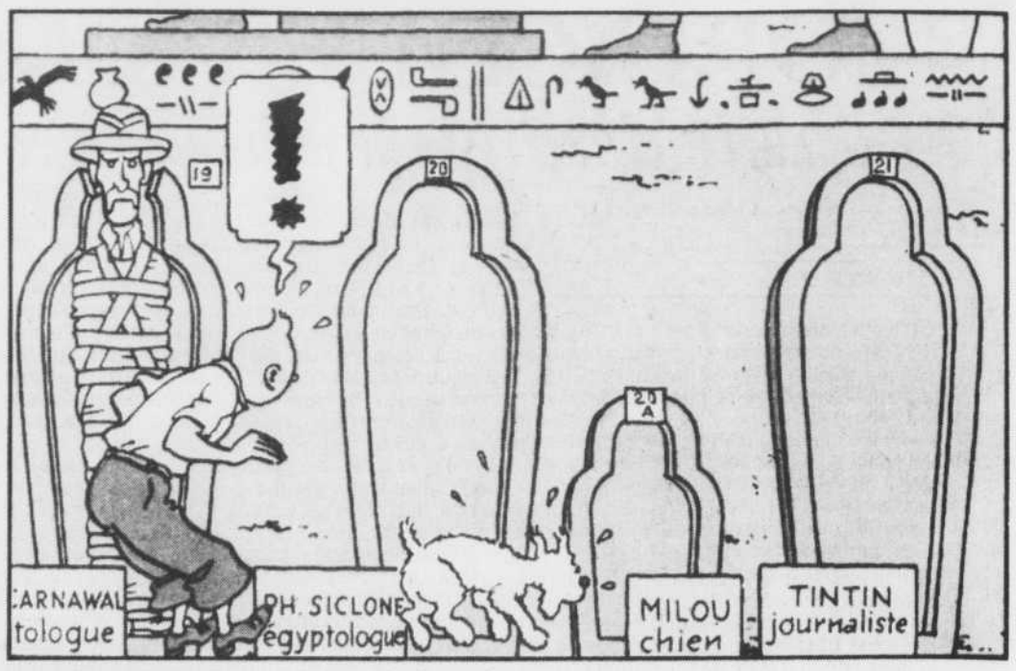
En attendant, Casterman fait de bonnes affaires : selon Jean-Jacques Dursin, directeur commercial, les albums de Tintin se vendent annuellement à quatre millions et demi d'exemplaires. Et ce, seulement en français : Tintin est aussi publié en 32 langues et on l'apprécie surtout en Angleterre, en Allemagne et dans les pays scandinaves. Au Québec seulement, près de 400,000 exemplaires vendus l'année dernière. Casterman édite aussi d'autres séries, telle *Alix et Lefranc*, et a renouvelé considérablement son stock en éditant les oeuvres de grande qualité issues de la revue *À suivre* depuis huit ans.

M. Dursin nous apprend aussi qu'une autre série d'Hergé, *Quick et Flupke*, sera relancée cet automne : on a produit des petits dessins animés d'une minute et le fils de Bob de Moor a remanié les anciens albums et écrit de nouvelles aventures : c'est la première fois qu'un personnage d'Hergé sera officiellement repris par un autre dessinateur.

Témoignage vivant du culte suscité par Tintin, une exposition préparée par les frères Denis et François Hébert, grands collectionneurs et spécialistes de bd, a eu lieu dans le hall du Salon du livre de Québec, pour saluer une oeuvre dont l'influence est très perceptible ici aussi.

Les objets provenaient de collections privées, et les Studios Hergé ont autorisé l'événement. On y retrouve des albums en différentes éditions, des couvertures du journal *Tintin*, des pièces de collection, des reproductions d'originaux, de nombreux objets publicitaires de toutes sortes. Le Salon a également lancé un concours pour la fabrication d'objets tirés des aventures de Tintin. Les trois gagnants verront leur oeuvre exposée en permanence aux Studios Hergé.

Enfin, les droits d'adaptation de Tintin au cinéma viennent d'être cédés à nul autre que... Steven Spielberg !



Concerts de musique de chambre Allegra

Quintette

piano Dorothy Fraiberg
violon Eleanora Turovsky
alto Leslie Malowany
violoncelle Yuli Turovsky
clarinette Sherman Friedland

oeuvres de Ives, Mozart, Bartok and Boccherini

vendredi, 10 mai 1985, 20 heures
Salle Pollack, Université McGill
555, rue Sherbrooke Ouest

Entrée libre

Ce concert sera présenté grâce à une subvention spéciale du "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal.

LE CYCLOPE REVIENT!
Nouveau Théâtre Expérimental

Messe en Si mineur de J.S. Bach
version originale
studio de musique ancienne de montréal
Valérie Kinslow soprano
Danièle Forget soprano
Allan Fast alto
Edmund Brownless ténor
Winston Purdy basse
le choeur et l'orchestre du studio
direction: Christopher Jackson
BILLETS: 14$, 10$, 6$
ARCHAMBAULT, 500 est, Ste-Catherine
(Frais de 75 ¢ par billet)
LETTRE-SON, 1005 ouest, rue Laurier
(ouvert 7 jours/semaine)
À L'ENTRÉE, le soir du concert.
RENSEIGNEMENTS: 279-6561
4-5 mai
église Notre-Dame du T.Saint-Sacrement à 20h.
500 est, Mont-Royal — Métro Mont-Royal



Théâtre de la Veillée 1371, Rue Ontario Est 526-6582



Un spectacle de: Serge Gagnon • Marie-Hélène Letendre • Dennis O'Sullivan
Mise-en-scène: Dennis O'Sullivan
Avec: Gilles Amyot, Jacques Bélanger, Johanne Bouchard, Serge C.C. Gagnon, Marcel Gosselin, Louise Lanteigne, Marie-Hélène Letendre.
À L'École Ste-Brigide, au 1224 Champlain (métro Papineau)
Du 8 mai au 2 juin/85, à 20:30 hres.
Prix: $8.00 (Relache lundi, mardi),
Réservation: 288-5188,
Une production du Théâtre Zoopsie.
Subventionné par la section exploration du conseil des arts du Canada.

PAULINE MARTIN GASTON LEPAGE


théâtre 4 SOUS DU 7 MAI AU 8 JUIN
réservations: 845-7277

concert The Gazette
Tudor
L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTREAL
directeur artistique Wayne Riddell
EN GUISE DE MAI MUSCIAL
artistes invités
SANDRA GRAHAM, mezzo-soprano
Mary Cyr, viola da gamba Paul Helmer, piano, clavecin
****
Brahms: Quartettes (Op. 92)
O Heiland reiss die Himmel auf (Op. 74)
Monteverdi: Lamento d'Arianna
Schubert: Ständchen
Schumann: Minnespiel
Raminsh: Magnificat
****
DIM. 12 MAI * 20h00 * LUN. 13 MAI
LA SALLE DE CONCERT POLLACK
555, Sherbrooke ouest
places réservées/billets: 10$ adulte - 7$ âge d'or/étudiant
en vente: comptoirs TICKETRON
ou par téléphone - TELETRON 288-3782 (Visa ou Master Charge)
renseignements: TUDOR 932-3376

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
11 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Dès le 14 mai - Billets en vente dès maintenant

ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
MURIELLE DUTIL - AMULETTE GARNEAU
RITA LAFONTAINE - CHRISTIANE RAYMOND
HUGUETTE OLIGNY - GISELE SCHMIDT
Décor: Guy Neveu Costumes: François Barbeau Éclairages: Michel Beaulieu
Une coproduction du Théâtre du Rideau Vert et du Théâtre français du Centre National des Arts
4664, rue St-Denis Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 10h à 18h 844-1793

FREDERIC LE CHEVAL BLANC LES VIEUX PIANOS ARTHUR TAXI DOUZE
Claude Léveillée André Gagnon
Tu te rappelles Frédéric?
CARROUSEL NE DIS RIEN LES RENDEZ-VOUS AVEC NOS YEUX BOULEVARD DU CRIME RUPTURE AMENE-MOI LA SCENE POUR LES AMANTS MON PAYS


Une production Guy Latraverse pour Artistes et Associés
Artistes Associés
23-24 mai 1985 à 20H CKAC 73
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts TICKETRON
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

GEORGE BALANCHINE deux ans après

« Nous dansions tous pour Mister B : nous devrons maintenant apprendre à danser pour nous-mêmes. »

MATHIEU ALBERT

POUR les 103 danseurs du New York City Ballet (NYCB), mardi dernier n'était pas un jour comme les autres. Il y a deux ans, un 30 avril, disparaissait George Balanchine à l'âge de 79 ans, victime d'une infection neurologique. Trente-cinq ans après avoir créé le NYCB avec Lincoln Kir stein, Balanchine laissait derrière lui un répertoire qui s'élève à plus de 200 ballets, une école fondée en 1934 (The School of American Ballet) mais, surtout, il laisse un vide immense que nul ne sera de sitôt en mesure de combler.

Parce que « Mister B. », comme on l'appelle là-bas, ne dirigeait pas le NYCB, il y régnait. Venu du pays des tsars — il est né à Saint-Pétersbourg en 1904 —, il s'est bâti un empire au coeur de New York à l'image de la Russie de son enfance. Un territoire que se partage désormais un triumvirat formé de Lincoln Kirstein, directeur général, Peter Martins, ex-danseur promu maître de ballet en chef, et Jerome Robbins (chorégraphe de *West Side Story*), co-directeur de la compagnie depuis 1949.

Mais voilà, comment gouverner à trois, là où Balanchine a passé sa vie à faire cavalier seul ? Quelle orientation donner à la compagnie ? Quelle image sera la sienne dans cinq ou dix ans ? Autant de questions qui demeurent entières pour le trio, même deux ans après avoir pris la relève au gouvernail.

Mais pour les danseurs, et encore davantage pour les danseuses, une chose est claire. La disparition de Balanchine équivaut ni plus ni moins à la perte du guide, d'un Pygmalion, celui qui pouvait faire d'une adolescente une première danseuse. « Nous dansions tous pour Balanchine, déclarait, l'automne dernier, Patricia McBride, soliste au NYCB. Nous allons maintenant devoir apprendre à danser pour nous-mêmes. »

Amoureux de la danse à travers les femmes (*« ballet is women »*, a-t-il répété toute sa vie), il leur a forgé de toutes pièces un style particulier. Il les a modelées à l'image de son idéal surhumain, pour en faire une caste de ballerines surdouées, qu'il lançait sur scène alors que certaines d'entre elles étaient à peine sorties de l'enfance. Parmi les plus célèbres se classent Maria Tallchief, qu'il épouse en 1946, Tanaquil Le Clerq, qui deviendra également sa femme en 1952, Melissa Hayden, Violette Verdy, Patricia McBride et Suzanne Farrell, la dernière de ses muses.

Prenant comme base les positions fondamentales du ballet classique français, telles que Marius Petipa (1822-1910) les avait introduites à l'école du Maryinsky de Saint-Pétersbourg, Balanchine (qui entre au Maryinsky trois ans après la mort de Petipa), n'a jamais cessé depuis d'être préoccupé par l'élargissement des possibilités techniques de ses danseurs, d'accroître l'amplitude des extensions et d'accélérer la vitesse d'exécution des enchaînements. Son seul et unique souci : atteindre le sublime par la simplicité. Toute sa vie, il a réalisé ses ballets avec une exactitude identique à celle d'un géomètre. Son univers n'est pas celui des émotions, mais d'un monde froid et rigoureux, constitué de lignes, de courbes, d'angles et de formes en mouvement.

En supprimant les mimiques et la pantomime qui fleurissaient dans les ballets à histoire du 19e siècle, Balanchine a délivré le classicisme du bagne de la narration. Devant lui s'ouvre alors un monde de composition formelle, abstraite, libre de toute entrave, hormis celle de la technique classique, à laquelle il est demeuré fidèle toute sa vie.

Pas étonnant alors qu'à ses yeux, Isadora Duncan, qu'il voit en spectacle en 1922, lui apparaisse comme l'incarnation même de l'inélégance : « C'est l'une des choses les plus horribles que j'aie jamais vues », dira-t-il plusieur années plus tard dans une entrevue accordée à la revue *Horizon*.

Sa modernité ? Elle provient avant tout de son association avec Stravinski, qu'il croise pour la première fois chez Diaghilev en 1928. Une amitié d'une vie, qui s'est nouée alors qu'ils collaboraient à la création du ballet *Apollon musagète*, le premier chef-d'oeuvre que réalise Balanchine alors qu'il n'a que 24 ans.

Et c'est à travers la musique de Stravinski que le jeune chorégraphe découvre son propre univers. « Ce ballet constitue le point tournant de ma carrière », écrira-t-il dans un de ses livres. Et comme le commente Bernard Taper, dans la biographie qu'il a faite du chorégraphe, « la musique de Stravinski a donné à Balanchine la plus importante leçon de sa carrière : lui aussi pouvait épurer son art en réduisant toutes les variantes à une possibilité, l'inévitable ».

Contrairement à la majorité des chorégraphes pour qui la création est un labeur, Balanchine pouvait dérouler une chorégraphie d'un seul jet. « Il était extrêmement rapide », se rappelle Fernand Nault qui était de la première distribution de *Thème et variations* en 1947. Une pièce que Balanchine a réalisée pour l'American Ballet Theater, à l'époque où Fernand Nault, jeune danseur, y était membre du corps de ballet. « Il a créé ce ballet en cinq jours. Le lundi, nous avons commencé à travailler, et le samedi suivant on faisait la générale. Certains chorégraphes, même parmi les plus grands, doivent faire jusqu'à cinq ou six versions d'un ballet avant de trouver la bonne. Balanchine, une seule, et il la changeait rarement. Il n'y avait que lui pour travailler à cette vitesse. »

Avec *Agon* (1957), qui constitue l'une des plus grandes réussites du tandem Balanchine-Stravinski, *Thème et variations* entrera au répertoire des Grands Ballets canadiens l'an prochain. Ce sont là deux oeuvres d'une difficulté technique incroyable. Le genre d'itinéraire d'où les danseurs sortent comme d'un labyrinthe. Comme partout, en fait, chez Balanchine, adorateur de la virtuosité.

Pour mieux connaître la vie et l'oeuvre de Balanchine, deux suggestions : chez Time Books (dans un anglais facile d'accès), vient de paraître la troisième édition de la biographie de Balanchine, corrigée et rafraîchie par l'auteur, Bernard Taper. Et chez Viking Press on trouve un livre intitulé *Portrait of Mr. B.*, qui retrace la vie du chorégraphe à travers une collection de 76 photos, agrémentée de quelques courts textes, dont un essai de Lincoln Kirstein portant sur la dimension spirituelle de la personnalité de Balanchine.



Photo Gjon Mili/ © 1984, Ballet Society Inc.

George Balanchine avec Suzanne Farrell (1965), « la dernière muse de Mister B. ».

DANSE

Depuis le Championnat international au Centre Pierre-Charbonneau, l'automne dernier, et sa diffusion à Radio-Canada, la danse internationale suscite beaucoup d'intérêt et nos danseurs se taillent des places enviables. Ainsi en avril, deux couples ont remporté les premières places lors du Championnat amateur canadien à Vancouver : **Jean-Marc Généreux et France Mousseau** (danses latines), **Benoit Drolet et Lyne Jolicoeur** (danses standard). Ces couples représenteront le Canada lors du Championnat mondial amateur qui se tiendra en Europe en septembre.

■

À **Tangente**, le lundi 6 mai, première représentation publique du projet de recherche *Performance modulaire 1*. Cette performance en évolution représente une étude en « communication humaine artistique » basée sur la théorie des systèmes et sur les recherches de Milton Erickson en hypnose. Avec les danseurs Louise Bédard, Jacqueline Lemieux et Richard Simas accompagnés d'une équipe de musiciens. Renseignements : 842-3532 ou 937-2023.

■

Si les **Ballets jazz de Montréal** vous intéressent, courez vite à l'audition du mercredi 8 mai, avec curriculum vitae et photo en pied. Renseignements : 849-4207.

ENFIN
PAULINE
Émouvante Conquérante Flamboyante
GRAND PRIX de l'Académie du disque CHARLES CROS
Où peut-on vous toucher ?
EN COLLABORATION AVEC ciel 98.5
9-10-11-12 MAI 20h30
Club Soda
5240 ave. du Parc 270-7848
Billets en vente entre 10h et 18h au Club Soda et aux comptoirs Ticketron

DE JEAN-GABRIEL LAMBERT ET PASCALE MALATERRE
SOMA
MISE EN SCÈNE DE BERNARD DANSEREAU
AVEC CAROLE BIDDINGTON - JEAN-GABRIEL LAMBERT - PASCALE MALATERRE - ANNIE PIERARD - MARC-ALAIN ROBITAILLE - MARGARITA STOCKER - BRUNO VIENS
MUSIQUE JEAN-PIERRE CÔTÉ
AU CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
9-10-11-15-16-17-18-22-23-24-25 mai, à 20h30
2322 Édouard Montpetit
Métro Laurier, autobus 51 Rés. 523-1324

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Salome
de Richard Strauss
Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Air Canada
Les compagnies suivantes ont contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Caron Bélanger Clarkson Gordon 3 mai
Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec 11 mai
Canadien National 15 mai
Gulf Canada 18 mai
Billets 13 $ 17 $ 22 $ 31 $ 36 $
Rideau: 20 heures précises Les 30 avril 3, 6, 11, 15 et 18 mai
Avec: Laila Andersson, William Ingle, Janice Meyerson, Peter Wimberger, Frederick Donaldson
Chef d'orchestre: Franz-Paul Decker
Mise en scène: Václav Kašlik
Décors et éclairages: Josef Svoboda
Costumes: Richard Lorain
Le choeur de l'Opéra de Montréal
L'Orchestre symphonique de Montréal
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Complet
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

la séduction PAR LA DANSE

SAISON 1985-1986
Grandiose. Captivant. Un charme envoûtant.
Les Grands Ballets Canadiens vous invitent à vivre une expérience inoubliable dans le monde enchanteur de la danse. Les Montréalais peuvent être fiers de leur troupe de danse, car elle a toujours su conquérir le coeur de tous ses publics et soulever l'admiration de la critique partout où elle se produit. Mais c'est ici même à Montréal, devant son public préféré, que la compagnie préfère se produire.
Vous êtes conviés à un spectacle merveilleux faisant appel à tous les sens et qui vous transportera littéralement par toute la gamme des émotions.
1985/86: Toute une saison en perspective
Le génie créateur des chorégraphes de la compagnie, la virtuosité de ses danseurs et la grande variété de la programmation annoncent une saison 85-86 qui promet.
Le 31 octobre et les 1er et 2 novembre 1985, Carmina Burana/ Quatre Tempéraments/ White Dragon*
Les 30 et 31 janvier et le 1er février 1986. Les Sylphides/ Épreuve de Force*/ Tam Ti Delam.
Les 6, 7 et 8 mars 1986. Catulli Carmina/ Sérénade/ In Paradisum.
Les 20, 21 et 22 mars 1986. Thème et Variations/ Agon*/ Passage*/ unfinished business*
*Premières
Économisez 25% sur le prix régulier.
Un abonnement aux Grands Ballets Canadiens vous permet d'assister, confortablement assis dans votre fauteuil préféré, à quatre merveilleuses soirées de danse pour le prix de trois. Pour aussi peu que 28$, vous pouvez réserver votre place (au niveau balcon) et la conserver spectacle après spectacle. Abonnez-vous dès aujourd'hui.
Par téléphone au (514) 849-8681 ou demandez notre dépliant gratuit, nous vous le ferons parvenir avec plaisir.
Les Grands Ballets Canadiens
Maison de la danse
4816, rue Rivard
Montréal (Québec)
H2J 2N6
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Les grands Ballets Canadiens

À notre cinéma !
Le Cinéma ONF
Tous les soirs de la semaine (sauf le lundi), des programmes de films ou de vidéos pour le grand public. Les projections ont lieu à 19 h et 21 h.
Champignons
Un film d'animation de Pierre Veilleux
et
POUR TOUS
L'ÉMOTION DISSONANTE
Le film qui fait le joint.
Documentaire-fiction réalisé par Fernand Bélanger
Des productions de l'Office national du film du Canada (1984)
SAMEDI ET DIMANCHE 4 ET 5 MAI
Le Cinéma ONF
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard Dorchester ouest
(accès facile par le métro Place d'Armes)
Renseignements : 283-8229 Prix d'entrée : 2 $

LE DEVOIR CULTUREL

LNI : la Coupe inaperçue

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

IL N'Y A sans doute pas qu'à Radio-Québec où de telles folies sont possibles puisque depuis qu'on n'y gouverne plus, là comme ailleurs, que par sondages, ce n'est pas l'imagination qui risque de faire sauter la baraque, d'autant moins que, rue Fullum, on a également décidé que la télé-métropolisation des ondes, c'est-à-dire le prêt-à écouter, est désormais ce qui convient le mieux à un peuple qu'on reboise pour ne pas le voir sortir du bois.

Alors, les Janette Bertrand et les Michel Jasmin y rayonnent, bien que ce soit dans le moins bon de ce qu'ils sont. À force d'écouter *Parler pour parler* (un *remake* de *Janette veut savoir*), j'en arrive à trouver cette série si affreusement mauvaise qu'il n'y manquerait plus que quelques réclames publicitaires du type d'Au bon marché pour que l'affaire devienne absolument indigente. Que les grands patrons de Radio-Québec ne s'en rendent apparemment pas compte dit bien là où on en est rendu, dans une insignifiance sans appel.

Mais il y a mieux encore, ou pire, c'est selon. Que les bonzes bronzés de la rue Fullum aient dû, à cause de Michel Jasmin, déprogrammer les matches de la Coupe du monde de la LNI dont la télédiffusion était prévue pour le lundi, ça dit aussi à quoi on en arrive quand le principe de Peter atteint à son sommet. Tout pour la vedette émasculée, dans la prima donna de ses avaries ! Et plus rien pour le reste que l'on force à la part congrue, même au niveau du temps d'antenne.

Car il faut être inconséquent en diable pour présenter à la télévision les matches de la Coupe du monde de la LNI en même temps que les séries éliminatoires du hockey, surtout s'il s'agit des Nordiques et du Canadien. Et l'inconséquence est d'autant plus grave que pour la première fois cette année, les matches d'improvisation mettent aux prises, de voix et de gestes, des acteurs du Québec, de la France, de la Belgique et de la Suisse. Ç'aurait pu être un sacré événement qui, eu égard à l'incompétence de Radio-Québec, m'a tout l'air de passer inaperçu.

J'avoue que moi-même, à cause du hockey, je ne me suis branché sur Radio-Québec que pour le premier match de la Coupe du monde, celui dans lequel Québécois et Français se faisaient face. C'était intéressant, surtout pour tout ce que ça ne disait pas et ne faisait pas, par trop de cabotinage vaudevillesque de la part des Québécois, autant les acteurs que le public, si chauvin, que c'en était lamentable. Ce n'était plus de l'improvisation, mais du hockey tel que le pratiquent les Nordiques et le Canadien, avec plein de coups bas et d'intimidation de part et d'autre, chacun jouant sur les différences non comprises de son langage pour faire de l'échec-avant peut-être efficace mais diablement ennuyeux. C'était particulièrement dommage en ce qui concerne la complicité sans laquelle n'importe quelle improvisation n'est plus qu'un indigeste charabia, axé sur l'exacerbation des stéréotypes, ce que tout ce premier match a démontré presque dramatiquement.

Ainsi, dans l'improvisation *David et Goliath*, je n'ai pas été étonné que les Québécois choisissent de jouer David et que les Français se retrouvent du bord de Goliath. C'est que David n'est pas né pour gagner et que, s'il y arriv quand même, c'est par accident, un accident qui ne saurait se reproduire d'ailleurs, pas plus qu'Ulysse ne peut, deux fois d'affilée, venir à bout du géant (puisque Polythème est son nom, c'est-à-dire une énorme potentialité tandis que ce pauvre Ulysse, taillé tout d'un pain, n'a pour se contenter que l'image, même de lui, que lui renvoient les choses). C'est sans doute pourquoi, à la fin de cette improvisation, Claude Laroche disait qu'il voulait enfin gagner, dans le petit David qu'il était, et que les Français étaient tout parés à le laisser faire, bien abrillé derrière Goliath : un but scoré n'est pas un match, comme une défaite ne signifie pas grand-chose quand on est Polythème.

Mais dès la fin de cette première improvisation, les Français avaient compris. Aussi *L'appel au large* a-t-il fini par devenir cette niaiserie avec la tour Eiffel comme image d'Épinal et *Un jour complet*, cette débilité parlée, avec roi, reine et ce fou d'eux, qui étaient dignes, sinon de *Passe-Partout*, du moins d'*Angélique, marquise des anges*, mais sans la peau qu'elle montre parfois, entre un empoisonnement et un étranglement. Et si folie il y avait, ce n'était certes pas dans la performance, à ras de glace, mal inspirée et mal expirée. Et dix-neuf minutes en plus que ç'a duré, ce qui m'a confirmé que dans les longues improvisations, les acteurs, ne pouvant se rabattre sur le *flash* ni même sur la *technique*, se retrouvent les culottes baissées, à placoter n'importe comment pour passer le temps.

Que voulez-vous ! On n'improvise pas Molière parce que Molière, ça s'écrit d'abord. Or, quand le corps du texte n'est que celui de l'acteur, ça tourne souvent en rond, et vers le moins, c'est-à-dire cet exhibitionnisme dont l'improvisation ayant pour titre *Sur la pente du vice* ne disait que trop bien les limites. Je m'attendais à des propos irrévérencieux, dans une liberté de langage et de gestes, le cochon québécois et le cochon français s'y délurant enfin. *Sur la pente du vice*, d'oeuvre de chair qu'elle devait être, est devenu cette abominable bluette de basse-cour, avec une poule pondant son oeuf ! De vice, point — pas plus d'ailleurs chez les Français que chez les Québécois, plus près du téléroman dans ce qu'il a souvent d'insipide (cette *Routine* improvisée) que de l'illumination, ne serait-ce que celle du corps.

Si la LNI et ses avatars espèrent se rendre plus loin avant que la lassitude ne nous gagne tous, c'est d'abord là qu'elle doit faire son autocritique, dans ce qui, même avec les étrangers, semble vouloir se confiner à l'apprentissage du rêve commun dont, par ailleurs, nous sommes si bien greyés, qu'on ne sait plus très bien ce qu'on pourrait encore faire avec lui.

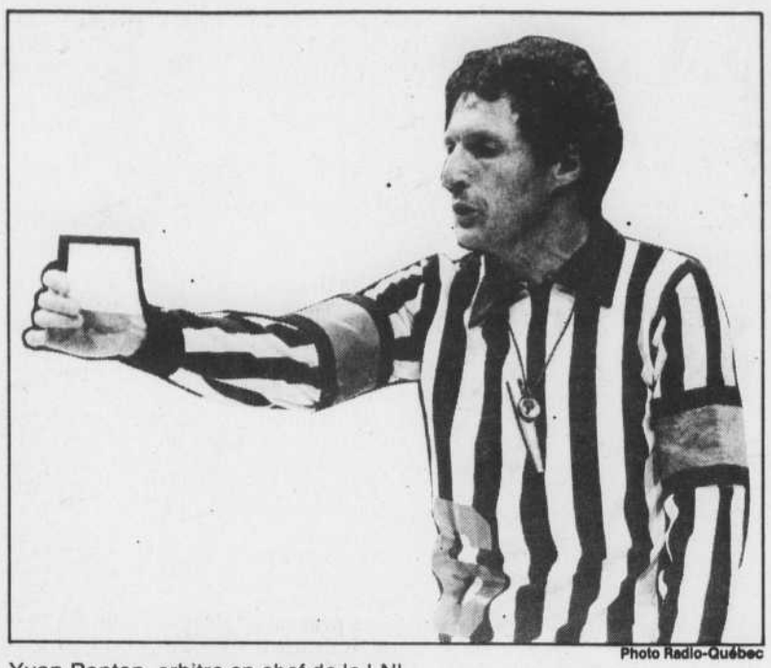


Photo Radio-Québec

Yvan Ponton, arbitre en chef de la LNI.

SIR YEHUDI

LONDRES (AP) — Le violoniste Yehudi Menuhin, né à New York il y a 69 ans mais qui a passé la plus grande partie de sa vie en Angleterre, est devenu citoyen britannique et il pourra désormais se faire appeler « sir Yehudi », a annoncé son agent jeudi.

Le musicien avait été fait chevalier de l'Empire britannique en 1965 mais ce titre n'était qu'honorifique parce qu'il était né à l'étranger. Devenu britannique, il peut désormais porter ce titre.

SPECTRUM

Événement multidisciplinaire

1. Installation de Gilles Larivière
Musique de Philippe Ménard
du 8 mai au 19 mai 1985
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures
Vernissage le 6 mai de 17h à 19h.

2. Spectacle en installation à 21 heures les 6-7-8-9 mai 1985 et
Musique et système SYNCHOROS de Philippe Ménard

Chorégraphie et improvisation:
Massimo Agostinelli
Marie-Josée Gauthier
Hélène Leclair
James Saya
Daniel Soulières

Entrée: 7.00$ — Étudiants: 4.00$

Co-production avec l'ACREQ
(Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec)

3. Hermann Clemens
gravures (manière noire)
Vernissage le 6 mai de 17h à 19h.

Galerie UQAM
Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin
1400, rue Berri, Local J-R120
Montréal
(métro Berri-de-Montigny)

Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

CÉLIBATAIRES
LE CLUB DES DIPLÔMÉS (ES) UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL
(Organisme sans but lucratif et bilingue pour universitaires célibataires, séparés(es), divorcés(es).)
vous invite à participer en grand nombre à notre



VENDREDI PROCHAIN

SOIRÉE DANSANTE SPÉCIALE
au profit de l'Éthiopie
VENDREDI - 10 MAI - 21h00
HOLIDAY INN - CENTRE-VILLE
Salons D & E
420 rue Sherbrooke ouest
Membres 6$ Non membres 11$
Chaque dollar supplémentaire sera versé aux oeuvres d'aide à l'Éthiopie. Venez en grand nombre vous amuser tout en contribuant à une oeuvre humanitaire.

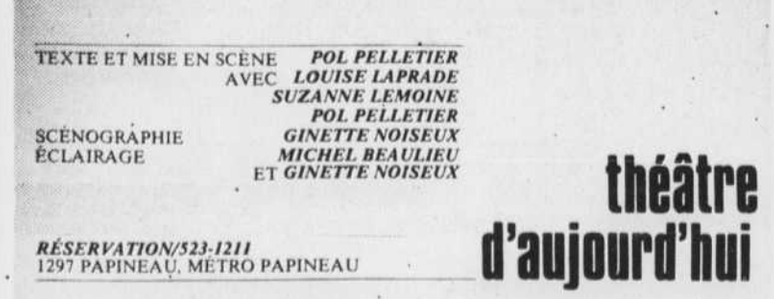
Marie-Paule Sarrazin
Présidente
RENSEIGNEMENTS 287-1017 ou 277-9812

Vous êtes invités à nos rencontres hebdomadaires du mercredi soir, à 21h00 à L'ENTRETEMPS, Centre Sheraton.

CARBONE 14
présente
MARAT-SADE
de Peter Weiss
Mise en scène de Lorne Brass
à ESPACE LIBRE

☐ Lund. au vendr., 21h
☐ Samedi, 17 et 21h
☐ Relâche tous les dimanches

Un spectacle multidisciplinaire à ne pas manquer
Réserver maintenant
521-4191



En collaboration avec le
Conseil des Arts du Canada et Bell Canada
L'ENSEMBLE PRO MUSICA
direction CHARLES DUTOIT



Programme
BACH
Concerto brandebourgeois no 4, sol majeur
Concerto en la mineur BWV 1044 (fl. vl. clav.)
Concerto en ré mineur BWV 1043 (2 violons)
Concerto brandebourgeois no 5, ré majeur

LUNDI — 20 MAI — 20 h
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
PRO MUSICA — 1410, Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi 20h
samedi 17h, 21h, dimanche 15h,



L'éducation de Rita
de Willy Russel
adaptation Dionne
avec Dian... ...ée - Jacques Godin
4 SUPPLÉMENTAIRES du 9 au 11 mai
Décor Claude Girard
Costumes François Barbeau
Éclairages Louis Sarraillon
4664, rue St-Denis
Métro Laurier sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

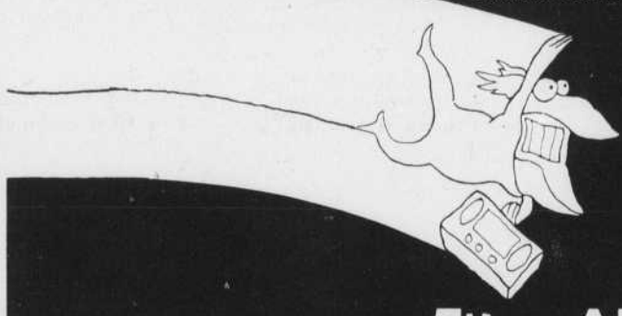
La lumière BLANCHE
EN COPRODUCTION AVEC
LE THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES
25 AVRIL AU 18 MAI '85
MARDI AU SAMEDI 20H30 DIMANCHE 15H00

TEXTE ET MISE EN SCÈNE *POL PELLETIER*
AVEC *LOUISE LAPRADE*
SUZANNE LEMOINE
POL PELLETIER
SCÉNOGRAPHIE *GINETTE NOISEUX*
ÉCLAIRAGE *MICHEL BEAULIEU* ET *GINETTE NOISEUX*

RÉSERVATION/523-1211
1297 PAPINEAU, MÉTRO PAPINEAU
théâtre d'aujourd'hui

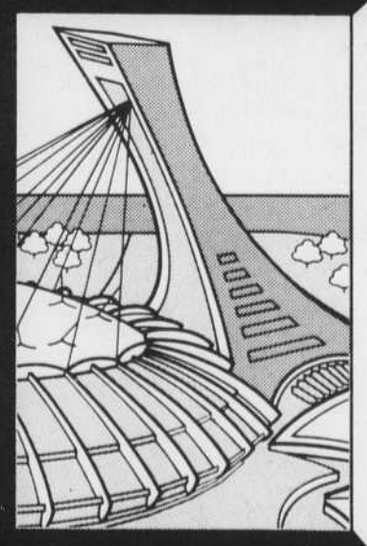
CIBL 104,5 FM
Accélère
RADIOTHON
5ième ANNIVERSAIRE
3, 4 ET 5 MAI

Les 3, 4 et 5 mai, CIBL-FM, la radio communautaire de l'est, vous propose une programmation toute particulière pour fêter son cinquième anniversaire; plus de 50 heures consécutives d'émissions très spéciales avec une foule d'invité-es.
C'est également l'occasion pour CIBL d'amasser des fonds pour continuer à offrir un son différent et innovateur.
Choisissez votre son en supportant CIBL-FM 104,5 les 3, 4 et 5 mai.



SPECTACLE 5ième ANNIVERSAIRE
avec: - Michel Rivard
- Plume Latraverse
- Chantal Beaupré
DIMANCHE 5 MAI 20H30
CLUB SODA, 5240 av. du Parc
BILLETS: $10.00 membre de CIBL
$12.00 admission générale
INFORMATION: 526-2581
ROSSINI

Toutes portes ouvertes au Parc olympique
Dimanche, 5 mai de 10h à 16h



Rendez-vous au Parc olympique pour la visite
• du Stade • des loges • du mât • de la gare du funiculaire • des Piscines • du Vélodrome
La visite débute à l'entrée principale du stade, avenue Pierre-de-Coubertin et rue Létourneux (Métro Pie IX)
Stationnement gratuit. (P. 5, avenue Pierre-de-Coubertin et rue Létourneux).
On vous attend...!
Parc olympique
*Marque de commerce, RIO, Montréal.

BAYO

☐ *Carnets autour d'une première*

MARCEL JEAN

1) Le téléphone sonne. À l'autre bout du fil, mon interlocutrice me demande si j'accepte de me rendre à Terre-Neuve pour assister à la première du film canadien *Bayo*. Je ne connais aucun des acteurs jouant dans ce film. Le nom du réalisateur, Mort Ransen, me dit très vaguement quelque chose, et je n'ai jamais entendu parlé de *Lightly*, le roman de Chipman Hall (que je ne connais pas non plus) dont le scénario a été tiré. Par contre, je connais Harry Gulkin, le producteur, parce qu'il a déjà produit *Lies my Father Told Me*. Aussi, par curiosité et par goût du voyage, j'accepte l'invitation. Toujours aimable, la voix me fixe un rendez-vous deux jours plus tard, pour la conférence de presse montréalaise.

2) À l'intérieur d'un chic vieil immeuble du Vieux-Montréal, une grande table se dresse, pleine de fromages, de viandes froides et de crudités. À part les attachés de presse qui me reçoivent avec attention, il n'y a que six ou sept personnes dans la salle. On m'informe que parmi eux, il y a à Harry Gulkin, son assistante, l'actrice principale de Bayo qui répond au nom de Patricia Phillips, le co-scénariste et co-producteur Arnie Gelbard, ainsi qu'une jeune musicienne à la flamboyante crinière rousse, auteur de la musique du film et spécialiste de la musique celte, Patricia McKennitt. À part l'équipe, il n'y a donc pas grand monde.

Mais le vin coule généreusement et, une heure plus tard que prévu, la conférence de presse peut commencer devant trois ou quatre journalistes et une dizaine de personnes plus ou moins impliquées dans la production. Harry Gulkin explique que *Bayo* a été tourné à Tickle Cove, un petit village de pêche de la baie de Bonavista. Pour les habitants du village, ce fut « l'événement le plus important depuis la découverte de l'île par John Cabot », car c'était la première fois qu'on tournait un long métrage canadien à Terre-Neuve. Chacun y a mis du sien, et le plateau est devenu une véritable entreprise communautaire. D'une extrême politesse, Gulkin passe plusieurs minutes à remercier tout le monde, faisant grand cas de n'oublier personne. Assis autour de lui, Arnie Gelbart et Patricia Phillips sourient. Quand le volubile Gulkin a parlé, il n'y a plus rien à dire.



Photos Algis Kemezys

Stephen McGrath (Bayo) et (haut, à droite) Ed McNamara (Philip, son grand-père).

3) La première image de Terre-Neuve qui s'offre à mes yeux est celle de vagues qui se brisent violemment contre les rochers escarpés de la côte. Ensuite, c'est le petit et tranquille aéroport de Saint-Jean. Conduit à l'hôtel, j'observe cette ville aux petites maisons multicolores. Pas de gros édifices, aucun semblant de gratte-ciel, rien ne paraît donner à cette ville une allure de capitale. Tellement qu'un confrère croit utile de demander au chauffeur si nous sommes bien à Saint-Jean.

4) L'hôtel Newfound land brille comme un sou neuf. D'ailleurs, c'est un sou neuf. Vingt minutes après notre arrivée, on sonne à la porte. Un garçon m'offre fleurs et bouteille de porto : « Bon séjour, de la part de la production et du distributeur. » Décidemment, on ne ménage rien.

5) La conférence de presse a lieu dans le jardin intérieur de l'hôtel. J'entre, Harry Gulkin m'aperçoit immédiatement de ses petits yeux perçants et m'accueille comme si j'étais une vieille connaissance. Oui, j'ai fait bon voyage.

Je fais connaissance avec quelques confrères de Toronto et la conférence commence devant une dizaine de journalistes. C'est un succès si l'on tient compte du fait qu'elle est en concurrence directe avec le discours du Trône du premier ministre Brian Peckford.

Là, Gulkin répète à peu près les mêmes choses qu'à Montréal. Seule variante : la présence de Stephen McGrath, le petit garçon qui joue le rôle de Bayo et ajoute ici un peu de piquant au spectacle. À 10 ans, ce garçon a un extraordinaire tempérament de comédien. Il attire les regards de son visage démesurément expressif et il répond aux questions avec esprit et désinvolture. À une journaliste qui lui demande s'il a été très excité d'être choisi pour jouer dans *Bayo*, il répond : « Beaucoup moins que ma mère. »

6) Visite guidée de la ville. Il fait un froid de canard. Les églises sont bien belles et la mer qui s'obstine à donner contre les murailles de roc a quelque chose de grandiose. D'ailleurs, saviez-vous que les Américains sont déjà venus ici pour tourner un film intitulé *Les Vikings* ? Moi non plus.

7) Dans le taxi qui nous amène à la salle de cinéma, Patricia Phillips est magnifique dans sa grande robe noire. Pendant tout le trajet, elle se bagarre avec Stephen McGrath qui semble être tombé en amour avec elle. À côté d'eux, Harry Gulkin parle de la culture terre-neuvienne qu'il considère comme étant la plus riche au Canada anglais.

8) Le film. Bayo est un jeune garçon qui vit avec sa mère, Sharon (Patricia Phillips), dans un petit village de Terre-Neuve. Mère célibataire, cette dernière est considérée comme la femme facile du village. Le retour du grand-père, Philip, légendaire pêcheur, donne lieu à des confrontations entre les personnages. Voulant laisser à son tour ce père qui l'a jadis abandonnée, la mère de Bayo décidera de partir pour Toronto. Cela au désespoir de Bayo qui idolâtre son grand-père.

Film sympathique, *Bayo* n'est pas une grande oeuvre. L'arrivée de Philip à Tickle Cove a lieu trop tôt dans le récit, ce qui ne donne pas suffisamment de temps aux personnages de Sharon et de Bayo pour qu'ils puissent s'implanter. Lorsque l'intrigue démarre pour de bon, on ne s'est pas encore attaché aux personnages et c'est parce que Patricia Phillips et Stephen McGrath sont très bons que nous réussissons à le faire avant la fin du film. Aussi, le manque de conviction d'Ed McNamara (qui interprète Philip), la mollesse de la mise en scène et un montage parfois déficient (la scène de bagarre entre Sharon et Squid) nuisent à la qualité de l'ensemble. Mais il y a les images de Georges Dufaux qui sont superbes et la poésie de certains éléments du scénario qui permettent au film de se voir aisément.

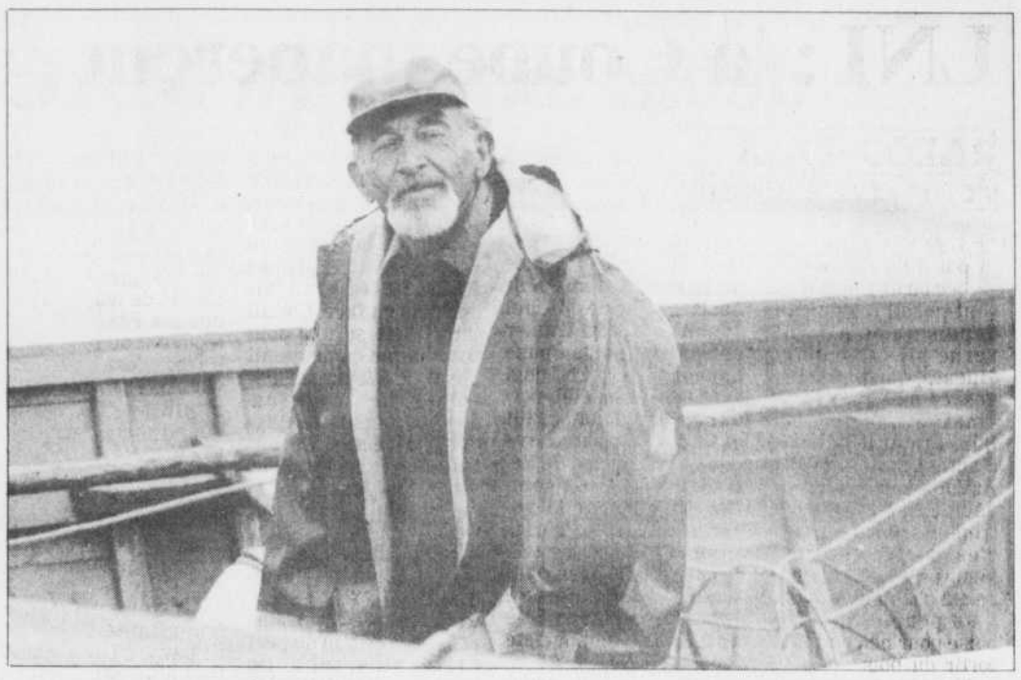
9) Après la projection, près de 50 personnes ayant collaboré au tournage sont présentées à l'assistance. Une telle initiative rend bien compte du comportement de Gulkin qui, depuis près d'une semaine, distribue les éloges et les remerciements.

10) La réception qui suit est impressionnante. Le moindre figurant est présent, il y a du champagne, du poisson extraordinairement frais, des folkloristes locaux, la télévision, etc. Devant les caméras et la foule qui rigole, on nous fait boire du *screech* (le rhum local), et on nous nomme « membres de l'Ordre royal des Screechers ».

11) Le lendemain, avant de partir, je rencontre Harry Gulkin. Producteur « à l'américaine », il me dit que s'il était francophone, il serait réalisateur. « Les Français ont une tradition qui veut que le réalisateur soit l'auteur d'un film. Mais au Canada anglais, comme aux États-Unis, la tradition est tout autre : c'est le producteur qui a le pouvoir, c'est SON film. » D'ailleurs, l'absence de Mort Ransen, réalisateur de *Bayo*, me chicote. Un de ses amis m'a confié que les rapports entre lui et Gulkin avaient été particulièrement tendus. « Il y a toujours des tensions entre les ressources financières et artistiques », me répond le producteur, sans autres commentaire.

Mais Gulkin n'est pas un producteur de films commerciaux. Il se fait plutôt le promoteur de la culture canadienne anglaise, une culture dont, selon ses dires, les francophones ignorent totalement l'existence. « Quand j'avais cinq ans, ma mère me lisait *Anna Karénine*. C'est peut-être de là que me vient mon goût pour la culture. Je ne pourrais pas faire un porno ou un film de série Z car je ne voudrais pas voir mon nom associé à ça. »

Puis nous parlons de *Bayo*. La version anglaise du film posera problème à plusieurs francophones, les scénaristes ayant décidé, dans la mesure du possible, d'utiliser l'accent et l'argot local. « Nous allons probablement doubler le film en acadien ou avec l'accent gaspésien, car une version française en français international ne serait pas vraisemblable. »



Colonel Wolodyjowski : Dieu que la guerre était jolie !

FRANCINE LAURENDEAU

IL NE FAUT PAS rater *Colonel Wolodyjowski*, de Jerzy Hoffman, demain après-midi à l'Outremont. Tournée en 1968, cette superproduction polonaise, panoramique et en couleurs, est projetée pour la première fois à Montréal avec sous titres français.

À ne pas rater si vous aimez le cinéma épique. Inspiré d'un roman historique de Henryk Sienkiewicz (prix Nobel 1905 et auteur, notamment, du célèbre *Quo Vadis ?*), ce film décrit principalement les aventures guerrières du preux colonel de dragon Michel Wolodyjowski, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, alors que la Pologne était assiégée sur plusieurs fronts.

Vous ne connaissez pas, ou si peu, l'histoire de la Pologne ? Cela n'a aucune importance. Ici et là, à point nommé, de brèves indications nous situent dans l'espace et le temps, nous résument le contexte historique. C'est plus que suffisant pour bien comprendre le déroulement de l'action.

Car l'action ne manque pas. Jerzy Hoffman est un metteur en scène qui sait mener ses armées de figurants. Dieu que la guerre était jolie ! Une guerre somptueuse, enluminée, telle que nous l'ont montrée des siècles de peinture. Une guerre décorative et propre dont on a gommé la laideur, les moignons sanglants, la boucherie. Si bien qu'aussi paradoxal que cela puisse paraître, *Colonel Wolodyjowski* n'est pas un film violent aux images crues. Et même quand le fils vengeur inflige le supplice du pal au traître qui a tué son père et livré sa soeur aux soudards, la caméra se fait prudente et discrète ...

Cavalcades effrénées, lances dressées, corps à corps impétueux, casques qui brillent au soleil, voilà pour la toile de fond. Il y a des mouvements rapides et captivants, mais aussi des mouvements lents où la mélancolie étreint le coeur du soldat. « Steppes muettes, chante-t-il en mineur, pourquoi ce silence ? Où est l'ennemi ? Le Khan peut bien venir, avec tous ses fastes ... »

Nous sommes aux portes de l'Asie. Les ennemis sont les Turcs et les Tartares. L'un d'eux, beau et farouche (on songe à Ivan Ogareff si vous avez lu *Michel Strogoff*), superbement interprété par Daniel Olbrychski, convoite l'épouse de messire Wolodyjowski et réussit à l'enlever. Mais il a affaire à une petite femme aussi brave que lui. Une gente dame qui sait monter à cheval, tirer du mousquet, braver le froid et les loups.

Un excellent film d'aventure, du grand spectacle et (ce qui est appréciable pour un film de cet âge) une copie flambant neuve. À l'**Outremont**, les 5 et 12 mai, à 14 h 30.

★ ★ ★

Parmi les films que présente ces jours-ci la Cinémathèque, les deux moyens métrages qui constituent la première séance de jeudi sont également des films rarement programmés dans nos salles. Comme il est difficile de cataloguer le réalisateur hollandais Johan van der Keuken, on classe ses films dans le genre expérimental, ce qui ne veut pas dire grand-chose.

Dans *Les Vacances du cinéaste* (1974), Van der Keuken promène sa caméra dans la campagne française, s'intéresse à de vieux paysans, s'attendrit sur sa compagne et son dernier-né — roses, blonds et potelés —, nous parle de son grand-père photographe, cite ses propres films, réfléchit sur la vie, la mort et sur le cinéma, seul médium, disait André Bazin, capable de montrer le passage de la vie à la mort.

À peu près à la même période, en Allemagne, il y a une dizaine d'années, Werner Herzog tournait *Coeur de verre*, Volker Schlöndorff tournait *Le Coup de grâce*, Alexander Kluge tournait *Ferdinand le radical* et ils se réclamaient de ce nouveau cinéma né en 1962 avec le manifeste d'Oberhausen.

Ils sont déjà tous là ou presque dans *Le Jeune Cinéma allemand*, du réalisateur suisse Christian Zeender. Et déjà, Wim Wenders s'oppose à cette notion de jeune cinéma allemand qu'il ressent comme une forme de mépris. Déjà Fassbinder exprime sa fascination pour le cinéma américain.

Entrevues avec sept ou huit réalisateurs, extraits de leurs films, incursions sur les plateaux de tournage : un bon documentaire qui nous dresse un instantané du « nouveau » cinéma tel qu'il se présentait à l'époque, encore mal connu du grand public. À la Cinémathèque québécoise, le 9 mai, 18 h 30.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

Les Films du Crépuscule présente
Un film de ROBERT CORNELLIER
(en version allemande. S.T. -français)
LA FUITE
"L'évasion d'un goulag canadien 1915."
avec Michel Côté et Pierre Gobeil
précédé du film: "L'OBJET"
avec Serge Thériault.
À L'AUTRE CINÉMA
du 26 avril au 9 mai

LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
G
70 mm
DOLBY STEREO
CARMEN
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Ven: 2.00 — 7.00 — 9.45
Sam. Dim: 1.15 — 4.10 — 7.00 — 9.45
Lun. à jeu: 2.00 — 8.00

RENÉ MALO PRÉSENTE
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
G
César et Rosalie
Un film de CLAUDE SAUTET
SAMI FREY ISABELLE HUPPERT
BERNARD LE COQ
Scénario JEAN-LOUP DABADIE CLAUDE SAUTET
Image JEAN BOFFETY Production FILDEBROC
BERRI 3
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.30 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.45

«QUEL NUMÉRO WHAT NUMBER ?»
ou le travail automatisé
UN FILM À NE PAS MANQUER 3 soirs seulement
POUR TOUS
cinéma libre
un film de Sophie Bissonnette
au cinéma Parallèle 3682 boul. St-Laurent
du 3 au 16 mai — 19h30 et 21h30

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Mardi, mercredi
7-8 mai
CHARLES DUTOIT
CHO-LIANG LIN, violon
SUPPE Boccaccio, ouverture
MERCURE Kaléidoscope
SARASATE Fantaisie de concert sur «Carmen»
SAINT-SAËNS Havanaise
SARASATE Zigeunerweisen
TCHAÏKOVSKY Francesca da Rimini
Commandite de: Air Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Lundi, mardi
13-14 mai
CHARLES DUTOIT
ANNE-SOPHIE MUTTER, violon
LONGTIN La route des pèlerins reclus (première mondiale)
RACHMANINOV Danses symphoniques
BEETHOVEN Concerto pour violon
Commandite de: La Garantie Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord
Billets: $22, $17, $10.50, $8.50
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

G
★ ★ ★ ★ ★
"UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE." – Serge Dussault, LA PRESSE.
– Bruce Bailey, THE GAZETTE. – Neil Gabler, PBS-TV, CHICAGO.
– Leonard Maltin, ENTERTAINMENT TONIGHT, L.A.
"D'UNE SIMPLICITÉ ÉMOUVANTE.
Tourné avec humour et intelligence.
GRAND PRIX au Festival des Films du Monde
... il le méritait." – Serge Dussault, LA PRESSE.
"D'UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE.
Un film Poétique... interprété avec une ferveur qui touche le grand public." – Richard Gay, LE DEVOIR.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
MAINTENANT EN FRANÇAIS EL NORTE
Au Nord Le Paradis
2e semaine
GAGNANT 1er PRIX MEILLEUR FILM FESTIVALS: MONTRÉAL '84 QUÉBEC '84
un film de GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: Sam. & dim.: 1.30, 4.05, 6.40, 9.15.
Sem.: 6.40, 9.15.
CINÉMAS UNIS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

"UN FILM MYSTIQUE SUR L'AMOUR ET LE SACRÉ. GODARD A DÉCOUVERT LE SENS PROFOND DU MOT AIMER, LE DON EFFECTUÉ DE L'ÂME À LA CHAIR."
– Jacques Siclier – LE MONDE
"MALGRÉ L'ANALOGIE ÉVIDENTE DU SCÉNARIO AVEC LE MYSTÈRE DE LA NATIVITÉ... LA JUSTICE PROTÈGE LE CINÉMA D'AUTEUR ET RENVOIE LES SPECTATEURS À LEURS PROPRE JUGEMENT."
– Laurent Gally – BONS SENS
"POUR LA PREMIÈRE FOIS DE MA VIE D'INCROYANT JE CROYAIS À L'INCROYABLE... INVRAISEMBLANCE PURE. QU'IMPORTE LA VRAISEMBLANCE À LA VÉRITÉ?... J'AI TROUVÉE BELLE CERTES, ADMIRABLE, SUBLIME, OUI, MAIS ABSURDE."
– Claude Mauriac
"L'ÉVANGILE SELON JEAN-LUC... UNE OEUVRE BRÛLANTE ET FORTE QUI CONFINE AU SUBLIME."
– Michel Pérez – LE MATIN
JEAN ZALOUM présente
un film de JEAN-LUC GODARD
14 ANS
Je Vous Salue, Marie
avec MYRIEM ROUSSEL PHILIPPE LACOSTE THIERRY RODE
précédé de LE LIVRE DE MARIE
de ANNE-MARIE MIEVILLE
avec BRUNO CREMER • AURORE CLÉMENT • distribution KARIM
EN EXCLUSIVITÉ
TOUS LES JOURS À: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
3e semaine!
CAPITOL
858 EST, STE-CATHERINE 849-0041 BERRI
Face aux Galeries Dupuis

Le débat autour du MAC

NDLR : Dans l'édition du 20 avril du DEVOIR CULTUREL, Fernande Saint-Martin, qui a dirigé le Musée d'art contemporain dans les années soixante-dix, soulevait la question de l'avenir de cette institution au moment où l'on va entreprendre bientôt le déménagement au centre-ville. L'actuel directeur, M. Ménard, réplique à Mme Saint-Martin.

ANDRÉ MÉNARD

IL EST toujours désagréable de se trouver en désaccord avec ses prédécesseurs — surtout lorsqu'ils sont célèbres — mais les circonstances du vingtième anniversaire du Musée d'art contemporain commandent une réflexion qui appartient à une autre époque.

Vous vous interrogiez, dans un article récent, sur le rôle du Musée d'art contemporain qui, selon vous, « sans une dimension historique [...] se dissout dans l'instantanéisme ». Que voilà de beaux mots et d'assertions qui reposent sur une méconnaissance absolue du rôle du Musée depuis votre quinquennat ! Ceci étant dit, le Musée d'art contemporain possède une dimension historique que vous réclamez si intensément et à juste titre.

Prenons les faits, un à un, puisque vous reprochez au Musée ses orientations et au directeur d'influer sur sa vocation. Je partage les motivations qui présidèrent à la création du Musée en 1964 et je les réitère volontiers aujourd'hui. Mais il me semble que vous confondiez le rôle d'un musée d'art moderne *versus* celui d'un musée d'art contemporain...

Les artistes et le public ont réclamé un musée d'art contemporain, car les institutions existantes n'assumaient pas leurs responsabilités. Soit. Mais qui réclamait en 1964 et qui réclame aujourd'hui un musée d'art moderne ? Et qui réclame un musée du 20e siècle ? Vous, madame, et d'autres qui, avec le mandat qui leur fut confié, jugèrent que Montréal et le Québec méritaient un tel musée. Mais je vous arrête, car si les artistes et le public exigeaient qu'on leur explique l'art actuel, c'était en comptant sur la présence de « l'autre » musée et sur celle, éventuelle, d'un musée d'art moderne, *i.e.* l'art avant 1945.

Que, en 1964, on ait décidé d'accorder ce « hochet », comme vous dites, aux artistes, vous en fûtes la première à vous en réjouir, mais l'art actuel vous déconcerterait-il au point d'affirmer que « l'expérience montre qu'aucune foule ne se pressera jamais aux portes de salles d'exposition pour contempler les oeuvres par trop déroutantes de jeunes artistes inconnus... » ? Quelle hauteur dans le regard et quel mépris pour les « jeunes » artistes vous autorisent à de telles affirmations ? Le rôle premier d'un musée voué à la diffusion de l'art contemporain n'est-il pas de se « mouiller les pieds » ? Avec votre logique, l'homo sapiens ne serait pas sorti de ses cavernes...

Depuis quelques années, et malgré son isolement, la fréquentation du Musée a augmenté considérablement. Est-ce là la faute aux artistes d'une nouvelle génération ? Ou serait-ce que le Musée, dans sa forme actuelle, répond à un besoin ? Je m'interdis de reléguer les jeunes artistes aux cimaises de galeries parallèles qui, de surcroît, font un excellent et indispensable travail. Mais nous sommes en 1985, madame, et certaines formes d'expression visuelle relèvent d'une époque révolue qui eut ses heures de gloire ! Vous n'oseriez pas reprocher aux artistes actuels de revendiquer la place qui est la leur comme le fit Borduas en son temps... Que faites-vous du rôle d'animation et de confrontation du Musée ? Un rôle de maison de retraite ? Sans renier l'apport du passé, votre position ressemble beaucoup au célèbre refrain « En mon temps... ».



JLP & associés, architectes

Vue du hall du futur Musée d'art contemporain, place des Arts.

En ce qui a trait aux politiques d'acquisition où le ministère des Affaires culturelles semble jouer un rôle satanique, permettez-moi de vous dire que depuis trois ans que je préside aux destinées du comité d'acquisition, aucune, mais aucune directive politique n'est venue orienter la collection du Musée. Nous avons tout simplement tenté d'être logiques avec les budgets limités octroyés : c'est-à-dire prendre des risques, acquérir le travail d'artistes reconnus et inconnus, actuels, et ne pas tenter de combler les trous d'une collection qui, de toutes façons, ne saurait jamais rivaliser avec celle du MOMA, puisque cela ne fut jamais son but. Où étiez-vous du temps où les Warhol et Kounellis étaient encore abordables ? Loin, je suppose, à rêver d'un musée d'art moderne, que de toute évidence nous n'avions pas les moyens de réaliser...

D'un même coup de ciseau, vous sabrez allégrement dans le côté historique du Musée en le taxant d'être devenu une « galerie d'expositions » évacuant ainsi la fonction du muséologue. Derrière les acquisitions du Musée et les expositions travaille une équipe de conservateurs qui documentent les oeuvres et font un travail d'éducation auprès du public. Car du public, nous avons cure si nous voulons le sensibiliser à l'art contemporain. Et c'est ici que la dimension historique ne peut et ne doit surtout pas être mise au rancart; une oeuvre d'art ne prend sa véritable signification que dans un contexte de comparaison et d'explication.

Je rejoins votre pensée sur ce sujet, mais ne partage pas vos procédés pour condamner le Musée d'art contemporain à jouer un rôle qui n'est pas le sien.

Venons-en à ce musée que vous réclamez si haut. Avons-nous les moyens de créer un Musée d'art moderne ? Qui financera les oeuvres à $ 500,000 et les autres ? Un musée d'art contemporain, avec tous les risques que cela comporte, n'est-il pas plus important et dynamique qu'un « musée imaginaire » ?

Réfléchissez bien à cette question car, comme vous, je suis d'avis que l'avenir du Musée d'art contemporain est en jeu. Mais à la différence près que ce musée du 20e siècle, que vous réclamez à juste titre, ne relève pas de notre mandat. De grâce ! laissez vivre ce qui est promesse, défi et avenir. Créez-le, ce musée d'art moderne, mais ne mélangez pas les pommes avec les carottes et acceptez en *« fair play »* que ce Musée auquel vous avez donné une telle impulsion continue de jouer le rôle qui est le sien : celui d'un lieu de confrontation de recherches et d'échanges, et non un sénat pour élus !

Trois Canadiens à l'ICCROM :

☐ *« À la frontière de l'art et de la science »*

DANIÈLE BLAIN

ROME — Un dédale de petites rues, un mur taché de plâtre frais, des échafaudages : comme si l'ICCROM (Centre d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) ne pouvait se trouver que là, dans un des vieux *palazzi* du Trastevere inconnu des touristes, rénovés, lentement renipés.

Rafraîchie à l'extérieur, complètement réaménagée à l'intérieur, l'aile droite de l'ancien hospice San Michele reçoit, chaque année depuis 1959, des étudiants venus de tous les coins du monde en apprendre davantage sur la conservation architecturale, ses principes scientifiques, la conservation préventive dans les musées : de la restauration d'immeubles à l'étude des matériaux, en passant par l'art de l'éclairage et la protection contre les insectes.

Architectes, conservateurs de musée, riches déjà d'une expérience professionnelle, ils trouvent dans ces cours, qui durent de quelques semaines à six mois, une occasion presque unique de parfaire leurs connaissances : la seule autre voie, le doctorat, serait souvent pour eux trop longue et trop coûteuse. À l'ICCROM, il n'en coûte que quelques centaines de dollars pour un cours de six mois.

Les quelque 100 participants aux cinq cours offerts chaque année par l'Institut sont choisis en priorité parmi les candidats des 69 États membres, et en fonction d'une répartition géographique équitable.

En 1985, trois étudiants canadiens sont inscrits à l'un ou l'autre cours; ils s'ajoutent aux 18 autres ayant déjà bénéficié des mêmes enseignements depuis 1972. Motivés ? Faute de pouvoir obtenir un congé sans solde, Helen Holt, conservatrice au musée national de l'Homme (Ottawa) et Clifford Cook, de l'Institut de conservation du Canada (Ottawa) ont tous deux abandonné leur emploi : tout porte à croire qu'ils le retrouveront au retour, mais comment ne pas les croire lorsqu'ils parlent de l'importance que revêt pour eux cette formation en cours de carrière ?

« Notre travail se situe à la frontière entre l'art et la science, souligne M. Cook, et pour cette raison, il est souvent mal compris. Pour être un bon conservateur, il faut savoir aborder l'oeuvre, comprendre la sensibilité de l'artiste. Mais parallèlement, la recherche de meilleures techniques de conservation et de présentation relève de la science et de la technologie. »

Organisme scientifique intergouvernemental créé par l'Unesco, l'ICCROM, en plus de dispenser des cours donnés par des professeurs résidents ou des experts invités, possède également une bibliothèque spécialisée de 15,000 livres et autant de périodiques; il publie ses propres documents, organise des conférences à Rome et à l'étranger, met en oeuvre et soutient des programmes de recherche ou des missions consultatives dans différentes parties du monde, le tout avec un budget annuel de $ 1.5 million.

Le financement est assuré grâce aux contributions des pays membres (et, dans une moindre mesure, de membres associés, institutions culturelles publiques ou privées, sans but lucratif) qui versent à l'ICCROM 1 % des sommes versées chaque année à l'Unesco, sur la base du système de prorata du PNB. Pour le Canada, la somme s'élève à $ 57,000 par année, prélevée à part égale sur les budgets de la direction des parcs et de l'Institut de conservation du Canada.

Il y a quelques mois, des rumeurs couraient sur un éventuel retrait canadien de l'ICCROM, provoquant un vif émoi et une immédiate mobilisation des milieux concernés. L'alerte est, semble-t-il, passée, mais il reste un fond d'inquiétude. Pour certains, l'une des raisons majeures de ce mouvement réside dans le refus du CCI et de Parcs-Canada de prélever ces sommes sur leurs propres budgets : la solution, suggèrent les tenants du maintien du Canada au sein de l'ICCROM, pourrait être le transfert de cette participation financière à un organisme davantage susceptible de faire écho aux préoccupations et aux intérêts des conservateurs de musée canadiens.

« Le principal motif invoqué par les tenants du retrait, selon M. Cook, était qu'ils n'avaient pas le sentiment que le Canada recevait sa juste part de bénéfices des activités de l'ICCROM. Pourtant, lorsqu'on regarde la liste des participants cette année, nous y sommes bien représentés. » « Il est important de montrer aux Canadiens que le monde est grand, renchérit Helen Holt. Le fait de pouvoir se retrouver autour d'une table avec, par exemple, un Norvégien, un Thaïlandais et un Mexicain, de pouvoir ensemble comparer nos problèmes et nos solutions, constitue une expérience extrêmement enrichissante. »

L'échange ne s'arrête pas aux seules conversations : lorsqu'il a quitté en 1981 le Musée d'ethnologie dont il était le conservateur à Calgary, Ted Greene ne croyait pas que le cours qu'il s'apprêtait à suivre à l'ICCROM l'amènerait progressivement à travailler un peu partout à travers le monde. Étudiant, puis responsable d'un programme de recherche sur la lutte contre les insectes dans les musées, aujourd'hui professeur à l'ICCROM, il a donné l'été dernier un cours à des spécialistes d'une douzaine de pays à l'Université de Londres.

Mais l'expérience qui le passionne le plus demeure la restauration du Musée des arts populaires du Mali, vaste programme étalé sur plusieurs années dont le Canada est l'un des principaux bailleurs de fonds et auquel il participe en tant qu'expert-conseil.

MMMMM
MORENCY
VENTE D'INVENTAIRE
jusqu'au 31 mai
33⅓ et 50% sur
BIBELOTS, CADRES,
REPRODUCTIONS
1564 rue St-Denis, 845-6894
Métro Berri-Demontigny 845-6442
Sortie St-Denis

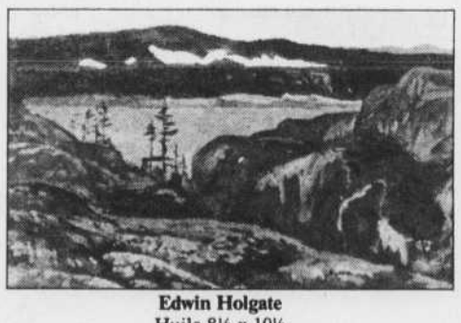
Les encadrements
Marcel Pelletier
Encadrements muséologiques
sur rendez-vous
5948, 1re Ave Rosemont H1Y 3A6
Tél. (514) 725-1049

la galerie
La Galerie
Art Sélect Inc.
6810 St-Denis
Montréal
Tél.: 273-7088
« Des gens et des gestes »
ROGER ALEXANDRE - MARIE LABERGE
MONIQUE MERCIER - DENISE POIRIER
NICOLE ST-PIERRE
Ouverture de l'exposition dimanche
le 5 mai de 13h à 17h
jusqu'au 12 mai inclusivement

IMPORTANTE VENTE
AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE
D'OEUVRES D'ART, D'ANTIQUITÉS
ET D'OBJETS DE COLLECTION
PROVENANT EN PARTIE DE LA SUCCESSION
DE MME EGGAR À MONTRÉAL
EN QUATRE SESSIONS
MAI 1985

Exposition préliminaire:
Vendredi 10 mai de 12h00 à 22h00.
Samedi 11 mai de 10h00 à 18h00.
Dimanche 12 mai de 10h00 à 18h00.
Lundi 13 mai de 12h00 à 22h00.

Vente:
Mardi 14 mai à 19h30 précises: art canadien et européen.
Mercredi 15 mai à 19h30 précises: mobilier, antiquités et objets de collection.
Jeudi 16 mai à 19h30 précises: art canadien et européen.
Vendredi 17 mai à 19h30 précises: mobilier, antiquités et objets de collection.



Edwin Holgate
Huile 8½ x 10½



Encrier en argent
par Paul Storr, Londres 1828

Vente mardi 14 mai et jeudi 16 mai à 19h30 précises: Art canadien et européen par:
A. de Andreis, L. Ayotte, T.H. Beament, C.E. De Belle, F.M. Bell-Smith, B. Bobak, B.L. Borione, C. Bouter, A. de Breanski Sr. F.P. Brownell, W. Brymmer, J.H. Caddy, S.H. Carmichael, A.J. Casson, A. Cecchi, W.N. Cresswell, H.E. Cross, A. Dumouchel, M.A. Fortin, E.O. Friesz, M. Favreau, C.A. Gagnon, A.M. Gorter, J. Hammond, A. Hébert, W. Hendriks, E, Holgate, E.J. Hughes, F. Iacurto, L. Icart. A.Y. Jackson, J.Y. Johnstone, W. Kurelek, A. Laliberté, O. De Lall, J. Légaré, C. Le Sauteur, T.M. Martin, M. Matthews, A. Noeh, A. Pellan, L.P. Perron, J.R. Perrigard, R.W. Pilot, R. Richard, E. Riordon, W.G. Roberts, A.H. Robinson, A. Rousseau, M. Sandham, A. Sheriff-Scott, H.S. Stannard, M. A. Suzor-Côté, G. Valmont, J. Van Couver, A. Villeneuve, H.R. Watson, B. Zach et bien d'autres.

Vente mercredi 15 mai et vendredi 17 mai à 19h30 précises: sessions générales comprenant un très bon mobilier victorien; une importante collection d'argenterie incluant des pièces d'époque Georgienne dont un encrier de Paul Storr, des pièces canadiennes du 19e siècle et de nombreux lots autrichiens des 18e et 19e siècles; une collection de boîtes anciennes, des miniatures sur ivoire, de la porcelaine, du cristal, des objets précolombiens, de l'art d'Extrême-Orient dont une théière annamite du 16e siècle, des bronzes, des tapis et bien d'autres objets de curiosité.

Les Encans
Pinney's
Auctions
5627 Ferrier
Ville de Mont-Royal, Québec
H4P 2M4

La seule entreprise de Montréal n'imposant pas de frais minimums ou de frais en cas d'invendus.

David Kelsey et Olivier Leroy encanteurs

Exposition
ERIC SLUTSKY
elca london LTÉE
1616 Sherbrooke O.
Montréal, Québec
H3H 1C9
MEMBER PROFESSIONAL ART DEALERS ASSOCIATION OF CANADA INC.

EXPOSITION
CHEFS-D'OEUVRE de
JEAN ARP — ETROG — MIRKO
JORDI BONET — EMILIO GRECO — HENRY MOORE
SUZOR CÔTÉ — MANZU — OUDOT
CAMPIGLI — MARINO MARINI — PAOLOZZI
CESAR — MINGUZZI — RODIN
Mardi au vendredi 9 h à 17 h 30 samedi 9 h à 17 h fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada. Dans la plus grande galerie marchand d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

HUIT
PEINTRES
RÉALISTES
CLAUDE BIBEAU
FRANCESCO CAPELLO
ARIEL BEN DAVID
CHRISTIAN DEBERDT
MARCELLA MALTAIS
LAURÉAT MAROIS
DONATELLA MERLO
GATIEN MOISAN
EXPOSITION
jusqu'au 25 mai 1985
galerie l'art français
JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Canada H2V 2K7
Téléphone: (514) 277-2179

50e ANNIVERSAIRE
DU
MUSÉE HISTORIQUE CANADIEN LTÉE
DÉJÀ 10,000,000 DE VISITEURS



225 PERSONNAGES
COSTUMES ET DÉCORS HISTORIQUES
3715 CHEMIN REINE MARIE, MONTRÉAL H3V-1A7
OUVERT TOUS LES JOURS — DE: 9.00 à 20.00 HEURES • 738-5959

Pierre Ayot peintre ? et comment !

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

IL ARRIVE souvent que des graveurs, après plusieurs années de pratique de la discipline astreignante de l'estampe, en (re)viennent à la peinture comme à un moyen d'expression plus souple et plus direct. Et, dans plusieurs cas, ce changement de technique amène d'importants changements dans leur imagerie.

Or le cas de Pierre Ayot est fort différent : le « vieux » graveur a repris ses pinceaux presque malgré lui, pourrait-on dire, parce qu'il ne voyait pas d'autres moyens de mettre sa marque sur les objets tridimensionnels qui ont commencé à lui servir de supports au début des années 1980.

Bien sûr, cela donne une drôle de peinture — comme, du reste, Ayot a toujours fait une drôle de gravure —, aussi compulsive et aussi peu expressionniste que possible puisqu'elle se limite à la reproduction manuelle des points colorés d'une image qui a subi une séparation de couleurs mécanique et dont les quatre films sont successivement projetés sur l'objet à peindre. On ne s'éloigne donc pas vraiment de la photographie et de la sérigraphie qui occupent l'artiste depuis si longtemps; simplement, les contraintes techniques n'existent à peu près plus et Ayot peut maintenant donner libre cours à toutes les *extravagances* de son imaginaire.

Les six oeuvres qui sont exposées chez **Graff** (963, rue Rachel est) donnent la mesure des nouvelles recherches d'Ayot, et montrent particulièrement l'intérêt de son recours à de fausses projections qui créent de fausses perspectives au gré du moindre déplacement du faux projecteur dont la lumière se pose sur toutes sortes d'obstacles (en quoi ce travail n'est pas sans analogie avec celui de Peter Gnass).

Par ailleurs, les sujets des oeuvres se sont considérablement transformés au rythme de la complexification de celles-ci, au cours des dernières années, ou peut-être est-ce le contraire qui s'est produit. Quoi qu'il en soit, la réflexion plastique de l'artiste sur telle nature morte de Braque et, plus encore, sur la « répétition d'orchestre » où Ayot *colle* des fragments d'une autre nature morte sur les partitions d'une oeuvre de Debussy qui date de la même époque, est plus sophistiquée et plus étourdissante que celle qui consistait à confronter la représentation sérigraphique d'objets quotidiens à leur prolongement réel en dehors du cadre. Ce qui n'empêche pas, heureusement, ces oeuvres « culturelles » de garder la fraîcheur et l'humour de la vision qui ont toujours caractérisé l'univers d'Ayot.

Gageons que cet accrochage qui se moque des « grands genres » — le portrait, la nature morte et le paysage —, tout en cherchant à leur donner une nouvelle pertinence, ralliera enfin tous les suffrages. À voir plutôt deux fois qu'une : d'abord pour la surprise, puis pour vrai. (Jusqu'au 21 mai.)

★

Si l'on considère le parti pris de la maison en faveur d'un art accessible au profane, on doit convenir que l'exposition ***Huit peintres réalistes*** qui étrenne le nouvel espace de la galerie **L'Art français** (370, avenue Laurier ouest) n'est pas antipathique.

À première vue, l'accrochage laisserait voir deux tendances dans la nouvelle orientation que Jean-Pierre Valentin entend donner à son entreprise. D'une part, les travaux de Marois, de Moisan et, d'une certaine manière, de Ben David représentent une figuration stylisée, déconstruite par une géométrisation chaleureuse qui déplace l'attention du spectateur du représenté vers les modes de représentation; d'autre part, les couleurs passées et aussi la facture des toiles de Capello, de Merlo et de Maltais essaient de nous convaincre que la nostalgie n'est plus tout à fait ce qu'elle était. On verra plus clair dans tout cela quand ces artistes feront des expositions particulières. (Jusqu'au 25 mai.)

★

À la galerie **Art 45** (1460, rue Sherbrooke ouest), les grands tableaux du jeune peintre d'origine anglaise **Michael Smith** ne manquent pas de tonus, même s'ils se ressentent parfois du récent passage de l'artiste par Concordia où une certaine forme de paysagisme abstrait semble remise à l'honneur. À coup sûr, les oeuvres les plus suggestives sont celles où Smith brise, même physiquement, ce type d'espace pictural où il n'est guère commode d'innover. Mais, en tout état de cause, le travail est très estimable. (Jusqu'au 18 mai.)

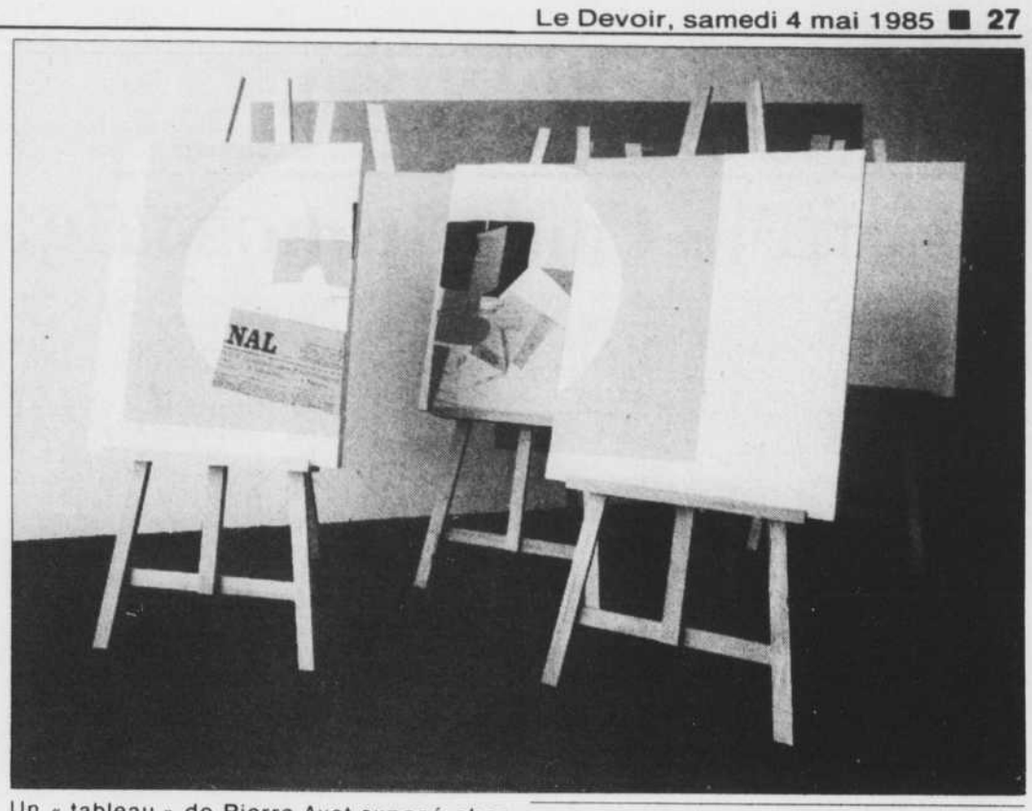
★

Chez **Don Stewart**, à l'étage au-dessous, les travaux récents de **Norman Laliberté** louvoient joyeusement et habilement entre un art folklorique et un art plus réflexif, comme entre la peinture et la sculpture. L'exubérance et, paradoxalement, la schématisation de cette écriture appellent depuis longtemps la fabrication de bannières qui, ici, évoquent les périodes les plus enjouées de l'imagerie d'un Pellan, alors que les sculptures font rêver le spectateur de formats monumentaux. J'avoue avoir été spécialement sensible aux oeuvres les plus purement hybrides . . . si l'on peut dire. (Jusqu'au 18 mai.)

★

Dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier de la **Place des arts**, on peut voir une quinzaine de tableaux, généralement de grand format, provenant de la **collection permanente du MAC** qui racontent comment les divers courants de l'art contemporain ont été reformulés au Québec au cours des annés 1970.

Par comparaison au volet précédent qui traitait d'une décennie plus glorieuse (1955-1965), celui-ci paraîtra plus composite et aurait peut-être gagné à se concentrer sur une seule génération, par exemple celle des peintres qui sont nés autour de 1950. (Jusqu'au 26 mai.)



Un « tableau » de Pierre Ayot exposé chez Graff. Ci-dessous à gauche : un dessin récent du peintre Ariel Ben David exposé à la galerie L'Art français.

L'architecte Pei défend sa pyramide du musée du Louvre

PARIS (AFP) — L'architecte sino-américain Ieoh-ming Pei, auteur du projet de la pyramide du musée du Louvre, est revenu spécialement de Singapour pour commenter, jeudi devant la presse, la simulation grandeur nature de la pyramide de verre qui, selon lui, est loin de faire justice à son projet.

« Cette simulation ne peut que donner une idée du volume et de l'emprise au sol », a précisé l'architecte, qui a été lui-même surpris en découvrant dans la cour Napoléon, en face de l'arc du Carrousel et au jardin des Tuileries, les câbles suspendus à une grue, qui donnent une idée de la hauteur de la pyramide.

Ce que la simulation ne peut pas rendre, a estimé M. Pei, c'est la magie de la lumière, du reflet des bassins qui encadrent la pyramide. « On ne peut pas simuler la réflexion de la lumière sur l'eau, mais je suis persuadé que le projet réalisé, tel que je l'ai conçu, sera accepté. »

Il a confessé qu'il s'était attendu à des critiques, mais qu'il avait été étonné par leur ampleur.

Par ailleurs, Émile Biasini, président de l'établissement public du Grand Louvre, a indiqué que le chantier de la pyramide et des installations souterraines — galeries, salles de conférence, vestiaires, *parkings* — devait être achevé fin décembre 1987.

Un bon conseil
Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Huiles et gravures de
ADRIANA LYSAK
du 8 au 20 mai 1985
Vernissage le 8 mai, entre 17 h et 21 h
Atelier J. Lukacs
1504 Sherbrooke O.
933-9877
Mar. au sam.: 10h à 17h30. Dim. 14h à 17h.

EXPOSITION



Portrait de jeune femme Aquarelle 29" x 21½"
PATRICIA BALLARD
Acceptée à titre d'artiste canadienne au XIXe Prix d'Art contemporain de Monte-Carlo.
jusqu'au 13 mai
Galerie Claude Lafitte
1446, rue Sherbrooke ouest Montréal
Tél.: 288-7718

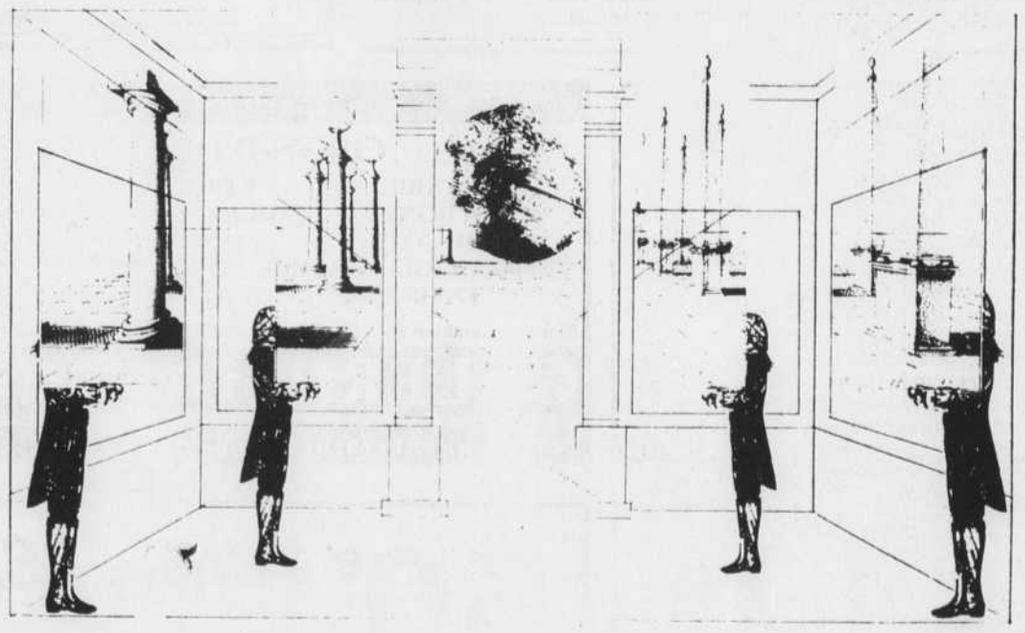
PIERRE AYOT
«Perspectives et projections»
du 25 avril au 23 mai 1985
Galerie GRAFF
963 est Rachel
Montréal, P.Q.
526-2616

GILLES MIHALCEAN
Vernissage mardi le 7 mai à 20 h
jusqu'au 27 mai
OPTICA
3981, boul. St-Laurent,
287-1574
du mardi au samedi de 12h à 17h

galerie frédéric palardy
oeuvres récentes
ROLAND GIGUÈRE
Déjeuner-rencontre dimanche le 5 mai à partir de 11h
jusqu'au 20 mai
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
Du mar. au ven. de 11h à 17h. Sam. Dim. de 13h à 17h.

George SEGAL
& sculptures et maquettes de sculptures:
BARBEAU
BONANOTTE
LAPORTE
SAINT-PHALLE
SWARTZMAN
WESSELMANN
à commander pour des emplacements particuliers
dernière semaine
GALERIE esperanza
2144 Mackay 933-6455

Vernissage le dimanche, 5 mai 14 h 30.



Christiane Ainsley
Céline Baril
Joseph Branco
Thomas Corriveau
Mary-Ann Cuff
Michel Daigneault
Pierre Dorion
Lynn Hughes
Ilana Isehayek
Alain Laframboise
Jean Lantier
Guy Pellerin
Alain Pelletier
Monique Régimbald-Zeiber
Michel Saulnier
Claude Simard

PEINTURE AU QUÉBEC:
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION
Une exposition organisée par le Musée d'art contemporain de Montréal
5 mai – 23 juin 1985

GIULIO PAOLINI
MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTREAL
4 JUILLET 8 SEPTEMBRE 85
UNE EXPOSITION ORGANISEE PAR LE NOUVEAU MUSÉE, VILLEURBANNE

Devenez membres des Amis de la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

Susini : écrire la nostalgie

Suite de la page 19

Quand une lumière éclaire trop vivement quelque chose, elle ne peut être que tragique. Autrement, si c'est une lumière douce, elle vous permet de vous épanouir. Tandis que cette violence brutale de la lumière en Corse vous force presque à regarder la vérité en face. Ce qui est très inconfortable pour beaucoup de gens.

« À un moment donné, on veut exorciser toutes ces forces, sortir de quelque chose qui tient du sortilège, du maléfice ou de la fatalité. On se dit qu'on a envie d'être libre, de se sentir adulte. Alors on écrit. On ne peut écrire que dans la nostalgie. On voit enfin les choses tout à fait différemment. On recrée le paysage, on le redonne à voir au lecteur.

« Je pense qu'on n'écrit que dans la solitude. On écrit presque comme on prie. Ou comme certains religieux, les vrais (il y a des faux religieux, plutôt fonctionnaires), qui ont la foi et entrent en méditation. Eux, ils entrent en méditation avec Dieu. L'écrivain, lui, entre en rapport avec quelque chose qui le dépasse. C'est une ascèse, donc une métaphysique. C'est une vision du monde que chacun peut avoir. Mais tout le monde ne voit pas le paysage de la même façon. Il y a une façon de lire qui recrée le livre.

« Moi, je suis particulièrement attirée par l'absolu. Je crois que cela me vient de mon pays, où c'est tout ou rien. Pour un oui ou pour un non, on abattait un homme. Parce qu'il avait trahi sa parole, par exemple. Il y a en Corse une violence brutale, une espèce de flamme. Et la mort semble secondaire. Au fond, les Corses ne tiennent pas tellement à la vie. Ils ont plus le goût de la mort que de la vie. Ils sont plus atterrés par la mort. Cela va avec l'immobilisme et la fatalité. Je n'y ai jamais vu l'exaltation de la vie comme en d'autres pays. On méprise la mort. De toute façon, votre heure est déjà marquée. C'est comme ça dans beaucoup de pays méditerranéens.

« Avant la grande rupture de la mort, il y a la rupture amoureuse. Elle a beaucoup à voir avec la mort. Dans la mesure où l'on considère l'amour comme un absolu. La rupture amoureuse, c'est presque de perdre ses racines, puisqu'on s'était enraciné dans un autre. C'est plus que la solitude. Quelque chose est mort. C'est ce qui s'appelle *traverser la vie*. Mais je trouve qu'il vaut mieux une rupture d'un amour absolu que pas d'amour du tout. C'est Camus qui me disait : *« Aimer sans être aimé c'est un malheur. Mais ne pas pouvoir aimer c'est la malédiction ».* »

Le retour de Leonard Cohen

Suite de la page 19

poids de la culture. Ici il faut improviser et les États-Unis sont très proches, menaçants. Nous avons donc l'obligation de conserver quelque chose de spécifique, il faut utiliser tous les éléments à notre disposition et conserver nos racines. Il faut affirmer les différences sinon on perdra notre identité.

« Ma culture juive est importante aussi. Pas d'un point de vue partisan, mais parce que c'est ma tradition. C'est également universel : tout le monde connaît les références. L'histoire de Montréal, en fait, c'est l'histoire de trois religions — catholique, protestante, juive — et j'ai été élevé dans ces trois traditions. Le mélange des cultures me touche beaucoup. Ces trois religions sont très fortes et entre ces forteresses il y a des espaces libres où on peut voir, regarder. Ça m'a toujours nourri, et à Montréal il y a des miroirs partout...

« Ces temps-ci, ajoute Cohen tout à coup, il faut affirmer un peu plus la spécificité de la minorité anglaise. Je trouverais ça dommage que toute cette tradition disparaisse. La majorité française est indiscutable, et il fallait l'affirmer. Mais les écrivains anglais doivent aussi affirmer leur tradition. Les anglophones sont un peu perdus, désillusionnés, plusieurs sont partis. Ce n'est pas mon cas. Il faut avoir des théâtres, des écrivains, des éditeurs anglophones ici, des mouvements comme Black Rock à Saint-Henri. »

Et Cohen ajoute qu'il ne se sent pas des responsabilités particulières face à cette situation, mais qu'il tenait à le dire. « La majesté, la force de notre ville, c'est le mélange des cultures. Ce n'est pas comme à Québec, c'est autre chose, et il faut garder tous les éléments. »

Quiconque connaît Leonard Cohen sait que les images religieuses hantent constamment son oeuvre. Les images féminines aussi, et j'essaie de l'interroger à ce sujet. Mais Cohen ne veut pas trop en parler : « Je ne suis par le premier homme qui a remarqué que les femmes sont belles et dangereuses, s'exclame-t-il. Et puis, je n'aime pas trop parler des femmes en général, c'est trop vague. Les généralisations apportent le mal. On connaît des femmes en particulier... Elles me fascinent », murmure-t-il en souriant.

Je l'interroge alors sur l'importance des préoccupations pacifistes dans son oeuvre. « Je ne suis qu'un petit poète, dit-il. Je crois que les écrivains ne comprennent rien, et c'est pour ça qu'ils écrivent ! Les artistes sont comme des antennes. Ils sont au milieu des choses, c'est pourquoi ils essaient d'établir des perspectives, parce qu'ils n'en ont pas. En eux tout est mélangé et bouleversé, ils essaient d'ordonner les choses parce que pour eux tout est désordre.

« C'est difficile d'établir une vision nouvelle et claire. Le caractère des artistes n'est pas stable, et ils travaillent à tendre vers la clarté. En général, ce sont des gens confus. Sur les questions politiques, par exemple, ils sont très heureux de répondre mais ils sont souvent les moins qualifiés pour comprendre la situation. Certains ont été très authentiques en politique, comme Brecht, mais c'est rare. En général, la politique est pour eux une sorte d'alibi : ça donne bonne conscience de jouer avec des slogans. Et c'est très dangereux de prendre des positions fortes : les artistes se trompent souvent, surtout à une époque où les idéologues ont fait tellement de tort. Il est mieux que les artistes aient mauvaise conscience, ainsi c'est plus vrai. Moi j'ai très mauvaise conscience...

« Et puis, il faut savoir changer : la volonté détermine aussi un artiste... même si, dans le fond, on n'a toujours qu'une ou deux chanson en soi. »

En vieillissant, a-t-il l'impression d'en arriver quand même à une plus grande clarté, comme il le disait précédemment ? « On recommence toujours à zéro, répond-il. On ne devient pas un maître du métier. Devant la page blanche, on est nulle part, on doit redécouvrir la chanson à chaque fois. »

Alors, pourquoi toujours recommencer ? « Recommencer, c'est la seule chose que je sache faire ! Et puis c'est mon travail. C'est là que je trouve le respect de soi — et c'est ce qui est le plus important. Autour de nous, tout concourt à abandonner le respect de soi.

« Et cela prend une morale personnelle. Pour conserver ce respect, il n'y a pas grand-chose pour nous aider, il n'y a pas de famille par exemple. La famille c'est important et, bien sûr, elle m'a manqué, comme à tout le monde. C'est plus ou moins impossible à vivre aujourd'hui mais il ne faut pas abandonner. »

Je lui fait remarquer que la famille est peut-être en période de transition : « Généralement, on se félicite toujours d'être dans une époque nouvelle et différente, mais on est toujours en transition, et on recommence toujours. C'est pourquoi les grandes traditions comme les religions sont là. On peut trouver la continuité : la vision d'un homme qui est un être libre, non conditionné par les gouvernements, la société, les modes. La vision d'un être qui est plus grand que les structures sociales, la notion d'une durée qui transcende la vie. »

Signé Hubert Aquin ?

Suite de la page 21

suggérer; d'autres fois, il impose une thèse, incriminant entre autres Claude Hurtubise, rival d'Aquin à *La Presse*, mais on ne s'est pas donné la peine de l'interroger, lui, ce qui me paraît injuste, car mille indices flagrants laissent croire qu'Aquin (dépensier, peu fiable et au goût littéraire incertain) ne tenait pas nécessairement le beau rôle qu'on lui octroie. On devra attendre les mémoires de M. Hurtubise.

En tout cas, la visée de Sheppard est ambiguë : d'un côté, renforcer le mythe d'Aquin en construisant un personnage hors de l'ordinaire, fort même de ses faiblesses et en cela exemplaire; de l'autre, détruire le héros, le patriote et l'écrivain, en le réduisant à un pauvre type, hanté par sa maman, craignant les femmes et faisant le fanfaron par compensation. Sans doute Aquin lui-même n'était-il pas moins ambigu. La connaissance de ses problèmes personnels éclaire autrement son oeuvre, qui à la fois y gagnera et y perdra.

Quant à Andrée Yanacopoulo, elle aimait Aquin. Ce ne fut pas facile, car comment aimer quelqu'un qui ne s'aime pas et veut se supprimer ? Elle doit donc jouer sur deux tableaux : *contre* lui, en essayant de l'empêcher de se tuer, et *pour* lui, en se faisant complice de ses tendances autodestructrices. Elle paraît dure en disant à son mari, le jour venu : vas-y, fais ce que tu dois faire... mais ce n'est pas moi qui lui jetterai la première pierre, sachant ce qu'il en coûte d'être la partenaire d'un artiste (et particulièrement de celui-là, d'Aquin qui brouillait constamment les cartes, la frontière entre le vécu et le fictif, tantôt au profit de l'un, tantôt de l'autre).

On retiendra enfin d'Aquin que sa vie aura été un *calvaire* : au sens figuré mais réel, une vie éprouvante intérieurement, littéralement invivable; et presque au sens propre aussi, un calvaire dans lequel, cédant aux impératifs profonds de sa lignée, de son peuple et de l'Occident, il aura joué le rôle du Christ (« je veux être inhumé en terre catholique »), mais d'un Christ dont le Père (ou le père) fût problématique, à la fois vivant et mort, fort et faible, d'un Christ qui fût moins un messie qu'un acteur (il n'y a qu'à relire les premiers textes d'Aquin, écrits quand il était encore étudiant et publiés dans *le Quartier latin*), c'est-à-dire d'un Christ *hamletisé*.

Si l'enquête prend ici et là des raccourcis, n'éclaircit pas toutes les contradictions, tait des choses et biaise parfois les résultats, il n'en demeure pas moins que l'entreprise donne à penser. Sans parler du suspense et des rebondissements, par exemple de l'apparition dans la vie du couple de la mystérieuse MM, qui donnera du fil à retordre au détective, des joies et des peines au meurtrier de soi-même, et des sueurs froides à Andrée Yanacopoulo, qui en définitive aura été d'Aquin la complice et la victime en même temps.

Mais revenons-en à Sheppard : que fait-il là au juste, quels sont ses mobiles à lui, quel rôle joue-t-il vraiment ? Si cet enquêteur voulait élucider quelque chose, il ne passerait pas son temps à poser tant de questions superflues ou à nous égarer dans des chemins latéraux, si souvent sans issue.

À moins qu'il ne veuille justement *pas* trouver la vérité ? Précisément parce que l'opacité du cas Aquin lui donne l'occasion de briller lui-même, même s'il ne fait qu'emprunter au défunt quelques-uns des procédés de son style, même si c'est sur le dos de son ami, et souvent au détriment de la pauvre veuve du criminel, ici encore flouée (à moins qu'elle ne soit aussi la complice du flic ?). Appeler Sheppard un charognard serait peut-être un peu trop fort; c'est tout simplement un petit bernard-l'ermite qui s'est confortablement installé dans le trou de la balle.

Whitney : place à la futilité !

Suite de la page 19

ness a coiffé ces bonshommes et bonnes femmes de chapeaux melons et leur réunion s'intitule *The Old World*.

Deux auto-portraits de Cindy Sherman s'inscrivent dans la veine humoristique de l'exposition. Sherman, qui continue son interminable exploration narcissique amorcée à la fin des années 70, propose deux photographies d'elle-même dans des déguisements délirants : nez rapporté, perruque, fausses dents, etc. La photographe doit avoir beaucoup de plaisir à préparer ces accoutrements; malheureusement, sa rigolade ne touche personne et ennuie celui qui est familier avec sa succession de portraits vides.

De ces supposés humoristes, nul n'est plus célébré que Kenny Scharf. Dans un style combinant le graffiti, la bande dessinée et la science-fiction, Scharf couvre le canevas d'une multitude de signes, d'objets et d'êtres peints avec précision dans des couleurs vives. On lui a demandé de « décorer » les toilettes et les boîtes téléphoniques du musée : après avoir barbouillé les murs, les plafonds et les planchers de peinture fluorescente, il a suspendu des centaines de pièces de métal ou de plastique d'usage courant; il a collé une fleur artificielle dans la fontaine, installé des néons violets dans les cabinets, placé une radio diffusant la musique appréciée des adolescents... Des galerie de l'East Village au Whitney, Scharf raconte une page de l'histoire de l'art américain, mais sans doute pas la plus brillante.

De l'East Village viennent aussi les « mécaniciens », ceux qui ont l'air plus intéressé aux moteurs miniatures, à la soudure de rebuts et aux tourniquets de projecteurs qu'à tout autre chose. Rodney Alan Greenblat, Jon Kessler et le groupe Todt signent des installations plus ou moins prétentieuses et hermétiques, mais ô combien symétriques !

Pourrait-on qualifier de plasticiens Jack Goldstein (un peintre originaire de Montréal), Ed Paschke, Robert Yarber et quelques autres ? Les ciels parcourus d'éclairs intenses de Goldstein sont maintenant en couleurs; il a abandonné le noir et blanc pour exploiter le contraste des surfaces unies sillonnées de lignes blanches éclatantes. Paschke persiste dans son style bizarre qui transforme le visage humain en masses de couleurs criardes, espèces de portraits aux rayons-X exécutés à l'acrylique. Le Californien Robert Yarber a gagné bien des admirateurs avec ses tableaux *kitsch* : *Corridor* et *Big Fall* décrivent la nuit urbaine, ses lumières, ses reflets avec une note de surréalisme accentuée par un lustre distanciant, une impression figée.

Au milieu de cet art (on hésite à employer le mot) infantile et inoffensif, mûrissent cependant des oeuvres franches qui vont droit à l'observateur et témoignent d'une solide maîtrise technique. Les deux toiles d'Eric Fischl illustrent à merveille la voie unique de ce peintre. À la fois descriptive et intuitive, la peinture de Fischl commente la vie à l'américaine sans négliger de sonder la profondeur humaine. *Portrait of the Artist as an Old Man* évoque le malaise d'un vieux peintre cachant sa nudité de notre regard alors que *The Power of Rock and Roll* nous montre un enfant muni d'un *Walkman*, dansant dans un intérieur bourgeois.

Les métaphores, les allusions, les éléments narratifs parfois vagues, parfois explicites cohabitent harmonieusement chez Fischl. Dans cette exposition, rares sont les tableaux qui supportent une observation attentive et soutenue sans en être diminués, vidés; ceux de Fischl nous alimentent sans faiblir, nous rappellent sans cesse devant eux.

Le travail de Jo Anne Carson, jeune peintre-sculpteur, fait pâlir celui de plusieurs de ses collègues. D'inspiration cubiste et contenant quelques références à Picasso, *Tomfoolery* et *The Amazed Man* sont construits d'objets sculptés fixés à un fond de bois teint accroché au mur. L'ensemble anguleux suggère des lieux, des meubles, des natures mortes, des personnages, des animaux, bref tout un monde complexe qui varie selon le point de la galerie qu'on occupe.

L'univers brumeux et flou de Susan Rothenberg est à son meilleur dans *Mondrian Dancing*. Les sculptures d'acier de John Newman valent aussi le temps d'arrêt, comme les tissus peints de Robert Kushner.

La biennale représente-t-elle l'état réel de l'art américain ou les préférences d'une poignée de conservateurs new-yorkais ? Souhaitons que la seconde proposition soit la bonne et disons-nous que l'erreur est humaine. Dans ce triomphe de la futilité apparaissent les collages de Jasper Johns qui, lui aussi, essaie de tenir le coup.

Et si vous entendez des clochettes en sortant du musée, ne vous inquiétez pas : c'est l'installation extérieure de Liz Phillips qui répond au vent !

BRUNO TENTI
MARIA LUISA SEGNORET
jusqu'au 19 mai
Galerie du
22 MARS
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

GALERIE
FRANÇOIS LEMAI
ART CONTEMPORAIN JAPONAIS
exposition
TETSURO SAWADA
maître sérigraphe japonais
Jusqu'au 15 mai
Nous sommes spécialisés dans les montages de conservation pour les oeuvres sur papier.
1437 Stanley, Mtl 842-3639 (métro Peel)

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555
SALLE I: « Simply savage »
JOHN MINGOLLA
SALLE II: « Parcours »
HÉLÈNE LORD
Vernissage samedi le 4 mai
de 14h à 18h
jusqu'au 26 mai
Mer. jeu. ven. de 11h à 18h
Sam. 11h à 17h. Dim. 13h à 17h

GALERIE LAURIENNE BAZINET
5451 ouest, rue Sherbrooke, Mtl.
(514) 483-2607
Achat - Vente - Échange
Évaluation - Location
• TABLEAUX
• SCULPTURES
• LITHOGRAPHIES
• MEUBLES D'ART
«La galerie où se marie l'amour des belles choses à l'investissement».
HORAIRE: Du mardi au vendredi: 12 à 18 hres.
samedi et dimanche: 12 à 17 hres
SERGE TURGEON, *directeur*

Galerie FUCITO
5283 avenue du Parc
(514) 279-1919
Message n° 3:
Découpez et conservez!
Nouvel horaire:
mercredi, samedi, dimanche: de midi à 17h.
jeudi et vendredi: de 15h à 21h.

MICHEL LAGACÉ
ANGE ET DRAGON
PEINTURES
DERNIER JOUR DEMAIN
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 A 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL, QC H2W 2M1
(514) 288 5903

Lorraine SIMMS
2 AU 24 MAI 1985
Galerie Alliance
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2S6
(514) 284-3768

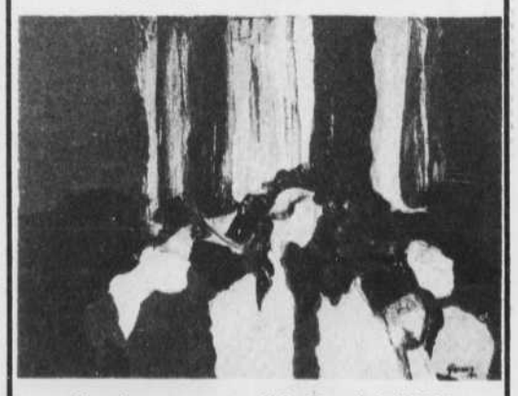
La Maison des Beaux-Arts
vous invite au vernissage des oeuvres récentes de
YVON CODERRE

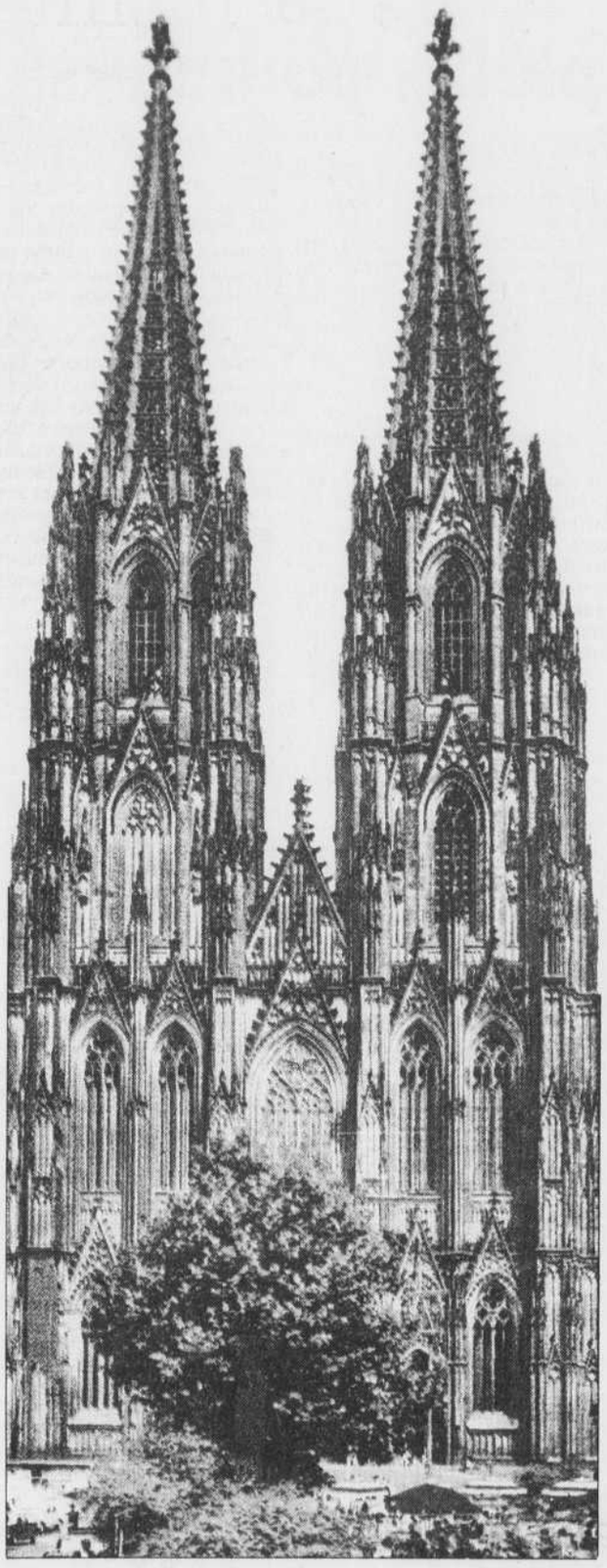
et à rencontrer l'artiste
le dimanche 5 mai 1985 à 13 heures
(l'exposition se poursuivra jusqu'au 19 mai)
22 de Montbrun, Boucherville (vieux-village)
Tél.: 641-1757 Stationnement à l'église
Heures d'ouverture: Mer. de 13 h à 17 h. Jeu. & ven. de 13 h à 21 h. Sam. & dim. de 13 h à 17 h.
Liliane E. Saffer, directrice

ARTISTES
DE LA GALERIE
GALERIE DANIEL
2159 rue Mackay, Montréal,
844-4434

exposition
ROBERT BARNA
du 4 au 11 mai
Galerie
BERNARD DESROCHES
1444 Sherbrooke o., Montréal
(514) 842-8648
Ouvert de 9h à 17h30 du lundi au samedi
Dimanche de 13h à 17h

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTREAL, H2J 2K8, (514) 843-5487
Me cherches-tu vraiment?
Dessins et tableaux récents
SUSAN G. SCOTT
Vernissage le mercredi
8 mai de 17 h à 19 h
jusqu'au 2 juin
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

Exposition
Lise Gervais
Oeuvres choisies 1960-85

Vernissage mercredi le 8 mai à 19h30
La Galerie d'Arts
Contemporains de Montréal
2165 rue Crescent, 2e étage, Montréal H3G 2C1
Tél.: 844-6711



Le nouveau visage des circuits organisés

Liberté, fraternité et . . . sécurité

MIREILLE SIMARD

AMSTERDAM — L'autobus ronronnait depuis plus de neuf heures. Dans cette maison roulante que nous occupions depuis huit jours, les jambes et les esprits ne savaient plus où donner de la tête. Contorsionnés dans toutes les positions imaginables, les 36 passagers de « L'Europe en dix jours » tentaient de soulager leurs fesses ramollies et leurs jambes attaquées par une armée de fourmis imaginaires.

C'est dans cette atmosphère atrophiée de fin d'après-midi que le guide choisit de s'emparer du micro : « Regardez à droite, vous avez la plus belle vue de la ville de Cologne. » Obéissantes, les 36 têtes se tournent alors vers la droite. Mais au lieu des exclamations d'admiration habituelles, 36 éclats de rire fusent dans l'habitacle d'acier. « La plus belle vue de Cologne » était obscurcie par un camion dont la cabine s'ornait d'une jeune femme langoureuse dégustant un immense suçon . . .

Pour de plus en plus de Québécois attirés par le charme de l'Europe et émerveillés par la hausse du dollar américain, le Vieux Continent constitue ces jours-ci une destination très séduisante. Mais comment aborder ce coin de terre aux cultures et langues diverses ? Comment se retrouver dans les taux de change, le riche passé et les moeurs changeantes ? Les plus téméraires n'hésitent pas : sac au dos, ils partent par monts et par vaux à la découverte de l'Europe. Mais les autres, aussi rebutés par l'aventure qu'horrifiés par la perspective d'un autre balconville estival, se tournent de plus en plus vers le forfait de groupe. Pendant 17 ou 23 jours, ils se livrent à une découverte des vieux pays dans le confort et la sécurité du groupe. En voyage organisé.

Un voyage organisé ? Quelle horreur ! Quiconque a déjà entendu le monologue de Clémence Desrochers sur le sujet — « on a fait un ben beau voyage, hein Armand ? » — ou visionné le film américain *Si c'est mardi, c'est la Belgique* entretient un vif cynisme sur la question : horaires rigides, liberté encarcanée et déplacements grégaires à la limite du ridicule. Le spectacle des cars de touristes qui laissent échapper un flot de Japonais ou d'Américains pour mitrailler la tour Eiffel de leur caméra laisse souvent un sourire narquois sur les lèvres du témoin de ces épanchements touristiques.

C'est pour pallier cette réputation de « camp de concentration touristique » que Vacances Esprit a conçu des circuits touristiques plus souples. Des excursions facultatives, une certaine liberté pour les repas et des arrêts de deux ou trois jours dans les capitales permettent aux vacanciers de vivre davantage l'Europe à leur propre rythme. Et de prendre, par le fait même, un certain recul par rapport au groupe : car vivre à 36 ou 52 dans le même autocar, du matin au soir, peut parfois causer une féroce envie d'autonomie . . .

En dix jours, nous avons parcouru une distance de 3,000 kilomètres. Bruxelles, Paris, Lyon, Lucerne, Mannheim, Cologne et Amsterdam. Cinq pays, cinq langues et cinq monnaies plus loin, j'ai parfois eu l'impression de feuilleter un album d'images de l'Europe. Ma copine de chambre a d'ailleurs rédigé une carte postale laconique qui se lisait comme suit : « Aujourd'hui, je suis en Suisse, hier j'étais en France et demain je serai en Allemagne . . . » Cette impression de voir l'Europe en accéléré est sans doute l'une des plus grandes frustrations du circuit organisé. Mais pour les personnes qui préfèrent voir le maximum de l'Europe en un temps limité, le forfait offre des avantages extraordinaires. En un mot, sans souci et avec plaisir.

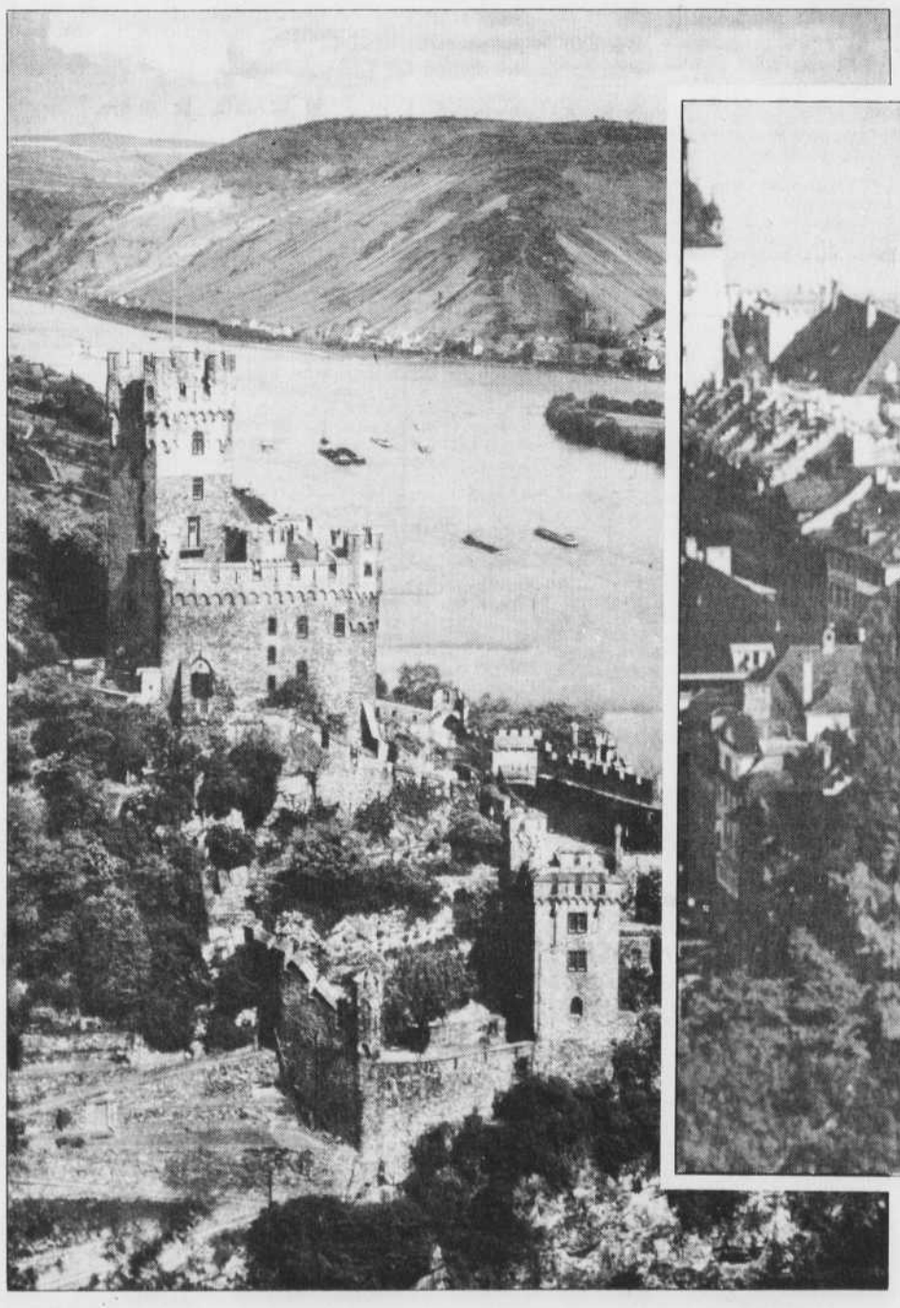
Avec Vacances Esprit, l'organisation du voyage « sans souci » signifie vraiment « sans souci ». Dès le moment où votre pied se pose dans l'avion, tout est prévu. Des réservations d'hôtel aux tables d'hôte pour les repas du soir — la moitié des soupers sont en effet inclus dans le prix du forfait — en passant par l'horaire, l'itinéraire et le programme des excursions incluses ou facultatives, on s'occupe de vous. Du matin au soir.

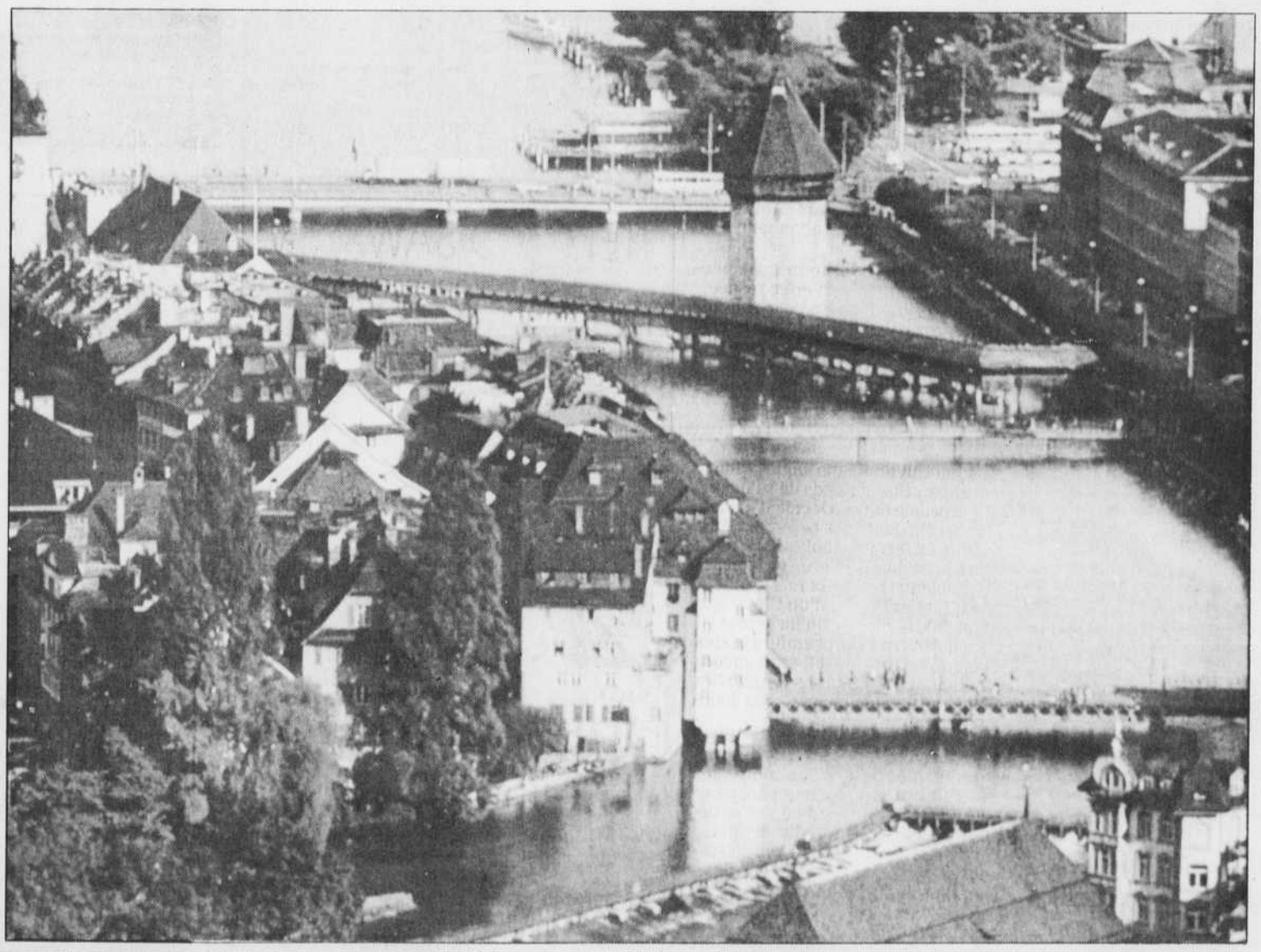
Tous les soirs, avant d'arriver à l'hôtel, votre guide-accompagnateur vous donne toutes les indications nécessaires concernant le programme de la soirée et du lendemain matin. Le menu d'une journée typique se détaille ainsi.

À sept heures, quand le ciel est encore noir, le téléphone sonne automatiquement. C'est souvent un message enregistré qui vous convie à passer une bonne journée. Une demi-heure plus tard, mouillée et à demi-nue, vous déposez votre valise devant la porte. Le personnel de l'hôtel s'occupe de cueillir et d'enfourner le tout dans la soute de l'autobus. (Cette petite opération deviendra vite similaire à celle de la cueillette des ordures puisqu'il faut l'effectuer avant que les « vidangeurs de la valise » ne soient passés. Péril angoissant !) Petit déjeuner à l'hôtel (inclus dans le forfait d'ail-

Suite à la page 36







En haut, à gauche, la cathédrale gothique de Cologne. En dessous, une vue du château de Sooneck dans la vallée du Rhin. Ci-dessus, une vue aérienne de la ville de Lucerne (Suisse). En haut, à droite, la tour Eiffel. Depuis sa fondation en mai 1982, Vacances Esprit, qui a organisé ce circuit, a emmené près de 5,000 Québécois en excursions motorisées à travers l'Europe.

GRAND CONCOURS GALLIMARD JEUNESSE

LE SECRET DES PHARAONS

chez votre libraire du 1er mai au 15 juin

Si votre enfant a entre 3 et 15 ans, il peut participer à ce grand concours et gagner UN VOYAGE EN ÉGYPTE en compagnie de ses parents

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

To Be or Not to Be. Le vrai. Celui d'Ernst Lubitsch. Une superbe comédie datant de 1942. À Varsovie, en 1939, un groupe d'acteurs répétant une pièce sur la Gestapo est interrompu par l'arrivée des troupes allemandes. (Au **Conservatoire**, vendredi.)

Au Nord le paradis. La version française de *El Norte*. Grand Prix des Amériques au plus récent Festival des films du monde. Deux jeunes Indiens quittent le Guatemala et entrent illégalement aux États-Unis. Le rêve américain n'est vraiment plus ce qu'il était. (À l'**Élysée 1**.)

Mata Hari. Greta Garbo en espionne au regard irrésistible. Ramon Novarro et Lionel Barrymore qui tournent autour. Voilà un autre classique à voir ou à revoir. (Au **Conservatoire**, lundi.)

Loulou. L'avant-dernier film de Maurice Pialat, avec Isabelle Huppert et Gérard Depardieu. Comme le dit si bien Micheline Lanctôt, « un des cinéastes les plus modernes, les plus personnels, qu'il faut apprendre à aimer un peu comme on acquiert un goût pour le citron ». (À la **Cinémathèque**, aujourd'hui.)

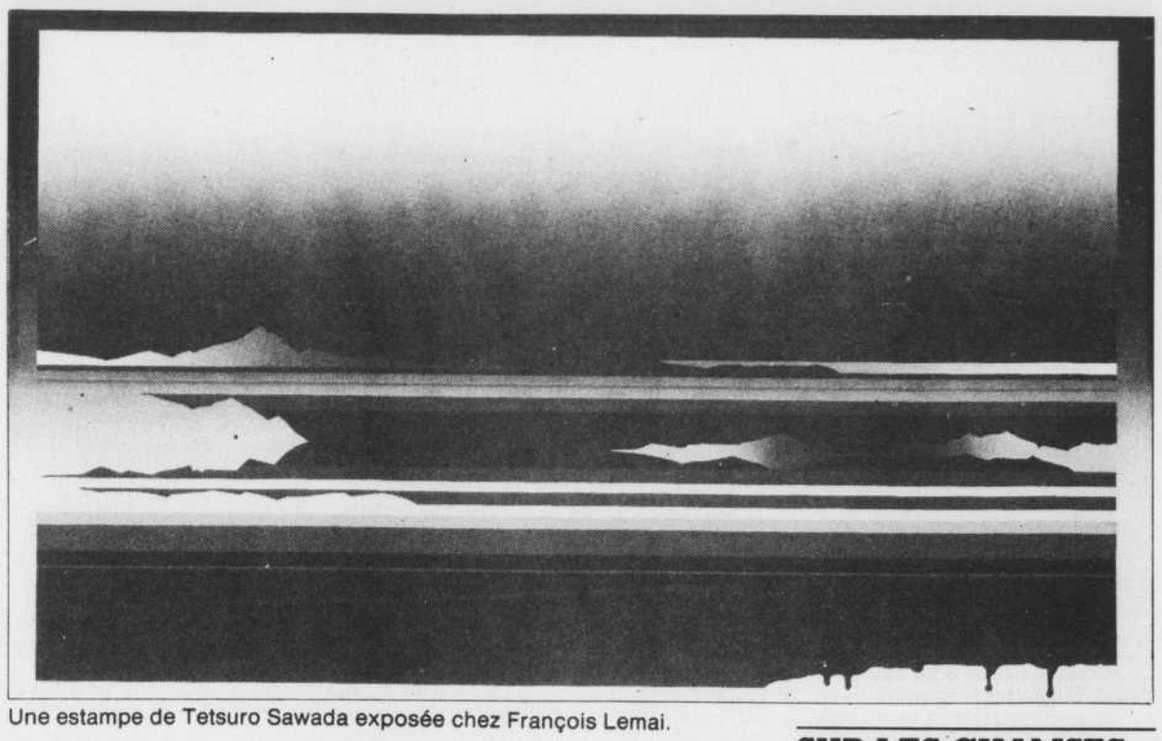
Purple Rose of Cairo. Le dernier Woody Allen, avec une Mia Farrow exceptionnelle. Une comédie sur le cinéma, en noir et blanc et en couleur, superbement servie par ce maître de la photographie qu'est Gordon Willis. (À la **Place du Canada.**)

— MARCEL JEAN

EN MUSIQUE

C'est l'année internationale de la Jeunesse et la présence des jeunes sur la scène musicale montréalaise sera particulièrement importante au cour de la semaine. Aujourd'hui à 20 h, le **Newfoundland Symphony Youth Orchestra** donne un concert gratuit à la **salle Claude-Champagne**, sous la direction de **Peter Gardner**. Des oeuvres de Ravel, Elgar, Dvorak et Saint-Saëns sont au programme. Renseignements : 878-9680.

Ce soir, également à 20 h, la **chorale Donovan** et les **Chanteurs d'Orphée** interpréteront, sous la direction de **Bernadette Donovan**, les valses *Liebeslieder* de Brahms ainsi que des oeuvres de Barber, Copland, Daunais et Fauré, avec le concours des pianistes **Claudette Denys** et **Michael McMahon**. Le concert a lieu à la **salle Pollack**.



Une estampe de Tetsuro Sawada exposée chez François Lemai.

Après l'OSM, c'est le **Studio de musique ancienne de Montréal** qui présente la grandiose *Messe en si mineur* de Bach, aujourd'hui et demain à 20 h à l'**église Notre-Dame-du-Saint-Sacrement**. Choeur, solistes et orchestre seront sous la direction de **Christopher Jackson**.

Demain à 20 h, à la **salle Claude-Champagne**, la **Société de recherche et de diffusion de la musique haïtienne** donne son concert annuel, consacré cette année aux oeuvres du compositeur **Jean Casséus**. Des billets seront en vente à la porte avant le concert.

Les **Petits Chanteurs du mont Royal** sous la direction de **Gilbert Patenaude** et l'organiste **Hélène Panneton** sont les invités des *Concerts pour le temps pascal 1985* à la **basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde**, demain à 20 h. Des oeuvres chorales de 15 compositeurs figurent au programme, de Palestrina à Poulenc.

Charles Dutoit sera au pupitre de l'**Orchestre symphonique de Montréal** pour les derniers *concerts Air Canada* à la **salle Wilfrid-Pelletier**, mardi et mercredi à 20 h. Le jeune violoniste **Cho-Liang Lin** jouera des oeuvres de Saint-Saëns et Sarasate et Dutoit dirigera des pages de Mendelssohn, Tchaïkovsky et Mercure.

La deuxième des *soirées Haydn-Mozart* avec le concours d'un orchestre de chambre dirigé par **Richard Hoenich** aura lieu à la **salle Redpath**, jeudi à 20 h. Le jeune violoncelliste **Desmond Hoebig** interprétera le *Concerto en do* de Haydn et l'orchestre, la *Symphonie no 40* de Mozart et la *Symphonie no 101* de Haydn. Renseignements et billets : 737-0645.

À la **salle Pollack**, vendredi à 20 h, **Allegra** offre un concert de musique de chambre avec la participation des violonistes **Vladimir Landsman** et **Eleanor Turovsky**, du clarinettiste **Sherman Friedland** et de la pianiste **Dorothy Fraiberg**. Des oeuvres de Mozart, Boccherini, Bartok et Ives sont au programme et l'entrée est libre. Demain à 15 h 30, à la **salle Pollack**, le pianiste **Yefim Bronfman** joue des oeuvres de Bach, Chopin et Prokofiev au dernier concert de la saison du *Ladies' Morning Musical Club*.

— GILLES POTVIN



Photo Christian Steiner

Cho-liang Lin.

SUR LES CIMAISES

Les passionnés de gravure ne manqueront pas, à la **galerie François Lemai** (1437, rue Stanley, jusqu'au 15 mai), l'exposition des sérigraphies récentes de **Tetsuro Sawada** dont les paysages stylisés sont l'occasion de prouesses techniques qu'on considère souvent comme les réalisations les plus parfaites de la discipline. Rappelons que cette petite maison discrète demeure un des hauts lieux de l'estampe japonaise contemporaine à Montréal.

À la **galerie Powerhouse** (3738, rue Saint-Dominique, jusqu'au 18 mai), quelques dessins de **Nancy Spero** constituent un bon raccourci de l'écriture à la fois violente et stimulante d'une des plus grandes dames de l'art féministe.

En contrepoint de l'exposition de Graff, la galerie du **collège Édouard-Montpetit** (945, chemin de Chambly, à Longueuil, jusqu'au 9 mai) présente une dizaine d'oeuvres de **Pierre Ayot** qui rappellent certains jalons de cette aventure espiègle depuis 1974. À signaler, un vidéo absolument désopilant. (Pour renseignements : 679-2630.)

Enfin, les visiteurs de la merveilleuse « maison modèle » de **Diane Gougeon**, qui est située au 9 rue Sainte-Catherine **est** (et non pas *ouest*, comme il a été écrit par erreur) jusqu'au 5 mai, devraient prévoir du temps supplémentaire pour flâner aussi dans le sympathique labyrinthe, autant physique que psychologique, que forment les 30 oeuvres pluridisciplinaires de l'événement *Interface 2* (jusqu'au 12 mai).

— GILLES DAIGNEAULT

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

À pleins poumons

JEAN-YVES DUTHEL*

DURANT la belle saison, c'est l'occasion ou jamais de s'adonner à des activités de plein air. Et pour celles et ceux qui ont décidé de prendre leurs vacances au Québec, le choix est multiple, très diversifié au niveau des goûts et abordable à toutes les bourses. Seul, en groupe ou en famille, depuis les activités urbaines jusqu'aux régions québécoises, il y a de quoi passer agréablement des fins de semaine autant que des vacances.

Le Regroupement loisir Québec a trois de ses secteurs d'activité qui rejoignent les champs dont il est question : le sport, le plein-air et le tourisme. Dans cette chronique, pour le mois de mai, nous aimerions vous faire une présentation des diverses possibilités de détente en plein air. Débutons aujourd'hui par Agricotours.

Agricotours

Cet organisme, membre du RLQ, vient de publier son *Répertoire des gîtes du passant* pour 1985-86. Quelque 124 gîtes sont offerts à travers le Québec et dans toutes les régions. Ce type d'hébergement à un coût très abordable est disponible pour une ou deux nuitées, incluant le petit déjeuner. C'est une agréable façon de voyager en découvrant le milieu rural par l'accueil chaleureux de ses habitants. Agricotours offre également des séjours à la ferme sur une plus longue durée — une à deux semaines — pour un prix échelonné entre $ 135 à $ 250 la semaine. Dans les fermes sélectionnées à cette fin, plusieurs activités de plein air sont praticables : la pêche, la randonnée pédestre écologique, l'observation des oiseaux, des sports comme la natation ou la planche à voile. En plus, selon les dates et les régions visitées, le vacancier peut se distraire en assistant à l'un des nombreux festivals typiques de nos régions.

Toutes les fermes et résidences en milieu rural, membres du réseau proposé, sont sélectionnées selon des critères fiables de propreté, de confort et de prix. Vous êtes donc assurés d'y trouver un accueil sympathique à tous les niveaux. Le séjour à la ferme est une expérience unique, une occasion de refaire le plein de grand air et de vous adonner à vos loisirs préférés. Pour agrémenter votre séjour, vous pourrez, si le coeur vous en dit, participer aux travaux de la ferme. Vie au rythme de la nature garantie !

Le rendez-vous Kino

Du 25 mai au 2 juin, Kino-Québec, en collaboration avec des organismes nationaux de loisir, tiendra son cinquième « rendez-vous Kino », sous le thème de « La fête de l'activité physique ». Il y en aura pour tous les goûts : la bicyclette, l'horticulture, la course sur route, la marche, le basket-ball, le canotage récréatif, la balle donnée, la pétanque et la randonnée pédestre. C'est prioritairement sur les intervenantes et les intervenants auprès du public que reposera l'organisation de cette fête de l'activité physique.

Renseignez-vous auprès du MLCP : (418) 643-8389.

Festival photo 85

La Fédération québécoise du loisir photo et la Ville de Montréal organisent le Festival photo 85, les 17, 18 et 19 mai prochains. Quatre cents oeuvres de photographes amateurs et professionnels seront présentées au public ainsi qu'une série de conférences et d'ateliers pratiques. Tout cela se passera sur la grande place du complexe Guy-Favreau à Montréal. À noter : la participation de l'holographe réputée Marie-Andrée Cossette et du photographe de mode Michel Pilon.

Info-Loisir

Dans ses nouveaux bureaux, au parc olympique, Info-Loisir est là pour répondre à toutes vos questions concernant le temps libre, les brochures existantes sur une multitude d'activités, etc. Téléphonez, pour Montréal au 252-3000, pour l'extérieur et sans frais au 1-800-361-3585.

* Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR ... À LOISIR par le service des communications du Regroupement loisir **Québec** (RLQ), 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C. p. 1,000, succursale M, Montréal, H1V 3R2. Tél. : (514) 252-3000.

Semaine nationale de l'activité physique 25 mai-2 juin 1985

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Au-delà du regard"** 1 h, 4 h 30, 8 h— **"Joyeuses Pâques"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45
ASTRE II: — **"Les ripoux"** 2 h 35, 6 h 05, 9 h 35— **"Le faucon"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"La revanche de Porky"** 2 h 50, 6 h 25, 10 h— **"Palace en délire"** 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
BERRI I: (288-2115) — **"Au-delà du regard"** 12 h 30, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI II: — **"Rive droite rive gauche"** 12 h, 2 h , 4 h , 6 h, 8 h, 10 h
BERRI III: "César et Rosalie" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 45
BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — **"Cotton club"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Stick"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — **"Au-delà du regard"** 1 h, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40
BROSSARD II: (465-5906) — **"Just one of the guys"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: "Amadeus" 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Je vous salue Marie"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Terminator"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"Gwendoline"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **sam "The party"** 7 h.— **"The gods must be crazy"** 7 h 30— **"El Norte"** 9 h 15— **"Talking heads: stop making sense"** 10 h.— **"Café flesh"** 24 h
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— "Champignons" "L'émotion dissonante" 19 h, 21 h
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"The company of wolves"** 1 h, 3 h, 5 h , 7 h , 9 h sam. dern. spect 11 h .
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239-)—**"The idol"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **sam Carte blanche à Micheline Lanctôt "Essence"** 18 h 35— **"Loulou"** 20 h 35— dim: **"Pinter people"** 15 h.— **"Un sac de billes"** 18 h 35— **"Lonely are the brave"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Desperately seeking Susan" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"Bayo"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX III: — **"The hit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Alamo Bay"** 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10— **"Night patrol"** 3 h 10, 7 h 30
CINÉPLEX V: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Stick"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.dim 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"A passage to India"** 1 h , 4 h , 7 h, 10 h.dim 2 h, 5 h 15, 8 h 15
CINÉPLEX IX: — **"The last dragon"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le retour du Jedi"** 12 h 45, 5 h, 9 h 10— **"Au boulot Jerry"** 3 h 10, 7 h 25
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Gremlins"** 2 h, 5 h 45, 9 h 30 **"Histoire sans fin"** 12 h 15, 4 h , 7 h 45
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"On n'est pas sorti de l'auberge"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25— **"Un homme à ma taille"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Falling in love"** 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Clinique pour femmes"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Passions intimes"** 13 h 15, 17 h, 20 h 45— **"Mystérieuse Julie"** 14 h 30, 18 h 15, 22 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hard money"** 12 h 30, 13 h 50, 15 h 10, 16 h 30, 17 h 50, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— dim **"Out one: spectre"** 19 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h 10.
DAUPHIN II: "Les saisons du coeur" 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
DORVAL I: (631-8587) — **"Gymkata"** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL II: "Cat eyes" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DORVAL III: "Police academy 2" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h.
DÉCARIE II: — **"Mask"** 2 h 25, 4 h 35, 7 h, 9 h 10
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Au nord le paradis"** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)— Salle 1:**"Comme les 6 doigts de la main"** 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15— Salle 2: **"Conan le destructeur"** 1 h 45, 5 h 20, 9 h —**"Les dents de la mer 3"** 3 h 30, 7 h 10.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05. 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Moving violations"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h .
GREENFIELD 2: — **"Break les danseurs de rue"** 2 h 40, 6 h, 9 h 25— **"Casse cou en liberté"** 12 h 55, 4 h 15, 7 h 35.
GREENFIELD 3: — **"Moving violations"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Lady Hawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Gwendoline"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
KENT I:(489-9707) — **"Gymkata"** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 05
KENT II:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Moving violations"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DU PARC II:— **"Gymkata"** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Vive les femmes"** 7 h — **"La fuite et l'objet"** 7 h 15— **"Yenti"** 9 h — **"L'amour à mort"** 9 h 30 (3 au 6 mai).
LAVAL I:(688-7776) — **"Gymkata"** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 05.sam. dern. spect. 11 h.
LAVAL II:— **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 15
LAVAL III: — **"Les spécialistes"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL IV:— **"Break les danseurs de rue"** 2 h 40, 6 h, 9 h 25— **"Casse cou en liberté"** 12 h 55, 4 h 15, 7 h 35 sam. dern. spect. 9 h 25
LAVAL V:— **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Gotcha"** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15
LAVAL-ODÉON II:— **"Terminator"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Moving violations"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S II:— **"Gymkata"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 15
LOEW'S III:— **"Police academy 2"** 12 h 10, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05-.sam. dern. spect. 10 h 50
LOEW'S IV:— **"Savage street"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h.
LOEW'S V:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.sam. dern. spect. 11 h 25
MERCIER:(255-6224)— **"Videodrome"** 2 h 30, 5 h 45, 9 h , **"Les humanoïdes de la mer"** 1 h, 4 h 15, 7 h 30.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) —sam **"Greystoke la légende de Tarzan"** 7 h 15, 9 h 45 —**"Yenti"** 7 h, 9 h 30— dim **"Tendres passions"** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 45— **"Yenti"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— sam "Indiana Jones et le temple maudit" 7 h .— **"Greystoke, la légende de Tarzan"** 9 h 30— dim **"Colonel Wolodyjowski"** 2 h 30— **"Le jumeau"** 7 h— **"Greystoke la légende de Tarzan"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — "Yellow hair and the forteresse of gold" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 25
PALACE II:— **"Cat's eyes"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h.
PALACE III:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE IV:— **"Porky's revenge"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE V:— **"Friday 13th new beginning** " 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI:— **"Beverly hill cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 25
PARADIS I:(866-6991) — **"Les saisons du coeur"** 2 h 40, 6 h 20, 9 h 55— **"Où sont les mecs"** 1 h, 4 h 40, 8 h 10.
PARADIS II:— **"Le retour du Jedi"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h — **"Au boulot Jerry"** 3 h 40, 7 h 30.
PARADIS III:— "Gremlins" 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Quel numéro what number? ou le travail automatisé"** précédé de **"Vendez-moi une île déserte"** 19 h 30, 21 h 30 (3 au 16 mai).
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le flic de Beverly Hills"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55.sam. dern. spect. 11 h 45
PARISIEN II:— **"Les spécialistes"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN III:— **"2010"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20
PARISIEN IV:— **"Break les danseurs de rue"** 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 10
PARISIEN V:— **"Les rois du gag"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Gwendoline"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Terminator"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Gotcha"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Mask"** 1 h 15, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Just one of the guys"** 1 h, 3 h , 5 h , 7 h , 9 h
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Barbare"** 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30— **"Surprise Party"** 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40
SAINT-DENIS III:— **"Un homme à ma taille"** 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10— **"Guerriers du Bronx 2"** 12 h 30, 16 h, 19 h 25
VERDUN:(768-2092)— **"Gremlins"** 1 h 40, 5 h 10, 8 h 40-.—**"Histoire sans fin"** 12 h, 3 h 35, 7 h
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
VERSAILLES II:— **"Break les danseurs de rue"**2 h 40, 6 h, 9 h 25 **"Casse cou en liberté"** 12 h 55, 4 h 15, 7 h 35
VERSAILLES III:— **"Les spécialistes"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
VILLERAY:(388-5577) — **"Terminator"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"The care bears movie"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30— **"Moving violations"** 7 h 15, 9 h 15
YORK:(937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

EXPOSITIONS

ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— « Proteste—Affiches manifestes » exposition et concours d'affiches du 24 avril au 12 mai, du mer. au dim. 12h. à 17h.
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331)— Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.
ATELIER 4809: 4809 rue Marquette, Mtl (526-1027)— Exposition des oeuvres de Christian Williams jusqu'au 19 mai
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Salle 1: « A better home and garden » exposition de Diane Gougeon— Salle 2: Oeuvres récentes de Célyne Fortin, Isabelle Lelarge et Paul-Emile Saulnier, du 17 avril au 5 mai, mer. au dim. 13h. à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Barbel Rothhaar, peinture et installation, du 27 avril au 17 mai
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Henri Sylvestre, 1 au 28 mai
BIBLIOTHÈQUE MILE-END: 5253 ave du Parc, Mtl (872-2141)— Humanitas présente une exposition multi-médias du 17 avril au 10 mai, du mer. au sam.
CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL: 255 est Ontario (284-7284)— « Rat d'Art » exposition d'arts visuels et multi média du 6 au 10 mai, de 9h. à 22h.
CENTRE COPIE ART: 813 est Ontario (523-4230)— « Constructions légitimes » exposition à partir de média mixtes, de Claude Lacroix, du 24 avril au 12 mai, lun. au ven. 10h. à 18h., sam. dim. 13h. à 18h.
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Place aux Squares » en collaboration avec l'université du Québec à Montréal, du 23 avril au 25 mai
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Monotype et dessin de Julie Lefebvre, du 6 au 28 mai, tous les jours de 19h, à 21h.
LE CLUB DES ARTS: 1410 rue Guy (933-6405)— Huiles, aquarelles et dessins de Martucci, 4 mai, 13h. à 17h.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl (842-0243)— « Quoi de neuf » exposition collective de nouveaux membres du local CAPQ, jusqu'au 25 juin, mar. au jeu. de 13h. à 17h.
DAZIBAO: 4060 St-Laurent ste 104, Mtl (845-0063)— Exposition des photographies de Alain Chagnon et de Anne-Marie Zeppetelli, du 24 avril au 19 mai
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— Jean-Pierre Beaudin, oeuvres photographiques choisies, du 30 avril au 11 mai, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— Collages, montages et 3 dimensions photographiques, du 27 mars au 4 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.
EXPOSITION: 2247 Delisle, Mtl— Peintures de David Elliott, du 3 au 12 mai
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maître » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke, Mtl— Gabriel Bonmati, du 4 au 11 mai
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— Tableaux récents de Lorraine Simms, jusqu'au 24 mai, du lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— François Houdé: études en verre, du 17 avril au 25 mai— Murray MacDonald et R. Holland Murray, oeuvres récentes du 1 mai au 1 juin
GALERIE D'ARTS CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL: 2165 rue Crescent, 2e étage, Mtl— Oeuvres choisies de 1960-85 de Lise Gervais, du 8 au 25 mai
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— « ...sur impulsion » Peintures et aquarelles de Jean-Pierre Lafrance, du 24 avril au 13 mai
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE D'ART SÉLECT: 6810 St-Denis, Mtl (273-7088)— « Des gens et des gestes » exposition de R. Alexandre, N. St-Pierre, M. Laberge, M. Mercier, P.G. Dubois et D. Poirier, du 5 au 12 mai
GALERIE D'ART VIEUX SAINT-JEAN: 92 rue St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu (346-1293)— Oeuvres de Normand Boisvert, peintre de la Mauricie, du 21 avril au 5 mai, du mar. au dim.
GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul Soulikias, du 21 avril au 4 mai, du lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles de Y. Bellemare, M. Jeonnette, N. Niradileck, J.P. Latour et C. Lafontaine
GALERIE HÉLÈNE BEAUDOIN-FORTIN: 1791 rue Principale, Ste-Julie— Tableaux, sculptures de Céline G. Lapointe et poèmes de Diane Boudreau-Tessier, de 13h. à 17h., 4-5 mai
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— « L'Ouest Canadien vu à nouveau » photographies de Don Hall et Randy Burton, du 30 avril au 22 mai
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— « Allegro moderato » huiles abstraites d'Anita Mathisen, du 1 au 19 mai
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue Visitation, Mtl (524-4060)— Estampes 1980-1984, de Carlos Calado, du 17 avril au 11 mai, mer. au sam. 11h. à 18h.
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Dynamisme 1985 » exposition des artistes de la galerie du 9 mai au 15 juin, du mer. au dim.
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition de céramiques originales d'André Brasilier, ainsi que les lithographies et oeuvres récentes d'Arroyo et de Lilivandel
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434)— Peintures et sculptures des artistes de la galerie, du 10 avril au 8 mai
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DE-LA-SALLE: 501 rue St-Patrick, Ottawa— Événement spécial, 10e anniversaire avec participation de plusieurs artistes, tout mai
GALERIE BERNARD DESROCHES: 1444 ouest Sherbrooke (842-8648)— Peintres de la galerie jusqu

TOUT À LOISIR

ENTRE DEUX VINS

PIERRE PETEL

SAVIEZ-VOUS QUE . . .

— En plus des 40 onces de vins ou spiritueux permises quand vous rentrez de voyage à l'étranger, suivant les règlements d'usage, vous pouvez rapporter l'équivalent de deux (2) gallons, soit 12 bouteilles de 750 ml, au maximum, que vous déclarerez aux postes frontaliers ? Il vous faudra alors payer $ 0.10 l'once pour le vin et $ 0.15 l'once pour les spiritueux ou les mousseux, soit un taux de majoration de $ 2.60 la bouteille de vin et $ 3.90 la bouteille de spiritueux ou de mousseux. Ces taux sont perçus pour la SAQ par les douanes suivant une entente fédérale-provinciale qui vaut pour toutes les provinces.

À ces taux, cependant, s'ajoutent les droits de douane et les taxes fédérales et d'accise majorant de $ 0.50 la bouteille de vin et de $ 3.90 celles des spiritueux ou des mousseux. Le prix, en somme, qu'il faut payer pour acheter la paix de sa conscience et redécouvrir tant soit peu le charme d'une petite terrasse à Beaune ou à Saint-Émilion . . .

— Des lois bien strictes régissent la publicité des vins et spiritueux à travers le pays ? Par exemple, aucune réclame n'est permise au Nouveau-Brunswick ni dans l'Île-du-Prince-Édouard. L'Ontario autorise, pour une période d'essai, la publicité de spiritueux sur les abris aux arrêts d'autobus. Tandis qu'au Québec, aucune réclame de spiritueux n'est permise à l'extérieur. Dans les autobus, dans le métro, oui. Mais non à l'extérieur ! Cette réglementation est imposée par la Régie des permis à laquelle s'ajoute celle du CRTC pour ce qui concerne les médias électroniques. Dans les annonces de bière à la télévision, les comédiens ne peuvent porter la bouteille aux lèvres; les commerciaux de spiritueux sont interdits et à la radio et à la télévision. En Colombie-Britannique, la loi oblige les diffuseurs — non les fabricants — à diffuser 15 % de messages éducatifs, par exemple sur les dangers de l'alcool au volant, etc. On ne peut utiliser le nom de personnalités pour annoncer une marque au Québec. Ce qui me rappelle la publicité légèrement impertinente du rhum Pitterson représentant des sosies du président Reagan et de la reine d'Angleterre savourant un punch . . . (photo ci-contre).

— La SAQ embouteille plus de 150 marques de vin ? Parmi lesquelles on retrouve des noms comme Chauvenet, Mommessin, Thorin, des Côtes du Ventoux, des Mâcons, des Amandières. Dans les années 1920, la Commission des liqueurs embouteillait jusqu'à 400 produits ! J'ai vu des étiquettes d'un Clos-Fourtet 1925, premier grand cru classé de Saint-Émilion, d'un Sauternes 1917, d'un cognac 1918, étiquettes filigranées pour éviter toute contrefaçon, avec invitation au consommateur à les détruire . . .

— 60 % des vins exportés en Europe et en Amérique le sont en vrac ? Les bateaux-citernes, les « pinardiers », sont l'objet de supervision stricte. Ce sont des bateaux alimentaires, aussi propres que votre batterie de cuisine. Ceux qui viennent au Québec doivent avoir transporté du vin lors de leurs trois derniers voyages. Leurs cuves de 200 hectolitrés sont en inox. (L'époxie se fendille et le vin solubilise le fer.) Le transport en cuves et conteneurs comporte donc très peu de risques. Quand la cuve est pleine, le vin ne bouge pas, pas vrai ? De plus, cette masse thermique énorme est pratiquement impossible à réchauffer.

— Beaucoup de vins « élaborés » au Québec sont, en fait, des mélanges de vins d'Italie et d'Espagne ? Depuis quand le mot *élaboration* est-il synonyme de *mélange* ? Les vins de la CÉE (Communauté économique européenne) proviennent d'assemblages de vins de différents pays, comme le Black Tower vient des Charentes et d'Italie. Mais cela est prévu dans la législation, ce qui n'est pas le cas ici !

— Vous pouvez importer du vin en commande privée ? Un minimum de $ 125 par produit est requis, au taux de majoration habituel de la SAQ établi d'après la facture du fournisseur au pays d'origine.



Sosies du président Reagan et de la reine Elisabeth II dans une annonce de rhum Pitterson. Il existe à Londres une agence de sosies (« *look-alikes* »). Le sosie de la reine est-il le même que celui que Radio-Canada a utilisé dans son *Buy Bye 84* ?

LA BONNE TABLE

Où mange-t-on dans Côte-des-Neiges le midi ?

NICOLE SAVOIE

LE QUARTIER Côte-des-Neiges vit, le jour, au rythme de l'Université de Montréal. L'autobus 51 déverse son flot d'étudiants matin, midi et soir. Sur les rues avoisinantes (Lacombe et Gatineau), des commerces répondent aux besoins de la vie étudiante, d'autres offrent les services essentiels aux gens du quartier. Les librairies côtoient les marchés d'alimentation; une papeterie voisine un « salon de barbier ». Et, bien sûr, les restaurants peuvent compter tous les midis sur une importante clientèle qui a ses habitudes.

Certains de ces établissements sont presque devenus des institutions. Vito, le Bouvillon, le Café Campus ont vu défiler les générations d'étudiants des années 50, 60 et 70. La clientèle étudiante et professorale leur conserve son attachement tout en bénéficiant d'un réseau plus étendu de restaurants. Où mange-t-on le midi à Côte-des-Neiges ?

Entre autres, dans un *fast-food* italien qui a le mérite de posséder une belle et grande terrasse en façade sur la rue Lacombe et un four à bois qui dore la pâte à pizza et la fait lever en une belle croûte fine, légère et dorée. Le **Pizzafiore**, avec ses deux grandes salles au rez-de-chaussée et un immense sous-sol, est aménagé pour recevoir des groupes. Dans ces nouveaux « McDonald » italiens, la longue carte plastifiée comporte une trentaine de pizzas aux appellations diversifiées ainsi que des assiettes spéciales aux noms évocateurs : *pizzalade* et *calzone*. Le *calzone* est une sorte de chausson fait de pâte à pizza et qui emprisonne une garniture aux légumes, aux fruits de mer ou à la viande. Le *calzone vegetariano* contient des oignons, du poivron, des champignons, des artichauts, du fromage, des olives noires. Une légère béchamel lie le tout. Servie avec une salade, cette assiette assez copieuse constitue un repas dont le coût s'élève à $ 7.20. Si on la fait suivre d'une pâtisserie ou d'un *tartufo* et d'un café, l'addition s'élève à plus de $ 10.



Photo Jacques Grenier

★

Face au Pizzafiore, un restaurant vietnamien, **Au Kinhdo,** est envahi tous les midis. Depuis des années, impossible d'y trouver une place passé midi. Il faut attendre que se libère une des minuscules tables à l'avant du restaurant ou une banquette du fond. Le manque d'éclairage, les murs peints en brun qui semblent s'assombrir à mesure qu'on avance dans la salle, les ampoules d'arbre de Noël pendues dans la fenêtre sont des points de repère. Les habitués sont là en lieu sûr. Rien n'y change. Ni le décor complètement fané, ni le service totalement décousu, ni la cuisine appétissante, simple, pleine de fraîcheur. La *soupe Kinhdo* à $ 3.25 peut servir de repas léger. Dans un grand bol, un bouillon succulent disparaît sous les couches de boeuf émincé, les nouilles transparentes à la farine de riz et les légumes croquants réunis en un mélange coloré de carottes, de céleri taillé en biseaux, d'oignons et de bouquets de chou-fleur et de brocoli. Pour $ 4.50, un menu complet combine une soupe du jour légère et nutritive, un *boeuf citronnelle* servi sur un lit de vermicelle avec carottes râpées crues. Ce repas donne l'impression de s'être bien nourri à bon compte. On revient toujours au Kinhdo.

★

Un peu en retrait du coeur même de la vie universitaire, sur le chemin de la Côte-des-Neiges, on trouve **Le Béarn** dont le décor coquet rappelle le Sud de la France. Une clientèle en complet-veston fréquente cette salle à manger à l'intimité classique pour l'excellence de sa table et le sourire chaleureux de la patronne. Marie-Claude Lemaire propose un menu-repas d'affaires comprenant un choix de huit plats fixes et de deux plats variant chaque jour. Entre $ 8.50 et $ 11, ce menu affiche, entre autres, des *rognons* ou du *foie de veau* tendres, savoureux, de première fraîcheur; un *filet de sole*, du *confit de canard* ou des *noisettes d'agneau*, le tout précédé d'un potage du jour ou d'un hors-d'oeuvre telle cette excellente *terrine de fruits de mer au coulis de cresson* et suivi d'un dessert maison bien fait et frais du jour. Bien traité par un personnel courtois, attentif et professionnel, le client quitte Le Béarn ravi. Si, par hasard, il a mangé au Pizzafiore la veille, il s'interroge sur les rapports qualité/prix existant entre les deux établissements. L'un servant du *fast-food* et l'autre s'efforçant de perpétuer les traditions de la meilleure restauration, de la meilleure cuisine. Celle que les patrons et le personnel prennent le temps de préparer et de servir. Celle aussi que les clients prennent le temps d'apprécier. Serait-ce que les murs de céramique, la brique neuve et les chaises bistrot en métal coûtent trop cher ?

Pizzafiore, 3518, rue Lacombe; 735-1556. Heure d'ouverture : du lundi au jeudi, de 11 h à 24 h; du vendredi au dimanche, de 11 h à 1 h.

Au Kinhdo, 3539, rue Lacombe; 739-9216. Heures d'ouverture : tous les jours de 11 h à 15 h, de 17 h à 23 h.

Le Béarn, 5613, chemin de la Côte-des-Neiges; 733-4102. Heures d'ouvertures : du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h 30, de 17 h 30 à 22 h 30. Fermé le dimanche.

Le ministre français de la Culture veut créer un centre d'art culinaire

PARIS (AFP) — Face à l'invasion des services de restauration rapide, le ministre français de la Culture, M. Jack Lang, soucieux de sauvegarder les traditions gastronomiques, a déclaré récemment avoir l'intention de mettre rapidement sur pied un centre ou institut national de l'art culinaire.

Ce centre, a expliqué M. Lang, « sera une institution gérée par les professionnels eux-mêmes et qui offrira à la fois un centre de recherches de haut niveau, un lieu permanent de réflexion et d'échanges, d'expositions (et) un centre d'information du public . . . »

Ce « sera aussi un lieu où l'on réfléchira sur les liens entre industrie et création culinaire », a précisé le ministre.

THÉÂTRE

AUDITORIUM HORIZON JEUNESSE: 155 est Boul. Ste-Rose, Laval (622-3535)— Le Théâtre du Bateleur présente « Le congrès des idiots » de Jean Comeau, les 4 et 11 mai, et le dim. 5 mai, à 20h.

BAIN LAVIOLETTE: 1570 rue De Lorimier, Mtl (682-1114)— Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque » de Jean Racine, concept et m. en s. Jean-Maurice Gélinas, du 25 avril au 27 mai, jeu. ven. sam. lun. 20h., dim. 15h.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744)— « Le saut du lit » de Marcel Mithois, m. en s. Maurice Côté, 12 et 26 mai

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Trio » de Kado Kostzer, m. en s. Alexandre Hausvater, du 1er mai au 15 juin, du lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Le Théâtre de l'Envol présente « Le sexe c'est pas toujours rose » du 17 avril au 5 mai, du mer. au dim. 20h.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Mtl— « Obscurité complète s.v.p. » texte de Marie-Andrée Daigle, le 4 mai à 20h.30

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame (873-4283)— Le Cadam présente « Cet animal étrange » de Gabriel Arout, m. en s. Jacques Rossi, le 4 mai à 20h.

ÉCOLE STE-BRIGIDE: 1224 rue Champlain, Mtl (288-5188)— « Les $motte » spectacle de Serge Gagnon, Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, m. en s. Dennis O'Sullivan, du 8 mai au 2 juin, du mer. au dim. 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl— « L'Antimouche » de Albert G. Paquette, m. en s. Serge Le Maire, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Carbone 14 présente « Marat-Sade » de Peter Weiss, m. en s. Lorne Brass, du 19 avril au 18 mai, lun. au ven. 21h., sam. 20h. et 23h.

LA GROSSE VALISE: 3981 St-Laurent, ste 800 (288-4700)— « La Moscheta » d'Angelo Biolco, m. en s. Carlo Boso, à compter du 18 avril

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968)— « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « Gigi » comédie musicale à compter du 2 mai, sem. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Les marionnettes du Théâtre de l'Oeil dans un conte roumain « Le soldat et la mort » m. en s. Irina Niculescu, du 6 au 10 mai, mer. 13h.30, jeu. 10h., ven. 13h.30, sam. 14h., dim. 13h. et 16h.

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Mtl— Les élèves de la section anglaise de l'École nationale de théâtre présentent « La folle de Chaillot » de Jean Giraudoux, dir. George Bloomfield, du 30 avril au 4 mai, à 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Raz de marée » comédie de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, du 19 avril au 11 mai, du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Night mother » de Marsha Norman, m. en s. Maurice Podbrey, du 11 avril au 26 mai, mar. au sam. 20h., dim. 19h. matinée sam. et dim. 14h.

THÉÂTRE CALIXA LAVALLÉE: 3819 Calixa Lavallée (872-3947)— « Pique-nique ta vie » comédie musicale pour enfants de Gabrielle Jean, musique Louise Binet, du 21 avril au 23 juin, tous les dim. à 13h. et 15h.

THÉÂTRE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest Sherbrooke (282-4871)— Opéra-Fête présente « Tentations » du 3 au 26 mai, du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson, du 28 mars au 18 mai

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, m. en s. Monique Duceppe, le sam., 17h. et 21h., mar. au ven. 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Couple ouvert » de Dario Fo, m. en s. René Richard Cyr, du 7 mai au 8 juin, du mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « L'éducation de Rita » de Willy Russel, adaptation René Dionne, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 9 avril au 5 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, (526-6582)— « Dans le petit manoir » d'Ignacy Witkiewicz, m. en s. Teo Spychalski, à compter du 3 mai, du mar. au dim. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Arlequin » de Carlo Goldoni, m. en s. Guillermo de Andréa, du 16 avril au 11 mai, du mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La troupe du Doux Délire présente « Love » texte de Murray Schisgal, m. en s. Patrice Daigneault, du 2 mai au 8 juin, les jeu. ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Le bateau pour Lipaia » de Alexei Arbuzov, adaptation Pol Quentin, du 17 avril au 11 mai, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Les bonnes » de Jean Genet, à compter du 12 avril— Salle Théâtre: The National Art Center présente « You can't take it with you » de George S. Kaufman et moss Hart, à compter du 1er mai, sem. 20h., sam. 14h. et 20h.

LALIBERTÉ: UQAM, 1455 St-Denis, Mtl (282-3456)— Ligue Nationale d'Improvisation, Finale Ligue Majeure pour la coupe Fleur de Lys, 4 mai, 14h.— Canada (rouge) vs France (rouge), 4 mai, 20h.30— Finale Ligue Majeure pour la coupe Fleur de Lys, 5 mai, 14h. et 19h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Tangente Danse Actuelle présente Lucie Grégoire, 4-5 mai, 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Ding et Dong en spectacle, 4 mai, 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: Les Grands Explorateurs présentent Egypte hommes et dieux du Nil, le 4 mai à 20h., le 5 mai, 14h. et 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Jean Lapointe en spectacle 4-5-6 mai, 20h.30

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Sylvie Vanasse, 21h.30— Virginie Rigoine, 23h.30, 4-5 mai— Tous les interprètes, auteurs, compositeurs et musiciens intéressés à participer au Festival des chansonniers du Québec, été 85, sont invités à passer une audition les mar. et mer. de 15h. à 17h., s.v.p. téléphoner au 842-2808, du mar. au ven. entre 18h. et 21h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunch du dimanche à compter de 14h.

LA CAVE À MOUSSE: 121 rue Duluth, Mtl (842-5524)— Clotilde et Robert Bourgeois, 4 mai, 21h.30

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Sylum, 4 mai, 21h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Les 4 et 5 mai, Festival de poésie urbaine

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Les joyaux célestes » du 1er mai au 23 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

STUDIO THÉÂTRE ALFRED

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal— Concert Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude avec la participation d'Hélène Pannetton, organiste, 5 mai, 20h.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHANCONNE: 342 est Ontario (843-8620)— « Prévert! action » montage dramatique de poèmes de Jacques Prévert, le 6 mai à 21h.— Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CÉGEP EDOUARD-MONTPETIT: Longueuil— Le Théâtre Lyrique de Boucherville présente « La Tzigane » de Johann Strauss, le 4 mai à 20h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Le mer. 8 mai, à 12h.30, Alvaro Pieri, guitariste, en concert

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE DE LA VISITATION: 1847 est Boul. Gouin, Mtl— Concert avec l'Ensemble Divertimento sous la dir. de Guy Jeannotte, le 4 mai à 20h.30

ÉGLISE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 500 est Mont-Royal, Mtl— Le Studio de musique ancienne présente un concert de musique sacrée: La messe en si mineur de J.S. Bach, les 4 et 5 mai à 20h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke— Récital de piano, Classe de Madeleine Bélanger, le 5 mai, à 15h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges (739-7195)— Récital d'alto et de piano de Yana et Yania Volodarsky, le 5 mai, à 14h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel (489-0842)— Récital de Michael Laucke, guitariste classique, le 5 mai, à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 5 mai, la messe « Missa Brevis » de « Andrea Gabrieli » et le motet « Alleluia Tulerunt Dominum » de « Palestrina » —À 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

SALLE ANDRÉ MATHIEU: 475 Boul. de l'Avenir, Lavla— La journée des harmonies scolaires se déroulera le 5 mai à 13h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— La chorale Donovan et les chanteurs d'Orphée sous la dir. de Bernadette Donovan présentent un concert le 4 mai, à 20h.— Le LMMC présente Yefim Bronfman, au piano, le dim. 5 mai

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 220 Vincent D'Indy, Mtl— Salle Claude Champagne: Le Newfoundland Symphony Youth Orchestra en concert le 4 mai, à 20h.

USINE DE CRÉATION AKME: 77 ouest Mont-Royal, ste 402, Mtl— Concert de Mario Gendron, violoniste, le 5 mai à 14h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Louise Beauchesne au piano, les dim. soirs de 20h.30 à 00h.30

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— 3 O'clock Train, cow-punk, 22h. et 23h.30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Straight Ahead jazz quartet, 4 mai, 21h.30— Soirée de poésie, le 6 mai, 20h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

GALERIE LÉZART: 1601 St-Denis, Mtl— Dans la série Ne pas plier, Jean Derome et Pierre Cartier, 9-10-11 mai, 21h.

HABITAT ST-CAMILLE: 11025 rue Alfred,Mtl-Nord— Retro Actif avec Michel Dulac et David Scott, 4 mai, 20h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Dîner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci— Bar Tour de Ville: Claire Rodgers en spectacle, du 30 avril au 30 juin.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Phyllip Jaymes Show en spectacle jusqu'au 8 juin à compter de 21h. du mar. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Lise Lévesque, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Jah Cutta and the Determination Band, reggae danse, 4 mai— Blue Monday Jam Session, avec Jimmy James Band, 6 mai

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 Ciné-Famille « Krabat » dessins animés
15.00 Univers des sports
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
18.30 Émission spéciale Sommet économique des pays occidentaux
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection « Wade Griffin » amér. 75 avec Lorne Green, James Olson et Lee H. Montgomery

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
13.00 Baseball du samedi
16.15 L'animathèque
16.30 Madame et son fantôme
17.00 Plexi Mag
17.30 Merci M. Noé
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi « Un flic » fr.it. 72 avec Alain Delon, Richard Crenna, Catherine Deneuve et Riccardo Cucciola
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « L'homme du clan » amér. 74 avec Lee Marvin, Richard Burton, Cameron Mitchell et Lola Falana
01.30 Cinéma de fin de soirée « Paranoiaque » brit. 62 avec Janette Scott, Oliver Reed et Sheila Burrel

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 La montagne de feu: double trouble
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire « Providence »

99 TVFQ (Câble)

13.30 Champs-Élysées: Gilbert Montagne et Michel Delpech
15.20 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 Infovision
20.25 Intermède
21.00 Champs-Élysées: Line Renaud
22.55 Sept sur sept
23.55 Cocoricocoboy
24.15 Prélude à la nuit
24.25 Le Journal

6 CBMT

12.30 Mr. Microchip
12.58 Community notes
13.00 Steppin' Out
13.27 Community Events
13.30 Land and sea
14.00 Nature of things
14.30 Folklorama
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Rearview mirror
22.00 T.B.A.
23.00 The National
23.15 Provincial affairs
23.21 Newswatch
23.35 Cine Six « Little Lord Fauntleroy »

12 CFCF

13.00 Saturday cinema « Speedway » 1969 avec Elvis Presley, Nancy Sinatra et Bill Bixby
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
16.30 CTV Sports Special The Kentucky derby
18.00 Pulse
18.30 Music Vision
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance
22.00 Hunter
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « Eyes of Laura Mars » 1978 avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones et Brad Dourif
02.00 Second Feature « Stone cold dead » 1980 avec Richard Crenna, Belinda J. Montgomery et Paul Williams
04.00 Hart to Hart
05.00 The Waltons

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Rencontres
14.00 Baseball des expos— PLUIE—
14.00 Ciné-Soleil « Julia » amér. 77 avec Jane Fonda, Vanessa Redgrave et Jason Robards
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 Les surtaxés
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux Dimanches « Les ballets Trockadero de Monte-Carlo »
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches Ciné-Festival « Le lion du désert » 1981 avec Anthony Quinn, Rod Steiger et Oliver Reed
23.30 Les nouvelles du sport
23.45 La politique provinciale

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné Week-End « Tremblement de terre » amér. 74 avec Charlton Heston, George Kennedey, Geneviève Bujold, Lorne Greene et Ava Gardner
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche « Nestor Burma, détective de choc » avec Michel Serrault, Jane Birkin, Guy Marchand et Alain Bashung
22.00 Science et technologie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports et la couleur du temps
23.30 Cinéma de fin de soirée « Boom » brit. 68 avec Elizabeth Taylor, Richard Burton, Joanna Shimkus et Noel Coward

17 RADIO-QUÉBEC

13.30 L'Enap présente
14.00 Le corps humain
15.00 La science en question
16.00 L'évolution de l'homme
17.00 Portraits de chercheurs
17.30 Au fil de l'université Laval
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 Spécial téléservice
20.30 Plein son: Mayport and All that Jazz
21.30 Téléfilm « Theodor Chindler » allemand avec Hans Christian Blech, Rosemarie Fendel, Katharina Thalbach, Antonia Reininghaus, Hans Putz, Jan Niklas et Alexander Radsun

99 TVFQ (Câble)

12.30 L'adélaide
14.05 Apostrophes
15.25 Troisième rang de face
15.50 La télé des téléspectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 Humeur humour
17.20 Claudia Jeury raconte
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.35 Intermède
19.00 La belle vie
20.00 Télé-Série: Jules Ferry
21.00 Images d'histoire
21.30 Apostrophes
22.55 Troisième rang de face
23.15 La télé des téléspectateurs
23.45 Prélude à la nuit
23.55 Le Journal

6 CBMT

12.30 Sportsweekend
14.00 Expo's Baseball
16.30 Hymn sing
17.00 CBC News: sunday report
17.30 The winners
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 NHL National Playoffs
23.00 The national
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock hour

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 Sunday Cinema « One last ride » 1980 avec Ronny Cox, David Hollander et Andrew Duggan
16.00 Travel 85
16.30 Question Period
17.00 Untamed world
17.30 Science spectrum
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 CFCF Special Presentation « Lace 2 » part 2
21.00 T.B.A.
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinéma Twelve « The disappearance » 1981 avec Donald Sutherland, Francine Racette et David Hemmings
01.35 The Prisoner
02.35 The Waltons
03.35 Fantasy Island

TOUT À LOISIR

CONSOMMATION

VIDÉO OU PAS ?

QUI ne s'est pas affalé devant son téléviseur à l'issue d'une journée particulièrement chargée en souhaitant tomber par enchantement sur le début du meilleur film du mois ?

C'est dans ces moments qu'on a l'impression qu'un mauvais génie a trafiqué les grilles horaires pour y concentrer les émissions « plates » ... sur nos temps libres !

Mais un bon génie, électronique pour être de son temps, n'attend que votre « sésame » pour vous ouvrir les portes de la télé à volonté, du bon programme sur demande, du bon film n'importe quand ... Et même davantage, selon la publicité.

Pour bénéficier de ce bon génie, nul besoin de lampe ... mais d'un petit appareil fort transistorisé que possèdent déjà 15 % des téléphages nord-américains.

Le magnétoscope, pour le nommer, est un petit appareil qui enregistre simultanément son et images sur une bande magnétique. Cette petite merveille offre bien des possibilités. Elle peut d'abord enregistrer l'émission que vous regardez si vous voulez la visionner à nouveau ultérieurement. La plupart peuvent enregistrer une émission sur un canal pendant que vous êtes en train d'en regarder une autre. Enfin, cet appareil permet de reproduire les milliers de films, disponibles sur vidéocassettes pré-enregistrées, qu'on peut aujourd'hui louer pour quelques dollars auprès des centaines de clubs ou centres de distribution qui prolifèrent au Québec.

Cet appareil remarquable est en train de se découvrir une autre vocation dans le domaine de la reproduction du son en haute fidélité. En effet, après seulement quelques années d'existence, le magnétoscope égale ou surpasse déjà les performance des meilleures enregistreuses à cassettes.

La clientèle des magnétoscopes s'est en quelque sorte moulée sur le produit dans une interaction difficile à décortiquer.

« Il y a trois catégories d'usagers ou d'acheteurs de magnétoscopes », explique M. Richard Petit, de la boutique Québecson.

D'abord, le « loueur de cassettes » pré-enregistrées. L'appareil qui conviendra à ses besoins se vend entre $ 450 et $ 600, s'il veut une télécommande. La plupart des bandes sonores de films n'étant pas enregistrées en haute fidélité, l'appareil haut de gamme constituerait ici une dépense inutile. Quant à la qualité de reproduction de l'image, la performance est à peu près identique aux appareils plus dispendieux.

Vient ensuite le « téléphage averti », c'est-à-dire celui qui veut se débarrasser de la contrainte des grilles-horaires et se constituer un menu de choix pour ses rares moments de détente devant le petit écran. D'autres profiteront de ses performances pour constituer un menu plus pédagogique à leurs enfants qui pourront ainsi apprendre à faire des choix plutôt qu'à gober ce qui passe à n'importe quel moment. Le téléphage averti devra donc dépenser un peu plus car son appareil doit pouvoir enregistrer de trois à huit émissions — en son absence — sur une période de temps qui peut varier de trois à 14 jours. Cet acheteur aura un choix presque existentiel à faire : doit-il miser sur le système *beta*, censé reproduire la couleur avec une qualité légèrement supérieure, ou miser carrément sur la durée d'enregistrement qui devrait alors le faire basculer dans le camp du *VHS* ? Quoiqu'il en soit, sa facture se situera entre $ 600 et $ 800 en raison de la flexibilité de l'appareil dont il a besoin et de ses performances du côté des effets spéciaux (arrêt sur image, recherche accélérée, défilement au ralenti, etc.).

Les puristes du son, la troisième catégorie, font face à une facture de $ 800 à $ 1,500 et parfois davantage. Les audiophiles impénitents, qui font la bonne fortune des nouvelles boutiques vidéo-son, obtiendront sur un appareil haut de gamme la panoplie complète des gadgets vidéo les plus sophistiqués en même temps qu'un appareil d'enregistrement et de reproduction sonore doté d'une bande passante aussi complète que stable. Mais il faut dire ici qu'en général, sa qualité d'enregistrement vidéo n'est pas sensiblement meilleure que celle des appareils les moins dispendieux.

Sur ce point, un ingénieur de la société Hitachi, M. Michel Leduc, émet une nuance importante : à son avis, les magnétoscopes haut de gamme donneront une image plus nette puisqu'ils sont en général dotés d'un contrôleur électronique de la qualité de l'image et des couleurs. C'est à ce niveau et non à celui du système d'enregistrement que se fera la démarcation. Et la qualité sera encore meilleure si le magnétoscope incorpore un filtre-peigne, qui assure une image mieux définie (plus précise).

Le magnétoscope haute fidélité intéressera fondamentalement celui qui veut accoupler image et son pour créer progressivement ce qu'on appelle déjà le « cinéma chez soi ». Mais il intéressera aussi l'audiophile pur-laine qui recherche une performance de magnétophone profesionnel ET une possibilité de six à huit heures d'enregistrement en continu.

Mais compte tenu de la course fulgurante aux performances — et aux prix — que se livrent actuellement les manufacturiers, l'appareil de base pourrait, tous comptes faits, s'avérer le meilleur achat si on accepte au départ qu'il sera fort probablement mûr pour le chalet ou la chambre des enfants dans quatre ans ou cinq ans. D'ici là, la performance audio des appareils les plus chers sera monnaie courante et les producteurs de vidéo-cassettes auront inévitablement emprunté le chemin de la haute fidélité.

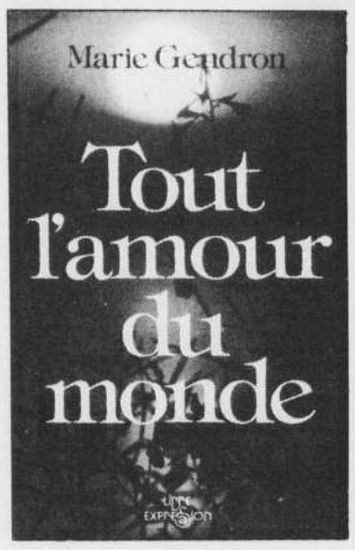
Mais le magnétoscope devra franchir une autre révolution technique du côté de la qualité de l'image pour atteindre sa maturité réelle à moins qu'il ne soit distancé d'ici là par les disques vidéo à laser. La plupart des magnétoscopes actuels ont une capacité de reproduction vidéo inférieure ou égale à la qualité de l'image d'un appareil de télévision conventionnel. Mais l'apparition des « moniteurs », qui démocratisent la qualité d'image « studio », fera grimper les exigences du consommateur, qui ne se satisfera plus d'images enregistrées de 250 à 300 points par ligne quand son « moniteur » lui offrira en permanence des images 50 % mieux définies et des couleurs enfin naturelles sur la station la plus ordinaire.

LECTURES

RENÉE ROWAN

Quelle tendresse !

★ Marie Gendron, **Tout l'amour du monde**, Libre Expression, 143 pages. C'est le témoignage d'une infirmière qui a dirigé un centre d'accueil pour personnes âgées. « Au départ, indique-t-elle, je voulais parler de la mort de ceux que j'avais particulièrement aimés ... Je me suis soudainement aperçue que je me souvenais davantage de leur tendresse que de leur agonie. (...) C'est le plus bel héritage qu'ils m'ont légué. » Petit livre touchant qui amène à redécouvrir le sens réel de la vie à travers la petite histoire de Bertha, Monsieur Léopold, Mme Lauretta, Monsieur Patrice, Hector et combien d'autres. Succès de librairie puisque, en moins d'un mois, ce récit tout simple mais vrai en est à sa deuxième édition après un premier tirage de 3,000 exemplaires.



Pour mieux comprendre

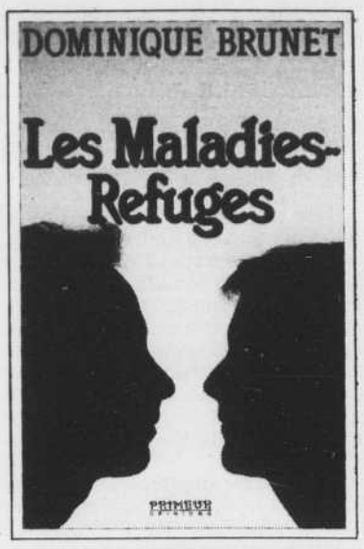
★ Winnifred Berg Cutler, Celso-Ramon Garcia, David A. Edwards, **La Ménopause**, Stanké, 230 pages. Cet ouvrage fait le point sur les connaissances acquises des plus récentes recherches scientifiques, les premières jamais réalisées aux États-Unis dans ce domaine par une gynécologue, biologiste et psychologue de grande réputation, le Dr Winnifred Cutler. La publicité indique qu'il s'agit du livre le plus important et le plus complet jamais publié sur la ménopause. N'ayant pas l'expertise nécessaire pour en juger, je ne peux corroborer cette affirmation. Ce que je peux en dire, c'est qu'il s'agit d'un livre bien fait, qui fournit une foule de renseignements utiles et pertinents, souvent à partir de situations concrètes. Il analyse en détail et dans un langage accessible les bienfaits et les risques de la thérapie hormonale de substitution dans ses nouveaux dosages et expose toutes les incidences de la baisse hormonale sur le système osseux (l'ostéoporose dont on parle de plus en plus). On y traite aussi de l'hystérectomie. Une section est réservée à l'homme qui partage sa vie avec une femme en période de ménopause. Ce guide semble répondre à un véritable besoin : publié en français à la fin d'octobre, il en est à sa quatrième impression.

Jeunes diabétiques

★ Dr Mimi-M. Belmonte, **L'Enfant et le jeune adulte diabétiques**, Guy Saint-Jean, éditeur, 302 pages. Un autre outil de base, cette fois pour parents et professionnels qui ont à s'occuper de jeunes diabétiques. Directrice de la clinique du diabète de l'Hôpital de Montréal pour enfants et directrice des services médicaux de la colonie pour enfants diabétiques qu'elle a aidé à fonder en 1957, l'auteur y décrit, en termes accessibles et dans le détail, le régime de vie du diabétique. Elle y fait état des grands progrès enregistrés par la recherche sur le diabète dans les dix dernières années. Ce qui ressort de ce livre, c'est que l'enfant diabétique aura plus de facilité à adopter une attitude positive face à la vie et à sa maladie si ses parents l'ont fait avant lui. Il est primordial, affirme le Dr Belmonte, que l'enfant diabétique apprenne à assumer ses responsabilités et à ne jamais utiliser son diabète comme un moyen pour obtenir des faveurs spéciales. L'ouvrage contient des chartes, des diagrammes et recettes, des conseils sur la nutrition, des diètes et des exercices, ainsi qu'une nouvelle méthode pour administrer l'insuline.

Le comportement humain

★ Dominique Brunet, **Les Maladies-Refuges**, Primeur opinions, 176 pages. Maux existentiels ou maladies psycho-culturelles, la psychologue Dominique Brunet fait une distinction claire entre les premiers qui se manifestent par l'angoisse et la dépression, et les secondes — phobies et anorexie mentale — qui sont caractérisées par l'hystérie. L'ensemble des phénomènes des « maladies-refuges » touche autant les hommes que les femmes, bien que les conséquences soient différentes sur le comportement de chacun, rappelle l'auteur qui remet en question un grand nombre de préjugés véhiculés depuis des siècles par la science à l'égard des femmes. À travers une approche originale, le livre peut aider à mieux comprendre le comportement de l'être humain.



Quoi faire ?

★ **L'Aide *baby-sitter***, Québec-Agenda. Cet agenda unique en son genre permet aux parents qui s'absentent de noter tous les renseignements pouvant être utiles à la gardienne (ou au gardien) : nom des parents, nom des enfants (signe des temps, l'espace à cet effet est très limité), adresse, numéros de téléphone (feu, police, ambulance, hôpital), nom, adresse et numéro de téléphone du médecin, parents ou amis à appeler en cas de besoin. De plus, les parents sont invités à écrire sur des feuilles détachables les notes concernant chacune de leurs sorties (où ils sont, à quelle heure ils seront de retour, ce qu'il y a à faire). Un espace est aussi prévu pour les messages à l'intention des parents. Une idée ingénieuse qui peut rendre service.

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 5 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
La nuit des musiques de toutes les époques et de tous les pays vous accompagnent jusqu'à l'aube. Anim. Ginette Bellavance.
5h55 Méditation
«Faire honnêtement ce que nous pouvons» (Claudel).
6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: extr. «Rêves» (Albeniz); Concerto brandebourgeois, BWV 1048 (J.S. Bach); Ouv. «Béatrice et Bénédict» (Berlioz); Scherzo en mi bém. (Moussorgsky); extr. Symphonie no 5 (Mahler); «Souvenirs de Bayreuth» (Fauré/Messager); extr. «Hippolyte et Aricie» (Rameau). — **2e h.:** Adagio cantabile (M. Haydn); Symphonie no 92 «Oxford» (Haydn); extr. «Don Juan», «Orphée» et «Armide» (Gluck); extr. Sonate à cinq (Torelli). — **3e h.:** «Pour Elise», Concerto pour piano no 2, «Andante favori», Bagatelles, op. 126 nos 3 et 4 (Beethoven). Anim. Jean-Paul Nolet.
9h00 Musique sacrée
Oeuvres de J.S. Bach, Schütz et Haydn.
10h30 Récital
Richard Naill, vc.: Suite pour violoncelle seul, BWV 1012 (J.S. Bach).
11h00 Orchestre de chambre de Québec
Dir. Pierre Morin; Marie Picard, clar.; Richard Gagnon, bas.; Michel Gingras, cor.: Concertante, op. 3 (Crusell).
11h30 Mélodies
Pierre Duval, t.; Rhéal Gauthier, org.: «Vergin Tutto amor» (Durante); «Sebben crudele» (Caldara); «Gia il sole dal Gange» (A. Scarlatti); «Pièta signore» (Stradella); «Alma del core » (Caldara); extr. «Stabat Mater» (Rossini); «Care selve» (Handel).
12h00 Pour le clavier
Le pianiste Solomon (5e de 9). Concerto no 5 (Beethoven); Solomon, p.; Orch. Philharmonia, dir. Herbert Menges; Prélude et fugue en la mineur (Bach/Liszt). Anim. Jean Pereault.
13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Michel Chion, compositeur. Anim. Renée Larochelle.
14h30 Musique de Canadiens
Inv. Harry Halbreich, musicologue. Anim. Janine Paquet.
15h30 À travers chants
Ensemble vocal de Sherbrooke, dir. Jean-François Sénart; Hélène Panneton, org.: «Cantique de Jean Racine» (Fauré); «Gloria in Excelsis Deo», BWV 191 (J.S. Bach); Psaume 150 (Franck).
16h00 Récital d'orgue
Intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach (22e de 38). Serge Laliberté, orgue Beckerath, église Immaculée-Conception, Montréal: Prélude et fugue, BWV 549; Chorals, BWV 729 à 731 et 733; Concerto, BWV 597. Anim. Jean Perreault.
16h30 Les Grandes Religions
«Vers un nouvel âge» (26e de 39). «Méthodes et techniques». Inv. Jean Smits, Jacques Favreau, Sylvie Boissonneault et Marielle Robitaille. Rech. et int. Marie-Andrée Aird, Bernard Ouimet et Claude Cubaynes. Anim. Yvon Leblanc.
17h00 Alternances
Poèmes de Lucien Francoeur et d'Yves Boisvert. Lect. Yvon Leblanc. Oeuvres de Gilles Gobeil. «Traces»: oeuvre électroacoustique; «Fragments»: Marc Laberge, htb.; Jean Gaudreault, cor; Marc Bélanger, vl.; Jacques Beaudoin, cb.; Robert Leroux, perc.; dir. Walter Boudreau.
18h00 Les Goûts réunis
Partita pour violon seul, BWV 106 et Sonate pour violon seul, BWV 1005 (J.S. Bach): Richard Roberts; Concerto grosso, op. 6 no 6 (Handel): Ens. I Musici de Montréal, dir. Yuli Turovsky. Anim. Jean Perreault.
19h00 Musique de notre siècle
Anim. Serge Garant.
20h00 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Myung-Whun Chung; Emanuel Ax, p.: Suite de danses (Bartok); Concerto no 2 (Chopin); Symphonie no 3 (Dvorak). Anim. Jacques Fauteux.
22h00 Jazz sur le vif
23h00 Musique de chambre
«Bergerettes» et Trio pour piano, violon et violoncelle (Martinu); «Harmonies du soir» (L. Boulanger).
23h30 Le Voyage intérieur
La musique écoutée dans certaines conditions amène à une nouvelle dimension de la conscience de soi. «Trapezoid Stringway to Light» (Ed Van Fleet); «Breathe» (Jon Bernoff et Marcus Allen). Anim. Normand Séguin.

Lundi 6 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Ginette Bellavance.
5h55 Méditation
«Le christianisme ne se prête pas à toutes les fantaisies» (Claudel).
6h00 Les notes inégales
1re h.: Sonate pour flûte, op. 1 no 11 (Handel); Concerto pour violon, op. 30 (Dietrich); «Due canzoni per canto solo» (Frescobaldi). — **2e h.:** extr. «Peer Gynt» (Grieg); «Ballo del Granduca» (Sweelinck); Concerto brandebourgeois, BWV 1049 (J.S. Bach); «Lot set goyts» (Montserrat). — **3e h.:** Sonate pour hautbois et b.c. (Telemann); Concerto pour violon, Hob. VIIa/1 (Haydn); Gigue et chaconne (Logy); extr. «Pomp and Circumstance» (Elgar). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
«Sigmund Freud», «Sérénade italienne» (Wolf); «Psyché» (Franck); «Mythes» (Szymanowski); «Parade» (Satie); extr. Symphonie no 8 «des Mille» (Mahler); «Ni bruit, ni vitesse» (Foss). Anim. Renée Larochelle.
12h00 L'Art vocal
Les opéras du Canada, de Québec à Victoria. Aujourd'hui, Québec, ses succès, ses vedettes: voix de Bernard Turgeon, Louise Lebrun, Claude Corbeil, Richard Verreau, Huguette Tourangeau, André Lizotte, Yves Cantin, etc. Les artistes de la prochaine production interviewés en direct de Québec. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
«Variations sur un thème original» pour piano, D. 813 (Schubert). Reprise de l'émission **Banc d'essai** du samedi 4 mai. Musique en pays inca: oeuvres de compositeurs incas du XVIe siècle à nos jours. Trio pour clarinette, alto et piano, K.498 (Mozart); Concerto pour violon, hautbois et violoncelle (Salieri). Anim. Gilles Dupuis.
16h00 L'Histoire du hockey sur glace au Canada ■
Les grandes dynasties du hockey. Le phénomène de la violence. L'aspect scientifique du jeu. Rech. et anim. Jacques Larue-Langlois.
16h30 Le Roman face à l'histoire ■
«Continent du merveilleux: le roman latino-américain». Lect. Mariette Duval et Léo Ilial. Texte: Eva Legrand.
17h00 Bestiaire de l'été ■
«Le Renard». Rech., texte et anim. Pierre Morency.
17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale sous forme de reportages, de chroniques et d'entrevues en provenance du pays et des principales capitales de la musique. Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«L'Humour» (1re de 5). Reportage sur la 13e Rencontre québécoise internationale des écrivains qui s'est tenue à Montréal du 19 au 23 avril 1985.
19h00 Comprendre son temps ■
«Pourquoi des quinzaines internationales du théâtre?»
20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1984. Récital de chant. Teresa Berganza, mezzo; Juan Antonio Alvarez Parejo, p.: oeuvres de Pergolèse, Handel, Haydn, Rossini, Thomas, Massenet et Bizet; mélodies de Toldra et Granados. — Festival de Montreux-Vevey. Ens. I Musici: Concerto grosso, op. 3 no 10 (Manfredini); Concerto pour violon, cordes et b.c., op. 3 (Locatelli).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Art Farmer et Paul Desmond. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Quatuor en mi bém. (Dittersdorf); «Les Cloches du soir» (Saint-Saëns).
23h30 Le Voyage intérieur
«Magical Strings: Glass Horse» (Philip Boulding et Pam Williams). Anim. Normand Séguin.

Mardi 7 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Les vrais enfants de Dieu souffrent et prient» (Claudel).
6h00 Les notes inégales
1re h.: Concerto pour harpe (Boieldieu); Concert royal no 3 (F. Couperin); Sinfonia no 2 (Zach). — **2e h.:** «Va rossignol» (Janequin); Symphonie no 2 (Beethoven); Fugue, BWV 691 et Petit prélude, BWV 924 (J.S. Bach); «Tiflisiana», op. 26 (Dabadary). — **3e h.:** Quatre pièces extr. du Livre de danses de Marguerite d'Autriche; Ouv. «Der Schauspieldirektor» (Mozart); Quintette, op. 11 no 6 (J.C. Bach); Fantaisie pour harpe (Saint-Saëns); Concerto à quatre no 3 (Galuppi); Allegro de concert (Granados). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
«Johannes Brahms». Valses pour piano à quatre mains , Concerto pour violon, Sonate pour piano, op. 1, Quatuor en la min. et «Chants tziganes» (Brahms); Toccata et fugue, BWV 540 (J.S. Bach); Octuor, op. 103 (Beethoven); «Variations sur un thème de Haydn» (Brahms). Anim. Renée Larochelle.
12h00 L'Art vocal
Les opéras du Canada: Montréal. Rappel des cinq premières saisons: extr. «Manon», «Così fan tutte», «L'Elisir d'amore», «Tosca», etc. Reprise de l'émission **Mélodies** (voir dimanche, 11h30). Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Pour souligner l'Année internationale de la jeunesse, 10e d'une série de 15 émissions enregistrées dans les facultés et conservatoires de musique. Aujourd'hui, Au gré de la fantaisie nous parvient de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Anim. Elizabeth Gagnon.
16h00 Éloges ■
Hélène Ouvrard — «Le Vent». Lect. Hélène Loiselle.
16h30 La Ronde des livres ■
Actualités littéraires. Anim. Wilfrid Lemoine.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«L'Humour» (2e de 5).
19h00 Connaissance d'aujourd'hui ■
«La Science des inventeurs» (1re de 2). Inv. Jean Cazenove, philosophe et historien des sciences, du groupe d'études 'Sciences, technique et société' du Centre national de recherches scientifiques de France. Int. Janine Delaunay.
19h30 La Feuillaison ■
«Un diable dans la sixième maison» de Christine Brouillet et Esther Boyer.
20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1984. Maurizio Pollini, p.: «Davidsbündlertänze» et «Concert sans orchestre», op. 14 (Schumann); Ballade, op. 23 et Sonate, op. 35 (Chopin).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Eddie Condon et Art Blakey. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
«Royal Fireworks Music» (Handel).
23h30 Le Voyage intérieur
«Transition» (Peter Michael Hamel). Anim. Normand Séguin.

Mercredi 8 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Un catholique ne peut avoir que des frères» (Claudel).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Credo, RV. 591 (Vivaldi); «Grande sonate symphonique», op. 112 (Moscheles); Sonate en trio no 10 (Sammartini). — **2e h.:** «Clair de lune» (Debussy); Symphonie concertante, op. 9 (Tapray); Marche (Rosetti); Suite de danses (Gervaise); Andante, K. 315 (Mozart). — **3e h.:** Quatre danses allemandes (Schubert); Suite (Peurl); Concerto pour violoncelle (K. Stamitz); «Saltarello epiva» (Dalza); «Capriol Suite» (Warlock). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
«Tagore», «West Meet East» (Shankar); «Quatre poèmes hindous» (M. Delage); «East» (R.M. Schafer); extr. «Symphonie lyrique» (Zemlinsky); «Music for a Scene from Shelley» (Barber); extr. «Shri Camel» (Riley); «Orient-Occident» (Xenakis); «The Rig Veda» (Holst); Musique traditionnelle du Bengale; «Saint-François d'Assise prêchant aux oiseaux» (Liszt). Reprise de l'émission **Récital** (voir dimanche, 10h30). Anim. Renée Larochelle.
12h00 L'Art vocal
Les opéras du Canada: Montréal. Voix de Nicole Lorange, Gino Quilico, Louis Quilico, Claude Corbeil, Gabrielle Lavigne, etc. Conversation avec les principaux artisans de l'Opéra de Montréal. Anim. André Hébert.
13h00 Au gré de la fantaisie
Reprise de l'émission **Récital d'orgue** (voir dimanche, 16h00). Claude Ouellette, réalisateur et astrologue vient nous parler des musiciens nés sous le signe du Taureau. Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Débat
Des personnalités d'opinions divergentes discutent d'un sujet d'actualité culturelle. Anim. Jacques Folch-Ribas.
16h30 Documents ■
«Les Opéras du Canada». (1re de 4). Québec: des traditions, une nouvelle fondation, un avenir. Inv. Paul A. Audet, président et Guy Bélanger, directeur artistique de l'Opéra du Québec. L'Opéra de Montréal, du vent dans les voiles: Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique. Anim. André Hébert.
17h00 L'Énigme du féminin ■
«La femme, le surréalisme et l'écriture». Inv. Xavière Gauthier, Monique Canto, Nancy Huston, philosophes et écrivaines. Rech., texte et int. Claude Lévesque.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«L'Humour» (3e de 5).
19h00 Communauté des radios publiques de langue française ■
«Morte Tamise» (1re de 2). Inv. François Bedarida, de l'Institut d'histoire du temps présent; Célestine Dars, documentaliste; Douglas Johnson, professeur d'histoire; Paul Keegan et Chris Miller, écrivains; Edward Lucie-Smith et Sarah Witson, critiques d'art; Julian Pitt-Reevers, maitre de recherches au CNRS; Jessica Racine et Pierre Rouve, journalistes; Jean Tulard, professeur à Paris IV. Rech. texte et anim. Roland Auguet et Anne-Marie Abou. Prod. Radio France.
20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1984. Christa Ludwig, mezzo, et Erik Werba, p. Mélodies et Lieder de Liszt, R. Strauss, Debussy, Mahler, Berg et Egk. — Festival du château de Ludwigsburg. Manuel Barrueco, gui. et Quatuor de Stuttgart: Quintette, op. 65 (Giuliani); Christoph Eschenbach et Justus Frantz, p.: Quatre danses hongroises (Brahms).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Joe Chambers et Dave Brubeck. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Suite en fa (Telemann).
23h30 Le Voyage intérieur
«The Sky of Mind» (Ray Linch). Anim. Normand Séguin.

Jeudi 9 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Quand on a l'expérience de la tentation» (Claudel).
6h00 Les notes inégales
1re h.: Solo pour basse de viole et b.c. no 3 (Telemann); Sextuor, op. 36 (Brahms); Sonate pour clavier (Soler). — **2e h.:** «Servizio di Tavola» (Reutter); Quintette «La Ritirata di Madrid» (Boccherini); «La Campanella» (Liszt); «Valse de l'aigle américain» (Offenbach). — **3e h.:** «Summertime a Women Is a Sometime Thing» (Gershwin); Ouv. «Semiramide» (Rossini); Concerto pour violon, op. 5 no 11 (Albinoni); Trois morceaux, op. 36 (Kuula); «Le Petit Train de l'intérieur» (Villa-Lobos). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
«Fête nationale de la Tchécoslovaquie» Trio en fa min. (Z. Fibich); Concerto pour trois clavecins et octuor à vent (Masek); Concerto pour violoncelle (A. Vranicky); extr. «Lamentations de Jérémie» (Zelinka); Quatuor no 11 (Haba); Sérénade en ré min. (Dvorak); «Messe glagolitique» (Janacek). Anim. Renée Larochelle.
12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.
13h00 Au gré de la fantaisie
Concerto pour violon, BWV 1042 (J.S. Bach); Reprise de l'émission **Les Jeunes Artistes** du samedi 4 mai. Les oiseaux en musique: «Va rossignol» (Janequin); «Il Gardellino», RV 428 (Vivaldi); «Oiseau des bois» pour flûte et quatre cors (Doppler); «Le traquet stapazin»(Messiaen); «The Birds of Rhiannon», op. 87 (Holbrooke); «Rossignol, mon mignon» (Rousel); «Rossignol russe» (Alabieff); «L'Oiseau de feu» (Stravinsky). Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Civilisation des brasseries, des clubs et autres cafés littéraires ■
«A Montmartre le soir... et le jour». Lect. Yves Massicotte et Jean Fontaine. Texte: Pierre Villon
16h30 Rencontres ■
Inv. Jean Hamburger. Int. Daniel Stevens. Prod. Radiodiffusion-télévision belge francophone.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«L'Humour» (4e de 5).
19h00 Suivez le castor ■
«Le Parc national des Hautes terres du Cap Breton». Rech., texte et anim. Guy Rochette.
19h30 Les Fourmis ■
(1re de 4). «Un univers de science-fiction». Inv. Jeanine Weulersse et Bernadette Drachem. Prod. Radio France.
20h00 Orchestres canadiens
Orch. symph. de Vancouver, dir. Rudolf Barshai; Peter Donohoe, p.: Concerto no 2; Andante cantabile pour orch. à cordes; «Francesca da Rimini» (Tchaikovsky).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Art Taylor et Sarah Vaughan. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Concerto pour alto et orchestre à cordes (J.C. Bach); «Ave Maria» (Schubert).
23h30 Le Voyage intérieur
«Let There Be Light» (Jerrolyn Meers et Dean Babcock). Anim. Normand Séguin.

Vendredi 10 mai 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«C'est au Christ qu'il faut aller» (Claudel).
6h00 Les notes inégales
1re h.: Pavan et Gailliard (Baltzar); Sérénade no 12, K. 388 (Mozart); «Quinze portraits d'enfants d'Auguste Renoir» (Français). — **2e h.:** «Die Werber» (Lanner); extr. «Liebesliederwalzer» (Brahms); «Valses vénézuéliennes» (Lauro); «Valse triste» (Sibelius); «Valse brillante», op. 42 (Chopin); «Invitation à la valse» (Weber). — **3e h.:** «Douce dame jolie» (Machaut); Fantaisie pour flûte, op. 79 (Fauré); «Sonnerie de Ste-Geneviève-du-Mont de Paris» (Marais); «Menuet des feux-follets» (Berlioz); Symphonie concertante pour deux violons (Saint-Georges); Ouv. «Hermann und Dorothea» (Schumann). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
«Gabriel Fauré». Pavane, op. 50, Thème et variations, op. 73, extr. «Requiem» (Fauré); Motets «O beata e gloriosa trinitas» et «O vera suma sempiterna Trinitas» (Palestrina); Concerto pour violon no 3 (Saint-Saëns); Barcarolle, op. 26, extr. «Pélléas et Mélisande», Nocturnes nos 1, 2 et 6, «L'Horizon chimérique» (Fauré); «Dolly» (Fauré/Rabaud). Anim. Renée Larochelle.
12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.
13h00 Au gré de la fantaisie
Reprise de l'émission **Concert intime** du samedi 4 mai. Le professeur Henri Bernard, cuisinier, vient nous parler de la musique qu'il aime. Anim. Gilles Dupuis.
16h00 Conversations californiennes ■
Inv. Robert Mittman, chercheur à l'Institut pour le futur.
16h30 L'Art aujourd'hui ■
Entrevues avec les peintres, danseurs, comédiens, cinéastes qui font l'événement. Chroniqueurs: Richard Gay, Michel Vaïs, Gilles Daigneault et Mathieu Albert. Anim. Christiane Charette.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles ■
«L'Humour» (dern. de 5).
19h00 Premières ■
«Chronique d'un chat» de Roger Dumas.
20h00 Les Grands Concerts
Ensemble instrumental du Québec: Barbara Todd, fl.; Jacques Simard, htb.; Sylvain Doyon, clv.; Renald St-Pierre, cb.: Sonate en trio, op. 2 no 5; Sonate pour flûte et b.c., op. 1 no 11; Sonate en trio, op. 2 no 8; Sonate pour hautbois et b.c., op. 1 no 4 et Sonate en trio, op. 2 no 7 (Handel); «Sonata da Chiesa» pour flûte, hautbois et clavecin (Jones); Trio pour flûte, hautbois et clavecin (J. Hétu); Divertimento (1983) pour flûte, hautbois, clavecin et contrebasse (D. Bédard).
22h00 Jazz-soliloque
En vedette: Jimmy Giuffre et Sonny Stitt. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Sonate pour violoncelle et clavecin no 1, BWV 1027 (J.S. Bach); Trois romances, op. 94 (Schumann).
23h30 Le Voyage intérieur
«Antartica» (Vangelis). Anim. Normand Séguin.

WEEK-END FRANCE-MUSIQUE / RADIO-CANADA FM

24 heures d'émissions produites et réalisées en commun par Radio-Canada et France-Musique, diffusées en direct et simultanément par satellite dans les deux pays. L'horaire habituel a été retiré pour faire place à ce festival des ondes.

Samedi 11 mai 1985

0h00 À contre-jour
1re partie: musiques composées ou interprétées par des musiciens canadiens, tant dans le domaine classique qu'en jazz. Inv. Jean-Claude Picard, dir. des Jeunesses musicales du Canada. – 2e partie: «Concert en direct»: Quatuor Orford, Répercussion, Quartango et Ens. I Musici de Montréal. Anim. Ginette Bellavance et Gilles Cantagrel.
6h00 Présent-musique
Tryptique musical dans lequel les auditeurs d'ici et de France retrouveront ou découvriront le pouls de l'actualité musicale au Canada français. Musique, entrevues, reportages, comptes rendus, réflexions. Reporter: Georges Nicholson. Anim. André Vigeant et Jean-Pierre Derrien.
9h00 Les Jeunes Artistes
Musiciens en début de carrière issus des conservatoires et des universités. «Caprice d'après une étude en forme de valse», op. 52 (Saint-Saëns); Marie Lacasse, vl., Paul Surdulescu, p.; «Three Shanties» (Arnold); Quintessence; Sonate no 52 (Haydn); Marc-André Hamelin, p.; «Trois pièces brèves» (Ibert); Quintessence; Duo (Rossini): Carole Sirois-Bogenez, vc., Murielle Bruneau, cb.; Quatuor «Parisien» no 1 (Telemann): Ens. Arion; «Chanson d'amour» (Kreisler): Marie Lacasse, vl., Paul Surdulescu, p. Anim. Francine Moreau et Martine Kaufmann.
11h00 L'Outaouais en musique
En direct d'Ottawa, un portrait musical de la région de la capitale nationale. Anim. Denis Binet et Martin Kaltenecker.
12h00 Des musiques en mémoire
Panorama des musiques traditionnelles et folkloriques du Canada français. Chanson traditionnelle, musique instrumentale, chanson folklorique. Avec, en direct du studio de Montréal, Charlotte Cormier, chanteuse acadienne et ethnomusicologue; Breton-Cyr, chanteurs; Philippe Bruneau, accordéoniste; Jean-Pierre Joyal et Jean-Marie Verrette, violoneux; Alain Lamontagne, harmoniciste; La Bottine souriante, musique traditionnelle. Anim. Elizabeth Gagnon et Jacques Merlet avec la participation de Luc Lacoursière, ethnographe.
14h00 L'Art vocal
Panorama de l'art lyrique au Canada français. Voix du passé: Albani, Edvina, Gauthier, Duffaut, Plamondon; les grands noms: Raoul Jobin, Richard Verreau, Joseph Rouleau, Claude Corbeil, Louise Lebrun, Colette Boky, Nicole Lorange, Bruno Laplante; florilège de voix nouvelles: Gail Desmarais, Christine Lemelin, Claudine Côté, Marie-Danielle Parent, Charles Prévost, Pierre Charbonneau; présence de l'opéra au Canada, de Québec à Vancouver. Présentation de l'opéra «Les Malheurs d'Orphée» (Milhaud): Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, dir. Jacqueline Richard. Inv. Claude Corbeil et Colette Boky. Anim. André Hébert et Martine Kaufmann.
17h00 Des sons et des couleurs d'Acadie
Musiques d'Acadie, avec la participation de la station de Moncton au Nouveau-Brunswick. Hommage à Arthur LeBlanc avec Arthur LeBlanc, vl., Benoit Poirier, org., Jean-Guy Brault, fl., Paul Bernard, gui., Gloria Richard, Rosemarie Landry et Adrienne Savoie, sop., Roland Richard, bar. Les VIIes Choralies Internationales «À Coeur Joie». Anim. Gér

TOURISME

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ *Prix spéciaux offerts au Hilton de Cartagena en Colombie*

Le forfait proposé comprend le transport aérien au départ de New York ou de Miami avec les lignes aériennes Avianca, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, le logement pour huit jours/sept nuits, un tour de ville, un circuit à pied à Cartagena, la visite d'un atelier d'émeraudes et des jetons gratuits pour le casino. Son prix : à compter de $ 559 US par personne en occupation double au départ de New York, et à compter de $ 479 US au départ de Miami. Les enfants âgés de 12 ans et moins bénéficient d'une réduction de $ 300 US. Vous pouvez réserver ce forfait auprès de votre agent de voyages.

■ *Des forfaits-vacances de plongée sous-marine en mer Rouge*

Alia, société des lignes royales jordaniennes, a mis sur pied un programme de plongée sous-marine d'une semaine à Akaba sur la mer Rouge. Akaba est située à la pointe sud de la Jordanie. Ses eaux claires sont bordées à l'ouest par la péninsule du Sinaï et à l'est par l'Arabie saoudite. Une quarantaine d'espèces de coraux et de poissons spécifiques à la région y sont dénombrées. Le prix du forfait est de $ 470 US par personne, tarif aérien en sus. Pour plus de détails, communiquer avec Alia à Montréal, au (514) 288-1647.

■ *Explorer l'Alaska*

Special Expeditions, Inc., de New York (représenté à Montréal par M.-H. Tours), a mis sur pied un type d'expédition toute particulière qui vise à explorer davantage la vie sauvage de la toundra et les montagnes intérieures de l'Alaska. « Southeast to McKinley », un programme de six jours, fera découvrir l'Alaska en avion, en bateau et en train. Le moins de temps possible est consacré aux centres urbains. Les prix commencent à $ 3,500 US par personne, en excluant le tarif aérien vers Sitka en Alaska, lieu de départ de l'expédition. Les prochaines dates de départ : 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 août. Vous pouvez vous procurer une brochure sur ces expéditions en écrivant à : Special Expeditions, Inc., 720 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10019. Tél. : (212) 765-7740.

■ *Au Brésil, il n'y a pas que Rio ou Brasilia*

Vous séjournez au Brésil pour quelque temps et désirez y découvrir plusieurs villes ? Les lignes aériennes brésiliennes, Varig, ont émis deux passes d'avion qui répondront peut-être à vos besoins.

La « Brazil Airpass I », au coût de $ 330 US, est valable pour une période de 21 jours et donne accès à un nombre illimité d'escales à l'intérieur du pays sur les lignes Varig et leur filiale, Cruzeiro do Sul. Un circuit peut être effectué tout comme un nombre illimité d'allers et retours depuis le point de départ. Pour les enfants âgés de deux à 12 ans, le prix est de $ 165 US et pour ceux de moins de deux ans, $ 33 US.

La « Brazil Airpass II » ($ 250 US) couvre une période de 14 jours et permet quatre escales, outre le point d'entrée au Brésil. Elle coûte $ 125 US pour les enfants de deux à 12 ans et $ 25 US pour les moins de deux ans.

La franchise de bagages autorisée est de 20 kilos. Au prix de ces passes, il faut cependant ajouter les taxes aéroportuaires. Plus de détails peuvent être obtenus auprès de votre agent de voyages.

De plus, la chaîne hôtelière Tropical et d'autres établissements hôteliers consentent des réductions de 30 % sur le prix des chambres, suivant les disponibilités, sur présentation de la « Brazil Airpass ».

■ *Un répertoire des cours en tourisme au Québec*

Le CÉT (Centre d'études du tourisme) a publié un répertoire regroupant plus de 500 cours et programmes offerts au Québec sur le tourisme, les loisirs, l'hôtellerie et la restauration. Il est disponible au coût de $ 3 au CÉT, 1420, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3J8.

■ *Vous partez en lune de miel ?*

Plusieurs hôteliers des Antilles prévoient des tarifs spéciaux pour les couples nouvellement mariés. Voici quelques suggestions :

En Jamaïque, le Marbella Club, à Dragon Bay, offre des séjours de six nuits/sept jours à partir de $ 1,090 US par couple. Ce prix inclut l'hébergement, les petits déjeuners et dîners, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel en avion privé, un circuit botanique, le tennis, les pédalos, le surf et l'apnée ainsi qu'une bouteille de champagne à l'arrivée, une bouteille de vin lors d'un dîner et une excursion en radeau sur le *rio* Grande.

Toujours en Jamaïque, à Montego Bay, le Trelawny Beach Hotel a prévu des séjours de sept nuits à compter de $ 489 US par personne et quatre nuits à compter de $ 293 US par personne. Le prix du forfait comprend l'hébergement, les déjeuners et dîners, une croisière sur le « Luminous Lagoon », les sports, une randonnée équestre sur une plage retirée, un dîner spécial avec vin et gâteau de mariage, un panier de fruits et une bouteille de Tia Maria.

À la Barbade, Best Western Sandy Beach fournit des séjours de huit jours/sept nuits à compter de $ 645 US par couple, incluant l'hébergement, un *rum-punch* de bienvenue, un ensemble Perrier-Jouet (champagne et verres peints à la main), une croisière sur le « Jolly Roger » et les sports nautiques. Le plan repas MAP (déjeuner et dîner) est disponible au prix de $ 80 US par couple, par jour.

Le Mariott's Sam Lord's Castle, aussi à la Barbade, affiche des séjours de cinq jours/quatre nuits à compter de $ 400 US par couple et des séjours de huit jours/sept nuits à compter de $ 610 US par couple. Le forfait inclut les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, l'hébergement, le transport gratuit vers Bridgetown, le tennis, le cinéma et, au choix, l'utilisation d'une mini-*jeep* pour deux jours ou le petit déjeuner et dîner pour un jour. Le plan MAP est disponible au coût de $ 35 US par personne, par jour. Ces tarifs sont en vigueur jusqu'au 17 mai et du 2 novembre au 20 décembre.

Pour plus de détails, consulter votre agent de voyages.

■ *Schiphol primé à nouveau*

L'Association internationale des passagers aériens (IAPA) a de nouveau désigné cette année l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol comme le meilleur du monde, et la compagnie Swissair comme celle offrant le meilleur service.

L'aéroport de Singapour-Changi se classe en deuxième position, devant les aéroports de Zürich, Francfort, Londres-Heathrow et Paris-Charles-de-Gaulle.

Les critères de sélection étaient la manipulation rapide des bagages, la rapidité et l'efficacité de l'enregistrement, la brièveté des contrôles douaniers, la facilité des correspondances et les faibles distances à parcourir à pied.

Derrière Swissair, la compagnie allemande Lufthansa s'est classée deuxième, devant Singapour Airlines, British Airways et la compagnie hollandaise KLM.

L'IAPA, fondée il y a 25 ans aux États-Unis, a 103,000 membres. Plus de 19,000 d'entre aux ont participé à l'étude ayant permis le classement.

ÉVASION ÉCOSSAISE

MONIQUE NUYTEMANS

TARBERT (Écosse) — Pour certains, l'idéal de vacances, c'est de se faire rôtir sur une plage. N'en plus bouger pendant une quinzaine et revenir chez soi reposé, bronzé et brûlé, selon le cas, pour affronter 11 mois de travail.

Pour d'autres, l'idéal vacancier réside dans la découverte historique et artistique de grands centres. C'est le dépaysement instructif.

Pour d'autres encore, c'est l'évasion tranquille : la grande nature, les promenades à en perdre l'âme, le changement de décor tous les trois ou quatre jours.

C'est à ces derniers que mon propos s'adresse. Il consiste en un voyage en Écosse. L'Écosse sauvage, l'Écosse sereine, l'Écosse tranquille, celle des *Highlands*, des *Lowlands*, des *glens* et des *lochs*, des gens aimables et si près de la nature.

Je ne vous parlerai ni de Glasgow, ni d'Édimbourg qui sont de grands centres et que vous visiterez par vous-même, à votre guise, si le coeur vous en dit. Moi, je m'évaderai plutôt sur la côte ouest de l'Écosse, dans le comté d'Argyll. Ensuite, je mettrai le cap sur la péninsule de Kintyre où je mènerai la vie de château pendant quelques jours. Puis, je séjournerai dans l'île d'Arran, assez difficile d'accès pour que j'y rencontre peu de touristes. Sauf ceux qui, comme moi, désirent s'évader.

Inveraray est ma première étape. J'y fais le tour du village, la visite du château et je loge aux *Argyll Arms*. C'est ma première nuit en Écosse et je suis déjà au coeur même des *Highlands*.

Mais avant d'en arriver là, j'ai déjà quelques dizaines de milliers de kilomètres dans le corps. Départ la veille au soir de Mirabel à bord d'un *Boeing* de la British Airways. Arrivée à Heathrow au petit matin, je prends une correspondance immédiate pour Glasgow dont la compagnie nationale anglaise assume la liaison toutes les heures. (Certains préféreront faire une halte de quelques jours à Londres avant d'aborder la sauvage Écosse.)

Arrivée à Glasgow, je loue une voiture à l'aéroport. Car la seule façon de voir l'Écosse est en voiture. La direction est vers Gourock, à environ une heure de route à l'ouest de Glasgow. La circulation étant minime en Écosse, j'ai tout le temps de me réhabituer à la conduite à gauche, sans énervement.

Avec la voiture, je prends le bac qui me fait traverser la rivière Clyde, et à Dunoon me voilà entourée des *Highlands* écossais : douces montagnes dévalées par des cascades, des moutons partout, de petits villages à maisons de pierres grises et toits d'ardoise, égayées de mignons jardins où la rose est reine.

Au printemps, les collines d'Écosse sont jaunes, recouvertes d'ajoncs en fleurs; au mois d'août, elles seront roses et mauves : c'est la bruyère qui les étreint.

Je débarque près de Strachur, sur la baie de Perth. Quelle jolie randonnée au bord de cette baie ! J'y vois le héron gris, des rhododendrons et des azalées en fleurs partout; je traverse des forêts de mélèzes, de chênes, de hêtres verts et rouges. Puis, soudain, dans le pré qui les borde, broute un groupe de chevreuils. Deux faisans y picorent. Un aspect de l'Écosse qui évoque plutôt un tableau qu'un paysage. Plus loin, dans les prés, des ponies de Shetland agitent leur blanche crinière, tandis qu'un bétail gras s'étonne de voir passer une voiture sur « sa » route. En effet, cette petite route est étroite, tortueuse, agrémentée de ponts étroits qui bifurquent en angle droit à leur sommet. Y rencontrer une autre voiture est du sport : y rencontrer un camion devient un péril.

À Strachur, pour le déjeuner, on m'offre des langoustines pêchées le matin même dans la baie de Perth.

Le premier soir de mon évasion écossaise, je loge donc à Inveraray. Un village en bordure du *loch* Fyne, un de ces nombreux lacs salés qui alimentent la baie de Clyde. Le village est célèbre pour son château à quatre tours, domaine du lord d'Inveraray, onzième duc d'Argyll, dont un ancêtre fit construire le château et le village.

Le propriétaire des *Argyll Arms* me reçoit en kilt. Cela m'étonne un peu. Je croyais que le kilt était désormais réservé aux parades militaires. Pas vrai. Tous les aubergistes écossais le portent encore, et certains même avec grâce, toujours avec beaucoup de dignité, ce qui me fait sourire car on dit que sous le kilt, rien ne se porte...

Le confort des chambres laisse parfois à désirer en Écosse. Le plus souvent, on vous offrira une chambre avec bain, ou une chambre avec douche. Pour nous, les deux vont de pair. Pas en Écosse. Il faut donc préciser que vous désirez une chambre « bain-*cum*-douche ». En général, on vous en dénichera une.

Le lendemain, je reprends la route et me promets un arrêt au musée folklorique d'Auchindrain. Là, le conservateur Bob Smith m'explique la raison des multiples émigrations écossaises.

On se promène sur le domaine où sont conservées des fermettes vieilles de 200 ans. Ressemblant plutôt à des masures, elles reflètent la pauvreté du paysan écossais. M. Smith m'explique que c'est le sol avare qui a toujours été la cause de la pauvreté de l'Écossais. Vint ensuite la famine de la pomme de terre (qui toucha aussi l'Irlande) et la promesse de fortunes vite faites aux États-Unis et au Canada qui firent que des familles entières émigrèrent.

Le conservateur me parle aussi des *« clearances »* du 19e siècle quand les lords, propriétaires des terres, trouvèrent plus profitable d'y faire paître leurs moutons que d'y laisser vivre les habitants. Ils les chassèrent tout bonnement. Ceux-ci n'avaient d'autre solution que de s'expatrier.

Voilà pourquoi l'Écosse est si peu peuplée. Seulement 18 habitants au kilomètre carré, alors qu'on en trouve 500 en Angleterre. Et voilà aussi pourquoi il y a tant d'Écossais au Canada et aux États-Unis. Mais c'est justement, touristiquement parlant, la raison de cette paix incomparable que vous apportera une évasion écossaise...

La halte de midi se fait au joli port de plaisance de Crinan où l'hôtel du même nom sert du saumon fumé arrosé de chablis et où, pour dessert, je n'ai pu résister à un saint-honoré. Tous les jours, à midi, un joueur de cornemuse « divertit » la clientèle sur la terrasse de l'hôtel.

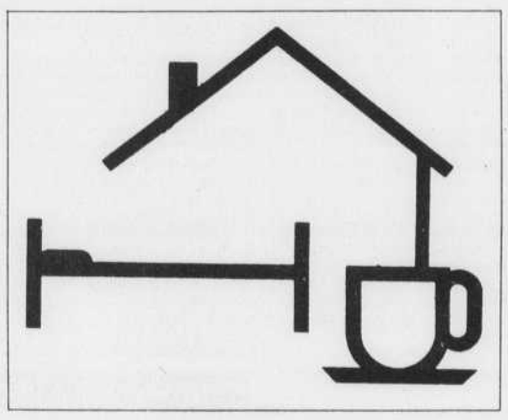
Après Crinan où j'ai passé un après-midi serein, je me dirige vers la péninsule de Kintyre, à la pointe ouest de l'Écosse. Cette péninsule jouit — avec les îles qui lui font face — d'un climat quasi subtropical à cause du *Gulfstream* qui l'enlace. Et en dépit du fait que sa latitude est l'égale de celle de Léningrad, il n'est point rare de voir pousser, ici et là, des palmiers.

Chemin faisant, je m'arrête à une chapelle celte qui s'élève en rase campagne. Elle est faite de pierres du pays et tout autour d'elle, comme un collier qui l'enserre, de nombreuses et jolies croix aux formes naïves datant de 300 à 400 ans avant Jésus-Christ.

Me voici arrivée à Tarbert, charmant village de pêcheurs sur la péninsule de Kintyre. C'est ma dernière destination pour les quatre prochains jours. Ici, je m'apprête à vivre la vie de château au *Stonefield Castle*. Ma carte routière m'indique que je pourrai facilement faire des excursions quotidiennes tout en revenant au château le soir. L'une de ces promenades me conduira au *mull* (cap) de Kintyre, une autre dans l'île de Gigha, une autre encore à Carrandale.

Ensuite, je prendrai un autre traversier avec la voiture et j'irai passer quelques jours dans l'île d'Arran. Une autre évasion écossaise, une autre étape sur la route des vacances paisibles.

« Montreal Bed & Breakfast » lance un appel à l'aide



AVEC quelque 40,000 participants, le congrès mondial des Alcooliques anonymes (AA), en juillet, risque de laisser en plan tous les autres touristes qui s'aviseraient de réserver un peu tard une chambre d'hôtel à Montréal. Il semble, en effet, qu'on ait dû trouver logis à certains AA aussi loin qu'à Saint Jovite, dans les Laurentides ! C'est pourquoi Mme Marian Kahn, fondatrice de *« Montreal Bed & Breakfast »* lance un appel pressant aux Montréalais qui accepteraient de prendre des touristes chez eux.

Installée à Montréal depuis cinq ans mais davantage implantée dans les foyers anglophones, l'organisation offre des forfaits communément appelés *« bed and breakfast »* aux touristes qui préfèrent cette formule familiale. Très connu sur le continent européen (surtout au Royaume-Uni), le *« bed and breakfast »* demeure sous-utilisé des touristes québécois.

Mais la popularité de la formule grandit d'année en année. Les hôtes sont généralement des Montréalais de toutes origines ethniques : anglophones, francophones, allophones. Tous connaissent la ville de Montréal et possèdent des dépliants et cartes fournis par l'association.

Les réservations sont devenues pratiquement nécessaires toute l'année. Pour ce faire, il suffit de remplir le coupon qu'on obtient en écrivant ou téléphonant au bureau de l'association. Un dépôt de $ 25 est exigé par chambre ($ 50 pour tout séjour de plus de trois nuitées), payable par chèque.

Un coupon de confirmation tenant compte de vos spécifications vous sera retourné par la poste quelques jours plus tard. Votre hôte recueillera le solde que vous devrez payer soit en argent soit avec des chèques de voyage. Ni les cartes de crédit, ni les chèques personnels ne sont acceptés par les propriétaires.

En cas d'annulation, à sept jours ou plus d'avis, toutes les arrhes sont remboursables, moins $ 15 pour couvrir certains frais d'administration.

Les tarifs varient entre $ 25 et $ 50 par jour pour une chambre simple et de $ 35 à $ 70 par jour pour une chambre double, selon la catégorie demandée. Des tarifs spéciaux sont disponibles pour des séjours plus longs. L'association offre aussi des appartements, situés au centre-ville, pour tout séjour de huit jours et plus.

On peut se renseigner sur les services offerts à Montréal et dans d'autres régions du Québec (Laurentides et Estrie) en écrivant ou en téléphonant à :

« Montreal Bed & Breakfast »,
5020, rue Kevin,
appartement 8,
Montréal,
H3W 1P4;
téléphone :
(514) 738-9410.

De tels bureaux existent aussi à Québec, Kingston (Ontario), Ottawa et Toronto.

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR DES VACANCES RÉUSSIES

PARIS 499$ aller-retour
Aller simple 299$ à 350$
Location de voiture Achat-Rachat
VIENNE 699$ aller-retour
ATHÈNES à partir de 700$ aller-retour
MONTRÉAL—NEW-YORK—MADRID 238$US
SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE
Meilleurs tarifs aériens pour toutes les destinations
La Billetterie
2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

GASTRONOMIE ET VENDANGES EN FRANCE
Direction André MALAVOY
20 Sept. — 6 Oct.
Champagne — Bourgogne — Rhône — Cévennes
Bordeaux — Cognac — Loire
La vraie gastronomie française; visites de vignes et caves; dégustations; également un circuit culturel avec conférences quotidiennes.
$1898.00
(avion transatlantique non compris)
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1106 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W7 Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE "ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc... Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de $129/sem.
PARIS "Wardair" à partir de 499$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Semaine nationale de l'activité physique
25 mai-2 juin 1985

VENEZ DÉCOUVRIR
L'ITALIE À SON MEILLEUR
ou comment le foudroyant billet vert donne à la lire un attrait du tonnerre.
Peu de pays au monde ont autant de fascination pour les visiteurs que l'Italie.
Les programmes de séjour Intermezzo, conçus pour faire découvrir les plus belles facettes de l'Italie, sont offerts à des prix très avantageux, impossibles à obtenir soi-même.
Si l'on ajoute à cela le taux de change extrêmement favorable du dollar en lires, on comprend pourquoi tant de Canadiens veulent aller découvrir l'Italie cette année.
Pour choisir le circuit qui vous convient le mieux, obtenez notre brochure chez votre agent de voyages ou postez le bon ci-dessous. Vous voyagerez dans le confort des gros porteurs 747 d'Alitalia.
Intermezzo Roma:
Séjours de villes (autonomes).
Rome: des forfaits de 1 à 7 jours, grand choix d'hôtels, pouvant inclure tours de ville et excursions à Florence, Naples, Tivoli. De $32 à $271 et plus. Séjours de villes (autonomes) également offerts pour Florence, à compter de $85. Venise, à compter de $133. Milan, à compter de $60.
Intermezzo Italia:
Circuits indépendants.
Rome-Florence: 8 jours à compter de $362. Rome-Florence-Venise: 9 jours à compter de $392. Rome-Sorrente-Rome: 5 jours à compter de $250.
Circuits accompagnés.
Choix de circuits avec guide pour vous faire découvrir les plus beaux sites de l'Italie. Les prestations terrestres vont pour notre nouveau circuit de 9 jours:
Pour le plaisir, choisissez l'Italie, jusqu'à $1,185 pour notre nouveau circuit de 14 jours: L'imposante Italie, avec séjours au Lac Majeur, à Venise, Florence, Sienne, Assise, Pérouse, Sorrente, Pompéi et Rome.
Et nous offrons toujours l'un des plus populaires circuits du programme Intermezzo:
En passant par l'Italie: Circuit accompagné de 11 ou 15 jours.
Rome-Florence-Venise-Milan-Gênes-Sienne-Rome/Sorrente-Rome. Petit déjeuner continental et un repas principal dans toutes les villes sauf à Rome. Visites guidées des principales villes. À compter de $812 (11 jours).
Et 2 nouveautés: Les trésors d'Italie: de Palerme à Milan, 14 jours $1,151. Le grand tour de Sicile: 12 jours $786.
Tous les prix sont par personne, 2 personnes par chambre et n'incluent pas le billet d'avion.
Pour informations complémentaires, contacter son agent de voyages ou Alitalia.
À: Alitalia, Service des voyages, 2055, rue Peel, Montréal, Qué. H3A 1V8
Alitalia
Veuillez m'envoyer la brochure de 52 pages, illustrée en couleurs, donnant tous les détails du programme INTERMEZZO ITALIA.
NOM
ADRESSE
VILLE
PROV CODE POSTAL
Mon agent de voyages est
LD-4

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 7 et 14

JE SOUSSIGNÉ, M. JEAN PIERRE LEGAULT N'EST PAS RESPONSABLE DE TOUTES DETTES CONTRACTÉES PAR MA DITE ÉPOUSE JACQUELINE MÉNARD.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS EST DONNÉ QUE SUNIL JOSHI, célibataire, résidant et domicilié au 3814 rue Mance à Fabreville district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de SUNIL MEHTA.
LAVAL, le 19 avril 1985.
FORGUES BELISLE LACOMBE
PROCUREURS DU REQUÉRANT

AVIS est donné que: TRANSPORT FOUCAULT INC., 6201, route 148, Mirabel St-Hermas, P.Q. J0V 1Z0 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis M-300386-001, 002-003 et M-504953-001 en faveur de: TRANSPORT ROLAND FOUCAULT ENRG., 3670, route 148, Mirabel, St-Hermas, P.Q., J0V 1Z0 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 3 mai 1985
2ième parution: 4 mai 1985

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 27 mars 1985 à LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD INC. de toutes les créances présentes et futures, payables à PARIS FANTAISIE INC. a été enregistré aux Bureaux d'enregistrement pour les Divisions d'enregistrement de Montréal et l'Assomption le 28 mars 1985 et le 3 avril 1985 sous les numéros 3570825 et 305719 respectivement.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER, Avocats.

Avis est donné que LOCATION DE CAMIONS RYDER DU CANADA LIMITÉE s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à changer l'adresse de son permis M600413-363 du 887, Verchères à Longueuil au 1301, Curé Poirier à Longueuil pour la location à court terme de camions à l'exclusion de camions ou remorques citernes.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis.
Première publication: 3 mai 1985
Deuxième publication: 4 mai 1985
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
TAHAR JEBALI, sans emploi, 841 McEacharn, Outremont, Qué., H2V 3C9,
Débiteur
Avis est par les présentes donné que TAHAR JEBALI a fait cession de ses biens le 1er mai 1985, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 mai 1985, à 9h30, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 1er mai 1985.
PETER WOLKOVE, c.a.
Syndic
Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255 Square Phillips, suite 904
Montréal, Qué., H3B 3G6
Tél: (514) 879-1889

PRENEZ AVIS que Jean-Guy Deschamps, domicilié au 506, 3e Avenue à Verdun, district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant d'être désigné désormais sous le nom de JEAN-GUY ANDRÉ DESCHAMPS.
Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.
VERDUN, le 17 avril 1985.
LAROCHE, BIBEAU & FAUTEUX,
Procureurs du requérant.

LES IMMEUBLES PRELAND LTÉE
PRELAND PROPERTIES LTD.

Avis est par les présentes donné que la Compagnie LES IMMEUBLES PRELAND LTÉE / PRELAND PROPERTIES LTD. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.
Daté à Montréal; ce 30 avril 1985.
LAPOINTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante.

Conformément aux dispositions de l'article 1571 d) du Code civil, avis est par les présentes donné que par un transport général de créances fait et exécuté le 9 mai 1984, Les Cuisines Québécoises Poirier Inc., ayant une place d'affaires au 395 boulevard Cartier, Laval-des-Rapides, Laval, et au 279 Grande-Côte, Rosemère, a cédé et transporté l'universalité de ses créances ou comptes de livres actuels ou futurs, à la Caisse Populaire St-Pie X de Laval, lequel transport général de créances a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Laval, sous le numéro 562301, le 10 septembre 1984.
Daté ce 1er mai 1985.
LA CAISSE POPULAIRE ST-PIE X DE LAVAL,
600 rue Cardinal
Chomedey, Laval
Québec.
H7V 1T5
Tél.: 682-2551.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)

NO: 500-12-138336-841

DENINA PHILLIPS, ménagère, domiciliée et résidente au 1130, rue Bardet, Ville St-Laurent, Québec,
Requérante
-c-
HUBERT GOLDING, ouvrier, de la Municipalité de Red Hills, St-Andrew, Jamaïque,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Hubert Golding est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la présente publication.
Une copie de la Requête en Divorce, Affidavit, Déclaration de l'Avocat, Avis concernant la Contestation et Certificat du Registraire a été laissé au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure au palais de Justice de Montréal, à l'intention de l'intimé.
MONTRÉAL, ce 1e mai 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDI
P.A.C.S.M.
Mes SEAL & ASSOCIÉS
2015, rue Drummond
Bureau 1010
Montréal, Québec H3G 1W7
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-142609-852

SHIRLEY THOMAS,
Requérante
-vs-
ANTHONY KESLER,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé ANTHONY KESLER est par la présente requis de comparaître dans un délai de 40 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestatin dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-LAURENT, 29 avril 1985.
DESCOTEAUX, JARRY & HÉBERT,
Avocats de la partie requérante
790 boul. Laurentien, #202
Saint-Laurent, P.Q.
H4M 2M6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)
Divorces

NO: 500-12-142445-851

DAME BARBARA FLETCHER
Requérante
-vs-
WALLACE THOMPSON
Intimé
La Cour ordonne à l'intimé, WALLACE THOMPSON, de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication de la présente ordonnance, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal et donne avis à l'intimé qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à son intention au Greffe des divorces dudit district.
L'intimé est de plus avisé qu'à défaut de signifier ou de déposer sa comparution ou sa contestation dans le délai imparti, le requérant pourra obtenir contre elle un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires sollicitées.
MONTRÉAL, le 1er mai 1985.
Milton L. Klein, C.R.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-000302-855

GÉDÉON LACHANCE
Requérant
-vs-
PAUL, HENRY et ROGER ROZON
Intimés
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE DEUX-MONTAGNES
Mis-en-cause
AVIS
À: MM. PAUL, HENRY et ROGER ROZON
PRENEZ AVIS qu'une requête en radiation d'hypothèque judiciaire est présentable le 13 juin 1985, à 9.30 heures a.m., au Palais de Justice de St-Jérôme.
UNE COPIE de la requête a été laissé à votre attention, au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, Palais de Justice de St-Jérôme.
VEUILLEZ agir en conséquence.
ST-EUSTACHE le 23 avril 1985.
Richard La Charité, c.r.
Procureur du requérant.

"Nous donnons avis que Nathalie Dupéréré étudiante, domiciliée et résidant au 2595 Desjardins, app. 2, cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en consiel pour obtenir un décrèt changeant son nom en celui de PARÉ".

AVIS
AVIS est par les présentes donné que STEVE DRAPEAU, présentement étudiant, domicilié et résidant au 6629 Monk app. 9 à Montréal, District de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de STEVE GAILLARDETZ.
Ville St-Laurent, le 17 avril 1985.
Me Mireille Vanasse
812 boul. Décarie
St-Laurent Qc
H4L 3L9
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-142579-857

JEAN MARIE DEMEULE,
Requérant
-vs-
THÉRÈSE SÉGUIN,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, THÉRÈSE SÉGUIN, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit, avis, déclaration et certificat a été laissée à son intention, à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 2 mai 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
Me Normand Duval, Avocat
50, Place Crémazie,
Suite 425
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-34-000126-829

VILLE DE LAVAL
Partie expropriante-
REQUÉRANTE
-vs-
VINCENZO CAMPEA,
Partie Expropriée-
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée VINCENZO CAMPEA, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître au Palais de Justice de Montréal le 14 juin 1985 salle 2.16 à 9:30 hres de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
Une copie de la requête sommaire pour homologation d'une ordonnance du tribunal de l'expropriation, affidavit et avis a été laissé à son intention au bureau du greffe du tribunal de l'expropriation au Palais de Justice de Montréal au 1 est rue Notre-Dame.
Faute par l'intimée de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 1er mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.
Mes TRUDEAU LEDUC ET ASS.,
1200 ouest St-Martin suite 400
Laval, Qc.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 433 Building Corporation a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ième jour d'avril 1985, sous le numéro 3577207.
Ce 25ième jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Frankel Enterprises Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ième jour d'avril 1985, sous le numéro 3577679.
Ce 25ième jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-16-000007-752

VILLE DE LAVAL
Partie Expropriante-
REQUÉRANTE
-vs-
FRIEDRICH THILLMAN
Partie expropriée-
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée FRIEDRICH THILLMAN, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître au palais de Justice de Montréal le 14 juin 1985 en salle 2.16 à 9:30 hres de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
Une copie de la requête sommaire pour homologation d'une ordonnance du Tribunal de l'expropriation affidavit et avis a été laissée à son intention au bureau de greffe du Tribunal de l'expropriation au Palais de Justice de Montréal au 1 est rue Notre-Dame.
Faute par l'intimée de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 1er mai 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.
Mes TRUDEAU LEDUC ET ASS.,
1200 ouest St-Martin, suite 400
Laval, Qc

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIV. DE LA FAMILLE)

NO: 500-12-140849-856

MARIE CLIVY CHAN PAK TUNG
Requérante
-vs-
HARRY JOSEPH MADOL
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, HARRY JOSEPH MADOL, de résidence et domicile inconnu, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 40 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 2 mai 1985.
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire adjoint
McConomy, Burke & évigny
800 ouest rue Dorchester
suite 1400
Montréal, Québec
H3B 1X9

PRENEZ AVIS que la requérante, TRANSPORT ROUTE CANADA INC., détentrice du permis M-306,151, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir en sa faveur le transfert des certificats 003, 004, 005, 009, 010, 011, 012, 013, 017, 020, 021, 022, 026, 037, 038 et 039 du permis M-300,040 présentement détenu par sa compagnie parente, Chalut Transport (1974) Inc., suite à la convention de vente d'actifs intervenue à cet effet entre les parties.
La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux dispositions de l'article 85 des règles de pratique et de régie de la Commission.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 3 mai 1985
Deuxième publication: 4 mai 1895
Mes GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001697-854

FRANCESCA DUFRESNE
Demanderesse
-vs-
SERGIO BADIO
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur SERGE BADIO d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication.
Une copie de la demande en déchéance de l'autorité parentale et avis au défendeur a été laissée à son intention au greffe de la cour, Palais de Justice de Montréal au 1 est rue Notre-Dame, Montréal district de Montréal.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 30 avril 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire A.
Me EDMOND JOLICOEUR
1595 St-Hubert
Montréal, Qc

CANAA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001712-851

DENIS VAVOUGIOS
-vs-
VASILIKI TSIPIS
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, Vasiliki Tsipis, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication.
Une copie de la déclaration en séparation de corps et avis a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, Notre-Dame, Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le défendeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 1er mai 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire adjoint
Me ANDREA KRAGARIS
300 Léo Parizeau, suite 1008
Montréal, P.Q.

PRENEZ AVIS que Transport Route Canada Inc., et Chalut Transport (1974) Inc., faisant afaire sous le nom de CN Route déposent à la Commission des Transports du Québec des revisions au tarif E.T.A. 100 (ETC 4713) contenant les règlements, taux et frais pour le transport de marchandises en lots brisés et ou en chargements complets pour les mouvements effectués entre les localités de la Province de Québec et celle de la Province de l'Ontario et aussi des Provinces de l'Ouest Canadien, soit directement ou conjointement avec les transporteurs concurrents.
"Toutes personnes intéressées peuvent faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication".
Nous demandons aussi que ce tarif prenne effet le 1er mai 1985.
Richard Gauthier
Directeur régional du trafic
Le 26 avril 1985.
1er parution: 3 mai 1985
2e parution: 4 mai 1985.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

PAUL DESCHÊNES, expert-comptable, demeurant au 1585 ouest, Henri-Bourassa, #602, Montréal (Québec) H3M 3B3.

Avis que le débiteur susdit a fait faillite le 24 avril 1985 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 13 mai 1985 à 11 heures, au Bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Tour ouest, chambre 07, Montréal (Québec).

Montréal, ce 29ième jour d'avril 1985.

Randolph P. Jones, c.g.a., syndic de MALETTE, BENOÎT & COMPAGNIE LTÉE

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:
J. GÉRALD RHEAULT, médecin, domicilié et résidant au 705, rue Hartland, Outremont, Québec H2B 2X5
Failli

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 30e jour d'avril 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour de mai 1985, à 14:15 heures, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Tour Ouest, en la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal,
ce 1er jour de mai 1985.
GÉRALD BLAIS, C.A.,
Syndic
Bureau de:
Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée
1, Place Ville-Marie,
bureau 2240
Montréal, Québec H3B 3M4
Tél: (51) 861-6721

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de

BRUNO & GISÈLE (SÉVIGNY) BRISSON ayant fait affaires sous le nom de Salaison Lajeunesse Enr., Créations Publicitaires Enr., et Courtier GB, domiciliés à 3704 Henri Bourassa E. Montréal, QC

AVIS est par les présentes donné que BRUNO & GISÈLE (SÉVIGNY) BRISSON ont fait cession de leurs biens le 1er mai 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ème jour de mai 1985 en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 3ème jour de mai 1985.
GEORGES E. MARCHAND LL.L.,C.A.
Syndic

Marchand ET ASSOCIÉS
407, boulevard St-Laurent
Montréal, QC H2Y 2Y5
(514) 871-9197

Société immobilière du Canada (Mirabel) Itée
Canada Lands Company (Mirabel) Ltd

AVIS AUX EXPROPRIÉS DE MIRABEL

Sujet à l'approbation du Cabinet des ministres et du Conseil du Trésor du Gouvernement du Canada, la Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée entreprendra prochainement la vente des propriétés sur le territoire périphérique de l'aéroport de Mirabel. Les expropriés de 1969 qui désirent acheter leurs anciennes propriétés qu'ils en aient ou non exprimé le désir par le passé, doivent le faire par écrit au plus tard le 31 mai 1985. Toute demande inscrite après cette date ne pourra être considérée.

Toute correspondance devra être adressée par **courrier recommandé** à:

SOCIÉTE IMMOBILIÈRE DU CANADA (MIRABEL) LIMITÉE
Département des Opérations
Case postale 180
9850, rue Belle-Rivière
Ste-Scholastique
Mirabel (Québec)
J0N 1S0

À l'attention de Monsieur Claude Vermette

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006429-847 bref amendé

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau à Montréal, dit district, demanderese, contre DOMINIQUE SICARI, résidant et domicilié au 12655, 41e Avenue, Rivière-des-Prairies, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Gouin est, ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-614) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies, division d'enregistrement de Montréal. Avec une maison dessus érigée portant les numéros 9560 et 9570, boulevard Gouin est (autrefois connus comme étant les numéros 11122 et 11224 dudit boulevard Gouin est) en la ville de Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, le tout sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 25 308,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le CINQUIÈME jour de JUIN 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-02-038628-843

S. ALBERT CO. LTD., demanderesse, contre MR. VICTOR ROYATYNSKY, businessman, of the City and district of Montreal, and therein residing at 5940 Decelles Ave., apt. 2, and JOHN SHAMAL, businessman, of the city and district of Montreal and therein residing at 5940 Decelles ave., apt. 2; défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacmeent ayant front sur l'avenue Decelles en la cité de Montréal, province de Québec et composé comme suit:

a) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro deux cent soixante-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et un (61-277-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte des Neiges;

b) du lot numéro deux cent quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et un (61-286) du même cadastre.

Avec bâtisses dessus érigées et notamment celle portant le numéro civique 5940 de la rue Decelles à Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment avec et sujet à une servitude de passage créée dans un acte enregistré à Montréal sous le numéro 903359. »

La mise à prix est fixée à 60 245,25 $ — soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME (6è) jour de JUIN 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 405-05-000145-839
NO: 405-05-000144-832
(Bref noté)

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre INVESTISSEMENTS SALVATORE INC., faisant affaires à Val Morin; SALVATORE FRATINO, résidant à Val Morin; Françoise Leroy Fratino, résidant à Val Morin, défendeurs, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause. L'immeuble du défendeur Salvatore FRATINO:

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Northcliffe, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro cent quatre-vingt-treize (Ptie S.E. 193) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant ladite partie du lot trente-trois pieds (33') de largeur en front par quatre-vingt-trois pieds (83') en profondeur, et est borné comme suit: en front, au nord-est par l'avenue Northcliffe; en arrière au sud-ouest, par une autre partie dudit lot numéro 193; d'un côté, au sud-est, par les lots 192-3 et 191-3 du même cadastre; et de l'autre côté, au nord-ouest par le résidu dudit lot 193.

Toutes les mesures aux présentes sont à la mesure anglaise.

Avec toutes constructions y érigées, notamment une maison portant le numéro 3798 de ladite avenue Northcliffe, dont le mur nord-ouest et mitoyen, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 28 499,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME (6e) jour de JUIN 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-004439-848

FRANCE BACHAND, 4356, Papineau, Montréal, Québec, et DENIS BISSONNETTE, 7032, rue Dollier, Saint-Léonard, Québec, demandeurs, contre ROGER GERVAIS, 40, Terrasse des Cèdres, Pointe-aux-Trembles, Québec, défendeur, et le REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial, du district de Montréal, Me Sélim Naguib, daté du 12 mars 1985, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

« Un emplacement situé à Pont-Viau, ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro 130 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 6 (6-130) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul.

Avec bâtisses y érigées, notamment une maison portant les numéros civiques 528 et 530 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Ville de Laval, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 18 436,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, QC, le SEPTIÈME (7e) jour de JUIN 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-010158-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre MARIE-JEANNE GRAVEL, résidant et domiciliée au 220, boulevard Sainte-Foy, Longueuil, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé boulevard Sainte-Foy, ville de Longueuil, composé d'une partie non subdivisée du lot originaire cent trente trois (ptie 133) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; de forme irrégulière, bornée en avant vers le nord-ouest par le boulevard Sainte-Foy (113-1069); vers le nord-est par le lot 133-1078 et en partie par le lot 133-74, vers le sud-est en partie par les lots 133-1078 et partie 133-1059, vers le sud-ouest par une partie du lot 133-1059 et en partie par le lot 133-1060, mesurant cent quinze pieds et six dixièmes de pied (115,6 pi) en avant au nord-ouest, cent quatorze pieds et neuf dixièmes de pied (114,9 pi) de profondeur au nord-est, cent quarante pieds (140 pi) à l'arrière au sud-est et cent sept pieds (107 pi) de profondeur au sud-ouest, ayant une superficie de treize mille huit cent quarante-sept pieds carrés (13 847 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 220, boulevard Sainte-Foy, Longueuil. Sujet à une servitude de non-construction (ptie-133-fonds dominant), telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 145035. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve. Avec charge en faveur de dame Marguerite Benoit d'occuper, sa vie durant, la totalité de l'immeuble et ce gratuitement. »

La mise à prix est fixée à 9 129,10 $, soit 10 % de l'évaluation de l'immeuble porté au rôle de l'évaluation municipale de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le Ministre des Affaires Municipales en vertu de la Loi sur la Fiscalité Municipale et modifiant certaines dispositions législatives; ledit montant déterminé par jugement de l'honorable juge Paul Martineau, en date du 28 mars 1985; que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de JUIN 1985 à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 4149

VILLE DE POINTE-CLAIRE, demanderesse, contre ANGUS RYNAL MITCHELL, 110, chemin Lakeshore, Pointe-Claire, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Le lot B de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (51-B) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, bornée au nord-ouest par la rue Lakeshore, au sud-est par la rivière Saint-Laurent, et d'un côté, au nord-est, par le lot 51-A et de l'autre côté, au sud-ouest, par le lot 51-C; avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 110, Lakeshore. »

La mise à prix est fixée à 41 365,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le minsitre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère, selon jugement de l'Honorable juge G. Turmel, du 26 mars 1985, au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le ONZIÈME jour de JUIN 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauharnois

NO: 760-02-000944-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VALLEYFIELD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 634, boul. Mgr. Langlois, Valleyfield, district de Beauharnois, demanderesse, contre GILLES AYOTTE, résidant et domicilié au 6565, rue des Écores, cité et district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue des Merles, à Boucherville, connu et désigné comme étant la subdivision deux cent cinquante-cinq du lot originaire soixante-six (66-255) au cadastre de la paroisse Ste-Famille de Boucherville.

Avec maison y érigée portant le numéro 327 de ladite rue des Merles, dont le mur nord est mitoyen.

Avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment une servitude ou droit de passage à perpétuité, en faveur de la Commission Hydroélectrique de Qué. et al, tel que le tout appert des termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 468252.

Avec et sujet également à une servitude réciproque de droit de vue contre et en faveur de l'immeuble présentement hypothéqué et contre et en faveur de l'immeuble voisin situé au nord afin de légaliser une galerie située à l'avant des bâtisses érigées sur chacune des deux dites propriétés à une distance de la ligne de division qui est moindre que la distance prescrite par la Loi; tel que le tout appert des termes d'une servitude créée dans un acte de prêt passé devant Me Victor Duhamel, notaire, le 15 février 1977, sous le numéro 16346 de ses minutes, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 472438.

Avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 16 632 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, éd

La médaille d'argent au cou

Les joueurs d'Équipe-Canada peuvent rentrer au pays la tête haute

PRAGUE (AFP) — Les Canadiens n'ont pas à avoir honte. Ils ont certes perdu (5-3), face aux favoris Tchécoslovaques, partis à la conquête d'une sixième consécration, sur la glace pragoise. Ils ont certes échoué dans leur quête extravagante pour ramener, 24 ans après, le titre mondial outre-Atlantique. Mais ils peuvent rentrer au pays la tête haute et, à leur cou, une médaille d'argent qu'ils n'avaient plus conquise dans le cadre des championnats du monde de hockey sur glace depuis 1962, à Colorado Springs, chez le voisin américain.

Les chiffres évoquent assez bien l'incroyable performance de cette équipe uniquement venue à Prague pour grapiller un accessit, derrière les deux géants de l'Est et qui a réussi le formidable exploit de battre les Soviétiques, mercredi soir. Une équipe assemblée à la hâte, avec des garçons en bout de course à l'issue d'une saison épuisante en Ligue nationale, libérés par l'élimination prématurée de leur club lors du premier tour de la Coupe Stanley.

Mais la manière est plus éloquente encore. Et la performance fournie par les joueurs à la feuille d'érable, pendant trois semaines de compétition, méritait bien les compliments de leur entraîneur: « Je suis content d'eux », a simplement dit, après le match, Doug Carpenter. « Les Tchécoslovaques étaient meilleurs que nous. En particulier, ils ont joué très intelligemment en défense ».

Elle méritait aussi l'hommage de Ludek Bukac, entraîneur comblé mais lucide: « C'est la meilleure équipe que j'ai jamais rencontrée lors des championnats du monde auxquels j'ai participé. Il n'y avait peut-être pas de très grandes vedettes mais c'était un ensemble très homogène et très bien dirigé. Nous avions raison de nous en méfier ».

Mario Lemieux et ses camarades n'ont jamais baissé les bras contre les Tchécoslovaques, pourtant soutenus pendant près de trois heures par les 14.000 spectateurs du Sportovni Hala. Ils ont lutté jusqu'au bout de leurs forces, après avoir essayé d'imposer leur style de jeu, moins vif mais plus puissant que celui de leurs adversaires.

Car les joueurs de Ludek Bukac et Stanislav Nevesely ont tremblé très longtemps, avant de venir à bout de l'équipe canadienne. Ils ont certes toujours eu l'initiative à la marque, grâce, en particulier, à Jiri Sejba, le héros de la rencontre, auteur des trois premiers buts (5:24, 22:41 et 33:00). Mais Lemieux et ses amis ne les ont pas laissés tranquilles un instant.

Par deux fois, les Canadiens ont égalisé. D'abord par Steve Yzerman, d'un tir à bout portant, après une passe latérale de Kevin Dineen au début du deuxième tiers-temps (0:45) puis par Rick Vaive, à la réception d'une longue transversale de Scott Stevens (6:34), lors de leur première supériorité numérique.

Cinq minutes plus tard, c'était le tournant du match. Alors que les Canadiens bénéficiaient d'une seconde situation de supériorité numérique, Sejba, 22 ans, nouveau venu dans l'équipe nationale, s'échappait au niveau de la ligne rouge, éliminait Lidster et venait battre Riggin à bout portant. Un coup de poignard pour les Canadiens.

Toutefois, malgré un quatrième but de Rusnak, inscrit en supériorité numérique, à 11:44 de l'ultime période, les Tchécoslovaques n'étaient pas encore à l'abri. Quarante secondes plus tard, Stevens, embusqué au coin droit des buts de Kralik, poussait dans les filets une rondelle perdue et réduisait la marque (4-3).

Il fallait finalement attendre les deux dernières minutes de jeu pour voir Lala assurer le succès de son équipe, en marquant le cinquième but dans la cage vide désertée par Pat Riggin, alors que les Canadiens évoluaient avec six joueurs d'attaque.

Passé le premier sentiment de déception, le meilleur souvenir de ces 50e championnats du monde restera sans doute pour les Canadiens cette fantastique victoire sur les Soviétiques, relégués sur la troisième marche du podium et dont la défaillance a en fait constitué le grand événement de la compétition.

ÉCHOS — Le centre Mario Lemieux a été le seul Canadien sélectionné au sein des équipes d'étoiles du championnat mondial de hockey. Lemieux a été choisi au sein de la deuxième équipe, devancé par le Tchécoslovaque Vladimir Ruzicka.

La première équipe est composée du gardien Jiri Kralik (Tchécoslovaquie), des défenseurs Aleksei Kasatonov et Viacheslav Fetisov, de l'ailier gauche Sergei Makarov, de l'ailier droit Vladimir Krutov (tous de l'URSS) et de Ruzicka.

HOCKEY

COUPE STANLEY

	pj	g	p	bp	bc	pts
Série "I"						
QUÉBEC	7	4	3	24	24	8
MONTRÉAL	7	3	4	24	24	6
Série "J"						
PHILADELPHIE	5	4	1	16	11	8
NEW YORK	5	1	4	11	16	2
Série "K"						
CHICAGO	6	4	2	33	29	8
MINNESOTA	6	2	4	29	33	4
Série "L"						
EDMONTON	4	4	0	22	11	8
WINNIPEG	4	0	4	11	22	0

Coupe Stanley

(Demi-finales 4 de 7)

Ce soir
Chicago à Edmonton
Dimanche
Philadelphie à Québec
Mardi
Chicago à Edmonton
Philadelphie à Québec
Jeudi
Edmonton à Chicago
Québec à Philadelphie
Samedi, 11 mai
Edmonton à Chicago
Dimanche, 12 mai
Québec à Philadelphie

Les meneurs

	b	a	pts
Savard, Chi	6	13	19
P. Stastny, Qué.	3	16	19
Gretzky, Edm	6	12	18
Goulet, Qué	11	6	17
Larmer, Chi	5	10	15
McKegney, Min.	8	6	14
Coffey, Edm	6	6	12
Kerr, Phi	8	3	11
Sutter, Chi	7	4	11
Naslund, Mtl	**7**	**4**	**11**
Bossy, Isl	5	6	11
Smith, Mtl	**5**	**6**	**11**
Maruk, Min	4	7	11

Championnats mondiaux

(Poule finale)

Dimanche
Finlande 6, RDA 2
Suède 5, RFA 2
Lundi
Tchécos'vaquie 2, URSS 1
Canada 3, USA 2
Mardi
Suède 7, RDA 2
RFA 5, Finlande 4
Mercredi
Tchécos'quie 11, USA 2
Canada 3, URSS 1
Jeudi
RFA 5, RDA 1
Finlande 6, Suède 1
Hier
Tchécos'quie 5, Canada 3
URSS 10, USA 3

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Aucun match à l'affiche
Hier
Montréal 9, Atlanta 2
San Diego 6, Chicago 5
Pittsburgh 16, L. Angeles 2
New York 9, Cincinnati 4
Philadelphie 3, Houston 2
St. Louis 8, S. Fran'co 1
Aujourd'hui
Montréal, B. Smith (3-0) à Atlanta, P. Perez (0-3), 19 h 40
New York, McDowell (2-0) à Cincinnati, Tibbs (0-4), 13 h 15
San Diego, Thurmond (0-2) à Chicago, Sanderson (1-1), 13 h 20
Los Angeles, Valenzuela (2-3) à Pittsburgh, Bielecki (1-1), 14 h 15
Houston, Scott (1-1) à Philadelphie, Denny (1-2), 19 h 05
San Francisco, LaPoint (0-4) à St. Louis, Kepshire (1-3), 20 h 05

Ligue Américaine

Jeudi
Oakland 5, Milwaukee 4
Californie 3, Toronto 2
Boston 2, Seattle 1
Hier
Cleveland 4, Texas 0
Chicago 7, Detroit 1
New York 7, Kansas City 1
Baltimore au Minnesota
Milwaukee en Californie
Boston à Oakland
Toronto à Seattle
Aujourd'hui
Texas, Tanana (0-3) à Cleveland, Heaton (1-1), 13 h 35
Kansas City, Leibrandt (3-0) à New York, Guidry (1-3), 14 h
Milwaukee, Vuckovich (0-0) en Californie, Romanick (2-1), 16 h
Boston, Crawford (2-2) à Oakland, Krueger (2-2), 16 h 05
Chicago, Lollar (1-1) à Detroit, Terrell (2-0), 19 h 35
Baltimore, D. Martinez (2-1) au Minnesota, Schrom (1-2), 19 h 05

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	81	25	17	2	.309
Butera	4	1	0	0	.250
Dawson	79	27	14	5	.342
Dilone	28	6	2	0	.214
Driessen	69	20	6	2	.290
Fitz'rald	58	18	8	0	.310
Flynn	3	0	0	0	.000
Francona	17	7	1	0	.412
Johnson	5	0	0	0	.000
Law	56	16	4	0	.286
Nicosia	2	0	0	0	.000
Raines	82	22	5	0	.268
Shines	18	3	1	0	.167
Wallach	82	28	12	1	.341
Was'ngton	33	11	3	0	.333
Winn'gham	45	11	4	1	.244
Wohlford	27	4	4	1	.148

Buts volés: Raines, 6, Dawson 4, Winningham, 3, Dilone, 2, Wallach, 2, Fitzgerald, 2, Washington, 2, Driessen, Brooks, Francona, Law, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	0-0	12.0	4	9	3.00
Grapenthin	0-0	6.0	7	4	10.50
Gullickson	3-2	28.2	13	10	4.08
Hesketh	3-1	28.0	7	24	2.25
Palmer	2-2	22.0	10	14	4.09
Reardon	1-0	16.2	2	12	1.08
Roberge	0-1	11.2	3	5	2.31
Rogers	2-2	28.2	13	16	4.09
Schatzeder	0-0	12.0	10	7	7.50
Shines	0-0	1.0	0	0	0.00
Smith	3-0	28.0	8	16	2.57

Victoires préservées: Reardon, 6, Burke, 1, Roberge, 1.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
CHICAGO	13	7	.650	—
NEW YORK	13	7	.650	—
MONTRÉAL	**14**	**8**	**.636**	**—**
PHILADELPHIE	9	12	.429	4 ½
ST-LOUIS	9	12	.429	4 ½
PITTSBURGH	7	13	.350	6
Section Ouest				
SAN DIEGO	12	9	.571	—
LOS ANGELES	12	11	.522	1
HOUSTON	11	11	.500	1 ½
ATLANTA	10	11	.476	2
CINCINNATI	10	12	.455	2 ½
SAN FRANCISCO	7	14	.333	5

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
BALTIMORE	13	7	.650	—
TORONTO	14	8	.636	—
DETROIT	11	9	.550	2
BOSTON	10	12	.455	4
MILWAUKEE	9	12	.429	4 ½
CLEVELAND	9	13	.409	5
NEW YORK	8	12	.400	5
Section Ouest				
CALIFORNIE	15	8	.652	—
MINNESOTA	12	9	.571	2
CHICAGO	10	9	.526	3
KANSAS CITY	11	10	.524	3
SEATTLE	10	13	.435	5
OAKLAND	10	13	.435	5
TEXAS	7	14	.333	7

Expos 9, Braves 2

« Il faut se rendre à l'évidence . . .» — Buck Rodgers

DANIEL CAZA

(PC) — Les Expos ne pouvaient faire autrement que de l'emporter 9-2, hier, sur les Braves d'Atlanta.

Il y a eu, bien sûr, la splendide performance du lanceur Joe Hesketh: un point mérité sur six coups sûrs en neuf manches et neuf retraits sur des prises.

Mais il y a eu plus: les septième et huitième frappeurs ont atteint les sentiers huit fois en neuf présences au marbre.

Herman Winningham a récolté deux simples, a frappé dans un optionnel et il a reçu un but sur balles. Il a aussi volé deux buts.

Mike Fitzgerald a connu pour sa part une soirée de trois-en-trois et il a également eu droit à une passe gratuite. Il a réussi un larcin, en plus de produire deux points.

« Au camp d'entraînement, personne ne semblait croire que notre rôle des frappeurs était des plus équilibrés, a commenté le gérant Buck Rodgers. Il faut maintenant se rendre à l'évidence... »

Hubie Brooks (un circuit et un simple) et Andre Dawson (deux doubles) se sont également signalés dans cette attaque de 13 coups sûrs des Expos.

Hesketh (3-1) a été superbe au cours des quatre premières reprises, avant de vivre ses seuls moments inquiétants à la cinquième. Après un retrait, Glen Hubbard a réussi son premier circuit de la saison.

« J'ai été un peu paresseux avec Hubbard, a expliqué le gagnant. La balle rapide que je lui ai servie n'avait aucun mordant. »

« Compte tenu de la force du coup, je n'ai jamais vu une balle voyager si loin, a pour sa part, indiqué le receveur Fitzgerald. C'aurait été un ballon de routine dans bien des stades. »

ÉCHOS — Jeff Reardon a été choisi le releveur par excellence pour le mois d'avril. Cet honneur lui est attribué pour la première fois de sa carrière. Selon un système de pointage, Reardon a totalisé 12 points, tout comme Rich Gossage des Padres de San Diego, mais il a établi une meilleure moyenne de points mérités (1.26) que son rival.

L'état de santé du lanceur Charlie Lea se détériore. Aussi à la suite de ses deux derniers exercices, il devra prendre un repos de quatre jours. Les est très en retard dans son programme de rééducation. C'est comme s'il n'avait pas encore entrepris le camp d'entraînement. Il serait donc très étonnant de le voir revenir au jeu avant juin.

Les nouvelles concernant le gaucher Gary Lucas sont plus réjouissantes. Lucas a oeuvré pendant deux manches, mercredi, dans un match de calibre A, à Fort Myers. Il a accordé deux points non mérités sur deux coups sûrs en deux manches.

La direction des Expos a libéré le lanceur Fred Breining. « Son bras n'a pas repris toute sa force et la direction a jugé qu'il ne pourrait plus être utile à l'organisation », a déclaré le relationniste Richard Griffin.

Expos (9)	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	0	1	1
UWshtn 2b	5	2	1	2
Dawson cd	4	1	2	2
Driessn 1b	5	0	1	0
Brooks ac	5	1	2	2
Wallach 3b	4	1	1	0
Winghm cc	4	2	2	0
Fitzgerld r	3	2	3	2
Hesketh l	2	0	0	0
Totaux	36	9	13	9

Braves (2)	pb	p	cs	pp
CWshng cd	4	0	1	0
RRmrz ac	4	0	1	0
Harper cg	4	0	1	0
Murphy cc	4	0	1	0
Horner 3b	4	0	0	0
Chmbls 1b	4	0	0	0
Cerone r	4	0	1	0
Hubbrd 2b	4	1	1	1
Barker l	0	0	0	0
McMrtry l	0	0	0	0
Holl fs	0	1	0	0
Camp l	0	0	0	0
Kmnsk fs	1	0	0	0
ZSmith l	0	0	0	0
Totaux	33	2	6	1

Montréal	000	041	130— 9
Atlanta	000	020	000— 2

Point produit gagnant — Fitzgerald (2). E—UWashingtn, Fitzgerald, Dawson, CWashingtn. LSB—Montréal 7, Atlanta 6. 2B—Dawson 2, Cerone, RRamirez. 3B— UWashingtn. CC—Hubbard (1), Brooks (2). BV—CWashingtn (5), Fitzgerald (2), Wallach (2), Winningham 2 (3), UWashingtn (2). S—Hesketh 2.

	ml		cs	p	pm	bb	rb
Montréal							
Hesketh g,3-1	9		6	2	1	1	9
Atlanta							
Barker p,0-2	4	2-3	6	4	4	2	1
McMurtry		1-3	0	0	0	0	0
Camp	2		3	2	2	3	1
ZSmith	2		4	3	3	0	2

D—2 h 52. A—14,364.

HORS-JEU

De Montréal à Prague

JEAN-LUC DUGUAY

Je ne suis pas cardiaque. En moins de 12 heures, j'ai regardé sans mourir les matchs Canadien-Nordiques et Canada-Tchécoslovaquie. D'accord, j'avais fermé le son et j'avais un bandeau sur les yeux sauf pendant les publicités. Mais je trouve quand même rassurant d'avoir pu traverser pareille épreuve sans avoir eu besoin de m'étendre par la suite sur la table d'opération.

Aujourd'hui, j'ai le coeur aux compliments et la besace pleine de fleurs. Cela m'arrive rarement. Il me faut véritablement un événement pour me faire délaisser la brique pour le bouquet. Alors, imaginez quand il en arrive deux comme ça coup sur coup.

Respectons la chronologie et commençons la distribution des roses à Montréal. Le Canadien et les Nordiques ont presque réussi jeudi soir à me faire oublier les six matches précédents. Avec tout le respect dû aux partisans du Canadien, dont je suis, je crois que la meilleure équipe a gagné. On sent l'évolution des Nordiques de saison en saison. On leur a toujours reconnu du talent mais on a toujours prétendu que l'équipe manquait de caractère et que, acculée au pied du mur, elle se laissait fusiller tranquillement. Cela n'est plus vrai. Les Nordiques sont maintenant capables de reprendre l'initiative, ce qui est la marque des champions.

Que le Canadien se soit incliné en sept matchs devant cette formation n'a rien d'humiliant. Cette équipe a surpris tout le monde cette saison en terminant au premier rang de sa division. Jacques Lemaire a su inculquer à ses équipiers un sens de la discipline qui a porté fruit. Il ne peut compter sur des superstars comme Peter Statsny et Michel Goulet. Mais il a réussi en revanche à se faire serrer les coudes à des joueurs qui savent très exactement le rôle qu'on attend d'eux.

Que Peter Statsny ait marqué le but gagnant me réjouit. Car c'est précisément parce que les Nordiques peuvent compter sur un joueur de cette trempe qu'ils sont supérieurs à leurs éternels rivaux. Il se trouvera des fanatiques pour prétendre que le Canadien a fait la leçon aux Nordiques pendant la saison régulière, démontrant de la sorte leur plus grand talent. Pour moi, il n'est rien comme une série de sept matches éliminatoires pour évaluer la force d'une équipe.

Comme 90 % de la population, j'ai trouvé pour le moins disgracieux le spectacle offert par les deux équipes lors des cinq premiers matches. Mais le sixième et le dernier surtout m'ont remis sur la voie de la bonne humeur. Montréal et Québec ont fait la preuve une fois de plus que le hockey de voyous n'a pas sa raison d'être. Vous me direz que la preuve a été longue à venir mais quand même . . .

Je transporte maintenant ma besace de fleurs à Prague où ont pris fin hier, par la victoire de la Tchécoslovaquie contre le Canada, les championnats du monde. La médaille d'argent des Canadiens constitue à mes yeux un événement et une raison de plus de ne pas désespérer de notre hockey.

Nous avons le misérabilisme bien ancré en nous. Il est des jours où je me demande si ce n'est pas là le trait dominant de notre personnalité. Cette médaille devrait nous faire réfléchir.

Je pose la question : nommez-moi un autre pays au monde capable de rassembler en quelques jours une équipe nationale composée de joueurs qui ne sont pas nécessairement les meilleurs mais qui imposent leur loi aux meilleurs. Un pays comme ça, il n'y en a qu'un et c'est le nôtre. Ken Dryden, un expert ès hockey européen, a justement noté dans son ouvrage remarquable *The Game* comment les Canadiens, en matchs internationaux, réussissaient à se surpasser grâce à leur degré d'émotion. C'est ce qui est arrivé une fois de plus à Prague et l'exploit est d'autant plus méritoire que l'équipe était très jeune, inexpérimentée, et donc plus sujette aux erreurs de technique et de jugement.

À la surprise du monde, les Canadiens se sont comportés avec une discipline qui est tout à leur honneur et à celle de leur instructeur-chef Doug Carpenter. L'heure n'était pas aux représailles à coups de bâton, aux accrochages injustifiés et aux voulez-vous-vous-battre-avec-moi-ce-soir. Sur les larges patinoires européennes, les Lemieux, Yzerman, Anderson et autres ont démontré que la technique de base était l'élément premier du sport. Ils méritent pour ça notre admiration.

J'ai mentionné notre misérabilisme chronique. Nous devrions nous dire que notre capacité d'adaptation fait l'envie de bien d'autres pays. Il y a deux semaines, on prédisait unanimement une grande finale URSS-Tchécoslovaquie et un match Canada-Suède ou Canada-États-Unis pour la médaille de bronze. Je suis sûr que les Soviétiques et les Tchécoslovaques, eux, craignaient le Canada comme la peste. Ils savent, eux, de quoi nous sommes capables quand il s'agit de hockey.

Alors, bonne chance aux Nordiques et merci aux enfants de Prague.

Guy Lapointe dirigera les Chevaliers de Longueuil

L'instructeur-adjoint des Nordiques de Québec, Guy Lapointe, a signé un contrat de deux ans pour diriger les Chevaliers de Longueuil, de la Ligue junior majeure du Québec. L'ancien défenseur du Canadien a reçu la permission de la direction des Nordiques de joindre les rangs des Chevaliers à l'issue des présentes séries éliminatoires. Lapointe suivra donc le même chemin que son ancien coéquipier Jacques Lemaire qui avait dirigé les Chevaliers avant de se joindre au Canadien.

D'autre part, le président des Remparts de Québec, Martin Madden, a annoncé que Guy Charron ne sera pas de retour à la barre de l'équipe pour la prochaine saison. Charron a dirigé les Remparts au cours des deux dernières campagnes. En 138 parties derrière le banc en saison régulière, il a conservé une fiche de 66 victoires, 67 défaites et cinq parties nulles. En série éliminatoires, il a mené les siens à un maigre dossier de seulement une victoire en neuf tentatives.



TOURISME

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

LETTRE DE FRANCE

JE N'ARRIVE pas encore à identifier le malaise. Je n'arrive plus à me souvenir à quel moment précis j'ai craqué. Tout ce que je sais, c'est que c'était en France. La France de 1985. La France du chômage, du racisme et du franc effondré. La France où tout ce qui n'est pas français est menaçant. La France où les « petits cousins québécois » prennent de plus en plus de place. Trop de place.

Tout avait pourtant bien commencé. J'étais à Marseille. Il faisait soleil, la vie était belle et tout m'enchantait. Les journaux du jour parlaient de meurtres sanglants, de règlements de comptes et de racisme rampant. Autour de moi, il n'y avait que le vieux port qui se dorait innocemment au soleil.

Une seule fois, un chauffeur de taxi marseillais remarqua en passant que j'avais un drôle d'accent. Ce à quoi je lui répondis qu'il devrait peut-être d'abord s'écouter chanter. Il bredouilla quelque chose et reprit la course en sifflant. Après Marseille, la question de l'accent ne revint pas sur le tapis avant Paris.

Il faut dire qu'après Marseille, j'ai surtout filé sur les routes étroites qui serpentent entre les chaînes de montagnes. Humé les odeurs envirantes de la Provence. Frôlé les rondeurs et les rugosités de la côte sous le soleil implacable. Bu du rosé frétillant à Saint-Tropez dans les langueurs de l'après-midi. Regardé les millionnaires pavaner comme des paons devant leurs yachts. Lu *Le Monde* au coin d'une table et au bord d'un café crème dans la fraîcheur du matin et le grésillement des *Gitanes*.

J'étais au paradis, je flottais, j'étais éblouie, et puis subitement le vent s'est levé et il s'est mis à pleuvoir. Sans répit. La douche froide. Un cauchemar humide, glauque et glacial. Plus un chat dans les rues. L'envers de la médaille et la France à l'envers avec ses bidets bidons, ses chiottes qui débordent, son papier sablé en guise de papier-c.... La France des téléphones qui ne marchent jamais, des serveurs fendants qui ont toujours raison, des concierges baveux qui ont toujours le dernier mot. La France des caniches et de leurs crottes qui tapissent unilatéralement les trottoirs comme les accessoires nécessaires de l'aménagement urbain.

J'ai craqué à Paris. Au bout de quatre jours d'efforts inhumains à contenir la colère qui secouait les barreaux de ma cage thoracique. Quatre jours à articuler au point de me décrocher la mâchoire. Quatre jours à me faire demander et redemander avec un air moqueur de quel coin reculé venait mon accent.

La première fois, passe encore. La deuxième aussi. Quoi de plus flatteur pour un touriste que de constater qu'en dépit de son statut transitoire, il ne passe pas inaperçu, ne laisse pas indifférent. Il pique même la curiosité de l'autochtone parisien qui n'est jamais sorti de France et encore moins de Paris et qui profite du visiteur pour faire un peu de géographie.

La première fois donc, j'ai répondu poliment que je venais d'Amérique. À Paris, ça fait toujours chic de dire qu'on est américain en mâchant nonchalamment sa gomme et en feuilletant ses billets verts. Pas de réaction. « Bon. Disons que je viens de Montréal, enfin du Québec, enfin du Canada. »

« Ah ! fallait le dire ! », s'est écrié l'interlocuteur avant de commencer à se rouler par terre en se tapant sur les cuisses comme si j'étais la réincarnation de Fernandel. Une fois la crise de fou rire passée, voilà que le sinistre personnage se met à imiter mon accent. Il se trouve très drôle. Moi pas. J'essaie vainement de lui expliquer que la question de l'accent est de nature hautement subjective, sinon bassement culturelle. Nouvelle crise de fou rire.

Je commence à m'impatienter. Je lui fais remarquer que mon accent vaut bien le sien. Qu'ai-je dit ? Son air subitement offusqué m'indique qu'il n'apprécie pas la comparaison. « Je parle français, moi, madame, dans un pays qui a inventé la langue française », dit-il en montant sur ses grands chevaux et en se dressant sur la pointe des pieds pour m'assurer de sa supériorité.

Je suis à bout de nerfs. Je sors précipitamment du magasin. Après cet incident, *a priori* banal, rien ne sera plus pareil. La France entière se met à conspirer contre moi et contre ce vilain petit accent. Chaque fois que j'ouvre la bouche, je sens que je porte une tare génétique sur le bout de la langue.

Je demande le numéro des informations. La dame-pipi rétorque avec mépris qu'on dit « les renseignements ». Au bistro, au tabac, au restaurant, dans un taxi, au *pressing*, au cinéma, je me fais rappeler à l'ordre et me bute de fois en fois au barrage raciste des accents et à la confusion des mots. J'ai beau faire des courbettes, tourner ma langue sept fois dans ma bouche avant de parler, rien n'y fait. Les Parisiens sont impitoyables.

Que faire ? Commencer à me balader avec des sous-titres comme dans les films de Gilles Carle ? Me fermer la gueule à jamais ? Mitrailler le premier qui me lance une remarque désobligeante ? Cultiver un accent pointu et strident jusqu'à ce qu'ils aboient au signal sonore qui leur est si cher ? Abandonner une fois pour toutes la francophonie et ne parler qu'anglais ?

Je suis au bord du désespoir ... et de la Seine; je contemple l'eau de vaisselle dans laquelle je vais bientôt me jeter. Je sais, c'est idiot. Les Français sont sympathiques dans le fond. Les temps sont durs et notre dollar vaut trop cher. Il faut bien qu'ils se défoulent sur le dos des riches capitalistes francophones qui ne parlent et n'articulent pas comme eux.

Au fond de l'abîme, les deux pieds dans le caniveau, je cherche à leur renvoyer la balle. Je me sens investie d'une mission : venger le Québec de tous les chauvins de France qui croient détenir le monopole des accents et des définitions de dictionnaire. Leur montrer une fois pour toutes qu'à force d'enfermement, leur nombril a tire-bouchonné jusqu'à leur cerveau.

J'entre dans un bistro embué, commande d'office un café au serveur. J'attends impatiemment qu'il me pose LA QUESTION. La voilà. « D'où vient votre accent ? » Je sais que le serveur sait que je viens du Québec. Je sais qu'il pose la question juste pour que je lui confirme qu'il a raison. Je sais que sous la question de l'accent se cache une nouvelle réalité. Pas encore le racisme, mais une sorte de méfiance vis-à-vis de tous ces Québécois qui commencent à s'imposer un peu trop en France. C'est pour cela qu'armée de mon plus sirupeux sourire, je lui réponds que je viens du Massif central, le seul et unique centre de la France.

Circuits organisés

Suite de la page 29

leurs) et hop ! c'est l'embarquement immédiat, une heure trente après votre réveil. Pendant que vous roulez, tantôt sur les routes de campagne, tantôt sur l'autoroute, votre guide polyglotte — le nôtre était un Italien de Londres qui maniait le français avec un charme désopilant, zigzaguant entre les « vulcains exteincts » (tiens, tiens, Mister Spock avait donc des descendants français !) et les « marchés aux pouces » — votre guide donc vous abreuve d'informations géographiques, politiques, économiques, historiques, voire même architecturales.

« À gauche, à droite », « devant et sur le côté » deviendront vite les mots d'ordre pour faire tourner les têtes et détraquer les cous. Vers 18 heures, vous arrivez à votre hôtel. Petite heure et demie pour vous reposer et vous changer. Parfois, c'est le moment du souper compris ou encore de l'excursion facultative. Ou alors, c'est le repos total.

Les journées de déplacement sont ponctuées tantôt d'arrêts typiquement humains — toilette, café ou argent à changer —, tantôt de visites touristiques. En France, à Beaune, nous avons visité une cave à vins dans les vignobles de Bourgogne. En Allemagne, nous avons effectué une croisière sur le Rhin, entre Saint-Goar et Boppard où s'élèvent encore les silhouettes de châteaux du Moyen Âge. Entre Mannheim et Amsterdam, qui constituait notre dernière journée de route, nous avons fait halte à Cologne pour visiter la célèbre cathédrale gothique, qui a été conçue pour dépasser les dimensions de Notre-Dame de Paris et dont la construction a duré 650 ans.

Dans les villes où des arrêts de deux jours sont prévus, le guide offre aux passagers un menu de plusieurs excursions à la carte. À Paris, par exemple, on peut aller dîner au Paradis latin et assister à un spectacle, dans la grande tradition des seins nus, plumes bariolées et paillettes scintillantes. Ce soir-là, il y avait une revue à sketches où l'opéra et le cirque côtoyaient le french cancan. Le tout sur fond de traditionnel champagne, travestis et maîtres de cérémonie aussi maniérés que les deux héros de *La Cage aux folles*. À Lucerne, c'est la visite du mont Rigi, avec balade en téléphérique et Suisses des montagnes avec chapeau à plume qui constitue une excursion possible. On peut aussi se contenter de se perdre dans les petites rues et ponts de bois, ou encore sillonner le quartier des magasins, le coeur en chamade devant les vitrines aux montres chatoyantes. Chez Bucherer, par exemple, les quatre étages de montres, coucous et autres dérivés de l'horlogerie viennent narguer le portefeuille du touriste alléché. Dans ce gigantesque marché de l'aiguille et du boîtier, une foule compacte, à majorité américaine, se fait raconter les splendeurs et misères de la montre suisse.

Mais bien plus que l'organisation matérielle du circuit, c'est l'esprit de groupe qui caractérise les voyages organisés. Pas étonnant, d'ailleurs, que la clientèle de prédilection pour ce genre de formule soit âgée entre 50 et 60 ans. Pour des gens ayant peu voyagé et souffrant parfois de solitude, cette formule permet de découvrir l'Europe en toute sécurité et de se faire des amis. C'est ainsi que dans les moments libres, on voit se former de petits groupes qui s'inventent des excursions à la mesure de leurs désirs et de leurs expériences. À Paris, par exemple, l'appel de Saint-Germain-des-Prés peut sembler une irrésistible tentation alors que d'autres opteront sans hésiter pour la visite du château de Versailles.

Au bout du voyage, des amitiés se sont nouées. On a découvert l'Europe ensemble, au son d'*Edelweiss*, de Wham ou de Julio Iglesias. On a échangé sur nos vies, frissonné sur les mêmes paysages et goûté aux grosses saucisses allemandes. On s'est raconté des histoires, partagé des complicités et taquiné les uns les autres. On a aussi fait la fête ensemble. Le soir, parfois, nous sommes partis à la conquête des *dancing-discos* de la place. À Lucerne, par exemple.

Au Stadtkeller, où nous avions une table d'hôte avec fondue suisse et truite des rivières, nous avons viré la place à l'envers au son de la musique tyrolienne. En compagnie d'un groupe de l'Ohio et d'un autre de l'Amérique latine, nous avons formé des serpentins humains qui traversaient le restaurant en tous sens. French cancan, valse et *boogie-woogie* ont bientôt pris la relève. Nous dansions autour des tables, en serpentant entre les chaises et les bouteilles cassées, victimes de ce tourbillon humain. Quand le restaurant a fermé ses portes, la fête battait son plein.

Je ne voulais pas dormir. Mes copines non plus. Nous sommes parties au Flora *night-club*. Là nous avons bu, dansé et ri avec un Américain, un Belge et un Espagnol. Quand la musique s'est arrêtée et que les lumières se sont allumées, nous étions bien, vaguement grisées et atteintes de fous rires sporadiques. Quand nous avons posé notre tête sur l'oreiller, il devait bien être trois heures et demie du matin.

Imperméable à ces fêtes nocturnes, le téléphone a sonné trois petites heures plus tard. Un message enregistré nous a conviées à passer une bonne journée. Une demi-heure plus tard, mouillées et à deminues, nous avons déposé nos valises sur le pas de la porte. Encore dans les brumes éthyliques, nous sommes allées déjeuner. Une heure et demie après notre réveil, cinq petites heures après s'être couchées, nous avons pris place dans l'autobus. Tout le monde avait l'air heureux. Chacun avait fait, la veille, ce qu'il avait envie de faire : dormir, lire ou bavarder. L'âme heureuse et l'esprit en fête, nous nous sommes endormies, bercées par le ronron sécurisant de l'autobus.

C'est cela, voyager avec un groupe. À son rythme et sans souci. Et avec plaisir, aussi.

Fiche technique

LES PRIX varient entre $ 1,500 et $ 1,900 pour les circuits de 17 jours, en classe touriste ou en première classe. Pour les circuits de 23 jours, on doit s'attendre à payer entre $ 2,300 et $ 2,400. Ces prix incluent le vol aller retour, les petits déjeuners, la moitié des repas du soir et la manutention des bagages.

Comme la plupart des circuits rejoignent une clientèle plutôt âgée, **Vacances Esprit** offre cet été le programme « Charisma » qui s'adresse aux moins de 35 ans. Vacances Esprit offre également un forfait de 23 jours appelé « Le Connaisseur » pour les touristes qui ont déjà visité l'Europe et qui souhaitent en découvrir d'autres visages, sans avoir à se soucier des trains ou de la location de voitures.

— M.S.

AMÉRIQUE DU SUD
SPÉCIAL PEROU
659$ aller-retour
Tarif valide pour un an
Une nuit d'hôtel gratuite à Lima en mai et juin 1985
Permis du Québec
6989 Chateaubriand
Montréal
274-5565
51 Ontario O.
Montréal
849-5789

URSS 85
Soirée d'information-voyages, le jeudi 9 mai à 19h
Asie Centrale — Mer Noire 13 juin au 14 juillet
Moscou, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Sotchi, Kiev, Leningrad. **2199**
De la Neva à la mer Noire 1 au 15 juillet
Moscou, Leningrad, Kiev, Yalta. **1899***
Arc-en-ciel de l'URSS 18 juillet au 8 août
Moscou, Irkoutsk, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Bakou, Kiev, Leningrad. **2349***
Sur les Routes du Caucase 18 juillet au 8 août
Moscou, Bakou, Erevan, Tbillissi, Sotchi, Leningrad. **2249***
Autres itinéraires et départs de juillet à décembre
RÉDUCTION DE 100$ par personne pour les membres de Québec-URSS
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUEBEC
Aeroflot
Intourist

«Nos tarifs sont imbattables.»
«KLM vous le garantit.»
MONTRÉAL
Tarifs* aller-retour:
AMSTERDAM 519$
PARIS/BRUXELLES 519$
MARSEILLE/NICE 774$
HAMBOURG/MUNICH 678$
ATHÈNES 999$
GENÈVE/ZURICH/BÂLE 719$
COPENHAGUE 826$
KLM vous le garantira toujours: aucune autre ligne aérienne régulière ne peut offrir des tarifs plus bas pour l'Europe.
Nous vous offrons jusqu'à six départs par semaine de Montréal vers l'aéroport de Schiphol, Amsterdam. Reconnue comme la plaque tournante de l'Europe, Schiphol vous offre l'avantage de correspondances rapides vers 94 autres villes européennes.
À bord, vous profiterez du confort de nos gros porteurs, de consommations, d'écouteurs et de films offerts à titre gracieux, sans oublier la qualité de nos repas et du service KLM.
Dès aujourd'hui, renseignez-vous auprès de votre agent de voyage au sujet des tarifs KLM. Ils sont imbattables... c'est garanti!
*Les tarifs sont assujettis à certaines conditions pour les vols effectués entre le 1er mai et le 30 mai 1985.
Sujet à l'approbation gouvernementale et modifiable sans préavis.
En collaboration avec CP Air.
La ligne de confiance KLM

Grèce
Départs tous les samedis
Naussica
2 semaines
à compter de
1998$
• SÉJOUR À ATHÈNES avec visite de ville et une soirée souper-spectacle.
• CIRCUIT CLASSIQUE de 4 jours: l'Argolide, Olympie, Delphes.
• CROISIÈRE de 4 jours: Myconos, Ephèse, Rhodes, la Crète et Santorin.
• SÉJOUR-PLAGE: à Vouliagmeni.
Oddyseos
3 semaines
à compter de
2778$
• SÉJOUR À ATHÈNES avec visite de ville et une soirée souper-spectacle.
• CIRCUIT CLASSIQUE de 4 jours: l'Argolide, Olympie, Delphes.
• CROISIÈRE de 7 jours: Santorin, la Crète, Rhodes, Izmir, Lesbos, Cos et Istamboul.
• SÉJOUR-PLAGE: à Rhodes.
AVION INCLUS DE MONTRÉAL
Tous nos voyages sont étudiés pour offrir aux voyageurs la vision la plus complète de la Grèce, combinant visites, circuits et croisière dans les îles, et séjour-plage pour le repos. La plupart des repas sont compris. Nos hôtels choisis avec soin en fonction de leur situation et de leur confort.
AUSSI:
MEGALOS – 3 SEM.: Athènes, Grand Tour de Grèce de 9 jours, Croisière de 7 jours dans les îles Grecques, en Egypte et en Israël, et séjour-plage, à compter de **2 738$**.
ICAROS – 3 SEM: Athènes, Circuit classique de 5 jours avec les Météores, Croisière de 7 jours dans les îles Grecques et en Turquie et séjour-plage, à compter de **2 868$**.
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE À VOTRE AGENT DE VOYAGES
KLM
terratours
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC